

## Le Manoir Christie



Une restauration historique

Voir pages A-6 et A-7

# LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1<sup>er</sup> JUIN 1860

Hebdo de la semaine

**STEREO** *pleas*  
AUDIO+VIDEO INFORMATIQUE  
chez  
**MAISON IETHIER**  
FACE À L'ANCIEN COLLÈGE MILITAIRE  
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090  
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU: 038085-047-F

\$1.19

## Revenu Québec ouvre un bureau à Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

En décembre prochain, le ministère du Revenu du Québec ouvrira un «point de service» à Saint-Jean-sur-Richelieu afin de mieux desservir sa clientèle en Montérégie. L'ouverture de ce bureau créera 54 nouveaux emplois, précise le député de Saint-Jean, Roger Paquin.

L'endroit où sera logé Revenu Québec n'est pas encore déterminé. Le choix sera fait par la Société immobilière du Québec (SIQ) au cours des prochaines semaines.

En Montérégie, on retrouve également un petit point de service (six employés) à Sorel.

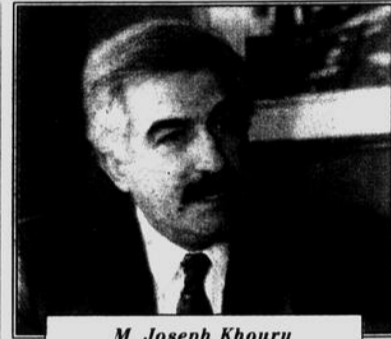
Suite à la page A-4



## Coincé durant deux heures

Un citoyen de Saint-Jean, Michel Hébert, est demeuré coincé dans un arbre durant plus de deux heures alors qu'il effectuait des travaux d'émondage vendredi après-midi. L'homme s'en est tiré avec des blessures mineures bien que cet incident aurait pu lui coûter la vie.

Voir page A-14



M. Joseph Khoury

Lutte au cancer

## En Italie pour sauver son ami

GILLES LEVESQUE

Joseph Khoury, un homme d'affaires de Saint-Jean-sur-Richelieu, vient de profiter de ses contacts à travers le monde pour obtenir un rendez-vous avec le Dr Luigi Di Bella, un médecin italien connu à l'échelle planétaire pour sa thérapie «révolutionnaire» contre le cancer.

Il fonde énormément d'espoir en cet homme pour prolonger la vie de son meilleur ami, atteint d'un grave cancer.

Voir page A-8

## Le ramassage des branches s'accélère enfin...

Voir page A-13



(Photo Jacques Pauf)

## Daisy revient... un an plus tard

Un magnifique Golden Retriever répondant au nom de Daisy est rentré au bercail après avoir cavale durant plus d'un an. Sa maîtresse, Nathalie Rodrigue, de Saint-Alexandre, avait perdu tout espoir de le revoir. Grâce à un implant électronique, l'animal a été retracé à Ottawa.

Voir page A-9

## Gilles Perreault songe à la mairie

M. Gilles Perreault

Voir page A-11

## La Balmet démolie cet été

Voir page A-20

## SOMMAIRE

Cinéma	B-11
Économie	A-40
Éditorial	A-10
Nécrologie	A-38
Petites annonces	B-24
Sport	A-46



à chaque auto

1.9%

son p'tit taux

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltd

Détails à la page A-9

150, RUE MORLAU SAINT-LUC TELEPHONE 343-8890

# FRUITERIE

L'avenue du potager  
145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu  
Tél.: 349-3209

MEILLEURE QUALITÉ  
MEILLEURS PRIX



## CHEF DE FILE

Le plus grand  
marché de fruits  
et légumes  
de la région

**Pommes de terre rouges**

**Fèves vertes**



pr. Québec no 1. Sac de 10 lb  
(Pas de vente aux marchands)  
Limite de 2 par client

pr. É.-U. no 1

**4.99** \$

sac

20 autres  
spéciaux  
sur place

lb  
2,18\$ kg

**Champignons**  
Paquet de 8 onces  
pr. Canada no 1

**99** \$ ch.

**Pommes «rouges délicieuses»**  
pr. É.-U. no 1

**89** \$ lb  
1,96\$ kg

**Échalotes**  
pr. É.-U. no 1

**99** \$

**Kiwis**  
pr. importé no 1

**1.99** \$

**Carottes de qualité**  
Sac de 5 lb  
Produit no 1

**99** \$ sac

**Cantaloup**  
pr. É.-U. no 1  
Gr. 23

**99** \$ ch.

**Concombre «Anglais»**  
pr. Ontario no 1. Gr. moyen

**99** \$ ch.

**Citrons**  
pr. É.-U. no 1

**1.99** \$

**«Zucchini» courgettes**  
pr. É.-U. no 1

**99** \$ lb  
2,18\$ kg

### CHARCUTERIE

«Smoked meat» viande fumée «Délégourmet»

**3.49** lb  
7,68\$ kg

### FROMAGERIE

FROMAGE SUISSE  
Dégustations en magasin



### ÉPICERIE

Fromage cottage «Liberté»  
1% ou 2% m.g..

**1.89** ch.  
500 ml

**Capicollo «Roma»**

**2.29** lb  
7,24\$ kg

**Jambon cuit**

**1.99** lb  
4,38\$ kg

**Gruyère «Suisse»**

**5.99** lb  
13,20\$ kg

**Emmental «Suisse»**

**5.99** lb  
13,20\$ kg

Courez la chance de gagner une montre Suisse d'une valeur de 150\$ en devinant le poids de la meule.

**Yogourts «Astro»**  
Saveurs variées, 175 ml

**99** \$

**Vinaigrette «Aloes»**  
Saveurs variées 250 ml

**1.79** ch.

Spéciaux en vigueur du 28 avril au 3 mai 1998  
ou jusqu'à épuisement des stocks.

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi: 9 h à 18 h • Jeudi, vendredi: 9 h à 21 h • Samedi, dimanche: 9 h à 17 h

347-8555  
les petites annonces

le Canada Français  
347-0323

**Météo**

Mercredi  
Soleil  
Maximum 20°C

Judi  
Ennuagement avec 80% de  
probabilité d'averses de pluie en  
après-midi.  
Minimum 7°C Maximum 17°C



**NOUVEAU**  
**GRAVEL**  
**SUBARU**

505 ST-JACQUES,  
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU  
**347-2835**  
VOISIN CASERNE DE POMPIERS

**AUTOPRO**  
**MÉCANIQUE**

Saint-Luc bouillonnera d'activité samedi et dimanche

## Un rallye époustouflant: 600 ventes de garage et des milliers de visiteurs

ISABELLE SIMARD



Des milliers de visiteurs des quatre coins de la province sont attendus au Rallye des ventes de garage le week-end prochain à Saint-Luc. Samedi et dimanche, la municipalité se transformera pour la deuxième année consécutive en un gigantesque marché aux puces. Rien de moins que 600 résidents ont obtenu leur permis et entendent profiter de cet événement pour se débarrasser des objets dont ils ne se servent plus.

Les organisateurs prient pour que le soleil soit au rendez-vous durant ces deux jours d'animation à Saint-Luc. Les visiteurs sillonneront les rues des différents quartiers à la recherche d'aubaines tout en découvrant les multiples attraits de la municipalité.

Une carte de la ville indiquant les endroits où se tiendront les ventes de garage a été imprimée en

8.000 exemplaires. Cette carte est distribuée gratuitement dans les dépanneurs de la municipalité.

Le Service des loisirs n'a rien ménagé pour faire mousser la popularité de cette deuxième édition du Rallye des ventes de garage. Une douzaine de personnes ont été mandatées à l'animation sur le site.

Le conseiller Alain Paradis y a également mis du sien en participant à une émission de Claire Lamarche portant sur les ventes de garage.

«Pendant cette émission, laquelle a été diffusée le vendredi 24 avril sur les ondes de TVA, il a parlé de notre activité et plusieurs mordus des ventes de garage, surpris de constater l'ampleur de l'événement, ont promis de venir à Saint-Luc en fin de semaine», explique Caroline Roy, coordonnatrice de programmes et événements spéciaux.

L'événement se déroulera de 8 heures à 17 heures, les samedi et dimanche 2 et 3 mai, et cela, beau temps mauvais temps. L'an dernier, plus de 320 Luçois ont pris part à la première édition du Rallye des ventes de garage.

Plusieurs milliers de personnes sont débarquées à Saint-Luc fai-



Les organisateurs du Rallye des ventes de garage ont tout mis en oeuvre pour assurer la réussite de cette deuxième édition. Sur la photo: Louis Lemay, régisseur des activités communautaires, François Beaudin, régisseur des activités sportives et Caroline Leroy, coordonnatrice de programmes et événement spéciaux.

sant fi de la pluie et occasionnant des bouchons de circulation. Pour éviter ce genre de désagrément, des aires de stationnement ont été mises à la disposition des visiteurs aux écoles Providence (201, Courville), Aux Quatre Vents (185, Saint-Gérard) et Des Prés-Verts (1195, Alexis-Lebert).

«Nous suggérons aux gens de circuler à vélo ou à pied. N'est-ce pas la meilleure façon de dénicher des aubaines», ajoute Mme Roy.

Les organisateurs suggèrent aux visiteurs d'apporter de la monnaie, puisque de nombreux articles seront vendus pour moins de \$10. Ils recommandent également de bien vérifier l'état de la marchandise avant de conclure un achat.

«Nous lançons un appel à la vi-

gilance pour assurer la sécurité de des enfants», mentionne Michelle Hébert, directrice du Service des loisirs de la Ville de Saint-Luc.

Au chapitre de la sécurité, le Service de police de Saint-Luc compte accroître la surveillance sur le territoire. Cinq véhicules de patrouille sillonneront en tout temps les différents secteurs de la municipalité.

«Les policiers procéderont à des vérifications pour s'assurer que tous les résidents qui font une vente de garage détiennent un permis. Leur point de vente sera identifié par un ballon de couleur. Un kiosque sera ouvert en tout temps à l'hôtel de ville afin de permettre aux gens d'aller chercher leur permis. Les policiers effectueront une contre-vérification. Une amende

de \$30 pourrait être émise aux citoyens qui ne respectent pas le règlement municipal», assure Jean Desbiens, adjoint aux opérations.

### Collecte

Des mesures ont été prises afin de permettre aux gens de disposer des articles non vendus. Les heures d'ouverture du parc à conteneurs seront élargies afin de recueillir certains articles inutilisables. Ainsi, les matériaux suivants seront recueillis et recyclés: métal (vieilles bicyclettes, électroménagers), papier (carton, livres, revues), bois et verre.

Une liste d'organismes de charité a été fournie aux vendeurs qui désirent donner des articles non vendus et en faire bénéficier les plus démunis. Les vêtements, les meubles et les accessoires connaîtront ainsi une seconde vie auprès des familles défavorisées et même dans le Tiers-Monde par le biais de «Terre sans frontières».

Le Centre de partage communautaire johannais (347-9338) et la Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Luc (30, rue Moreau) recueilleront les vêtements, la vaisselle, les livres, les articles de sport. De plus, l'organisme Récupération Tiers-Monde de La Prairie, de concert avec Terre sans frontière, expédiera certains articles dans des pays où le besoin de se vêtir prime sur le port de vêtements à la mode.

Le Centre de dépannage (348-7766) effectuera la cueillette et le recyclage de meubles pour les offrir à prix modiques à des familles démunies.

La joujouthèque (347-4545) recueillera pour sa part les jouets en bon état alors que le Centre de recyclage informatique de la Montérégie (632-9929) récupérera les articles d'informatique.



Une carte de la ville indiquant les endroits où se tiendront les ventes de garage a été imprimée en 8.000 exemplaires.

# La fièvre monte chez Premier

**0%**

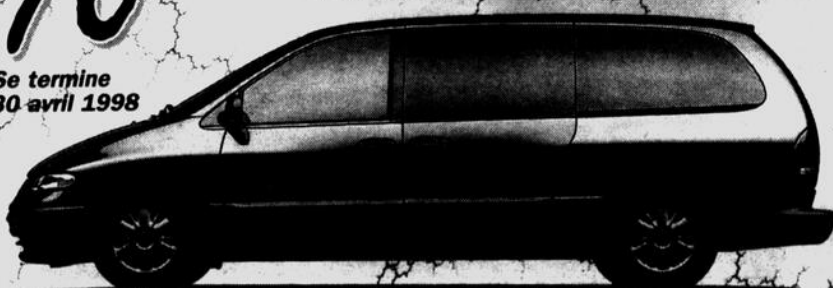
Se termine le 30 avril 1998

**48 MOIS**

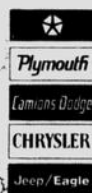
\* Sur le financement de certains modèles

**2 JOURS SEULEMENT**

PLYMOUTH GRAND VOYAGER 1998



On ne peut pas arrêter des passionnés on peut juste leur permettre d'aller encore plus loin.



**Premier**  
PLYMOUTH-CHRYSLER inc.



390, rue Laberge  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
Mtl: 856-7859

**348-7366**

# Michel Fecteau prendra une décision en juin

ISABELLE SIMARD

**L'**homme d'affaires Michel Fecteau attendra en juin pour faire connaître ses intentions en ce qui a trait aux élections municipales prévues en novembre à Saint-Luc. Le directeur des ventes chez Déry Toyota est intéressé à la mairie, mais se montre prudent.

«Oui ça m'intéresse, mais ma décision n'est pas encore prise. Un projet d'ouverture d'une nouvelle concession est présentement à l'étude avec mon employeur et s'il se réalise, je serai peut-être forcé de déménager. Le projet en est encore au stade embryonnaire et j'attendrai au mois de juin avant de prendre une décision», a-t-il expliqué, rejoint au téléphone hier (mardi) durant la matinée.

M. Fecteau est établi depuis 1972 à Saint-Luc et le développement de sa municipalité lui tient à cœur. Reconnu pour son engagement à titre de gouverneur du Club Lions, M. Fecteau a toujours encouragé la mise en place de nouveaux services de loisirs à Saint-Luc.

«Un des projets majeurs du Club Lions consistait en l'aménagement d'un aréna.

Malgré nos multiples représentations auprès du conseil municipal, le projet a échoué», dit-il.

M. Fecteau considère qu'il est anormal pour une ville de la grosseur de Saint-Luc de ne pas avoir d'aréna, de piscine publique et de centre communautaire.

«Je n'aime pas mélanger le Club Lions et la politique», admet-il. Force est de constater que l'organisme lui aura tout de même permis de scruter à la loupe le développement de sa municipalité et d'observer les différents aspects de la machine municipale. L'homme d'affaires quittera bientôt le poste de gouverneur au sein du Club Lions. Il songe à s'impliquer plus activement dans l'arène municipale.

«Lorsque je suis arrivé à

Saint-Luc, la municipalité comptait 6.000 habitants. La population actuelle dépasse les 18.000 et il n'y a toujours pas de services. La municipalité s'est toujours fiée à Saint-Jean», reprend-il.

M. Fecteau rappelle que plusieurs gestes ont été offerts par le Club Lions. «Saint-Luc a toujours fait la sourde oreille», poursuit-il, en ne manquant pas de souligner que l'organisme verse entre \$70.000 et \$75.000 à la municipalité annuellement.

L'homme d'affaires n'a toujours pas élaboré de programme ni choisi les membres de sa future équipe. Qui choisirait-il au sein du présent conseil municipal? «À mon avis, seulement deux personnes effectuent le vrai travail de conseiller», dit-il, se gardant bien de les nommer.

## Des réactions

LE CANADA FRANÇAIS a tenté, vendredi, de rejoindre les élus municipaux. Seuls les conseillers Claude Gagnon et Yvon Choquette étaient disponibles au mo-



Michel Fecteau

ment de notre appel. Les deux élus n'avaient reçu aucun appel de M. Fecteau.

«On a toujours travaillé tout le monde ensemble et je ne vois pas pourquoi nous changerions une combinaison gagnante. Si jamais M. Fecteau tente une approche de mon côté, ma réponse est déjà toute faite. C'est non. Je ne suis pas prêt à changer d'équipe. Les choses vont bien présentement», a expliqué M.

Choquette.

De son côté, le maire Gilles Dolbec rappelle qu'il n'a toujours pas pris de décision concernant sa carrière politique. «J'ai parlé à M. Fecteau lundi dernier et lui aussi ne devrait pas prendre de décision avant le 30 mai. Je trouverais dommage qu'il se présente sans même s'informer si j'ai l'intention de poser ma candidature», estime-t-il.

Le d.g. du cégep pourrait affronter Smereka

## Gilles Perreault pourrait plonger à son tour dans la course à la mairie

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**A**près les Smereka, Lafontaine et Lanciault, voilà qu'un quatrième candidat, et pas n'importe lequel, pourrait se lancer dans la course à la mairie de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le directeur général du cégep, Gilles Perreault, examine sérieusement la possibilité d'être sur les rangs lors des élections du 1<sup>er</sup> novembre prochain.

Il a entrepris depuis quelque temps des consultations dans les milieux socio-économiques et politiques de Saint-Jean et il envisage même la réalisation d'un sondage pour mesurer la réaction du milieu à son éventuelle candidature, a-t-on appris de sources sûres.

La relance de Saint-Jean-sur-Richelieu, tant sur le plan du développement économique que du développement social et culturel, ainsi que la reprise du dossier de la fusion seraient les principaux thèmes qu'il développerait en campagne électorale.

Rejoint hier (mardi) matin au cégep, dont il est directeur général depuis 1973, Gilles Perreault, 57 ans, est demeuré discret sur ses intentions politiques.

«Il y a effectivement des gens qui me parlent de la question. J'écoute. Je constate qu'il y a plusieurs personnes qui voudraient un renouveau municipal important à Saint-Jean-sur-Richelieu», dit-il.

Ancien président du Conseil économique du Haut-Richelieu et du Festival de montgolffières, Gilles Perreault précise que son mandat comme directeur général du cégep ne se termine pas avant l'an 2000 et qu'il y a encore beaucoup à faire.

Mais, renchérit-il, le cégep a besoin d'une région dynamique pour se développer, ce qui n'est pas le cas présentement: «Je constate comme tout le monde qu'il y a un appauvrissement considérable de la ré-

gion et que ce serait utile que des forces se regroupent pour effectuer la relance dont Saint-Jean-sur-Richelieu a grandement besoin.»

Des paroles qui ne laissent aucun doute de l'intérêt qu'il porte à sa ville. Comme la lutte à la mairie est déjà bien engagée et que des gens se compromettent déjà dans les organisations électorales, il lui faudra s'annoncer assez rapidement s'il veut effectivement plonger dans l'arène municipale johannaise.

## Revenu Québec ouvre un bureau...

↳ Suite de la page A-1

«La population du Haut-Richelieu ne peut que se réjouir de cette décision. En plus des 54 emplois créés, l'ouverture de ce point de service évitera bien des déplacements aux citoyens qui ont à recourir à Revenu-Québec», se réjouit M. Paquin.

Les emplois créés seront des principalement des postes de secrétariat, de commis, de vérificateurs et d'agents de perception.

L'ouverture d'un point de service de Revenu-Québec à Saint-Jean s'inscrit dans le plan de redéploiement et de régionalisation des

services du ministère du Revenu du Québec, annoncé hier (mardi) par la ministre déléguée au Revenu, Mme Rita Dionne-Marsolais.

En décembre 1998, le ministère du Revenu comptera 13 directions régionales réparties comme suit sur le territoire québécois, deux sur l'île de Montréal, deux à Laval, et une en Montérégie (Longueuil), à Québec, à Rouyn-Noranda, à Rimouski, à Sept-Îles, à Jonquière, à Hull, à Sherbrooke et à Trois-Rivières.

Le ministère comptera trois points de service, soit à Québec, à Sorel et à Saint-Jean-sur-Richelieu.

De 3 à 18 ans ~ À la fine pointe de la mode, une valeur sûre !

**RÉGINE RENÉE RICHE Inc.** Depuis 20 ans en affaires sur la Rive-Sud

**PROMOTION PRINTEMPS** **Rabais de 40% à 60%**

- **BLOUSES «Frilli»**  
39<sup>95</sup>\$ à 59<sup>95</sup>\$  
Valeur jusqu'à 180\$
- **ENSEMBLES BERMUDAS et 2 pièces**  
39<sup>95</sup>\$ à 59<sup>95</sup>\$  
Valeur jusqu'à 200\$
- **NOUVELLES ROBES LONGUES ET ENSEMBLES JUPES**  
Rabais de 40%
- **NOUVELLES ROBES ET ENSEMBLES SPORT**  
69<sup>95</sup>\$ à 99<sup>95</sup>\$  
Valeur jusqu'à 200\$
- **TAILLEURS ET IMPERMÉABLES**  
69<sup>95</sup>\$ à 119<sup>95</sup>\$  
Valeur jusqu'à 200\$
- **PANTALONS, «T-SHIRTS» BERMUDAS, CHAPEAUX ET CEINTURE**  
9<sup>95</sup>\$ à 29<sup>95</sup>\$  
Valeur jusqu'à 100\$

**Nouvelle adresse**  
**RÉGINE** Place La Citière 50, boul. Taschereau La Prairie 659-7123  
**RENÉE RICHE** Place Portobello 7250, boul. Taschereau Brossard (Voisin de Wal-Mart) 656-9411

**OUVERT TOUS LES DIMANCHES DE 12H À 17H**



# FUSION: Saint-Luc a eu une réaction «précipitée et intempestive»

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**L**e maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, qualifie de «précipitée et intempestive» la réaction de la ville de Saint-Luc de se retirer du dossier de fusion.

Venant de prendre connaissance lundi du texte intégral de la résolution adoptée par le conseil municipal de Saint-Luc ainsi que d'une lettre d'accompagnement du maire Gilles Dolbec, M. Smereka ne comprend pas comment sa voisine peut se permettre d'affirmer que le dossier de la fusion est «non urgent» pour Saint-Jean.

## Noir sur blanc!

«Le regroupement municipal fait partie de notre liste des priorités pour 1998. C'est écrit noir sur blanc», ajoute-t-il en notant qu'il appartenait aux élus johannais de choisir le rythme de traitement du dossier de fusion.

Il s'étonne de voir Saint-Luc reprocher à Saint-Jean d'avoir embauché du personnel cadre, notamment un directeur général. «Saint-Luc, qui semble négocier avec Iber-

ville et Saint-Athanase pour la création d'une Régie régionale de police, a lancé, il y a deux semaines, un appel d'offres pour embaucher un nouveau directeur de police. Nous n'en avons pas été informés et je ne sais pas si Iberville et Saint-Athanase ont été informées», dit-il.

## Saint-Luc et Iberville vraiment intéressées à la fusion?

Sur cette question de la création d'une régie intermunicipale de sécurité publique, le maire de Saint-Jean déclare qu'il n'a jamais compris pourquoi Saint-Luc et Iberville insistent tellement pour créer cette Régie alors même que son abolition deviendrait immédiate avec une fusion.

«À Saint-Luc et à Iberville, voulait-on créer une Régie de sécurité publique tout de suite parce qu'on n'était pas vraiment intéressé à une fusion avec Saint-Jean», se demande-t-il.

## La question de la taxe sur les immeubles non-résidentiels

Quand Saint-Luc reproche dans

sa résolution à Saint-Jean d'avoir majoré sa taxe sur les immeubles non résidentiels (INR), le maire Smereka souligne qu'il s'agit d'un choix budgétaire dicté par l'intérêt général des contribuables de Saint-Jean en fonction des contraintes imposées par l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation foncière.

Il se demande si ce reproche ne serait pas inspiré par des intérêts commerciaux puisque Saint-Luc veut créer toute une grande zone commerciale autour du Maxi & Cie.

Globalement, il estime finalement que Saint-Luc vient, par sa résolution, de ralentir le processus du regroupement municipal.

## En temps opportun

En ce qui a trait à la publication des études de fusion, comme le réclame le député Roger Paquin ainsi que la Chambre de Commerce du Haut-Richelieu, le maire déclare que son conseil municipal a l'intention de les «sortir» en temps opportun, après qu'elles auront été bien approfondies par le nouveau directeur général, Roger Theriault.



Myroslaw Smereka.

«La population a droit à un débat»

# Paquin menace d'obliger les villes à rendre publiques les études de fusion

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**S**i les trois municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Luc et d'Iberville refusent de rendre publiques les études de faisabilité sur la fusion, le député de Saint-Jean, Roger Paquin, menace de le faire lui-même, au-dessus de la tête des politiciens locaux.

«Ce n'est pas ce que je souhaite et ce n'est pas mon premier choix. Mais s'il faut que le gouvernement intervienne pour que les citoyens de ces trois villes aient droit à un véritable débat public sur la fusion, nous allons le faire», déclare celui qui

s'est entretenu de la question avec son ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, mercredi dernier.

«Il n'y a pas d'échappatoire pour les villes. Que ce soit de bon gré ou de mal gré, elles vont rendre publiques les études de fusion largement payées par le gouvernement et les contribuables municipaux. Si elles ne le font pas, nous le ferons dans l'intérêt des citoyens parce que ce débat sur la fusion, c'est l'avenir même du milieu», renchérit-il.

Le député indique qu'il est très sensible aux gestes qui seront posés par le milieu. Il fait notamment référence à la résolution de la Chambre de commerce qui réclame le dépôt

des études de fusion et dont des représentants doivent se rendre lundi soir prochain dans les trois hôtels de ville de Saint-Jean, de Saint-Luc et d'Iberville.

Selon M. Paquin, à défaut d'une volonté des élus municipaux, des citoyens et des organismes pourraient même faire une demande de fusion au ministre des Affaires municipales.

«Je ne laisserai pas saboter cette affaire-là ni laisser mourir le débat. Si les élus municipaux abdiquent, on examinera quels sont les moyens à notre disposition pour que les citoyens aient droit à la documentation sur la fusion et puissent se prononcer dans un débat public», conclut-il.

# La Chambre de commerce réclame les études de fusion

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

sur le regroupement municipal.

**L**a Chambre de commerce du Haut-Richelieu joint sa voix à celle du député de Saint-Jean, Roger Paquin, qui réclame la publication des études de faisabilité d'une fusion entre les municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Saint-Luc et d'Iberville.

Dans un communiqué de presse émis lundi, la Chambre de commerce précise que son conseil d'administration, présidé par Me Michel McNulty, vient d'adopter unanimement une résolution demandant aux trois conseils municipaux de publier, «dans les plus brefs délais», les études de faisabilité

La Chambre a fait parvenir une copie de cette résolution aux municipalités ainsi qu'une lettre aux trois maires.

Dans cette lettre, elle précise sa requête. La Chambre note d'abord que ces études de fusion ont été financées avec des fonds publics.

En second lieu, elle considère que la fusion est un dossier majeur au point où il y va de l'avenir de notre communauté.

«La fusion est le dossier de l'heure dans notre région depuis plus de trois ans», souligne la Chambre de commerce en demandant que ces documents soient enfin rendus publics.

## INTEL PENTIUM II 266 MHz

- QDI Legend II Chipset Intel 440LX
- 512K Pipelined Burst Cache
- Mémoire vive de 32Mo SDRAM
- Lecteur 1.44Mo Mitsumi
- Disque 3.2Go Western Digital UDMA
- CD-ROM 24X Goldstar
- Vidéo 4Mo Diamond Stealth 3D AGP

- Carte de son Sound Blaster 16
- Fax/Modem/Voice 56K GVC
- Moniteur 15" .28mm Azura
- Boîtier Médium Tour ATX
- Clavier Keytronic/souris Logitech
- Haut-parleurs 100W
- Windows 95 CD Français



**1725\$**

ou **8480\$/mois\***

Autres configurations disponibles (voir dans annonces classées)

La qualité au meilleur prix!

**GARANTIE 1 AN PIÈCES / 2 ANS MAIN-D'OEUVRE**

À votre service depuis déjà 3 ans!

\* Base sur 24 mois, 13,58% taxes en sus. Sujet à approbation du crédit. Prix de vente incluant un acompte de 5% pour paiement comptant.

34869800

LE MERCREDI 29 AVRIL 1998 • LE CANADA FRANÇAIS

La restauration tire à sa fin

# Les Baillargeon redonnent vie au Manoir Christie

GORETTE LINHARES

**L**a famille Baillargeon s'est appliquée, depuis 1995, à la restauration du Manoir Christie à Iberville, manoir classé monument historique en 1982. Ces importants travaux de rénovation tirent à leur fin. Les planchers de pin et les murs de plâtre respirent à nouveau au rythme de l'époque georgienne. L'instigatrice du projet, Pascale Baillargeon, reconnaît que cette grande folie historique en valait la chandelle. Après tout, n'est-ce pas la concrétisation d'un rêve de petite fille?

Depuis sa tendre enfance, Pascale Baillargeon était fascinée par le Manoir Christie. Séduite à tous les jours où elle passait près de la structure de pierre construite entre 1835 et 1842. Son émerveillement prenait une plus grande ampleur encore lorsqu'une affiche «À vendre» pointait sur l'immense terrain. L'achat de cette résidence n'était cependant pas dans les priorités familiales!

En 1995, Pierre Baillargeon et son épouse Micheline parlent vaguement de changer de demeure. Au même moment, leur fille Pascale et son conjoint sont à la recherche d'une résidence. Ils constatent que le Manoir Christie est en vente. Ne pouvant affronter seule les coûts de sa restauration, Pascale Baillargeon convient d'une entente avec ses parents: elle habite le Manoir pour s'occuper de sa restauration. Ses parents en prendront possession à la toute fin. Elle devient une chargée de projet en quelque sorte.

## Dilemmes

La préoccupation première de Pierre Baillargeon était la structure même de l'établissement résidentiel. La question des fenêtres est venue rapidement sur le sujet. Le premier dilemme entre le côté pratique et historique a débuté.

Isolation ou patrimoine?

Fort heureusement pour Pascale Baillargeon, les murs du Manoir ne peuvent être isolés sans risque... Pourquoi changer les fenêtres si les murs sont des passoirs? «Pour les réparations on a utilisé du verre de reproduction d'Allemagne et toute la quincaillerie est d'origine», confie-t-elle avec fierté. La jeune femme est attachée à l'«âme» des fenêtres et des planchers d'origines.

«Il fallait aussi changer toute la plomberie au plomb parce que c'est dangereux pour la santé. Quand on est arrivé, aussi, le système électrique était presque qu'intact avec les fils sur porcelaine! Mais il y avait un fil pour toute la maison; on ne pouvait pas brancher deux appareils en même temps», poursuit-elle. On peut d'ailleurs constater, au grenier, une partie de l'ancienne installation électrique.

## Rafistolage

Tous les travaux sont approuvés par le gouvernement. Les ouvriers se sont attelés à la tâche pendant que les yeux de Pascale Baillargeon se posaient sur les fissures et moult autres imperfections... «On s'est aperçu que la maison avait été rafistolée! Il y



Micheline, Pascale et Pierre Baillargeon se sont impliqués à la restauration du Manoir Christie à Iberville.

avait du *stucco* au plafond et tapisserie sur tapisserie pour cacher les fissures».

«Quand le temps est venu, on a engagé un véritable artisan dans l'âme, André Bolduc, de L'Acadie, qui est spécialisé dans la restauration de maisons anciennes. Les artisans ont enlevé le *stucco*, refait les murs de plâtre, décapé toutes les boiseries en pin de la maison, retapé les moulures», énumère Mme Baillargeon. Ils ont même retracé les teintes originales des premières peintures.

Envahie d'un désir profond d'authenticité, Pascale Baillargeon a conservé les teintes d'origine pour décorer la demeure ancestrale, tout en apposant la peinture avec un mélange à la chaux

pour conserver un cachet à l'ancienne. «Presque tous les murs ont été faits au pinceau.

Il y a quelques pièces qui ont du papier peint, mais pas d'origine parce que les couches de papier enlevées étaient trop collées ensemble. On a pris des copies de papier de l'époque», explique-t-elle.

## Ameublement

L'époque georgienne se caractérise par son style épuré à la manière des Anglais. Pascale Baillargeon est rapidement plongée dans la lecture de nombreuses revues spécialisées en la matière, telles que «Colonial homes» aux États-Unis.

Elle recherche donc des meu-

bles de l'époque georgienne ou regency, des meubles en acajou. Les noms en tête de lice: Sheraton, Hepplewhite et Chippendale. Elle trouve le tout chez les antiquaires et les encans, principalement à Montréal.

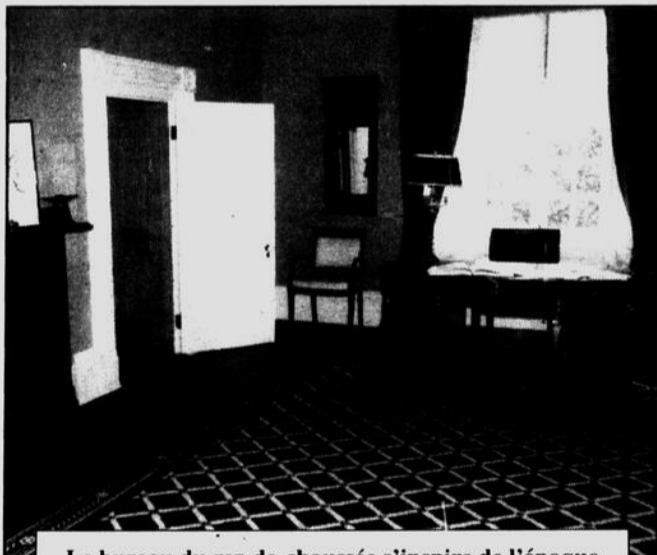
«À Montréal on a la chance d'avoir beaucoup de meubles conservés par des familles à Westmount. Ce n'est pas tout le monde qui a un intérêt pour l'époque. Mais on ne peut pas tout acheter à la fois», fait-elle remarquer en raison des coûts. C'est que le total des investissements dépasse la valeur de la maison. Les achats sont des investissements à très long terme toutefois.

Il y a évidemment quelques distorsions. L'ameublement du bureau de Pierre Baillargeon comporte des meubles en acajou, mais est inspiré de l'époque Empire à la Napoléon Bonaparte.

Le style français se démarque par ses dorures. «On a fait aussi un salon de thé, à l'oriental. C'est un peu Louis XV avec ce qu'on a rapporté quand on est allé au Vietnam. On a mis du papier de soie, du papier chinois peint à la main», tient-elle à spécifier.

Le rêve de petite fille de Pascale Baillargeon est désormais une réalité qu'elle contemple non plus de l'extérieur, mais de l'intérieur. À la suite des dernières mises au point, dans la cuisine principalement, elle léguera avec reconnaissance les clés du Manoir à sa mère Micheline et à son père Pierre.

Les chances sont néanmoins excellentes pour qu'on la retrouve, à plusieurs reprises, le regard plongé au travers d'une de ces précieuses fenêtres... /



Le bureau du rez-de-chaussée s'inspire de l'époque Empire.



Un salon de thé à l'oriental. La tapisserie en soie est peinte à la main.



Pascale Baillargeon est l'instigatrice de cette grande aventure.

A-G LE MERCREDI 29 AVRIL 1995 • LE CANADA FRANÇAIS

## L'AIDE AUDITIVE

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive. Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

UNE PROSE SANS FRAIS ET... Selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec. Le modèle illustré n'est pas couvert par la R.A.M.Q.

## Laflamme & Ass.

Audioprothésistes  
900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140  
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)  
Saint-Jean-sur-Richelieu

349-1260  
1 800 422-6181  
(sur rendez-vous seulement)

• Montréal  
• Longueuil  
• Beloeil  
522-6181

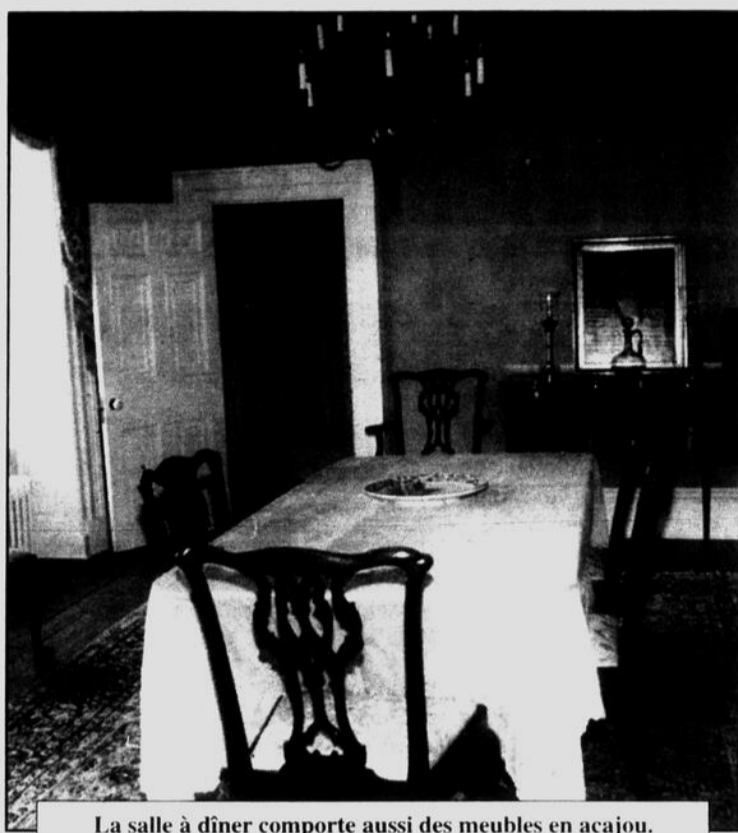
• Granby  
320, boul. Leclerc O.  
Bureau 8  
378-6746



03808-cfr-n



Deux choses à remarquer dans la cuisine: le potager à gauche et les murs de pierre.



La salle à dîner comporte aussi des meubles en acajou.

## Une richesse historique unique au Manoir

GORETTE LINHARES

Le Manoir Christie est connu pour les nombreuses légendes qui entourent sa présence sur le bord de la rivière Richelieu à Iberville. Histoires de tunnels, d'esclavage et de patriotisme restent sans réel fondement. Le Manoir porte cependant en ses murs bon nombre de réalités qui font de lui une résidence exceptionnelle.

«Le Manoir a été construit entre 1835 et 1842 par le fils du premier propriétaire, Gabriel Christie, à la suite de la conquête de 1760. C'était un haut gradé militaire d'origine écossaise. Après la victoire, il a acheté plusieurs terres le long du Richelieu», raconte Pascale Baillargeon, en ajoutant que le Manoir faisait partie de la seigneurie de Bleury, concédée en 1733 à Charles et Clément Sabrevois de Bleury.

Après la Conquête, la seigneurie est vendue à Gabriel Christie et Moses Hazen. En 1790, Christie possédera à lui seul toute la seigneurie de Bleury-Sud. Son fils en héritera. Il meurt à Londres en 1835 sans héritier. «C'était prévu dans le testament de Gabriel Christie que la seigneurie revienne à William Plenderleath, fils de la maîtresse de Christie. Donc c'est le fils de cette maîtresse qui a fait construire le Manoir. Ça a été contesté par les filles légitimes», poursuit Pascale Baillargeon. C'est ce même

William qui érige la Trinity Church à Iberville.

### Éléments

À la suite de diverses transactions, le Manoir est resté dans une certaine famille Withfield pendant 38 années, pour appartenir à divers propriétaires jusqu'en 1995. Des éléments historiques importants portent malgré les ans l'odeur du passé: le potager en bon état de conservation et le puits intérieur. Un document de l'ancien ministère des Affaires culturelles explique que le puits en pierre chaulée est un élément très rare dans la province. Un autre exemplaire existe au monastère des Ursulines de Québec.

La cuisine est fort intrigante de par son potager bien sûr, mais aussi par ses murs en pierre note Pascale Baillargeon. «La cuisine était peut-être une maison autrefois parce qu'on ne voit pas ça ailleurs une cuisine avec des murs de pierre! Peut-être ont-ils gardé la cuisine et bâti le manoir autour», suggère Pascale Baillargeon. Une autre de ses interrogations concerne la période de construction du belvédère.

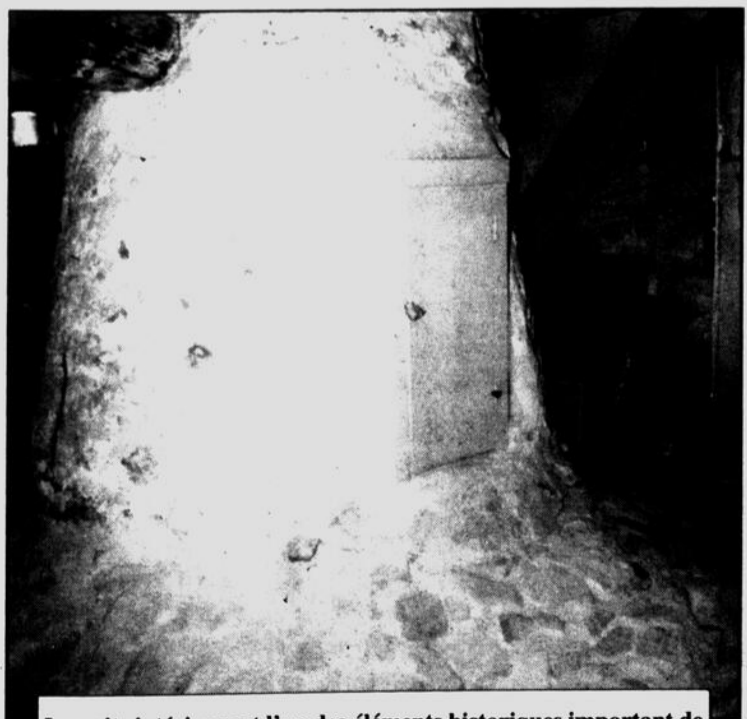
### Visite

Le terrain des Baillargeon à Iberville compte 130.000 pieds carrés de superficie. Le Manoir occupe à lui seul 14.000 pieds

carrés de superficie habitable. «C'est sûr que c'est un rêve de petite fille, c'est étonnant au début. On se demande si on va se sentir mal en habitant ici, c'est tellement grand! De l'extérieur ça ressemblait avant à une maison hantée, mais l'intérieur ne reflète pas ça. J'ai aucun sentiment inconfortable», assure la jeune avocate.

La résidence comprend une vingtaine de pièces. Au rez-de-chaussée se trouvent le hall d'entrée du côté de la voie ferrée, le salon, la bibliothèque, la salle à dîner, la cuisine, le garage et les deux escaliers pour se rendre à l'étage. On y retrouve une salle de bain, la chambre des maîtres, une pièce «garde-robe» et une autre chambre à coucher. Au dernier étage est situé le grenier, mais aussi deux chambres non isolées et une toute petite salle de bain. Le tout est surplombé du belvédère avec une vue imprenable sur la rivière.

Le Manoir Christie conservera sa vocation résidentielle bien qu'il comporte des dispositions pour des visites, telles qu'un système de haut-parleurs dissimulé sous le plâtre des plafonds. «Quand on a commencé à faire des travaux ici, on était conscient que l'on pourrait recevoir des groupes. On ne veut pas faire des visites systématiques, mais on pourrait recevoir des groupes d'activités culturelles et historiques comme ce que nous avons fait avec le lancement de la Quinzaine du livre en Montérégie», dit-



Le puits intérieur est l'un des éléments historiques important de cette maison georgienne d'inspiration américaine.



La chambre des maîtres.

**SHAW**

Blitz de paget...tes  
**LE PLUS BAS PRIX  
JAMAIS VU!**

Téléavertisseur  
**NEUF**

**1998\$\*** • 16 mémoires  
• Heure  
• Vibrations et tonalité



Rég.: 69,39\$ **MOTOROLA**

**Rabais 50\$**

\* Détails en magasin  
\* Nouvel abonné, prépaiement 12 mois obligatoire

ANTENNE SATELLITE

**ExpressVu**

**Rabais 100\$**



Maintenant  
seulement

**448\$\***

Financement  
disponible

PROGRAMMATION  
À PARTIR DE  
**7,95\$/mois**

TVR 3D CTV TOS galaxie  
SRC CBC radio CBC Television  
Tele-Québec

+ 30 postes de  
musique de qualité  
CD

\* Après rabais

**CELLULAIRE**

pas  
de  
contrat

am go

**19,95\$/mois**

Téléphone 99\$

10 MINUTES GRATUITES  
PAR MOIS

• Affichage des appels  
• Facturation à la seconde

100 premiers appels reçus, la  
première minute est GRATUITE

**VIDELOGUE**

989, boul. du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
349-1199

Nouvelle thérapie «révolutionnaire» contre le cancer

# Joseph Khoury se tourne vers le Dr Luigi Di Bella pour sauver son ami

GILLES LÉVESQUE

**E**n Italie, le Dr Luigi Di Bella est devenu un véritable Dieu pour la population, mais un «diable» pour l'administration, comme Joseph Khoury, de Saint-Jean-sur-Richelieu, au sujet de ce médecin connu à l'échelle planétaire pour sa thérapie «révolutionnaire» contre le cancer. Profitant de son expérience et de ses contacts à travers le monde, il est parvenu à obtenir un rendez-vous avec cet homme de 85 ans dans l'espoir de pouvoir prolonger la vie de son ami, Sam Shamji. Au moment où vous lirez cet article, ils seront tous deux dans la clinique du Dr Di Bella, à Modena, pour mettre à l'essai cette thérapie qui aurait jusqu'à présent permis de sauver bien des vies.

Joseph Khoury, un homme d'affaires d'origine libanaise qui a déjà veillé sur les travaux des Nations Unies au nom du gouvernement fédéral, tenait à nous faire part de cette démarche personnelle pour mieux faire connaître ce médecin dont les travaux et les découvertes suscitent un intérêt grandissant à travers le monde.

Certains mettent en doute le sérieux de cette nouvelle thérapie, d'autres, plusieurs autres, y croient. Au point où près de 5.000 personnes tentent quotidiennement d'entrer en communication avec le Dr Di Bella par l'entremise du réseau Internet. Pour obtenir un rendez-vous, il faut compter plus de deux ans d'attente. Bref, ce médecin suscite à la fois l'espoir et la controverse.

«Reste que je n'ai pas entendu un seul médecin parler de lui en termes bas, comme M. Khoury. Le Dr Cooper, de l'Hôpital général de Montréal, m'a même conseillé d'aller le voir avec mon ami dont l'état de santé s'est grandement détérioré depuis quelques mois. Pour lui en avoir parlé, nous avons décidé de miser sur le Dr Di Bella. Si vous le voulez bien, et pour le bénéfice de vos lecteurs, je vous tiendrai au courant de l'évolution du traitement que va entreprendre mon ami.»

## Impliqué

S'exprimant calmement, à la manière d'un ambassadeur, en pesant bien ses mots, Joseph Khoury explique que ce fléau qui frappe principalement les pays industrialisés le préoccupe énormément depuis le décès de sa soeur, Agnès, il y a maintenant quatre ans.

«Je me souviens que Richard Nixon avait déjà affirmé qu'on réussirait à vaincre le cancer avant la fin du siècle. Malgré les milliards investis dans la recherche, le résultat n'est malheureusement pas au rendez-vous. Personne ne peut confirmer qu'on a trouvé un médicament efficace.

«Il y a quelque temps, toutefois,

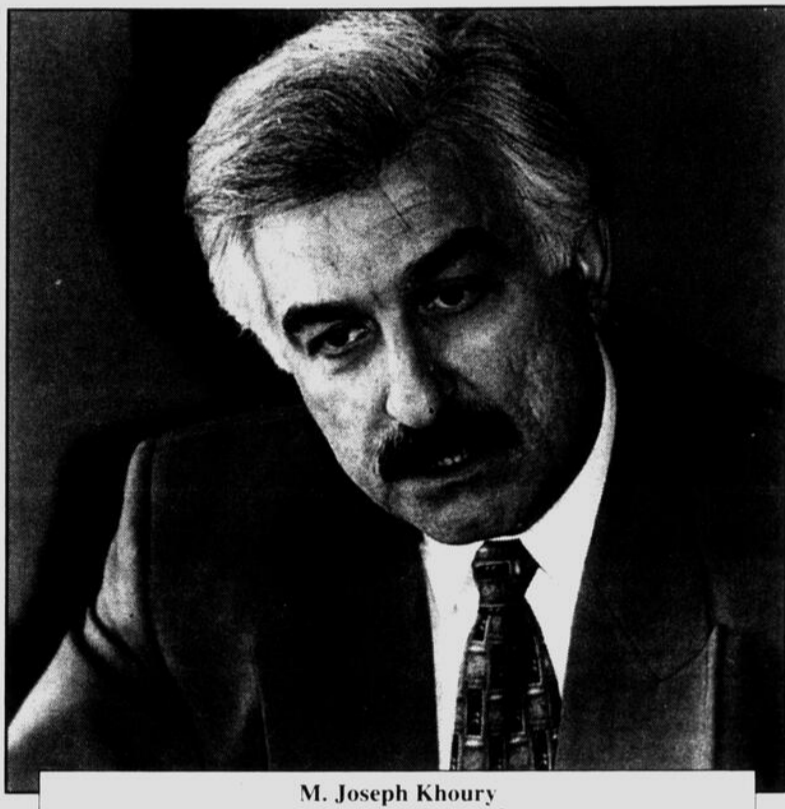
les médias ont commencé à parler de la thérapie du Dr Luigi Di Bella, poursuit M. Khoury. Il y travaille depuis 30 ans. Aujourd'hui, son fils, Joseph, suit le même chemin que son père. Plusieurs cas se sont traduits par des guérisons ou des prolongements de vie. En Italie, on parle de résultats révolutionnaires.

«Cela dit, enchaîne-t-il, je dois ici préciser que l'un de mes meilleurs amis, Sam Shamji, de Pointe-Claire, a subi l'an dernier des traitements de chimiothérapie et de radiothérapie à titre expérimental à l'Hôpital général de Montréal, pour un cancer du poumon avec des métastases au foie. Il a subi deux traitements de chimio et un de radio chaque jour. Alors qu'il s'acheminait vers une guérison, on a décelé, durant la période des Fêtes, des métastases au niveau du foie avec du liquide cancéreux sur les poumons. Les médecins lui ont alors donné des signes négatifs sur son espérance de vie, lui qui est âgé de 62 ans.»

Après avoir discuté avec son ami des alternatives s'offrant à lui, il a été convenu de tendre la main au Dr Di Bella. Mais encore là, fallait-il pouvoir le rencontrer.

Sans attendre, Joseph Khoury a essayé d'entrer en communication avec le cardinal de Bologne, en Italie, pour obtenir son appui dans cette démarche comportant un taux de difficulté très élevé. Comme ce dernier était absent, M. Khoury a pris sur lui de se rendre directement sur place le 14 avril dernier. Il a alors pu rencontrer le secrétaire du cardinal. La chance étant de son côté, ce dernier lui a alors signifié que le Dr Joseph Di Bella habitait à dix minutes de là. Il obtient un rendez-vous et rencontre le fils de Luigi Di Bella dès le lendemain. L'accueil est chaleureux et les résultats des tests cliniques qu'on lui soumet sont prometteurs.

Dès le lendemain, le fils le conduit à la clinique de son père à Modena pour un rendez-vous. «Quand je suis arrivé à sa clinique, vers 17h15, il y avait une trentaine de



M. Joseph Khoury

personnes qui attendaient devant sa porte. C'est toujours comme ça. On m'a présenté à lui. Sans attendre, il a décortiqué mot à mot le diagnostic des médecins d'ici au sujet de l'état de santé de mon ami. Il a même découvert autre chose. Il était impressionnant à entendre.

«Il m'a demandé de revenir le lendemain avec un interprète, poursuit M. Khoury. Nous avons alors eu une longue discussion au sujet de sa thérapie à base de vitamines et d'hormones.

Pour lui, le recours à la chimio et

à la radio n'est pas une bonne méthode puisqu'elle tue également de bonnes cellules. Dans sa thérapie, les cellules cancéreuses restent dans le corps, mais il arrête leur développement. Le métabolisme humain peut alors arriver à les vaincre. Il s'ensuit des guérisons complètes ou des prolongements de vie sur plusieurs années. Pour plusieurs types de cancer, les résultats seraient phénoménaux.»

## De retour en Italie

Cela dit, M. Khoury a repris l'avion pour l'Italie mercredi dernier en compagnie de son ami, Sam Shamji, et de l'épouse de ce dernier. Ils avaient rendez-vous à la clinique du Dr Luigi Di Bella le vendredi 24 avril.

«On va voir sur place pour ce qui est de la durée de la thérapie. Chose certaine, nous avons été extrêmement chanceux d'obtenir un rendez-vous aussi rapidement. Nous avons tous hâte de voir les résultats. Je sais très bien que c'est une «game» délicate que cette histoire. On joue avec la vie. On va transmettre les résultats avec sagesse. Je pense que c'est important que les gens soient au courant de cette alternative», conclut M. Khoury tout en nous promettant de nous tenir régulièrement au courant de l'évolution de la thérapie de son ami. /

## «En Italie, le peuple le voit comme un sauveur de l'humanité»

-Joseph Khoury

GILLES LÉVESQUE

**J**oseph Khoury croit tellement aux bienfaits de la thérapie du Dr Luigi Di Bella qu'il projette de mettre une fondation sur pied au Québec pour lui venir en aide. En ce sens, il fonde énormément d'espoir sur les résultats de la thérapie que suivra son ami au cours des prochains mois.

M. Khoury ne cache pas que le Dr Di Bella fait face à de l'opposition, notamment du côté de l'industrie pharmaceutique, mais aussi de l'élite administrative de son pays.

«En Italie, le peuple le voit comme un sauveur de l'humanité. Plusieurs ont suivi sa thérapie et les résultats sont phénoménaux. Par contre, on m'a informé du fait qu'il doit poursuivre son travail en silence. Il n'a pas la capacité de contrer l'industrie pharmaceutique.

«Ses tests ont été envoyés à Rome au représentant du ministère pour fins d'analyse, poursuit l'homme d'affaires de Saint-Jean-sur-Richelieu. Or, le Dr Di Bella prétend que ses tests ont été falsifiés. La semaine dernière, son fils, Joseph, s'est rendu à Rome pour éclaircir la situation avec les responsables du ministère.»

Il n'y a pas que l'Italie qui s'intéresse aux découvertes du Dr Di

Bella. D'après M. Khoury, le Canada aurait envoyé quatre médecins sur place pour faire des tests cliniques sur ses découvertes. Les résultats devraient être connus en juin prochain.

«Chose certaine, on parle beaucoup de lui dans le monde. Il a été reçu par toutes les grandes chaînes de télévision. Il est aussi reconnu en Amérique latine. A la fin du mois de mai, il va ouvrir un premier hôpital en oncologie au Brésil. Une importante conférence de presse devrait être tenue à cette occasion», conclut notre interlocuteur tout en précisant que le Dr Di Bella a refusé toute somme d'argent lorsqu'il l'a rencontré à sa clinique pour lui demander de soigner son ami. /

RESTAURANT BAR-TERRASSES

mat

Resto-bar • Terrasses • Bord de l'eau

MOULES avec frites maison 11,95\$

CRABE DES NEIGES 2 lbs 19,95\$

49 choix MIDI 4,95\$ et plus SOIR 9,95\$ et plus

Fruits de mer • Homards vivants • Poissons, grillades • Pasta • Salades • Pizza

940, rue Principale, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix 291-4000

Le Golden Retriever se trouvait à Ottawa

# Daisy rentre au bercail... un an plus tard!

ISABELLE SIMARD

**U**n magnifique Golden Retriever répondant au nom de Daisy est rentré au bercail après avoir cavale durant plus d'un an loin de sa famille adoptive. Sa maîtresse, Nathalie Rodrigue, avait perdu tout espoir de le revoir un jour. Grâce à un implant électronique, aussi appelé micropuce, l'animal a été retracé à Ottawa!

LE CANADA FRANÇAIS a rendu visite à Mme Rodrigue, histoire d'immortaliser sur pellicule cette belle complicité retrouvée entre l'animal et sa maîtresse. Ses incalculables recherches pour retrouver sa superbe chienne au regard tendre étaient jusqu'ici demeurées vaines. Mais voilà qu'un an plus tard, elle renoue avec Daisy.

Lorsque nous avons rencontré Mme Rodrigue au domicile de sa mère, la jeune maman était assise confortablement à la cuisine et berçait tranquillement sa petite Chloé à peine âgée d'un mois. Mme Rodrigue admettait être toujours aussi stupéfaite devant un tel hasard.

«Vendredi dernier (17 avril), j'ai reçu un appel d'Ottawa alors que je me trouvais au bureau. C'était la société protectrice des animaux. On m'appelait pour m'informer que ma chienne venait d'être retrouvée grâce à sa micropuce. Je n'en revenais pas. J'étais super contente», raconte-t-elle.

Pas question de laisser pointer Daisy plus longtemps. Dès le lendemain, avec son conjoint, son frère, son fils Jean-Philippe et Chloé, Mme Rodrigue quitte son domicile à Saint-Alexandre en direction d'Ottawa.

Quelques heures plus tard, elle retrouve Daisy. «Je ne sais pas si elle m'a vraiment reconnue. Je crois que oui. Un an, c'est long. Chose certaine, elle était contente

de sortir de sa cage. Sur le chemin du retour, elle s'est assise à côté de moi. Elle paraissait insécure», reprend la jeune femme.

Daisy a rapidement renoué avec les membres de sa famille adoptive. «Je constate qu'elle a gardé les mêmes habitudes. Elle est plus calme.

Les gens qui l'ont prise en charge l'ont fait opérer. À mon avis, elle était bien traitée. Je ne sais pas ce qu'il lui est arrivé mais lorsqu'elle a été retrouvée, elle errait dans un quartier d'Ottawa.

Pendant trois jours, elle a été malade. Un intervenant de la SPCA l'a trouvée et il a tout de suite pensé à vérifier si elle avait une micropuce», enchaîne Mme Rodrigue.

## Micropucée

Daisy est née en 1995. C'est pendant cette même année qu'elle a été adoptée par Mme Rodrigue. «Je suis allée la chercher chez un éleveur à Sainte-Rosalie. Elle avait trois mois à l'époque. Lors de son premier vaccin, le vétérinaire lui a implanté une micropuce dans la région du cou», explique-t-elle.

Cette puce renferme toutes les coordonnées du propriétaire de l'animal. Grâce à un lecteur, il est possible de retracer le maître du chien.

Cependant, pour que cette opé-



Il n'y a pas que Nathalie Rodrigue qui était heureuse de retrouver Daisy. Son garçon, Jean-Philippe, était tout aussi enthousiaste de revoir la magnifique chienne au regard tendre.

ration réussisse, la personne qui trouve l'animal doit se rendre chez un vétérinaire, lequel doit posséder un lecteur.

Et encore faut-il qu'il soupçonne la présence d'une micropuce. Car, le système, bien qu'efficace, n'est pas utilisé dans toutes les cliniques vétérinaires.

La Société de contrôle des animaux domestiques (S.C.D.D.), par exemple, dispose d'un lecteur lui permettant de lire les informations emmagasinées par les implants électroniques.

Ce type d'organisme, qui couvre un vaste territoire et qui accueille les animaux perdus, est plus susceptible d'utiliser l'appareil.

«Il nous faut utiliser le lecteur avant de donner ou d'euthanasier l'animal», explique Gilles Légère, propriétaire de la S.C.D.D.

Les micropuces sont implantées par injection dans la région du cou, de l'oreille ou de l'omoplate de l'animal. Le coût de l'opération varie entre \$40 et \$50. Il s'agit en fait d'une alternative au tatouage. Plusieurs éleveurs suggèrent la bonne vieille méthode du tatouage.

«Désormais, Daisy se promène avec une médaille. Lorsque je l'ai perdue il y a un an, elle se trouvait chez un ami qui la gardait pour quelque temps. Elle s'est perdue, quelqu'un l'a retrouvée et je ne l'ai plus jamais revue jusqu'à aujourd'hui. Lorsqu'une personne trouve un chien et que l'animal n'a pas de médaille ni tatouage, elle devrait toujours se rendre à un endroit où il y a un lecteur pour voir si l'animal n'a pas une micropuce. Malheureusement, cette méthode n'est pas encore assez connue», conclut-elle.

**À CHAQUE AUTO**

**19%**

**financement** **sur achat ou location**

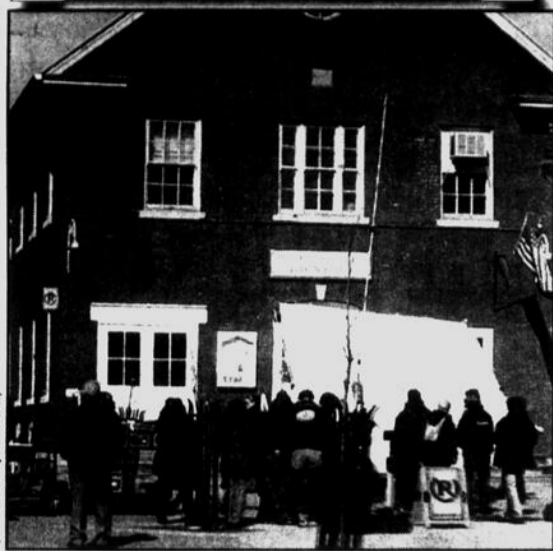
**SON P'TIT TAUX**

**RONDEAU**

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC L160

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990 Internet: www.rondeau.ca

LE MERCREDI 29 AVRIL 1998 • LE CANADA FRANÇAIS



## Un deuxième hôtel de ville!

Un deuxième hôtel de ville a ouvert ses portes à Saint-Jean-sur-Richelieu la semaine dernière, dans l'édifice de la Place du Marché. Que le maire de Saint-Luc se rassure, cela n'a rien à voir avec la fusion et l'attitude «impérialiste» du maire Smereka! C'est plutôt le «Hudson Falls Town Hall», chef-lieu de la télésérie Lassie, qui a élu domicile dans l'édifice du Marché.

## Jacques Villeneuve né à... St-Jean du Haut-Richelieu!

On peut pardonner à des médias de Tokyo ou de Belgrade d'ignorer que le pilote en course automobile Jacques Villeneuve est né à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 9 avril 1971. Certaines grandes agences internationales de presse s'obstinent encore, en publiant les classements de la Formule 1, à écrire que notre Jacques Villeneuve vient d'Iberville! Une erreur probablement imputable à l'ancienne désignation populaire «Saint-Jean- d'Iberville».

Il est cependant inadmissible qu'un communiqué de presse en provenance du cabinet du premier ministre du Québec, émis à l'occasion de la nomination de 35 personnalités à l'Ordre national du Québec, nous apprenne que Jacques Villeneuve est né à «St- Jean du Haut-Richelieu».

Au bureau de Lucien Bouchard, serions-nous, monsieur le maire, devenus Saint-Jean-quelque-chose?

Marc-Olivier Trépanier



## Maudites branches!

Après le Grand Verglas, les maudites branches! On ne parle que de ça, là où la main de Dieu a frappé en janvier dernier! C'est que le gazon s'est mis à pousser et que les tondeuses pourront difficilement «tondre» toutes ces branches que la nature a jetées au sol. On les a ramassées comme demandé, mais les camions ont tardé à passer. Avec pour résultat que plusieurs commencent à s'impatienter. «Il y en aura pas de facile», disait, avec raison, Piton Ruel!

Gilles Lévesque

# Moyenne ou médiocrité?

Le ministère de l'Éducation a publié la semaine dernière les résultats 1997 des examens uniformes qu'il a administrés aux jeunes Québécois du cours secondaire. Les résultats du secteur public de notre région sont peu reluisants tandis que les élèves de Marcellin-Champagnat se sont classés parmi les premiers des institutions privées.

Offrons d'abord nos félicitations aux jeunes de Marcellin-Champagnat et à leur institution pour leur septième place sur 115 écoles privées. Ces résultats témoignent de l'excellence de la formation qu'ils reçoivent et du travail qu'ils investissent dans leurs études.

En voyant ces résultats, il se trouve beaucoup de gens pour tenter de minimiser leur importance. De toute façon, les examens ont souvent le dos large ces années-ci. On pourra en dire ce qu'on voudra, il reste qu'il n'existe pas encore de meilleure façon de mesurer les connaissances de tous les jeunes d'un même niveau d'étude d'autant plus, faut-il vraiment le rappeler, que ces élèves sont tous soumis au même programme et aux mêmes objectifs.

Au contraire, il faut donc prendre très au sérieux le classement des élèves de notre région à ces examens. Ils sont d'autant plus fiables qu'ils reflètent souvent d'ailleurs ce que beaucoup de gens pensent des écoles de notre région. Une partie de ces jeunes aboutissent, par exemple, au Cégep. Demandez à de nombreux professeurs du Cégep et beaucoup vous diront que les élèves ne parviennent pas tous égaux à la porte de leur classe.

Les élèves de Marcel-Landry reçoivent généralement une meilleure formation que ceux d'Armand-Racicot, ceux de Marcellin-Champagnat performant généralement mieux que les autres tandis que ceux de la petite polyvalente de Farnham sont dotés, année après année, d'une plus solide formation que la

moyenne. Ce qui se dit de nos écoles dans la région se reflète finalement dans les examens du ministère où Armand-Racicot se retrouve 110, nettement en bas de la moyenne.

Ceux qui ont la charge de l'éducation dans nos écoles n'ont pas la tâche facile, tous en conviennent. Cela ne suffit pas cependant à accepter la moyenne, encore moins la médiocrité.

La qualité de la formation dans une école est tributaire de plusieurs facteurs importants, comme la qualité des enseignants, la qualité de l'encadrement, la qualité de l'ensemble du projet pédagogique et la capacité de la direction de susciter dynamisme et enthousiasme autant chez les jeunes que chez les enseignants.

Presque tout le monde s'accorde à dire que la société dans laquelle nous vivons rend l'éducation des jeunes plus difficile. N'est-ce pas paradoxal quand on sait à quel point seront défavorisés dans la société de demain presque tous ceux qui n'arriveront pas à un niveau acceptable de diplomation. Nous nous dirigeons de plein pied dans une société du savoir où il y aura de moins en moins de place pour ceux qui n'auront pas fait de solides études.

L'éducation est peut-être difficile, mais nous n'avons pas le droit de lancer la serviette. Nous n'avons pas non plus le droit de nous contenter de la moyenne, voire de la médiocrité.

Faut-il répéter encore aux jeunes qu'étudier n'est pas facile. Cela demande un peu de talent et beaucoup de travail. De longues années de rigueur et de discipline. C'est à ce prix qu'on se bâtit un avenir, qu'on achète sa liberté.

Il est clair que le message de l'école passe mal dans beaucoup de nos institutions auprès d'un trop grand nombre d'élèves. Mais devant cet échec, les administrations scolaires doivent raffermir leurs exigences, hausser leurs standards.

Personne ne peut baisser les bras, car personne ne peut accepter un avenir médiocre pour ses enfants.

Renel BOUCHARD



## Un geste apprécié des employés

Le président du conseil d'administration de l'hôpital du Haut-Richelieu, Michel Lefebvre, a profité du lancement officiel de la Course des Canards, lundi dernier, pour dévoiler une plaque commémorative remerciant l'ensemble du personnel de l'Hôpital, ainsi que tous les bénévoles pour avoir si bien servi la communauté durant la tempête de verglas. Sur la photo: Michel Lefebvre, en compagnie d'employés de l'Hôpital, soit Danielle Picotte, Huguette Pelletier, Carmen Phénix, Louise James, Yvan Gendron, Henriette Richer et Alain Beaudoin.

Président-éditeur  
Robert Paradis

Vice-présidente  
Maryse Racicot-Gagnon

Directeur général  
Renel Bouchard  
Rédacteur en chef  
Gilles Lévesque  
Directeur de l'information  
Marc-O. Trépanier  
Journalistes  
Michel Phaneuf

Gilles Bérubé  
Louise Bédard  
Secrétaire  
Louise-Amy Dubois  
Photographes  
Jacques Paul  
Bruno Petrozza  
Michel Ladhamme  
Remy Bailly  
Collaborateurs  
Daniel Simard  
Daniel G. Hébert  
PUBLICITÉ  
Publicité nationale  
Réseau Sélect  
Secrétariat  
Gabrielle Agria, directrice

Publicitaires  
Denis Jolin  
André Corriveau  
Sylvie Leblanc  
Luc Morneau  
Béatrice Turcotte  
Michel Turgeon  
Donat Serres  
Bernard Paradis

Le Canada Français ☎ 347-0323

Sylvain Legault  
Jean-François Perreault  
Manon Lavigne  
Télémarketing  
Céline Veilleux  
Jacques Laliberté  
Annonces classées  
Danielle Robitoux  
Lise Orloux

Contrôleur  
Roger Trahan  
Comptabilité  
Suzette Vincent  
Impression  
Imprimerie  
Quebecor St-Jean  
Préimpression  
Les Ateliers Graphiques  
du Haut-Richelieu inc.

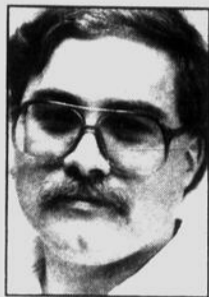
Contremaître  
Rose Andette-Lemonde  
Filmographie  
Quadro Couleur inc.  
Contremaître  
Stéphane Gauthier  
Distribution  
Les Messageries  
Saint-Jean inc.

84, rue Richelieu,  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc  
J3B 6X3 • Télécopieur: 347-4539

Membre des Hebdomadaires Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - contrat de vente no 422320. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.  
Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents  
sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)  
L'exemplaire: \$1.19  
Au Canada abonnement 12 mois: \$65.00  
6 mois: \$33.00, 3 mois: \$17.00. Pays étrangers, abonnement 12 mois: \$325.00, 6 mois: \$165.00.  
(prix taxes incluses)

## Non à la Loi 186

Madame Louise Harel,  
Ministre de l'Emploi et de la  
Solidarité



Le 6 avril dernier, les organismes communautaires du Québec tenaient une journée d'étude sur le projet de loi 186, projet réformant la loi de l'aide sociale. Votre loi inique, dont on entend incidemment très peu parler, aura des effets dévastateurs sur les conditions de vie déjà précaires des personnes les plus défavorisées de notre société. Permettez-nous d'en exposer certains éléments pour le bénéfice des lecteurs de ce journal.

D'abord la loi 186 prévoit réduire le nombre de personnes vivant de l'aide sociale de 800.000 qu'il est actuellement à environ 300.000. Voilà qui est en soi une bonne nouvelle. Mais comment va-t-on s'y prendre pour y arriver en quelques mois seulement? C'est assez simple...

D'abord toutes les personnes âgées de 55 ans et plus relèveront dorénavant de la Régie des rentes du Québec. Il en sera de même pour la catégorie des prestataires dits «invalides», nouvelle appellation restrictive de ceux qu'on appelait jusqu'à maintenant les incapables au travail.

Mais attention le mot «invalides» doit ici être interprété dans son sens propre. Finalement, l'application de l'Allocation familiale unifiée pour enfants qui sera complétée en septembre 1998, permettra de ne plus comptabiliser les enfants comme faisant partie du nombre des assistés sociaux.

Habile manipulation comptable politiquement rentable certes, mais qui ne règle en rien le problème de la pauvreté au Québec.

La loi 186 obligera les jeunes de 18 à 24 ans, dans un premier temps, à s'inscrire dans un Parcours d'insertion à l'emploi dont le contenu reste à déterminer (!). Ceux qui refuseront seront coupés de \$150 par mois, ce qui pourrait signifier un revenu de \$236 pour se loger, se nourrir et se vêtir. Ces jeunes trouveront-ils plus facilement un emploi? Il est permis d'en douter compte tenu de la rareté des emplois disponibles actuellement.

Toutes les personnes assistées sociales, sans distinction d'âge ou de statut, devront prouver qu'elles se cherchent activement un emploi sous peine de pénalités pouvant aller jusqu'à la suppression complète de la prestation. L'effort de recherche sera jugé à la discrétion de l'agent d'aide sociale. Pour la première fois, la loi de l'aide sociale ne reconnaît plus la nécessité d'assurer un revenu de subsistance minimal accessible à tous. C'est le début de la prestation \$0.

Enfin le projet de loi 186 prévoit qu'une partie du chèque des prestataires considérés «mauvais payeurs» pourra être saisie par leurs propriétaires pour une durée qui pourra atteindre deux ans. La non-saisissabilité du chèque d'aide sociale - aide de dernier recours faut-il le rappeler? - est pourtant un principe reconnu par la Charte des droits et libertés du Québec. Il s'agit là d'une porte d'entrée dangereuse vers la saisie d'autres chèques gouvernementaux et même des chèques de paie. Cette mesure forcera plusieurs personnes assistées sociales à choisir entre manger et payer leur loyer, si ce n'est simplement de fuir leur logement pour survivre.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, nous affirmons notre plus haute opposition à l'adoption de la loi 186 et demandons son retrait à l'Assemblée nationale du Québec. Combattre la pauvreté, nous en sommes et nous l'avons prouvé au cours des quatorze dernières années, mais combattre les pauvres, ça jamais! /

Mario RAYMOND

## Écrivez-nous

À chaque semaine, LE CANADA FRANÇAIS met en évidence l'opinion d'un citoyen sur un sujet d'intérêt général ou régional. C'est «l'éditorial du citoyen». Si vous n'êtes pas porte-parole d'un organisme ou d'un mouvement, nous vous invitons à nous écrire pour nous faire connaître votre opinion sur tout sujet d'intérêt public. Nous vous précisons cependant que votre texte doit contenir des informations véridiques non sujettes à libelle, qu'il doit être respectueux des gens et limité à deux pages dactylographiées à double interligne. /

## L'échec de la fusion vous déçoit-il?



«Oui. Je ne suis pas d'accord qu'on abandonne le projet puisque les villes devront fusionner de toutes façons dans le futur.»

M. Gérard Mercier, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Oui, je suis déçu, parce que Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville et Saint-Luc n'auront pas le choix, elles doivent se fusionner.»

M. Pierre Laguë, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Plus ou moins, je crois que pour que les villes se fusionnent, il doit y avoir une volonté populaire et pas seulement une volonté de la part des dirigeants.»

M. Denis Paradis, Saint-Armand



«Oui, je crois que c'est dommage pour les jeunes qui ont toute la vie devant eux. Je pense que la fusion aurait des avantages.»

M. André Benoit, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Non, je crois que les villes sont bien comme ça. Une fusion ça veut souvent dire une hausse de taxes et plusieurs citoyens sont mécontents par la suite.»

Mme Françoise Riendeau, L'Acadie



«Oui, ça me déçoit parce qu'une fusion des trois villes permettrait à chacune d'économiser de l'argent pour les différents services.»

Mme Christine Bessette, Saint-Jean-sur-Richelieu

## La manipulation!



Autrefois, il était très facile de reconnaître un esclave: il portait des chaînes ou encore une marque l'identifiant à son propriétaire. À toute fin utile, l'esclavage physique ne se pratique plus. Il a été remplacé par une forme beaucoup plus insidieuse de servitude: le conditionnement mental! Il est une foule de gestes que nous croyons faire librement: acheter un produit, adopter une opinion, choisir un mode de vie. Pourtant, des millions de dollars se dépensent quotidiennement pour que nous le fassions de la façon prévue par ceux ou celles qui ont investi cet argent. Bref, notre libre arbitre a été écrasé par les sollicitations extérieures et dans plusieurs cas nous sommes devenus des esclaves mentaux!

Les premières tentatives sérieuses de contrôler la pensée des masses datent de la seconde guerre mondiale. À cette époque, le docteur Joseph Goebbels, âme damnée de Hitler, fit les premiers essais de manipulation des foules par la propagande de masse. Après la guerre ce fut au tour de la publicité de tenter de vastes efforts de marketing pour que les consommateurs achètent tel ou tel produit.

Ces efforts furent couronnés de succès lorsque la publicité trouva le moyen de s'adjoindre une branche des mathématiques appliquées: la statistique. Oui, la fameuse statistique et sa courbe en cloche qui indique que dans tous les groupes humains se trouvent quelques génies à droite, quelques imbéciles à gauche et enfin, au centre la grande majorité c'est-à-dire le consommateur moyen.

Il ne restait donc plus qu'à établir un profil de ce consommateur moyen et le tour était joué. Les premiers essais furent couronnés de succès et maintenant tout nouveau produit qu'il soit bon ou mauvais, ne connaîtra pas le succès s'il n'a

pas été accompagné d'une solide campagne de mise en marché. Tous ceux et celles qui ont possédé un appareil vidéo Beta, d'une grande qualité, se souviennent du jour où ils ne pouvaient plus trouver une cassette. L'excellente technique de mise en marché de VHS avait éclipsé le concurrent. Et que dire de la mode; il n'a fallu que quelques flashes publicitaires et en quelques mois tous les jeunes du Québec portaient des pantalons deux fois trop grands pour eux.

Si le conditionnement mental n'eût été l'affaire que de la publicité nous aurions pu parler d'un moindre mal. Mais voilà que les gouvernements se sont emparés de l'affaire. Maintenant, pour appuyer un projet, les gouvernements paient des spécialistes dont le but est de vous convaincre du bien-fondé de ce même projet. Qu'on se souvienne des messages télévisés, payés par le contribuable, pour nous faire avaler le virage ambulatoire. Mais parfois, la statistique va à l'encontre des buts poursuivis par les gouvernements. Dans ces cas-là, les hommes politiques n'hésitent pas à recourir aux mensonges ou à l'omission pour nous faire avaler leur point de vue.

Deux dossiers que je connais très bien: le contrôle des armes à feu et la lutte antitabac. Dans le cas du contrôle des armes à feu il y a eu carrément mensonge. Alors que le ministre de la Justice du temps, Allan Rock, examinait le projet de loi C-68 en compagnie de l'Association des chefs de police, on présentait des statistiques de la GRC selon lesquelles en 1993 les armes à feu avaient été utilisées dans 623 crimes de violence.

C'était faux, tellement faux que le Commissaire de la GRC lui-même, J.P.R. Murray fit parvenir une lettre au sous-ministre de la Justice pour corriger les faits et lui dire qu'en cette même année les armes à feu avaient été utilisées dans seulement 73 des crimes de violence c'est-à-dire presque

neuf fois moins que ne le prétendait le gouvernement. Si on peut servir un tel mensonge aux chefs de police, qu'est-ce qu'on peut vous servir à vous!

Dans d'autres cas c'est l'omission qui prime. Tous ceux et celles qui ont eu la volonté nécessaire pour écraser définitivement la cigarette savent que le pire ennemi, le Satan tentateur, c'est la fumée des autres qui vient rappeler d'anciennes jouissances. Pour contrer ce mal, les organismes antitabac ont développé la thèse du danger de la fumée secondaire chassant ainsi les fumeurs de bien des endroits. Or, l'OMS dont le gouvernement américain est le principal bailleur de fonds, a demandé une étude sérieuse sur le sujet. Les résultats furent que cette fumée secondaire est beaucoup moins nocive qu'on aurait voulu nous le faire croire. Comme le gouvernement américain est fortement impliqué dans la lutte antitabac, il refusa la publication de cette étude ce qui là comme ailleurs n'empêcha pas les fuites.

Même des organismes plus modestes se servent maintenant de cette stratégie. Je me souviens d'un groupe écologique qui voulait empêcher une coupe de bois. On prétendit que la coupe mettait en danger l'espace occupé par le cerf de Virginie et beaucoup de personnes le crurent. Pourtant, tous ceux qui sont familiers avec le cerf savent qu'ils adorent les «repousses» qui naissent après la coupe. Au fil des ans, la vérité s'est estompée pour laisser place au but à atteindre. Et c'est ainsi que maintenant la confusion s'est installée dans bien des esprits. Et un esprit confus c'est un esprit vulnérable. Vulnérable à toutes les pressions exercées sur lui, pressions qui le fera agir comme bon l'on voudra tout en lui laissant l'illusion d'une entière liberté! /

Gilles JOURDAIN

## Une autopsie incomplète!

Le projet de fusion entre les trois villes est mort et... presque entermé. Mort d'une mort prévisible dès qu'il a pris vie, sous l'impulsion du maire Gilles Dolbec, il n'y a pas si longtemps, lors d'un discours prononcé devant la Chambre de commerce du Haut-Richelieu. Or, le destin a fait en sorte que ce soit le même homme qui annonce le décès de ce projet de fusion, avec, en prime, une autopsie fort accablante pour la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.



Ainsi donc, le style «impérialiste» du maire Myroslaw Smereka serait à la source de cet échec. On n'a pas aimé son «one man show» lors du Grand Verglas. On lui reproche aussi, avec raison, de ne pas avoir respecté les règles du jeu en prenant plusieurs décisions qui ont non seulement déplu, mais qui laissaient aussi présager que la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu serait celle qui tirerait les ficelles, une fois la fusion réalisée. Trop d'exemples militent en ce sens pour nier cette appréhension.

Malheureusement, l'autopsie du maire Dolbec est incomplète. Il lui aurait fallu préciser qu'il n'y a jamais eu de véritables discussions. Les petites municipalités de L'Acadie et de Saint-Athanase sont débarquées du train dès le départ pour des raisons que l'on peut facilement comprendre, alors qu'à Iberville, tout le monde savait que le conseil municipal y était opposé. On s'est contenté de jouer le jeu, sans plus, pour ne pas porter l'odieux de l'échec des négociations.

Il restait donc Saint-Luc et Saint-Jean-sur-Richelieu pour négocier un projet qui comptait cinq acteurs au départ. Mais a-t-on vraiment négocié? À la lecture des brèves informations ayant filtré de ces négociations, on peut penser que non. On s'est contenté de généralités, de discussions exploratoires.

Bref, tout le monde semblait attendre qu'un accroc survienne pour prendre la sortie côté jardin. C'est maintenant chose faite. Et c'est le maire Myroslaw Smereka qui en porte aujourd'hui le blâme. Voilà un constat trop facile, peu importe si le style «impérialiste» du maire concerné constituait effectivement un irri-

tant sérieux.

La réalité, c'est que ces trois villes ont rarement été capables de s'entendre, peu importe les acteurs en présence. L'esprit de clocher a toujours régné et continuera de régner. On n'est même pas capable de s'entendre sur l'organisation d'un carnaval ou d'un feu d'artifice en commun, alors imaginez un projet d'une telle envergure. C'était voué à l'échec dès le départ.

Qui, des trois maires concernés, lorsqu'on connaît leur style respectif, aurait accepté de se sacrifier pour rendre ce projet possible? Tous voulaient tirer les ficelles, tous voulaient se retrouver à la tête de la ville qui aurait émergé de cette fusion. Le maire Smereka s'est avéré être le moins subtil des trois, mais peut-être aussi la tête de Turc des deux autres!

Chose certaine, personne ne devrait se réjouir trop vite de cet échec. Il s'est dit trop de choses de parts et d'autres au cours des discussions pour qu'on évite d'assister à des coups bas et à une aggravation de cet esprit de clocher qui a toujours régné. En bout de ligne, ce sont les contribuables qui défrayeront la note.

Chacune des trois municipalités avait besoin des deux autres pour assurer son développement et réduire ses coûts. Saint-Luc, autant que les autres. Rappelons simplement que cette ville de près de 20.000 habitants n'a ni piscine publique, ni aréna, ni terrain de tennis. C'est Saint-Jean-sur-Richelieu qui comble les lacunes de cette ville dortoir dans laquelle on marche le plus souvent dans la rue que sur un trottoir. Et des exemples comme ceux-ci, on peut en trouver dans chacune des trois villes.

Bref, le constat du maire Dolbec reflète bien le manque de sérieux qu'on a accordé à ce rendez-vous qui ne se représentera pas de sitôt. Tout le monde, à des degrés divers, doit en porter le blâme. Espérons seulement que ces chicanes de clocher tirent à leur fin pour le bénéfice de tous les contribuables. Si nous ne sommes pas capables de nous entendre sur un projet de fusion, au moins travaillons à une meilleure mise en commun des services.

Gilles LÉVESQUE

## Le sommet du livre et de la lecture

Il y a quelques années, une étude sur l'état de la situation de la lecture au Québec nous apprenait que les enseignants de niveau primaire et secondaire ne lisaient en moyenne qu'un livre et demi dans le cours d'une année. Cette statistique à faire frémir, puisque nous serions fondé à s'attendre de la part de ce groupe social à rien de moins qu'une forte passion pour la littérature et la connaissance, explique en partie que la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, ait cru bon de tenir, la semaine dernière, un Sommet sur la lecture et le livre dans le cadre de la Journée mondiale du livre.



Pour l'ensemble de la population québécoise, on constate des chiffres tout aussi accablants. Ainsi, selon un document déposé par la ministre le 20 mars dernier, les Québécois lisent moins que la moyenne canadienne avec environ 43% de ceux-ci qui ne lisent jamais ou très rarement. Il ne faut pas s'étonner à la lumière de ce constat d'un taux d'analphabétisme anormalement élevé dans «la belle province». L'accès à l'école étant «gratuit» et universel, ce phénomène ne dérive pas de lacunes dans la scolarisation de base des enfants. On ne lit pas parce qu'on est analphabète et on est analphabète parce qu'on ne lit pas.

La pratique de la lecture, ou la demande, est généralement conditionnelle à l'offre. Sur ce plan, les bibliothèques publiques, comme bien d'autres secteurs au Québec, ont subi une dégradation inquiétante des services offerts, mais plus important encore, de leur capital culturel en terme d'ouvrages disponibles et de nouvelles acquisitions.

Dans la région, il suffit de fréquenter la bibliothèque du Cégep pour voir comment les ouvrages d'histoire disponibles, pour ne prendre que ce champ de connaissance, fondamentale par ailleurs, sont frappés d'obsolescence. La grande majorité date des années soixante, ce qui empêche les étudiants de profiter de l'apport des nouvelles techniques d'investigation historique et de l'élargissement des sujets historiques abordés depuis «la révolution des Annales» en France.

Elle offre aussi très peu de revues spécialisées de haut niveau intellectuel. Les futures universitaires s'en trouvent ainsi contraintes de grappiller leurs informations dans des ouvrages généraux et à préparer des travaux dont le contenu sera semblable à celui de leurs prédécesseurs. Avec une quinzaine d'ordinateurs à la disposition des utilisateurs, de toute évidence on n'a pas lésiné sur l'informatique...

Avec un taux d'abonnement (proportion d'abonnés par rapport à la popula-

tion totale) d'environ 35%, la bibliothèque municipale Adélarde-Berger se classe parfaitement dans la moyenne provinciale, très faible au demeurant, de 34%. Il semble que la politique de nouvelles d'acquisitions se concentre d'avantage sur le roman et la littérature que sur les ouvrages de recherche et de connaissance.

C'est au Campus du Fort Saint-Jean que l'on retrouve, pour les étudiants, les enseignants et les professionnels, une bibliothèque digne de ce nom. En l'explorant, on en vient rapidement à la conclusion, une fois de plus, que les militaires de ce pays (de tous les pays) ne regardent pas à la dépense et ne se privent jamais de rien. Les ouvrages des meilleurs auteurs et spécialistes emplissent les tablettes. Toutes publications pertinentes et récentes en économie, en histoire, en politique, en sociologie, en littérature, en biologie, peuvent y être consultées.

Même chose pour ce qui est des revues spécialisées, même si leur disponibilité s'arrête à l'année 1995, c'est-à-dire l'année de la fermeture du Collège militaire. On peut y travailler intensément tout en jetant de temps à autre un regard lointain sur les rives de la très belle rivière Richelieu. Une autre raison pour y aller, on a la paix... il n'y a presque jamais personne!

Les séances de discussion pendant le

Sommet sur la lecture et le livre nous ont permis d'entendre, de la voix de Louis Gauthier, président de l'Union des écrivains du Québec (UNEQ), un des projets les plus stupides qui soit. Selon ses mots, «l'État pourrait offrir des livres à l'enfant et à la mère tout de suite après la naissance, ainsi qu'une carte d'abonnement à la bibliothèque locale, ce qui permettrait d'associer la lecture à un moment heureux». On se croirait entendre un «apparatchik» hongrois, tchèque, polonais ou russe pendant les plus grandes années du «socialisme réellement existant». Sous la Chine maoïste, l'État distribuait les fameux uniformes kakis aux petits et adultes chinois. Chez nous, on mettra sous le bras des niveaux nés Le Matou en livre de poche d'Yves Beauchemin...

La médiatisation du livre est assurément le moyen privilégié pour attirer les Québécois vers la lecture. Ainsi, le Journal de Montréal a raté une belle occasion de contribuer à l'élévation de la culture des Québécois. Alors que le premier ministre discourait sur ce problème et décidait d'injecter 15 millions supplémentaires pour stimuler le goût de la lecture, le journal de feu Pierre Péladeau (plus de 350.000 lecteurs) ne publiait aucun article, zéro, sur le déroulement du Sommet.

Richard ROUSSEAU

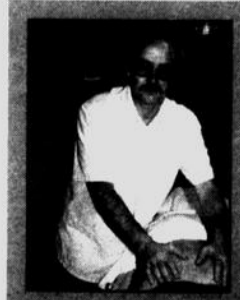
# Aïe!

**MAL AU DOS?** Les troubles mécaniques de votre corps (cou, épaules, omoplates, etc.) peuvent causer des raideurs, des douleurs, et même des spasmes souvent très désagréables.

Un traitement normal d'orthothérapie dure en moyenne une heure et demie au cours de laquelle l'orthothérapie écoute, questionne, puis traite.

**Clinique d'Orthothérapie**  
1005, boul. du Séminaire Nord, Local 108  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
(face au Wal-Mart)

MEMBRE DE  
**L'Ordre des Orthothérapeutes**  
A.M.S. inc.  
Remboursé par la plupart des compagnies d'assurance



**Pierre-André Bessette**

- Orthothérapie
- Kinésithérapie
- Massothérapie

**359-4077**

# Saint-Luc ne déchiquette plus; elle préfère brûler les branches

ISABELLE SIMARD

La Ville de Saint-Luc a changé sa méthode pour se débarrasser des branches sur son territoire: au lieu de les déchiqueter, elle les brûle. Le service des Travaux publics achève de ramasser les branches. Il prévoit terminer d'ici le week-end de la fête des Mères (10 mai).

«Cette méthode est beaucoup plus efficace et plus économique. Des camions-grues parcourent les rues de la ville pour ramasser les branches, lesquelles sont acheminées au parc à conteneurs dans le parc industriel. Nous brûlons les branches depuis une semaine», explique André Dépelteau, directeur des Travaux publics.



La Ville de Saint-Luc a changé sa méthode pour se débarrasser des branches sur son territoire: au lieu de les déchiqueter, elle les brûle.

«Nous faisons encore du déchiquetage, mais en plus faible quantité, lorsque les tas de branches ne sont pas trop gros», ajoute-t-il.

Une douzaine de travailleurs s'affaireront à ramasser les branches sur le terri-

toire. «Le programme d'emploi de la MRC devrait nous permettre d'embaucher 16 nouvelles personnes la semaine prochaine.

Elles seront chargées de nettoyer les parcs et les emprises de rues», précise M.

Dépelteau.

Les travailleurs s'attaqueront sous peu aux secteurs de l'Île Sainte-Thérèse et Jean-Talon. «Les citoyens ont jusqu'au 31 mai pour mettre les branches en bordure de la route», précise-t-il.

## À Saint-Jean

# Le ramassage des branches durera tout le mois de mai!

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Le ramassage des branches du Grand Verglas n'est pas une mince affaire sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu. À certains endroits, de véritables palissades se dressent le long des rues.

Le directeur des Travaux publics, Michel Larivière, prévoit que l'opération se déroulera jusqu'à la fin de mai. Payée par le gouvernement du Québec, la cueillette est principalement effectuée en sous-traitance par des équipes de l'entreprise privée.

Les Johannais ont jusqu'au dimanche 3 mai pour déposer leurs branches au chemin. Celles déposées après cette date ne seront pas ramassées et les propriétaires devront alors recourir à des ententes privées pour s'en départir.

Six équipes sillonnent présentement le territoire, six jours sur sept. On en retrouve

dans tous les quartiers. À la majorité des endroits, les branches seront déchiquetées sur place pour en faire du paillis. La municipalité utilisera ce paillis pour ses propres besoins et elle entend vendre sur le marché les quantités excédentaires.

Là où il y en a trop de branches, les plus gros tas seront ramassés à l'aide de camions dotés de pinces hydrauliques. Un camion en provenance de la municipalité de La Baie, au Saguenay, a débuté le travail lundi. Ce camion appartient à la compagnie Gestion forestière Saguenay (GSF) Inc.

Les branches ramassées par camion seront transportées par la suite au dépôt municipal Caldwell pour y être temporairement entreposées.

Parallèlement au ramassage des branches, le nettoyage des rues et des terre-pleins progresse sur l'ensemble du territoire de la ville.



Le ramassage des branches du Grand Verglas se poursuivra jusqu'à la fin de mai. Les citoyens ont jusqu'au 3 mai pour déposer les branches au chemin.

40 équipes dans la MRC

# Le ramassage des branches commence à Saint-Athanase

La municipalité de Saint-Athanase a commencé lundi le ramassage des branches sur son territoire. Quatre équipes de quatre personnes sillonneront le territoire au cours des prochaines semaines pour faire le ménage. La priorité sera accordée aux grandes artères, soit la route 133, le chemin des Patriotes, le chemin Grand-Ligne et la route 104.

Les branches doivent être déposées en bordure de la route, lorsqu'il est possible de le faire. Les équipes accéderont à la propriété privée seulement dans ces cas. La municipalité recommande aux citoyens de déposer leurs branches en bordure de la route le plus tôt possible. En raison de la grande superficie du territoire de la municipalité, le ramassage des branches s'étalera sur douze semaines.

Notons que les municipalités de la région bénéficient d'un programme fédéral pour le ramassage des branches. C'est par l'intermédiaire de la MRC du Haut-Richelieu qu'elles ont pu recruter quarante équipes de quatre personnes pour réaliser le travail. D'ailleurs le recrutement du personnel se poursuit dans certaines municipalités. Pour être éligibles, les personnes doivent actuellement des prestations

d'assurance-emploi ou en avoir bénéficié au cours des trois dernières années. La rémunération est de \$410 par semaine pour 40 heures de travail. Les intéressés doivent contacter leur municipalité.

Photo Remy Bolly



(Photo Jacques Paul)

## Des gros bras!

Là où il y en a trop de branches pour qu'elles soient ramassées et déchiquetées sur place, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a fait appel à de gros bras «hydrauliques». Cet appareillage provient du Saguenay, plus précisément de La Baie. Le camion appartient à la compagnie Gestion Forestière Saguenay (GFS) Inc.

# Venez visiter notre pépinière



Nos prix sont déjà réduits de

# 50%

sur nos arbres qui ont 3 ou 4 pouces de diamètre seulement

80% de nos végétaux sont garantis 1 an à 100%



**DENIS & NICOLE**  
vous offrent un service professionnel

37 années d'expérience!

**PÉPINIÈRE SABREVOIS**

BOUQUIN

LE MERCREDI 29 AVRIL 1996 • LE CANADA FRANÇAIS

A 13

À Saint-Blaise

## Un Johannais emprisonné dans un arbre durant deux heures

ISABELLE SIMARD

Un Johannais qui effectuait des travaux d'émondage sur la 40<sup>e</sup> Avenue à Saint-Blaise-sur-Richelieu, en début d'après-midi vendredi, a bien failli y laisser sa peau lorsqu'une branche qu'il venait de couper s'est affaissée sur lui, le plaçant dans une fâcheuse position.

La victime, Michel Hébert, est demeurée la tête en bas durant plus de deux heures avant que les pompiers ne le dégagent de sa mauvaise posture. L'homme en a été quitte pour une bonne frousse et des blessures mineures. On ignore toutefois s'il en gardera des séquelles.

L'opération était extrêmement délicate. Au moindre faux mouvement, la branche risquait d'écraser la victime. Les sapeurs de Saint-Blaise ont été les premiers à intervenir sur les lieux. Ils ont fait appel à leurs collègues de Napierville et de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Au total, une vingtaine de pompiers ont participé à l'opération de sauvetage. Deux ambulances et un véhicule d'Hydro ont été appelés sur les lieux.

D'après Denis Picard, le chef de la caserne de Saint-Blaise, Michel Hébert n'était pas seul au moment de l'accident, mais avec un compagnon de travail.

«La victime était à couper une énorme branche à plus de 25 pieds du sol lorsque la base de cette branche a glissé et coincé la victime. Nous avons été appelés cinq minutes après l'accident», raconte le chef Picard.

«En 21 ans de métier, jamais je ne m'étais trouvé devant une situation aussi précaire», reprend-il.

Les sapeurs ont donné de l'oxygène à la victime pour lui permettre de mieux respirer. «Nous avons procédé avec précaution. Cette grosse branche aurait pu le tuer. Il est chanceux de s'en être sorti vivant», estime M. Picard.



Photo Jacques Paul

Les pompiers ont mis plus de deux heures à dégager la victime de sa mauvaise posture.

«Nous lui parlions tout le temps pour ne pas qu'il perde connaissance. À la fin de l'opération, il était en fatigue musculaire totale. Les ambulanciers

l'ont transporté de toute urgence à l'hôpital», enchaîne le lieutenant intérimaire Michel Degongre, de la caserne de Saint-Jean, Saint-Luc et L'Acadie. ↗

## Me Choinière devant le comité de discipline

LOUISE BÉDARD

Me Sylvain Choinière qui a un bureau d'avocat à Saint-Jean, doit comparaître le 21 mai prochain, devant le comité de discipline du Barreau du Québec.

Le syndic lui reproche d'avoir volé à son employeur une somme d'argent. L'instruction de la plainte aura lieu à la Maison du Barreau, à Montréal.

Le 21 janvier 1996, l'avocat

avait obtenu une absolution conditionnelle après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de vol devant un tribunal de juridiction criminelle, la Cour du Québec. Il avait dû restituer une somme de \$1.000 à son ancien employeur La Boîte à films.

Le délit reproché remontant à 1995 alors que Sylvain Choinière était gérant du cinéma Capitol, à Saint-Jean. Il avait mis dans ses poches une partie des recettes de la vente des places de cinéma. ↗

Elle rentre à la maison  
trois mois et demi plus tard

## Le cauchemar se termine pour Lina Laplante

ISABELLE SIMARD

Le cauchemar est enfin terminé pour Lina Laplante, cette résidente de Saint-Alexandre qui n'avait toujours pas regagné son domicile depuis la tempête de verglas. La dame de 67 ans a pu enfin rentrer chez elle vendredi. Elle attendait ce moment depuis trois mois et demi.

«Je suis contente et soulagée de pouvoir enfin rentrer chez moi. Les dernières semaines ont été éprouvantes», admet-elle.

Mme Laplante n'est pas prête d'oublier le début d'année 1998. Nos lecteurs se souviendront que deux mois après la tempête, Lina s'était confiée au CANADA FRANÇAIS. Au bord du désespoir, elle était complètement désemparée devant le fouillis qui l'empêchait de rentrer à la maison. Son sous-sol était à refaire, sa maison complète devait être fumigée. La toilette était inutilisable, la parqueterie décollait, les risques de prolifération de bactéries étaient imminents...

Sa petite maison verte de la rue Saint-Charles à Saint-Alexandre était sans dessus-dessous et Mme Laplante n'arrivait toujours pas à obtenir de l'aide de ses assurances.

Depuis le 6 janvier, Lina était hébergée chez une connaissance à L'Acadie. Matin et soir, elle effectuait le trajet entre Saint-Alexandre et L'Acadie, histoire de superviser les travaux.

L'épisode du verglas est ter-



Photo Jacques Paul

Le cauchemar est enfin terminé pour Lina Laplante, qui, trois mois et demi après la tempête du siècle, a pu enfin réintégrer son domicile à Saint-Alexandre.

miné et les travaux ont été achevés. Malgré tout, sa maison lui rappelle de bien tristes souvenirs. «Je ne sais pas si je vais rester ici. Je songe à vendre ma maison», dit-elle.

Peut-être changera-t-elle d'avis lorsque devant son petit feu de camp, Mme Laplante écoutera chanter les ouaouarons. «J'adore écouter chanter les ouaouarons. Cette idée d'allumer des feux de camp durant l'été, c'est ma seule consolation», conclut-elle. ↗

**CENTRE DE RECYCLAGE GRAVEL**  
ST-JEAN INC.

Le vrai spécialiste à Saint-Jean

- Pièces d'auto de toutes marques
- Service rapide
- Système d'intercom
- Livraison gratuite

Faites affaires avec des experts!

505, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 347-4188

Venez rencontrer notre équipe:  
Luc Gagné, directeur des pièces, Nicole Loiseau, secrétaire, Frank Gaudreault, homme de cour, Martin Benoit, préposé aux pièces, Pierre Lemieux, homme de cour, Jocelyn Bessette, homme de cour, Mario Moquin, livreur.

LE BECREDI 23 AVRIL 1998 • LE CANADA FRANÇAIS

# Uniprix déménagement

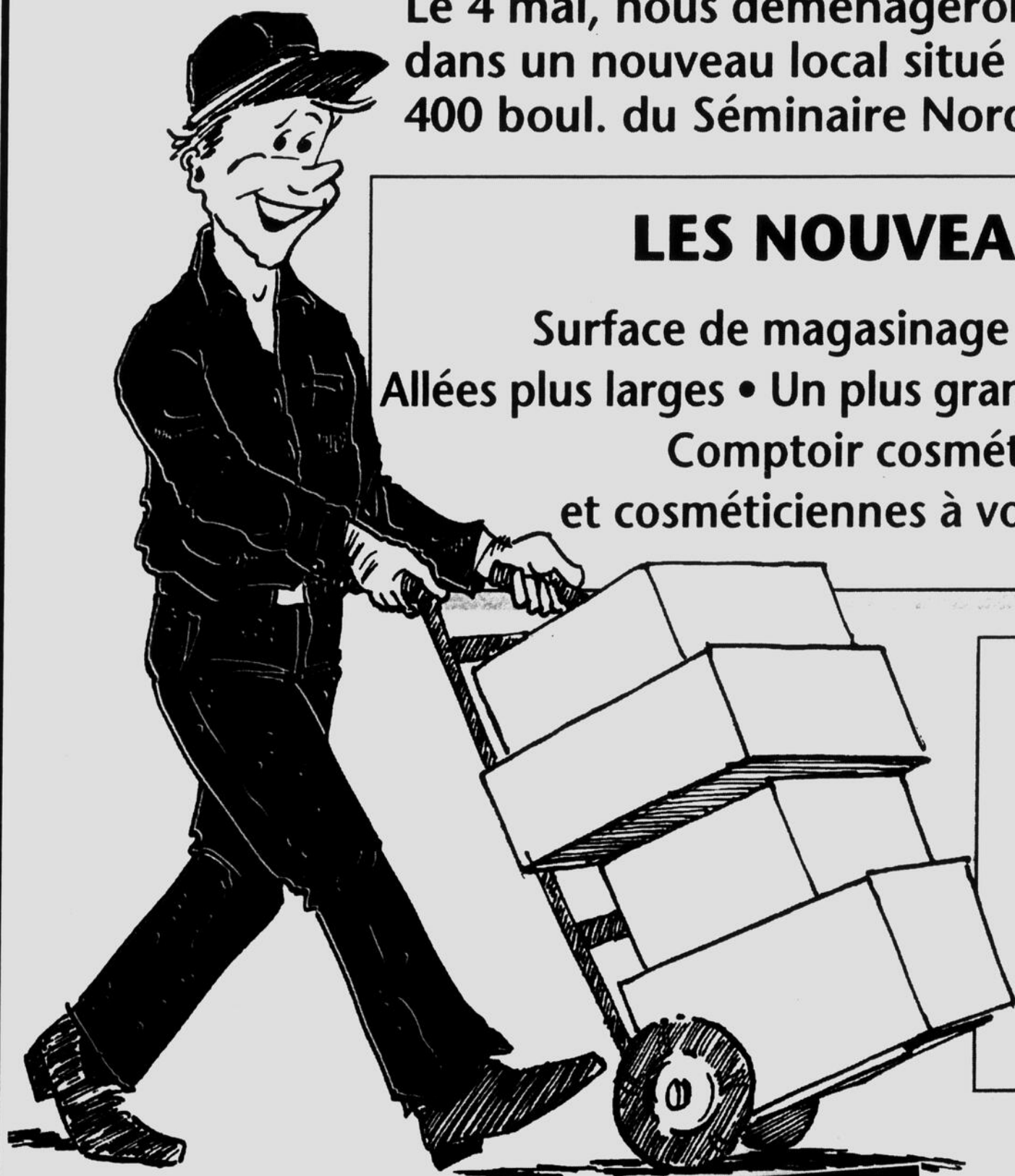
*...pour mieux vous servir!*

Le 4 mai, nous déménagerons  
dans un nouveau local situé à la Place St-Jean,  
400 boul. du Séminaire Nord.

## LES NOUVEAUTÉS

Surface de magasinage plus grande  
Allées plus larges • Un plus grand choix de produits  
Comptoir cosmétiques  
et cosméticiennes à votre service

La Clinique  
Médicale N.D.L.  
déménagera  
à côté de notre  
nouveau local.



Toujours présent dans votre milieu

Service de livraison

# UNIPRIX

FERLAND ET PAQUETTE • 747, rue St-Jacques, St-Jean • 347-3787

PUL14998

# Importation de 14 kilos de coke: l'un des deux prévenus est libéré

LOUISE BÉDARD

**P**atrick Guilbault, 25 ans, de Montréal, arrêté lors de la saisie de plus de 14 kilos de cocaïne, le 12 septembre dernier, a été libéré de l'accusation portée contre lui, à la suite de l'enquête préliminaire tenue vendredi dernier. Cependant, George Richard Nelson, 32 ans, de Dorval, a été cité à subir son procès sous une accusation d'importation de drogue.

Le 12 septembre dernier, les douaniers du poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle avaient en main un avis de guet concernant un camion d'une entreprise de Dollard-des-Ormeaux. Le camion à remorque devait franchir la frontière avec une quantité importante de cocaïne. L'avis mentionne aussi le nom de Nelson et fournit sa description physique.

Ainsi lorsqu'un camion de l'entreprise se présente vers 7 heures au port d'entrée de la route 15, le douanier affecté à la guérite le réfère à ses collègues pour inspection. Nelson est au volant. Quant à Guilbault, il est endormi dans la couchette aménagée dans le tracteur du camion.

Les deux hommes sont d'abord mis en détention. Les douaniers entreprennent la fouille du camion. Témoignant à l'enquête préliminaire, un de ces douaniers a raconté avoir glissé sa main dans un panneau situé à l'arrière de la banquette du conducteur et a aperçu huit paquets en forme de briques.

Cette découverte a amené les douaniers à mettre les deux hommes en état d'arrestation pour importation de drogue. Nelson n'aurait manifesté aucune réaction. Il a demandé à parler à un avocat. Quant à Guilbault, il déclarait ne pas comprendre ce qui se passait. Il a même demandé à une douanière ce qu'il devait faire. Celle-ci a conseillé de consulter un avocat.

Poursuivant la fouille du camion, les douaniers ont d'abord retiré les huit briques d'une substance qui a été analysée et identifiée comme de la cocaïne. Puis une douanière a entrepris de défaire toute la paroi intérieure de la cabine du camion. Durant plus de quatre heures elle s'est affairée à cette tâche. Finalement elle a découvert six autres paquets de drogue dans le toit de la cabine.

Vendredi dernier, les avocats de la défense ont fait répéter à différentes reprises aux douaniers que la drogue était bien cachée et n'était à la vue. Aucune empreinte digitale appartenant aux deux prévenus n'a été relevée sur la drogue.

Au moment de la saisie, le service des douanes avait évalué à environ \$3 millions la valeur de la cocaïne trouvée. Les briques de coke étaient enveloppées dans du saran-wrap

et étaient imprégnées de moutarde pour tenter d'éloigner les chiens renifleurs, avait-on précisé.

Me Christiane Filteau, avocate de Nelson, a tenté de convaincre le juge Jacques Rancourt qu'il n'y avait aucune preuve permettant de citer son client, le chauffeur du camion, à procès.

Elle a fait valoir entre autres qu'aucune preuve permet de conclure que Nelson savait transporter de la drogue. Elle s'appuie entre autres sur le fait que la drogue était bien dissimulée, qu'aucune empreinte digitale de son client n'a été relevée sur les paquets, qu'aucun

document compromettant n'a été trouvé.

Ce ne serait que pure spéculation de conclure que le chauffeur était au courant de la présence de la cocaïne, a-t-elle déclaré. Mais au stade de l'enquête préliminaire le juge a évalué qu'il y avait des éléments de preuve permettant de citer le chauffeur du camion à un procès.

En revanche Me Frigon, avocat de Guilbault, n'a pas eu à plaider longtemps pour amener le juge à libérer son client dès l'enquête préliminaire. En effet le juge a établi une différence entre les deux prévenus. Le fait que Nelson était le conducteur du camion a joué.

De plus son nom est mentionné dans l'avis de guet.

Pourtant Me Dominique Dudemaine du ministère public associe les deux hommes à la même aventure puisqu'il relève à la fois le nom de Nelson et celui de Guilbault comme conducteurs du véhicule, dans le livre de bord du camion. Mais Guilbault n'a pas apposé sa signature dans le livre, a répliqué la défense. Il ne faisait tout de même pas du pouce, a enchaîné le procureur de la couronne.

Guilbault a passé la porte du tribunal soulagé tandis que Nelson devra revenir devant la cour le 8 juin pour son procès fixé pour la forme. *LB*



**MAINTENANT 75 SUPER-MAGASINS! ...DONT UN PRÈS DE CHEZ VOUS!**

## Pourquoi magasiner ailleurs?

### Le Marché du Store<sup>MD</sup> a des milliers d'idées décor pour toutes les fenêtres de votre foyer!

**MEILLEURE QUALITÉ, MEILLEURE SÉLECTION, DES BAS PRIX À TOUS LES JOURS!**

**PERSONNE NE NOUS SURPASSE! C'EST GARANTIE!**

**STORES VERTICAUX**

STORES VERTICAUX EN VINYLE «PREMIÈRE»

- Modèle classique!
- Choix de blanc ou ivoire s'harmonisent avec tous les décors!
- Faits sur mesure au meilleur prix!

**A partir de 19<sup>99</sup>**

**STORES VERTICAUX POUR PORTE PATIO**

Des milliers d'autres modèles disponibles!

**A partir de seulement 26<sup>99</sup>**



**39<sup>99</sup>**

ENRICHIT VOTRE DÉCOR!

**"MÉGA MARCHÉ" STORE**

CENTRE DE LIQUIDATION

UNIQUEMENT AU **3500 BOUL. ST-JOSEPH EST À MONTRÉAL**

**STORES NON-RÉCLAMÉS BOIS**

VÉRITABLE 1<sup>ère</sup> qualité

**1/2 PRIX**

EXEMPLE 21" x 32"

MODÈLE **LAREDO 2"** CHENE DORE

**29<sup>50</sup> SEULEMENT**

~~VENDU À 187<sup>00</sup>~~ PRIX RÉDUIT 59<sup>00</sup>

BAS PRIX DU MANUFACTURIER! • BAS PRIX DU MANUFACTURIER! • BAS PRIX DU MANUFACTURIER! • BAS PRIX DU MANUFACTURIER!

**STORES HORIZONTAUX**

MINI-STORES TEXTURÉS CAMINO™

- Stores en PVC
- Vinyle de première qualité
- Blanc ou albâtre
- Finis texturés pour un décor harmonieux!

**A partir de 8<sup>99</sup>**

MINI-STORES PÉRLÉS AVANTI™

- Stores en Vinyle finis perlés
- Cache la lumière
- Résiste à la poussière
- Plus de lettres pour plus d'intimité
- 14 couleurs populaires

**A partir de 18<sup>99</sup>**

**STORES PLISSÉS**

STORES PLISSÉS EN TISSUS LUXUEUX

modèles: CAPRICORN, BRIGHTON, MIRAGE

- Tissus de qualité supérieure
- Fait sur mesure au meilleur prix de fabrication
- Choix de 3 modèles, 10 couleurs pour un décor luxueux!

**A partir de 24<sup>99</sup>**

**DU LUXE AU BAS PRIX!**

**MINI-STORES ALUMINIUM**

MINI-STORES HORIZONTAUX EN ALUMINIUM SEVILLE

- Choix de 36 grandeurs
- 6 couleurs populaires
- Un de nos meilleurs vendeurs!

**A partir de 12<sup>99</sup>**

**ALUMINIUM DE PREMIÈRE QUALITÉ!**

**COUPEZ ET ÉPARGNEZ**

**RABAIS ADDITIONNELS!**

<b>\$5</b>	<b>\$20</b>	<b>\$50</b>	<b>\$100</b>
DE RABAIS	DE RABAIS	DE RABAIS	DE RABAIS
AVEC ACHAT DE 25\$ ET PLUS	AVEC ACHAT DE 100\$ ET PLUS	AVEC ACHAT DE 250\$ ET PLUS	AVEC ACHAT DE 500\$ ET PLUS

**MAINTENANT 75 SUPER MAGASINS ...DONT UN PRÈS DE CHEZ VOUS!**

**- Succ. No.32 ST-JEAN-SUR-RICHELIEU -**

**1050, boul. du Séminaire Nord • Tél. 348-0990**

**(En face de Toyota Déry, près de Wal-Mart)**

Montreal • Laval • Lanaudière • Monterégie • Estrie • Centre du Québec  
 Ville de Québec • Beauce • Saguenay • Outaouais • Ontario • New York  
 New Jersey • Virginie • Pennsylvanie • Delaware • Michigan • Maryland

**"MÉGA MARCHÉ" STORE**

3500, boul. ST-JOSEPH EST, MONTRÉAL (514) 259-3500

VISA • MASTERCARD • AMERICAN EXPRESS • PAIEMENT DIRECT (INTERAC) • CHÈQUES ACCEPTÉS

## Avocate et médiatrice

**Carole Charron**  
**Avocate & Médiatrice**

Divorce, Séparation  
 Garde Légale  
 Adoption  
 Responsabilité médicale  
 Chutes, Blessures  
 S.A.A.Q.  
 Incorporation, Injunct' on

**Des solutions à la portée des gens!**

Plus de 13 ans d'expérience  
 Prenez rendez-vous et discutez calmement de vos problèmes!

1315, Grenade, Chambly  
 130, de Mortagne #201, Boucherville

**Accès Total 990-2644**

A-16 LE MERCREDI 29 AVRIL 1998 • LE CANADA FRANÇAIS

# L'avocat Houle comparaît devant le tribunal pour vol

LOUISE BÉDARD

**L'**avocat Michel Houle, 41 ans, de Saint-Luc, soupçonné du vol d'une somme de \$7,721 à l'endroit d'un de ses anciens clients, a comparu lundi devant la Cour du Québec. Son enquête préliminaire a été fixée au 22 mai pour la forme.

Houle ne pratique plus depuis plus d'un an. Il a été radié du tableau de l'ordre pour non paiement de sa prime d'assurance responsabilité en date du 27 mars 1997. Sur le plan professionnel, Houle fait face à trois plaintes devant le comité de discipline du Barreau. L'audition d'une des plaintes devait d'ailleurs avoir lieu hier.

La comparution du prévenu devant le juge Jacques Rancourt a été très brève lundi. Le prévenu a choisi de subir un procès devant jury. Me Marcel Patenaude, de la couronne, a transmis à l'avocate de la défense, Me Josée Barrette, la preuve que le ministère public entend présenter contre le prévenu.

La dénonciation déposée contre Houle fait état de deux chefs d'accusation. Elle fait référence à des événements qui seraient survenus entre le 4 mai 1996 et le 15 mai 1997, à Saint-Luc et Saint-Jean. C'est le Service de police du Haut-Richelieu qui a mené l'enquête.

Houle est soupçonné d'avoir «volé à Jean-Louis Tremblay et à la compagnie 2617-4722 Québec inc. une somme de \$7,721, en rapport avec un chèque daté du 22 avril 1996 de la compagnie de cautionnement ALTA libellé à l'ordre de Me Michel Houle en fidéicommiss». Entre les mêmes dates, Houle est soupçonné d'avoir frustré le même plaignant, un de ses clients, de cette somme d'argent.

Michel Houle a aussi des démêlés avec le syndicat du Barreau.

Une des trois plaintes disciplinaires portées contre lui en est rendue au stade où une sanction doit être prononcée. Il a déjà été trouvé coupable de douze chefs d'accusation d'une plainte disciplinaire. La sanction devait être prononcée le 8 avril dernier mais elle a été reportée à une date ultérieure.

À la suite de l'instruction de la plainte, Houle a été trouvé coupable d'avoir fait défaut de déposer dans un compte en fidéicommiss, trois montants d'argent totalisant \$2,146 reçus d'un client pour acquiescer des amendes auxquelles celui-ci avait été condamné pour avoir conduit avec les facultés affaiblies. L'avocat a aussi fausement représenté à son client que les amendes avaient été payées alors qu'elles ne l'étaient pas. Les infractions remontent à l'été 1996 et au printemps 1997.

Houle a aussi été trouvé coupable par le comité disciplinaire d'avoir négligé de représenter le même client alors que sa présence était requise au tribunal à Saint-Hyacinthe. Selon les faits exposés dans la décision du comité de discipline du Barreau, le client est informé par l'avocat, le 22 août 1995, que sa cause a été reportée pour la forme au 2 octobre 1995. Mais par la suite il n'a plus de nouvelle de Me Houle. Mais en août 1996, il reçoit la visite de la police venue l'arrêter. Par la suite le client croyait que son avocat avait acquitté les amendes pour lui mais tel n'était pas le cas. Il a dû les payer une seconde fois et n'a pas été remboursés par l'avocat.

Dans une affaire de divorce survenue en mai 1996, Houle a été reconnu coupable d'avoir fait défaut de déposer, dans un compte en fidéicommiss, une somme de \$6,167 reçue d'un client, en règlement d'un dossier de divorce, contrevenant ainsi au règlement sur la comptabilité et les comptes en fidéicommiss des avocats. Il l'a plutôt déposé l'argent dans un compte personnel.

Puis entre le mois de juillet et

de septembre 1996, à la suite de la réception de la somme de \$6,167, l'avocat s'est approprié sans droit d'une somme d'environ \$1,386 représentant le solde à remettre à son client, déduction faite des honoraires et des déboursés dus. L'avocat contrevenait ainsi aux dispositions du Code des professions. Le comité disciplinaire l'a aussi trouvé coupable d'avoir fait de fausses représentations à ce même client relativement au remboursement de cette somme de \$1,386 qui lui était due, contrairement au Code de déontologie des avocats.

Témoignant devant le comité disciplinaire, le client s'est plaint entre autres que l'avocat s'est défilé à plusieurs reprises, en ne se présentant pas aux rendez-vous.

Dans une troisième affaire survenue vers le 16 avril 1996, à Saint-Luc, Houle a de nouveau fait défaut de déposer dans un compte en fidéi-

commis la somme de \$6,381 reçue pour et à l'acquit d'un homme d'affaires et d'une entreprise d'électronique de Saint-Jean. L'avocat a plutôt déposé l'argent dans un compte personnel. Il s'est ainsi approprié de cette somme. Il a fait de fausses déclarations à son client relativement à la somme de \$6,381 qu'il devait lui remettre.

Le client avait confié à l'avocat le mandat de percevoir une créance. Dans le but de régler le différend, l'avocat suggère que la somme en litige soit versée dans un compte en fidéicommiss, en avril 1996. Lorsque le différend fut réglé l'avocat fut autorisé à faire remise à sa cliente de la somme qu'il détenait pour elle. Mais le chèque daté du 28 juin 1996 n'a pas été accepté par la Banque Canadienne Impériale de Commerce, faute de provision suffisante. L'avocat fait un second chèque tiré d'un compte de la Caisse populaire Notre-Dame-

Auxiliatrice et daté du 29 août 1996. Le client ne peut encore l'encaisser parce que le chèque est tiré d'un compte fermé.

Si la première fois l'avocat prétendait qu'il s'agissait de l'erreur de sa secrétaire, la seconde fois il explique à son client qu'il s'agit de son erreur. Le 4 novembre 1996 le client annonce à l'avocat qu'il s'adressera au syndicat du Barreau. Quand le comité disciplinaire a rendu sa décision en janvier dernier, la somme de \$6,831 n'avait toujours pas été remboursée à la compagnie d'électronique de Saint-Jean.

Michel Houle comparait hier devant le comité de discipline en rapport avec un autre dossier. Le chef d'accusation stipule qu'il a fait défaut de déposer des sommes d'argent dans son compte en fidéicommiss, s'est approprié de ces sommes et a fait de fausses déclarations.

## Dr Frédéric St-Jean CHIROPRACTICIEN



vous souffrez de:

- Cervicalgie
- Migraine
- Entorse lombaire
- Sciatique
- Articulation



**N'ATTENDEZ PLUS!  
CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE  
SUR RENDEZ-VOUS**

Reçus disponibles pour assurances  
1050, boul. du Séminaire Nord,  
bureau 240  
(près de l'hôpital)  
Saint-Jean-sur-Richelieu Tél.: 348-3232

Latex acrylique fini platine 3,78 L | int.

**PROMOTION**  
**27,98\$**  
**29,98\$**

**PRIX RÉGULIER**

31,98\$ blanc (063-009)  
32,98\$ à 37,98\$  
couleurs (063-002/003/004/005/006)  
Toutes les couleurs à un seul prix

Alkyde fini platine 3,78 L | int.

**PROMOTION**  
**29,98\$**  
**31,98\$**

**PRIX RÉGULIER**

32,98\$ blanc (073-009)  
33,98\$ à 38,98\$  
couleurs (073-002/003/004/005/006)  
Toutes les couleurs à un seul prix

Latex couche de fond 3,78 L | int.

**PROMOTION**  
**19,98\$**

**PRIX RÉGULIER**

22,98\$ blanc (069-972)

**PROMOTION VALABLE DU 15 AVRIL AU 14 AOÛT 1998**

Installation de couvre-plancher par André Lavallée  
Tapis - Prélart - Céramique - Draperies - Stores - Peinture et papier peint



# Décoration

## J. G. Bombardier

765, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-4462

**Spécialiste en décoration résidentielle et commerciale**

**TOUT UN ÉVENTAIL DE COULEURS**

Série 063



Série 073



Série 069



LE MERCREDI 29 AVRIL 1998 • LE CANADA FRANÇAIS

# La Fondation de l'Hôpital vise \$100,000

11,000 billets en vente dès vendredi

VIVIANE PELLETIER

La 6<sup>e</sup> édition de la Course des canards au profit de la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu se tiendra le dimanche 21 juin prochain. Cette activité de financement majeure pour la Fondation a pour objectif d'accumuler \$100,000 cette année.

C'est ce qu'a dévoilé le directeur général de la Fondation, Norbert Gagnon, lors du lancement officiel de l'événement, lundi dernier.

«L'année passée, nous avons récolté \$87,000, mais cette année, notre objectif est vraiment de vendre les 11,000 billets disponibles et de donner \$100,000 à la Fondation, puisque l'appareil que nous désirons acquérir coûte environ \$350,000», précise-t-il.

La Fondation veut se procurer, d'ici la fin de l'été, un appareil de mammographie et de stéréotaxie permettant non seulement une détection précoce du cancer du sein, mais qui rend possible l'extraction d'infimes lésions avec une très grande précision.

«Cet appareil évitera à plusieurs femmes de la région de devoir se rendre à l'extérieur pour se faire traiter», soutient le Dr Anne Poulin, chef du département de radiologie.

Le président d'honneur de l'événement, Robert Blanchard, a lancé un appel important lors du lancement : «Nous savons tous comment chaque femme vit avec l'inquiétude d'avoir à affronter le cancer du sein. Ai-



Le président d'honneur de la 6<sup>e</sup> édition de la Course des canards, Robert Blanchard.



Le directeur général de la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu, Norbert Gagnon.

dez-nous à dépister rapidement la maladie pour mieux la vaincre.»

M. Blanchard a été directement sensibilisé au cancer. «J'ai été atteint moi-même du cancer de la prostate qui est l'équivalent, chez l'homme, du cancer du sein. Et j'ai récemment appris qu'on faisait beaucoup moins de recherches pour le cancer du sein que pour le cancer de la prostate, alors je suis heureux de pouvoir m'impliquer», explique-t-il.

Le directeur général de la Fondation a lancé un message important aux gens d'affaires de la région.

«Beaucoup de gens d'affaires appuient des associations provinciales et de Montréal, mais le premier endroit où l'on se rend lorsqu'on est malade, c'est à notre hôpital. Peu de personnes se rendent à Montréal. Je crois que la Course des canards est un bon moyen de démontrer notre solidarité et d'encourager notre hôpital», a-t-il tenu à préciser.

## Du nouveau

Il y a une grande nouveauté cette année à la course populaire. Les acheteurs seront divisés par groupes de 1,000 canards. Chacun des onze groupes de canards aura une couleur différente de collet. Les spectateurs pourront ainsi suivre la course avec plus d'intérêt.

De plus, les gens auront la possibilité, cette année, d'acheter leur canard à la fin de la course, afin de le garder en souvenir. «Les années précédentes, plusieurs personnes nous demandaient s'ils pouvaient conserver leur canard. Nous avons donc décidé de répondre à la demande», précise M. Gagnon.

## Tests de prévention

Au cours de la vente des billets, soit du 1<sup>er</sup> mai au 21 juin, la population pourra passer des tests de prévention sous les soins d'infirmières diplômées. Pour se prévaloir de ces tests, il suffit d'acheter un canard à \$10 ou de présenter son billet.

## Prix à gagner

Pour la course populaire, les acheteurs d'un petit canard jaune à \$10 auront la chance de gagner \$20,000 en prix répartis de la façon suivante : 1<sup>er</sup> \$10,000, 2<sup>e</sup> \$3,000, 3<sup>e</sup> \$2,000, 4<sup>e</sup> \$1,500, 5<sup>e</sup> \$1,000, et 6<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> \$500.

Quant à la course corporative, le premier prix de \$5,000 sera remplacé cette année par un publi-reportage dans le CANADA FRANÇAIS sur l'entreprise gagnante.

## Les pistes cyclables «ouvertes» le 1<sup>er</sup> mai

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Même si les amateurs de vélo et de patins à roulettes ont déjà commencé à circuler sur les pistes et bandes cyclables, ce n'est

que vendredi prochain, le 1<sup>er</sup> mai, que sera officiellement ouvert le réseau cyclable de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le service des Travaux publics a terminé le nettoyage du réseau

et complétera d'ici à vendredi l'installation des poteaux. Il y aura un seul ajout sur le réseau cette année, soit un tronçon du boulevard Industriel, entre les rues Neuve-France et Savoy.

La carte des voies cyclables sera publiée dans la prochaine édition de la publication municipale «Loisir Action», qui sera distribuée entre le 11 et le 13 mai.

Le réseau cyclable comporte trois types de voies, soit les bandes cyclables, les pistes cyclables et les chaussées désignées.

La piste cyclable est une voie

exclusive à la circulation cycliste (y compris les patins à roulettes), indépendante de toute voie de circulation, ou séparée par une barrière physique.

La bande cyclable est une voie généralement aménagée en bordure de la chaussée, réservée à l'usage exclusif des cyclistes et des patineurs, délimitée par un marquage au sol et des délinéateurs.

La chaussée désignée est une rue officiellement désignée comme voie cyclable mais partagée par les automobilistes et les cyclistes.



## Deux suspects recherchés

Le Service de police du Haut-Richelieu est présentement à la recherche de deux individus ayant perpétré un vol qualifié à la station-service Olco située au 106, route 104 à Saint-Athanase. Le 5 avril à 5 heures dans la matinée, les suspects ont fracassé la porte d'entrée du commerce pour s'y introduire et y voler le tiroir-caisse, des livrets de Loto-Québec ainsi que des cigarettes. Les enquêteurs ne possèdent aucune description détaillée des suspects. Les personnes qui croient reconnaître ces individus sont priées de communiquer dans les plus brefs délais avec les sergents-détectives Mario Rainville (357-2016) ou Michel Guindon (357-2024) ou l'officier en charge au 357-2032. Les informations reçues seront traitées de façon confidentielle.

## OFFICE 97 À SAINT-JEAN

- WORD avancé
- EXCEL débutant
- EXCEL avancé
- ACCESS débutant
- ACCESS avancé

Ateliers de 15 heures (5 soirs - 5 sem.)  
Débutant dans la semaine du 4 mai  
Coût: 90\$ (taxes et frais inclus)

### INITIATION À INTERNET

Atelier de 12 heures (4 soirs, 4 sem.)  
Débutant le 13 mai  
Coût: 80\$ (taxes et frais inclus)

Note: une connaissance de Windows 95 est requise pour ces ateliers.

### L'ESPAGNOL POUR VOYAGER

Atelier de 12 heures (2 samedis matins et 2 mardis soirs)  
Débutant le 16 mai  
Coût: 75\$ (taxes et frais inclus)

### INSCRIPTIONS

au local D-138, du lundi au jeudi, de 8 h à 9 h (fermé le midi) ou par téléphone et carte de crédit au (514) 347-5301, poste 2125.

Inscriptions au plus tard le 30 avril (ou le jeudi avant le début du cours).

La formation continue... ici!



Saint-Jean-sur-Richelieu  
Plus d'une formation  
30, boul. du Séminaire Sud  
Saint-Jean-sur-Richelieu

9<sup>e</sup> année à votre service

## CLOTURE STRUCTURALE

CLÔTURES ET RAMPES

- PVC
- Mailles de chaîne
- Acier ornemental
- Aluminium

Réservez tôt pour le printemps

Vente • Installation • Réparation

Heures d'ouverture (entrepôt)  
Lundi: 9 h à 13 h  
Samedi: 9 h à 12 h  
ou sur rendez-vous

346-8400 • 1-800-348-9582  
203, rue Saint-Joseph, Mont Saint-Grégoire

Financement disponible

Trois ans de pénitencier

Robert Devoyault, 38 ans, a été condamné lundi à une peine de trois ans d'emprisonnement. Il a admis sa culpabilité à des accusations relatives à l'importation et au trafic de hashich. Il était camionneur de longue distance, à l'emploi de Yves Charest, qui était à la tête d'un réseau de trafic de drogue dans la région. Plus que simple courrier, Devoyault était entré au pays avec 12,9 kilos de hashich. L'infraction remonte au 12 avril 1996 alors qu'il conduisait un camion à remorque intercepté au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle. Il transportait la drogue pour le compte de l'organisation Charest.

Par la suite il avait été accusé de complot pour importation et de complot pour trafic de drogue. Des conversations téléphoniques captées par écoute électronique ont montré qu'il avait déjà réalisé une autre importation de drogue. Dans ses représentations devant la cour, Me Dominique Dudemaine, de la couronne, a indiqué que Devoyault trempait aussi dans d'autres domaines criminels. Lundi l'accusé a aussi plaidé coupable à des accusations d'entrave au travail d'un policier de Saint-Luc en fournissant une fausse identité, de recel de quatre véhicules volés, de vol et de bris de condition.

La prison avec sursis

André Beaudoin, coupable d'avoir participé à deux vols qualifiés, le 17 décembre 1996, à Saint-Jean, a été condamné à deux ans de prison mais avec sursis. La semaine passée, son complice, Alain Gilbert, avait écopé de la même sentence. Beaudoin devra effectuer 180 heures de travaux communautaires. À l'expiration de la peine s'ajoutera une ordonnance de probation de deux ans. Les deux individus avaient commis un vol qualifié dans une station service du boulevard Saint-Joseph puis étaient allés perpétrer un autre vol à l'ancien commerce de Vidéo Superchoix, sur le boulevard du Séminaire, à Saint-Jean.

Pas de caution pour Marcotte

Stéphane Marcotte, 22 ans, de Saint-Jean, devra rester derrière les barreaux d'ici la tenue de son procès. Le juge Jacques Rancourt a refusé de le remettre en liberté. Marcotte fait face entre autres à différentes accusations dont quinze chefs d'introduction par effraction.

Témoignant à l'enquête sur caution, l'enquêteur Pierre-Yves Pinsonneault, du Service de police du Haut-Richelieu, a raconté que le prévenu avait été arrêté le 31 mars dernier. La police l'a alors relié à une quinzaine de cambriolages. La valeur des biens dérobés s'élève à environ \$2.000 par vol. Une petite partie de la marchan-

dise a été récupérée.

Remis en liberté, Marcotte était intercepté le 22 avril dernier par la police de Carignan, qui l'a détenu. Il aurait fait défaut de comparaître au palais de justice de Saint-Jean. La police découvrait aussi que la libération conditionnelle dont il bénéficiait venait d'être révoquée. Marcotte avait été libéré de prison en février dernier pour des raisons humanitaires et il n'y était pas retourné, a raconté l'enquêteur Pinsonneault au juge.

Le policier a ajouté que le prévenu pourrait aussi faire face à d'autres accusations à Saint-Hyacinthe. De plus l'enquêteur a déposé devant la cour une liste de condamnations antérieures du prévenu. Par ailleurs le ministère public accuse Marcotte d'avoir cherché à se soustraire à une garde légale, le 23 avril dernier, alors qu'il était amené à l'hôpital du Haut-Richelieu par un policier. Le temps que le policier ramène une chaise roulante à l'urgence, Marcotte est sorti de l'auto-patrouille. La police dit que le prévenu a été rattrapé un peu plus loin, près d'une garderie. Devant le tribunal, le prévenu a soutenu être simplement sorti de l'auto sans être capable de fournir d'autre explication pour son geste.

Pour Me Michel Greene, de la couronne, Marcotte présente des risques de récidive et doit être gardé détenu. Me Jean-Pierre Robillard, de la défense, a cherché en vain à convaincre le juge que son client pourrait être remis en liberté sous conditions. Mais le juge a refusé de l'élargir. Le prévenu sera ramené aujourd'hui (mercredi) devant le tribunal.

La prison avec sursis pour Tony Bouchard

Un quatrième résident de la région du Lac Saint-Jean, Tony Bouchard, a été condamné à 14 mois de prison avec sursis, mercredi dernier.

Il faisait partie d'un groupe venu dans la région régler un différend avec un vendeur de drogue qui leur avait remis une quantité de marijuana inférieure à l'entente. Le groupe de jeunes hommes étaient revenus en novembre dernier avec un bat de baseball et un couteau. Selon le rapport présentiel préparé par le service de probation, Bouchard a trouvé exagéré que cet incident le conduise devant les tribunaux. Comme ses complices, il bénéficie des nouvelles dispositions du Code criminel permettant de purger sa peine dans la communauté. Le juge lui a interdit de posséder des armes à feu pour une période de dix ans.

Douanier condamné

Un douanier, Scott Derick, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la loi en conduisant

son auto alors que le tribunal lui avait interdit de le faire. L'infraction a été commise le 25 juin dernier. L'interdiction de conduire prononcée par le tribunal, le 7 mai, faisait suite à une condamnation de l'accusé pour avoir conduit avec les facultés affaiblies.

Deux policiers de la Sûreté du Québec du poste de Lacolle soupaièrent à la Cantie Pizzeria, à l'intersection des routes 223 et 202, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, quand ils ont vu l'accusé descendre de son pick up.

La défense a cherché à mettre en doute leur témoignage en laissant entendre qu'ils étaient trop loin pour reconnaître le conducteur. Mais les deux policiers connaissent l'accusé depuis de nombreuses années. Un des agents est un ancien douanier.

Le témoignage de la copine de l'accusé soutenant avoir conduit le véhicule de Derick cette

journée-là a été jugée non crédible par le juge Jacques Rancourt. Quant à l'accusé il a choisi de ne pas témoigner.

La couronne a mis en preuve que l'accusé avait été surpris par la police, à conduire son véhicule, à deux autres reprises en décembre puis en janvier. Derick était toujours sous le coup d'une interdiction de conduire en vertu d'une ordonnance de la Société d'assurance automobile du Québec. Son véhicule a d'ailleurs été saisi le 31 janvier dernier. Ces actes similaires ont été mis en preuve pour démontrer le comportement de l'accusé.

Le trouvant coupable pour l'infraction du mois de juin, en vertu du Code criminel, le juge l'a condamné à \$600 d'amende pour avoir enfreint l'ordonnance du tribunal. Mais le juge ne s'est pas rendu à la demande de la couronne qui réclamait l'émission d'une autre interdiction de conduire de trois mois.

Éveillez-vous au CONFORT ET AUX PRIX exceptionnels

SIMMONS' BEAUTYSLEEP EXCELLENCE SYSTÈME DE SOUTIEN INTERACTIF

10 JOURS SEULEMENT!!



RABAIS 100\$



MATELAS 39" 479\$

379\$

MATELAS 54" 559\$

459\$

MATELAS 60" 599\$

499\$

MATELAS KING 849\$

749\$

Politique de garantie de matelas

MEUBLES SÉLECTION

Satisfaction garantie

Service de récupération de votre vieux matelas

Garantie du plus bas prix

Plus de détails en magasin



MEUBLES SÉLECTION

Laurent



TÉL.: 856-3646 348-4545 Saint-Luc 100, rue Moreau

919390-25-488

POUR UN CHOIX INÉGALÉ

En montre dans notre magasin

LE PLUS GRAND CHOIX DE PISCINES DE LA RÉGION!

- Plus de 7 modèles de robots
- Plus de 14 spas de tous les styles et tous les budgets

Nous sommes là pour vous servir et cela depuis 1962

- Plus de 15 modèles de balançoires et balancelles...
- Plus de 12 modèles de chaises et bancs oscillants
- Plus de 12 modèles de tracteurs

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR PLACE Sur approbation de crédit

Également disponible: Tondeuse • Sauna • Génératrice • Tondeau à fougère • Scie à chaîne • Solarium • Et beaucoup plus encore...



Venez nous voir! Nous avons le produit et le prix que vous désirez

# La Balmet enfin démolie cet été!

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**P**rès de dix ans après l'éclatement du scandale environnemental de la Balmet, en pleine campagne électorale de l'automne 1989, les citoyens du quartier NDA peuvent enfin espérer assister cet été à la démolition des ruines de l'ancienne usine de recyclage de batteries d'automobiles.

Sur le site même de cette usine qui a contaminé au plomb tout un quartier, le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, a clairement indiqué hier (mardi) matin que c'était l'intention de la ville de voir à ce que la Balmet soit complètement rasée cet été, le plus rapidement possible.

«Si mon mari était ici aujourd'hui, il serait très heureux», nous a déclaré Mme Ysault Racicot-Roy, veuve de l'ancien conseiller de NDA, Yvan Roy, dont la démolition de la Balmet avait été une bataille politique de longue haleine.

Sur le terrain de la Balmet, la ville compte d'ailleurs aménager un grand espace vert qui portera le nom de parc Yvan-Roy. Ces travaux d'aménagement du parc n'auront pas lieu avant l'été 99. Québec et la ville discutent encore des critères de contention du sol contaminé.

«Ce qui se passe aujourd'hui, ça ressemble à la belle météo que nous avons», a commenté pour sa part le conseiller de NDA, Michel Thibodeau, en jetant un regard vers le magnifique ciel bleu qui enveloppait la ville.

Le maire Smwreka a fait l'annonce de la démolition de la Balmet quelques minutes après avoir signé avec le ministre de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin, une entente de partenariat concrétisant la création d'une fiducie environnementale municipale.

La mission de la Fiducie, qui bénéficie d'un fonds de démarrage de l'ordre de \$1 million, consistera à prendre en charge la réhabilitation des sites industriels orphelins et contaminés.

Il y a près d'un an que la Ville et le gouvernement préparaient cette Fiducie, dont la naissance était en partie tributaire de la conclusion d'une entente hors-cour intervenue entre les frères Singerman, propriétaires de l'ex-Balmet, et le ministère de l'Environnement et de la Faune. L'avocat des frères Singerman était l'ex-juge en chef de la Cour supérieure du Québec, M. Alan B. Gold.

Le fruit de cette entente hors-cour, un montant de quelque \$500.000, a été versé dans la Fiducie environnementale de Saint-Jean. Le ministère des Régions y a aussi injecté \$100.000, en provenance du fonds conjoncturel.

Pour sa part, la ville de Saint-Jean verse \$100.000 en argent frais dans la Fiducie en plus d'effectuer un «don» de \$260.000, soit la valeur estimée des terrains de l'ancienne usine de Longtin Conduits, dans le quartier Saint-Edmond.

Les terrains de Longtin Conduits ont été décontaminés au coût de \$650.000 après avoir donné des sueurs froides aux autorités politiques locales en raison du niveau de dangerosité élevé des produits chimiques abandonnés dans l'usine par le syndic, après la faillite de Longtin Conduits.

«La Fiducie environnementale est un grand pas vers la douceur de vivre. Au-delà de la qualité de vie, une ville doit s'assurer que ses passifs environnementaux, reliquats d'une époque industrielle sans conscience sociale, disparaissent», a déclaré le maire Smereka.

Pour sa part, le ministre de l'Environnement et de la Faune, Paul Bégin, a souligné que Saint-Jean donnait un bel exemple de l'implication d'une ville dans la gestion de son environnement. «En tant que première fiducie environnementale municipale, la Fiducie de Saint-Jean-sur-Richelieu pourra servir de modèle aux autres municipalités du Québec aux prises avec une problématique similaire», a déclaré le ministre.

Si le gouvernement du Québec a déjà dégagé plus de \$40 millions pour la décontamination des anciennes friches industrielles pour



Le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, sur le terrain de la Balmet en compagnie du maire Myroslaw Smereka, du député Roger Paquin, de Mme Ysault Racicot-Roy, veuve de l'ancien conseiller Yvan Roy, et de Michel Thibodeau, conseiller du quartier NDA.

(Photo Jacques Paul)

les villes de Montréal et de Québec, le ministre n'avait toutefois aucun programme d'aide financière à annoncer pour la décontamination dans les vieilles villes indus-

trielles de l'envergure de Saint-Jean.

Soulignons enfin qu'en plus de la Balmet, l'autre site visé prioritairement pour la décon-

tamination est celui de l'ancienne usine de la compagnie «Pigments et Couleurs internationales Inc.», située à l'arrière du garage municipal. ☛

## Inquiets de la contamination du site

# Les riverains de l'aéroport iront en appel à l'accès à l'information

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**A**près avoir essuyé un refus officiel de la Ville d'obtenir une copie de tous les documents relatifs à l'état de contamination du site de l'aéroport et des travaux de décontamination qui y ont déjà été effectués, le Comité des riverains de l'aéroport ira en appel de cette décision devant la Commission d'accès à l'information.

«Ou bien il y a un problème environnemental majeur sur le site de l'aéroport et le conseil municipal veut le cacher aux citoyens, ou bien il n'y a pas de problème et nos politiciens locaux s'amusent avec la Loi d'accès à l'information», déclarent les porteparole des riverains de l'aéroport, MM. Pierre Dupuis et Yves Saint-Mieux.

Ils ajoutent que toute la question environnementale avait d'ailleurs été évacuée par la municipalité lors de la présentation publique du plan d'affaires de l'aéroport. «Aujourd'hui, le conseil municipal va plus loin. Il nous cache de l'information en refusant de rendre les documents publics. C'est carrément inacceptable. Ce n'est pas son argent

qu'il gère mais celui des contribuables», renchérisse-t-ils.

### Travaux précipités...

Par ailleurs, l'avocat du Comité des riverains de l'aéroport, Me Gerald Lafrenière, a fait parvenir vendredi une lettre au maire Myroslaw Smereka dans laquelle les riverains invitent la Ville à agir avec prudence et légalité dans le dossier de la réfection de la piste 11-29 et travaux connexes.

Le conseil municipal a adopté un règlement d'emprunt de \$1,8 million pour ces travaux qui bénéficieront d'une subvention fédérale de \$1,480.000, laissant une facture nette de \$320.000 aux contribuables johannais.

L'avocat des riverains souligne à l'attention du maire qu'il serait plus prudent de garder en suspens toute signature de contrat quant à ces travaux d'importance et de ne pas les exécuter tant et aussi longtemps que des études environnementales sérieuses et indépendantes n'auront pas été effectuées et jusqu'à ce que la rétrocession «définitive et complète» de l'aéroport n'aura pas eu lieu.

Me Lafrenière signale que c'est erronément que la Ville se présente comme «propriétaire» de l'aéroport dans le devis d'appel d'offres des travaux de réfection de la piste 11-29.

La ville est toujours locataire de l'aéroport et, en vertu de son bail, fait valoir le conseiller juridique des riverains, «la Ville aurait dû demander l'approbation formelle du ministre des Transports du Canada avant de procéder aux précités.» Dans la même logique, il croit que la Ville ne devrait donc pas procéder à l'octroi du contrat.

Il note qu'il est aussi mentionné dans le bail que la Ville doit se conformer aux normes environnementales fédérales et provinciales, ce qui n'est pas le cas.

En allant de l'avant avec ces travaux sans être propriétaire de l'aéroport (la rétrocession n'est pas encore approuvée par Québec) et sans garanties environnementales, la ville agirait de façon prématurée. En précipitant les événements, elle ferait courir un risque financier aux contribuables et pourrait éventuellement en payer chèrement le prix, estime les riverains. ☛

## «Les cols bleus se font tirer l'oreille»

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**S**i tous les autres syndicats et groupes d'employés des 19 autres municipalités de la MRC du Haut-Richelieu ont adhéré au programme fédéral permettant à leur corporation municipale d'embaucher des chômeurs pour ramasser les branches du verglas, les cols bleus de Saint-Jean, précise le maire Myroslaw Smereka, «se font tirer l'oreille».

Hier (mardi), malgré le fait que tous les employés auxiliaires ont été rappelés au travail et sont payés selon les dispositions de la convention collective, le président du syndicat des cols bleus, Marco Raymond, n'avait toujours pas donné son accord.

Cet accord est essentiel pour permettre à la ville d'embaucher 32 personnes qui, pendant quinze semaines, procéderaient au nettoyage des parcs et des espaces publics. Un programme qui représente une subven-

tion évaluée à quelque \$200.000 en frais de main-d'oeuvre et de machinerie.

«Je ne sais pas pourquoi ils s'obstinent. C'est un programme régional de ramassage des branches qui n'a rien à voir avec les négociations pour le renouvellement des conventions collectives.

En s'obstinant, ils pénalisent les Johannais parce que les parcs ne sont pas nettoyés», a déclaré M. Smereka. ☛

# SEARS

## Notre plus grande réclame plein air de l'année



AVANT-PREMIÈRE

Et quantité de bons achats



**Rabais  
30\$**

BARBECUE KENMORE<sup>MD</sup> AVEC BOUTEILLE  
52 000 B.T.U. Allumeur rotatif,  
brûleur en acier inoxydable,  
3 commandes de réglage de chaleur.  
Bouteille QCC1 de  
20 lb à dispositif de sécurité,  
prête à remplir. N° 30803.  
Rég. Sears 229,99.  
**199<sup>00</sup>**



**Rabais  
111\$**

TONDEUSE CRAFTSMAN<sup>MD</sup> 6 HP  
Modèle 'Édition spéciale'. Moteur à  
essence 4 temps. Tondeuse EZ3 à  
ensachage arrière; coupe sur 20 po  
de large. Allumage transistorisé.  
Aucun assemblage requis.  
Huile à moteur comprise.  
N° 36845. Rég. Sears 399,99.  
**288<sup>00</sup>**



**Rabais  
150\$**

JEU DE 11 BÂTONS PRO STAFF<sup>MC</sup> DE WILSON<sup>MD</sup>  
Bois et fers surdimensionnés, décocheur  
à manche en graphite. Fers en acier  
inoxydable au périmètre lesté et prises  
Golf Pride<sup>MD</sup>. Droitier(ère), gaucher.  
N° 31887/8/9. Rég. Sears 449,99. Le jeu  
**299<sup>00</sup>**

Articles de sport dans certains magasins



**Moitié  
prix**

PEINTURE D'INTÉRIEUR JOIE DE VIVRE<sup>MD</sup>  
AU LATEX FINI MAT SATINÉ  
Durable et lavable, elle résiste aux  
éclaboussures. 3,78 L.  
Serie n° 11200. Rég. Sears 37,99.  
**18<sup>00</sup>**  
De plus, rabais de 11\$ sur tous  
les autres finis.

**Rabais  
400\$**

TRACTEUR CRAFTSMAN  
Moteur 17 hp Briggs & Stratton.  
N° 60887. Rég. Sears 2499,99.  
**2099<sup>00</sup>**

**Rabais  
30\$**

COUPE-BORDURE CRAFTSMAN  
Moteur Featherlite à essence 21cc.  
Coupe sur 16 po de large.  
N° 51736. Rég. Sears 129,99.  
**99<sup>00</sup>**

**Rabais  
25%**

OUTILS À LONG MANCHE CRAFTSMAN  
Différents outils.  
Rég. Sears 9,99-19,99. Ch.  
**7<sup>00</sup>-14<sup>00</sup>**

**Rabais  
50-  
100\$**

VÉLO TOUT-TERRAIN 'TJ' JEEP<sup>MD</sup>  
Adulte ou jeune 21 vitesses;  
garçon 6 vitesses.  
Léger assemblage requis

**Rabais  
40%**

PATINS À ROULETTES ALIGNÉES KOHO<sup>MD</sup>  
Pour enfant. N° 19459.  
Rég. Sears 79,99. Pai. **47<sup>00</sup>**  
Pour adulte. N° 19460.  
Rég. Sears 99,99. Pai.  
**59<sup>00</sup>**

**Rabais  
100\$**

PURIFICATEUR D'AIR HEPA HONEYWELL  
N° 32600. Rég. Sears 299,99.  
**199<sup>00</sup>**  
Produits pour l'environnement du foyer  
dans la plupart des magasins

**PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR DU JEUDI 30 AVRIL AU DIMANCHE 24 MAI 1998**

dans la limite des stocks disponibles

**SEARS**

04404 Copyright 1998. Sears Canada Inc.

# La Fête nationale déménage au Campus du Fort Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**L**a nouvelle est confirmée! Les célébrations de la Fête nationale quittent le cœur du Vieux Saint-Jean et se dérouleront, les 23 et 24 juin prochains, sur le magnifique site du Campus Fort Saint-Jean.

Sous le thème «Québec en tête, le cœur en fête», les Johannais et leurs concitoyens de la région fêteront donc le 24 juin en terre fédérale, sur le terrain même de l'ancien Collège militaire royal.

«La population appréciera sans aucun doute la beauté de cet endroit qui longe la rivière Richelieu et qui regorge de verdure», déclare le Comité organisateur de la Fête nationale.

Présidé par André Larochelle, le Comité du 24 juin aura cette année la main haute sur l'ensemble des célébrations après l'expérience peu concluante de l'an dernier.

Les festivités, on s'en souviendra, avaient bien failli être annulées l'an passé. Leur organisation avait finalement été scindée, les spectacles ayant notamment été confiés au Festi-Blues.

Mécontent de la tournure des événements, M. Larochelle avait alors publiquement déclaré qu'il considérait le site du Campus du Fort Saint-Jean comme l'endroit idéal pour la Fête nationale. Il faisait valoir que l'accès peut y être mieux contrôlé, garantissant au comité organisateur de toucher les revenus d'admission et de vente de bière et réduisant les risques d'avoir un déficit.

Saint-Jean n'est pas une campagne

## Il est interdit de laisser errer chiens et chats...

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

«**O**n se croirait en pleine campagne. Des chiens et des chats sont laissés libres dans les rues. Il y a même une de mes amies qui hésite à venir chez nous à pied parce qu'elle craint le chien de mon voisin.» déclare une résidente du quartier Saint-Eugène.

Afin de ne pas se brouiller avec son voisin, elle préfère garder l'anonymat. «Il y a des gens qui se croient en pleine campagne en laissant errer leurs animaux domestiques. Évidemment, ils ne s'occupent pas de ramasser les excréments», déplore-t-elle.

Chose certaine, elle n'est pas la seule citoyenne à se plaindre de la négligence et de l'insou-

ciance de propriétaires d'animaux domestiques peu portés sur le respect du voisinage.

Dans un dépliant résumant les comportements à éviter, conformément à la réglementation municipale, la ville de Saint-Jean rappelle notamment qu'il est interdit «de laisser délibérément errer son animal dans un endroit public ou privé».

La Ville signale aussi que les propriétaires d'animaux domestiques sont responsables des excréments «oubliés» sur une propriété publique ou privée.

De même, font également partie des comportements défendus le fait de laisser son animal détruire ou endommager une propriété, déranger les ordures et aboyer ou hurler de façon à troubler la paix du voisinage. /s

Avec le choix du site du Campus cette année, la suite des événements vient donc lui donner raison.

### Spectacles d'envergure nationale

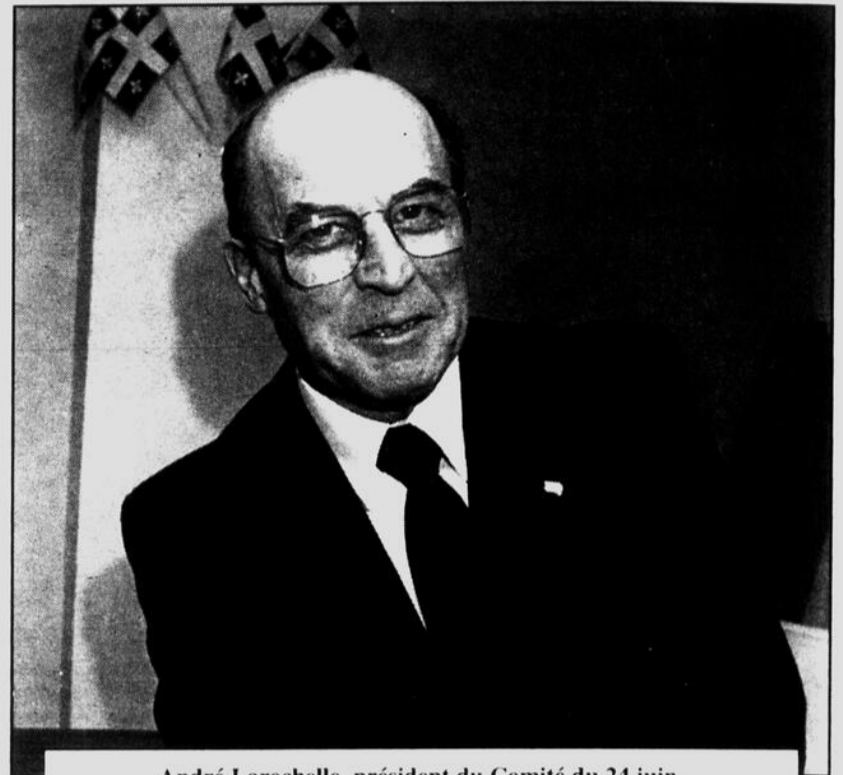
Le Comité du 24 juin, à qui la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a versé un budget de \$30.000, promet d'être l'hôte de spectacles d'envergure nationale.

Des spectacles, ajoute-t-on, qui seront appuyés par des activités de masse visant non seulement les familles johannaises mais aussi celles des municipalités environnantes. De plus, certaines activités pourraient être organisées en synergie à Iberville, dont le parc Goyette fait face au Campus.

Défilé, animation pour enfants, animation sportive, feu de joie, messe, grande tablée, feu d'artifice et spectacles sont un aperçu de ce que réserve le Comité organisateur qui dévoilera sa programmation complète en mai.

### Feu d'artifice

Le feu d'artifice continuera par ailleurs de s'illuminer au-dessus des eaux de la rivière Richelieu.



André Larochelle, président du Comité du 24 juin.

Il y a tout lieu de croire que la barge, à partir de laquelle sont lancées les pièces pyrotechniques, flottera devant le Campus du Fort Saint-Jean. /s

## À la recherche d'un petit St-Jean-Baptiste

**E**n vue de son traditionnel défilé dans les rues de Saint-Jean-sur-Richelieu, le Comité organisateur de la Fête nationale est déjà à la recherche du jeune garçon qui personnifiera le petit Saint-Jean-Baptiste dans le dernier char allégorique. Le défilé aura lieu le mardi 23 juin.

Les critères de sélection sont les suivants: le petit garçon qui présentera sa candidature doit être âgé de 6 à 9 ans et devra avoir les cheveux

bouclés. À noter que la couleur des cheveux n'est pas retenue comme critère de sélection.

Si vous connaissez l'enfant qui remplit ces conditions, le Comité du 24 juin vous invite à lui faire parvenir les coordonnées de l'enfant ainsi qu'une photo à l'adresse suivante: Comité du 24 juin Saint-Jean-sur-Richelieu, 219 rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6T3.

### Un prix surprise

La date limite pour faire parvenir

les candidatures est le 19 mai.

Un jury composé de trois membres procédera à la sélection le 21 mai.

L'enfant choisi pour personnifier le petit Saint-Jean-Baptiste se verra remettre un prix surprise d'une valeur d'environ \$100.

Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur cette «offre d'emploi», vous pouvez communiquer avec Mme Pascale Constant au 346-1141. /s

CENTRE DU

## LIT D'EAU

### Centre du sommeil spécialisé

*Nouveau!*

## Matelas d'air



Contrôle à distance pour votre position idéale

**Faites-vous un cadeau!**

Dormez dans les nuages avec le nouveau système breveté. Silencieux, discret, de qualité et avec la technologie d'aujourd'hui.

**AUSSI:** Matelas suédois «Tempur», Matelas d'eau, ressorts

*Pour la fête des Mères*

**Nous payons la TPS et la TVQ!**

**OU**

**Aucun intérêt pendant 6 mois!**

**Pour vous servir**



**Fernande Gagné**  
**347-2233**

**279, rue Jacques-Cartier Sud (face au Club de golf), Saint-Jean-sur-Richelieu**



### Mot pour la fête des Travailleurs

Il me fait plaisir de souligner la compétence et le dévouement des travailleurs et travailleuses de

notre circonscription à l'occasion de la fête des Travailleurs.

**Bonne fête des Travailleurs!**

*Claude Bocharand*

Claude Bocharand  
DÉPUTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION  
FÉDÉRALE DE SAINT-JEAN  
357-9100

CHAMBRE DES COMMUNES



041015-c47-dn

À raison de \$1,000 par nouvelle case

# Stationnement: Cinécapitol versera \$125,000 à Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

Une entente d'une durée de cinq ans et d'un montant maximal de \$125,000 est intervenue entre la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et la corporation «Cinécapitol Saint-Jean-sur-Richelieu Inc.», relativement à l'aménagement de nouveaux espaces de stationnement au centre-ville, à proximité du cinéma.

«Cinécapitol» s'engage à verser à la ville un montant de \$1,000 par nouvel espace de stationnement créé dans un rayon approximatif de 200 mètres du cinéma. Les nouvelles cases de stationnement devront être localisées au nord de la rue Saint-Charles.

Le versement annuel ne pourra être supérieur à \$25,000 par année. Le surplus d'espaces créés dans une année est évidemment reporté à l'année suivante, jusqu'à concurrence de 125 places de stationnement public.

Si la ville reconnaît le besoin de la création de 125 nouveaux espaces de stationnement public dans ce secteur du Vieux Saint-Jean, l'entente prévoit qu'elle n'a aucune obligation légale de le faire.

Sur le terrain de l'ancien hôtel Fontainebleu, acquis par la municipalité, l'aménagement de 33 nouvelles cases de stationnement sera complété ce printemps. Il ne reste plus qu'à paver le terrain et à délimiter les places de stationnement, ce qui devrait se faire vers la mi-mai, à l'ouverture des usines d'asphalte.

Dès cet été, la ville envisage aussi de réaliser l'aménagement de 29 espaces de stationnement sur le terrain qu'elle a acquis à l'intersec-

tion nord des rues Richelieu et Foch, ce qui portera à 62 le nombre de nouveaux espaces de stationnement public dans ce secteur.

L'augmentation du nombre d'espaces de stationnement au centre-ville avait été une condition implicite à l'investissement de \$2,2 millions effectué par «Cinécapitol» pour la transformation de l'ancien édifice des Chevaliers de Colomb en un complexe cinématographique de six salles et de 818 sièges.

Les partenaires associés dans «Cinécapitol Saint-Jean-sur-Richelieu Inc.» sont les hommes d'affaires locaux Jean-Marcel Bessette et Robert Blanchard, qui détiennent 50% des actions, le groupe Cinéplex Odéon avec 33%, René Malo de Malo Films avec 8,5% et André Monette d'Action Films avec 8,5%.

Lamoureux s'interroge

# Où sont passés les esprits cartésiens?

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

À la suite du débat qui a entouré l'embauche et l'ajout de clauses d'évaluation au contrat du nouveau directeur général de la ville de Saint-Jean, Roger Theriault, le conseiller Jean Lamoureux déclare qu'il n'a pas reconnu quelques-uns de ses collègues du conseil municipal.

Il se demande où sont passés les esprits «cartésiens» chez les alliés du maire Smecka, du moins parmi ceux des conseillers qui ont l'habitude d'aborder les dossiers de façon méthodique et rationnelle, accordant la primauté à la logique.

M. Lamoureux s'est étonné de la sévérité des propos à son endroit, estimant qu'il n'était sûrement pas le plus frustré de la

gang comme l'avait laissé entendre le maire.

Il fait un parallèle entre le débat de trois semaines sur l'embauche de M. Theriault comparativement aux trois ans de bataille menée par le maire et ses alliés afin de pousser l'ex-directeur général, Édouard Bonaldo, sur le chemin de la retraite.

«Dieu sait comment ces gens-là se sont comportés à l'endroit de M. Bonaldo», dit-il en s'étonnant de les voir maintenant jouer les vierges offensées.

Le conseiller de Normandie Ouest considère avoir agi en bon administrateur public. En principe, à moins que ne surviennent des éléments inattendus, il ne reviendra plus sur la question de l'embauche du nouveau directeur général.

«La question est vidée», conclut-il.

pas solde, solde, pas solde, solde, pas solde, solde, pas, on solde!

2 rue Saint-Georges,  
Saint-Jean-sur-Richelieu 347.0331



# L'événement à Saint-Jean

Tout le magasin est en solde...

du 3 mai au 17 mai

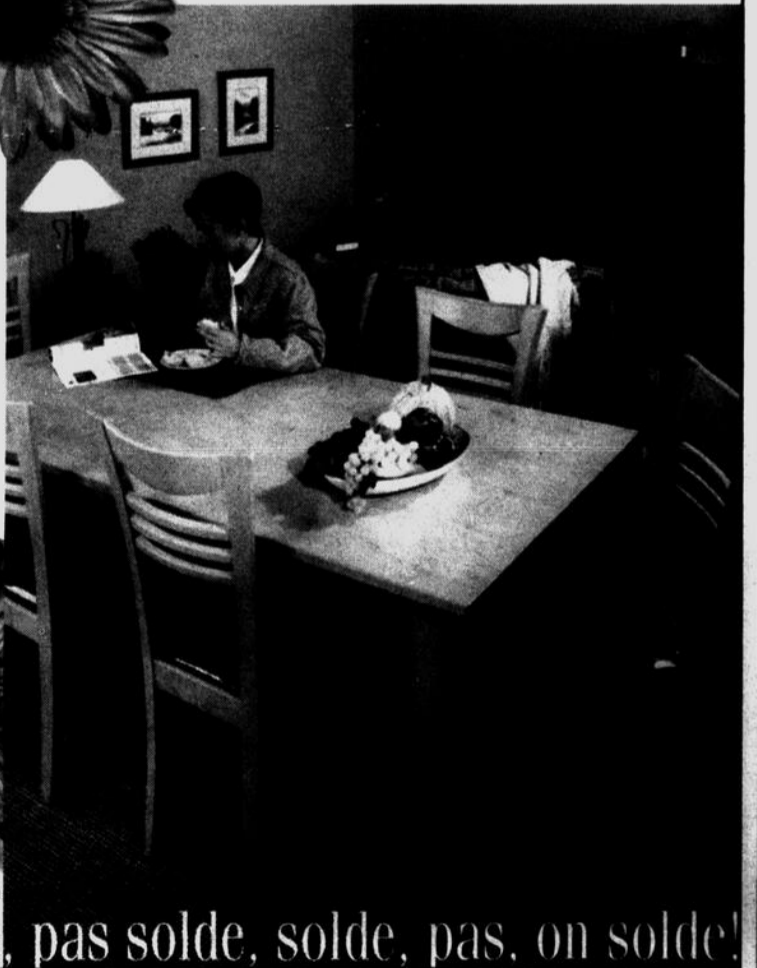


L'événement à Saint-Jean

Tout le magasin est en solde...

pas solde, solde, pas solde, solde, pas solde, solde, pas, on solde!

041151-047-d



(Photo Jacques Paul)

## 80% des rues sont nettoyées

En plus du ramassage des branches du verglas, le grand ménage du printemps se poursuit pour les employés des Travaux publics de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu qui n'ont pas le temps de chômer par le temps qui court. Sur notre photo, un col bleu nettoie sous pression la bordure de la rue Champlain. Environ 80% des rues ont déjà reçu la visite des équipes de nettoyage des Travaux publics.

### ERRATUM

Veuillez vous reporter à l'annonce de la Clinique les Jardins du Québec parue en page B13 du 22 avril dernier. Nous aurions dû lire:

**Clinique Les Jardins du Québec**  
429, rue Saint-Jacques  
Napierville

Nous nous excusons de ce contretemps auprès de l'aimable clientèle de la Clinique Les Jardins du Québec.

## Le canal Chambly se vide dans la rivière...

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**L**es «boues» (eaux usées) emprisonnées dans l'émissaire pluvial de la rue Loyola pendant la crise du verglas ont été dégagées et envoyées à la rivière Richelieu, sans aucun traitement.

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu n'en est cependant pas encore au bout de ses peines avec cet émissaire pluvial dont l'étanchéité est déficiente. Présentement, l'eau du canal se vide dans la rivière...

En effet, ça «bouillonne» toujours dans le canal Chambly à la hauteur de l'usine de pompage Loyola. L'eau du canal, explique-t-on en termes scientifiques, s'«exfiltre» par l'émissaire pluvial pour se déverser dans la rivière Richelieu.

Ce problème d'exfiltration doit obligatoirement être corrigé avant l'ouverture de la saison de navigation. Cette fuite d'eau vers la rivière a pour conséquence d'abaisser le niveau d'eau du canal, ce qui pourrait s'avérer problématique pour les embarcations.

Mercredi dernier, des plongeurs embauchés par l'entrepreneur «Construction Forillon» travaillaient toujours à l'intérieur du gigantesque émissaire pluvial (une conduite de 2,4 mètres par 4,2 mètres) afin d'en colmater les fuites avec de l'étoupe.

Pour se rendre dans la conduite, les plongeurs doivent y entrer par son extrémité, dans la rivière. De



(Photo Jacques Paul)

L'émissaire pluvial Loyola n'est toujours pas étanche sous le canal Chambly. L'eau s'exfiltre par l'émissaire et vide le canal... Mercredi dernier, des plongeurs tentaient toujours de colmater les fuites. Le travail n'est pas encore terminé.

là, ils regagnent la partie de la conduite se trouvant sous le canal. Le colmatage des joints, par où l'eau coule, n'est pas encore terminé.

Par ailleurs, ce sont 65.000 gallons de boues (l'équivalent de sept piscines de 21 pieds de diamètre) qui ont été «flushées» à la rivière. Ces boues provenaient des égouts

sanitaires de la station de pompage Champlain.

Comme il n'y a pas de génératrice à la station régionale de pompage des eaux sanitaires Champlain, le trop-plein a été déversé dans l'émissaire pluvial lorsque survint la panne d'électricité causée par le Grand Verglas de janvier. ☞

## Thibodeau fera connaître ses intentions électorales en juillet

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**R**eviendra ou reviendra pas? C'est à la mi-juillet que les électeurs du quartier Notre-Dame-Auxiliatrice seront fixés sur les intentions électorales de leur conseiller municipal, M. Michel Thibodeau.

Lors de la dernière séance publique du conseil, après sa sortie musclée contre son collègue Jean Lamoureux, M. Thibodeau a indiqué que c'est à son retour de vacances estivales qu'il allait donner une conférence de presse sur ses intentions et son avenir politique.

«Je me donne ce temps de réflexion», explique le conseiller qui, reconnaît-il, aura alors en mains le «cheval de bataille» de la démolition des ruines de la Balmet, une réalisation longtemps attendue dans son quartier. On verra alors si ce dossier fera partie de son testament politique ou de son bilan électoral.

En septembre dernier, le conseiller de NDA, qui célébrera ses 60 ans cette année, avait indiqué que plusieurs éléments faisaient partie de sa réflexion quant à son avenir politique: sa famille, sa santé, ses affaires, sa vision de la retraite, le dossier de fusion et son organisation électorale. ☞

### Frais de repas des politiciens

## \$85 maximum sur le bras de la ville

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**Q**uand ils boufferont sur le bras de la ville, les politiciens de Saint-Jean-sur-Richelieu ne seront pas autorisés à dépenser plus que \$85 par personne pour leurs repas.

Le conseil municipal vient d'en faire une politique officielle de remboursement par l'adoption d'une résolution en bonne et due forme.

Le texte de la résolution précise que la Ville remboursera aux membres du conseil municipal un maximum de \$85 par jour par personne pour les repas lorsque ces derniers assisteront à un congrès, à un colloque, à une journée d'étude ou à une autre activité similaire.

Ce montant de \$85 par jour représente une facture totale de \$595 par semaine pour un élu qui s'autoriserait sept fois le maximum permis pour ses repas. De quoi faire toute une épicerie! ☞

### Un citoyen de la rue de Castel dans tous ses états

## Une amende de \$75 pour avoir laissé un chien errer dans sa cour

ISABELLE SIMARD

**L**e chien vagabond qui erre depuis plusieurs mois dans les rues de la ville de Saint-Luc n'a toujours pas été capturé malgré les multiples tentatives des policiers et des intervenants de la Société de contrôle des animaux domestiques. Un citoyen que plusieurs soupçonnent de nourrir l'animal a pour sa part écopé d'une amende de \$75!

Marcel Jacques, domicilié au 21, de Castel à Saint-Luc, était dans tous ses états lorsque LE CANADA FRANÇAIS lui a rendu visite mercredi dernier. Depuis quelques mois, les policiers et les intervenants de la S.C.D.D. débarquent chez lui sans prévenir. Leur mission: faire avaler une boulette de viande anesthésiante au chien qui erre dans le secteur.

Tout a été mis en place pour capturer l'animal. Une clôture a été aménagée autour de la résidence des Jacques. On a tenté d'attraper le chien avec une cage, une corde, une boulette, tantôt avec douceur, tantôt avec fermeté, bref, l'animal se sent traqué et utilise toutes les ruses pour déjouer ses ennemis...

Le mardi 21 avril, les policiers se sont une fois de plus rendus au domicile des Jacques. Le chien errant se trouvait sur les lieux.

L'animal est passé à travers la moustiquaire de la résidence, pour en ressortir aussi vite, sans que personne ne puisse l'attraper.

«Les policiers ont pensé que je gardais l'animal chez moi. Ils ont décidé de me coller une amende de \$75: un non-sens. Un peu plus et il m'amenait au poste», estime Marcel Jacques, qui entend contester sa contravention.

Quelques citoyens du secteur l'accusent de nourrir le chien. Ils soutiennent que M. Jacques refuse de collaborer avec l'organisme mandaté pour capturer l'animal.

«Que voulez-vous qu'on fasse de plus», renchérit Gervaise Jacques, la conjointe de Marcel. «On a accepté que les intervenants de la société protectrice des animaux installe une clôture. Ils viennent régulièrement chez nous et sont incapables d'attraper l'animal. On a tenté nous aussi de le prendre, sans succès. J'ai même demandé qu'on nous fournisse une boulette pour endormir le chien. Les responsables de l'organisme refusent. Ils craignent qu'un autre animal avale la boulette», ajoute-t-elle.

La famille Jacques a vu pour la première fois ce chien errant au mois de novembre dernier. L'animal visite régulièrement la cour arrière de leur résidence. D'ailleurs, lors de notre courte visite chez les Jacques, nous l'avons aperçu à notre tour, quelques minutes à peine.

«Il a passé un mois sans manger. Puis, un beau jour, il a semblé reprendre vie. Je lui ai donné une petite poignée de nourriture. Il me faisait pitié. Il est revenu quelque temps plus tard avec une patte cassée. J'ai pensé qu'il avait été battu. Je n'ai jamais été capable de l'approcher», raconte Marcel.

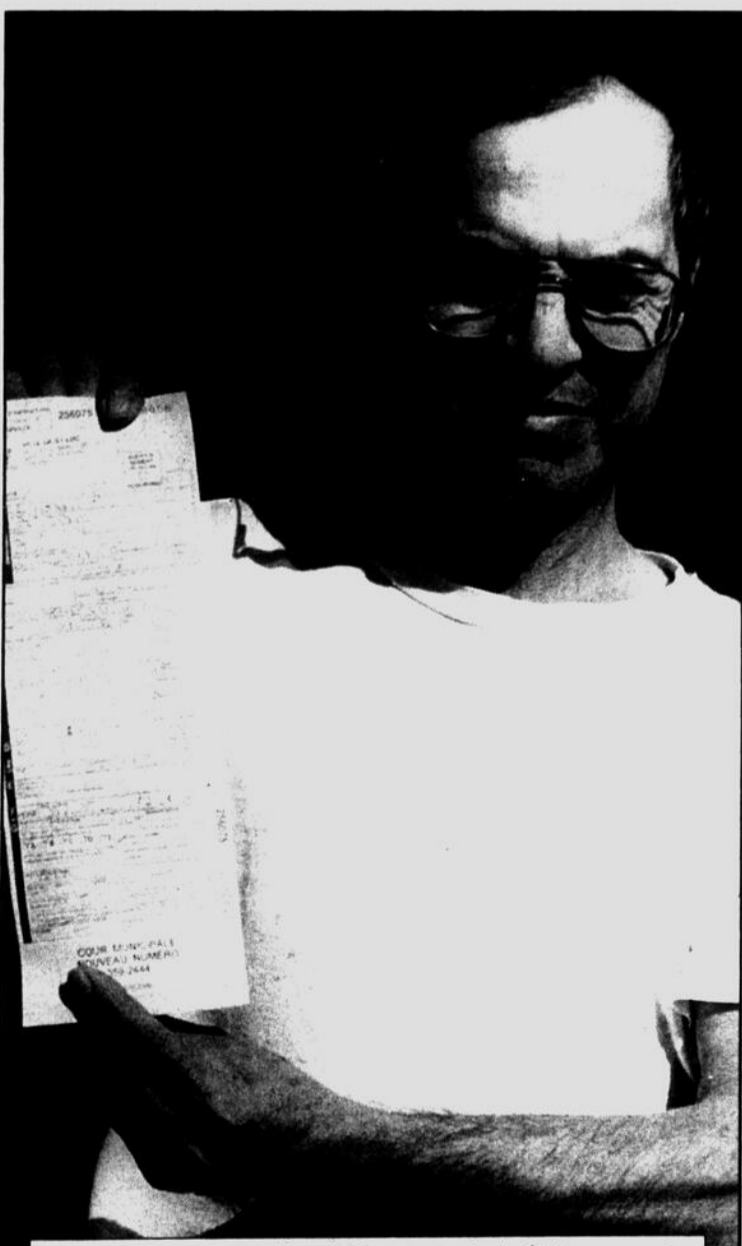
«Lorsqu'un chien a faim, c'est à ce moment qu'il peut devenir dangereux, non? C'est la raison pour laquelle nous l'avons nourri», enchaîne Gervaise.

Son conjoint accepte mal que des policiers se présentent à tout bout de champ chez lui. «On a l'air de quoi avec tout cela? Un char de police est stationné quasiment en permanence devant notre maison. C'est fatigant à la longue», s'insurge-t-il.

Au rythme où vont les choses, la famille Jacques devra se résigner à prendre son mal en patience et surtout éviter de nourrir l'animal sans quoi elle risque d'écopier d'une nouvelle amende.

En attendant, à tous ceux et celles qui désirent obtenir la description de l'animal tant recherché, il s'agit d'un chien beige de taille moyenne, pesant une quarantaine de livres. Aucune récompense n'est promise!

Il est toutefois recommandé de ne pas s'approcher trop près de l'animal. Des citoyens rapportent qu'il a mordu à trois reprises au cours des dernières semaines. ☞



(Photo Jacques Paul)

La famille Jacques a écopé d'une amende de \$75 pour avoir laissé un chien errer sur le terrain de leur résidence.

230 RUE CHAMPLAIN  
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

LEGARÉ

VENTE DE  
FERMETURE

ÉPARGNEZ  
JUSQU'À  
**80%**

ÉPARGNEZ  
JUSQU'À  
**33%**  
SUR APPAREILS  
FISHER

ÉPARGNEZ  
JUSQU'À  
**60%**  
SUR MATELAS  
SEALY

ÉPARGNEZ  
JUSQU'À  
**80%**  
SUR  
ACCESSOIRES

FERMETURE

ÉPARGNEZ  
JUSQU'À  
**80%**  
SUR LES MEUBLES  
MEUBLES

TOUT DOIT ÊTRE  
**LIQUIDÉ**

EPARGNEZ JUSQU'À **80%**

LEGARÉ

230 RUE CHAMPLAIN  
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

L'organisation du centre de distribution du bois a doublé les dépenses

## Verglas: une facture de \$4,2 millions à Saint-Luc

ISABELLE SIMARD

**L**a Ville de Saint-Luc, chargée d'organiser le centre régional de distribution du bois durant le Grand Verglas, a enregistré des dépenses extraordinaires de \$4,2 millions. N'eût été des dépenses inhérentes au bois, les mesures d'urgence aurait coûté \$2,2 millions.

Saint-Luc a acheminé sa réclamation au gouvernement du Québec dans le cadre du programme d'aide financière accordée aux municipalités et aux organismes pour les dépenses encourues durant la tempête de verglas.

Au chapitre des salaires et bénéfices marginaux, spécifions que l'ensemble des cadres de la municipalité ont été payés selon le mode de temps et demi pour les heures effectuées au-delà de la semaine normale de travail.

Les dépenses sont réparties de la manière suivante (les chiffres ont été arrondis):

1) approvisionnement pour sinistrés: \$20.000;  
2) administration du programme de subven-

tion: \$24.000;  
3) bois: \$2 millions  
4) centre d'hébergement ou d'opération: \$15.000;  
5) opération ramassage et disposition des branches: \$392.000;  
6) essence et diesel: \$47.000;  
7) intérêt sur emprunt temporaire: \$120.000;  
8) génératrice: \$118.000  
9) activités spéciales et interventions: \$37.000;  
10) communication: \$39.000;  
11) nourriture: \$161.000;  
12) opération déglacage: \$249.000;  
13) entretien et réparation des équipements: \$22.000;  
14) entretien et réparation du matériel roulant: \$39.000;  
15) agence de sécurité: \$264.000;  
16) remboursement des dépenses des travailleurs volontaires: \$1.000;  
17) location d'équipements pour interventions: \$32.000;  
18) achat de pièces et d'équipements pour interventions: \$51.000;  
19) manque à gagner sur retard du premier versement des taxes: \$16.000.  
20) salaires et bénéfices marginaux: \$565.000.

«En fait, explique le trésorier de la municipalité, M. Claude Bertrand, si les dé-



Les dépenses encourues pour l'organisation du centre de bois ont fait grimper la facture.

penses extraordinaires atteignent \$4,2 millions à Saint-Luc, c'est en raison des dépenses encourues pour l'organisation du centre de bois. Il faut donc en tenir compte lorsqu'on survole l'étendue des dépenses, a-t-il tenu à préciser. ☞

### Enquête sur la crise du verglas

## La Commission Nicolet dans le Haut-Richelieu le 18 août

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**L**a Commission Nicolet, chargée par le gouvernement du Québec d'enquêter sur la crise du verglas, tiendra des audiences publiques à Iberville, pour le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, le mardi 18 août.

La date limite d'inscription (avec dépôt d'un mémoire) pour les organismes et les personnes désireuses d'être entendues par la Commission Nicolet lors de son passage dans la région est le 24 juillet à 17 heures.

Les audiences publiques de la commission présidée par M. Roger Nicolet, qui a également présidé la commission sur les inondations du Saguenay, débiteront à Montréal le 5 mai pour se poursuivre dans les régions sinistrées jusqu'au 17 septembre.

Avant de s'arrêter à la MRC du Haut-Richelieu, elle aura notamment tenu des audiences publiques dans le territoire voisin de la MRC des Jardins-de-Napierville le mercredi 17 juin.

De son nom complet la «Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier», la Commission Nicolet a été créée le 28 janvier dernier par décret du gouvernement du Québec.

En plus d'entendre la population lors des audiences publiques, la Commission mènera des recherches et des analyses sur les différents impacts de la tempête de verglas.

Six blocs d'études sont à son agenda:

- 1) la gestion du sinistre;
- 2) les impacts socio-environnementaux (sur la santé, le psycho-social et l'environnement);
- 3) les communications (analyse des incidences des difficultés d'information des sinistrés et des problèmes de gestion des infrastructures de télécommunications);
- 4) les impacts économiques et financiers (incluant l'impact sur la politique énergétique du gouvernement et les plans d'investissement d'Hydro-Québec);
- 5) les aspects techniques (climatologie, approvisionnement hydroélectrique et sécurité du réseau);
- 6) les aspects juridiques (analyse des législations applicables et de leurs incidences sur la gestion des sinistres). ☞

### Consommation trop faible

## Saint-Athanase règle son problème d'eau

GILLES BÉRUBÉ

**L**a municipalité de Saint-Athanase a réglé son problème d'eau. Depuis vendredi dernier, la recommandation de faire bouillir l'eau de l'aqueduc a été levée. Le problème, une consommation insuffisante, a été réglé en vidangeant le réseau.

Rappelons que le 17 avril, la municipalité a émis un avis aux citoyens leur recommandant de faire bouillir l'eau. Les tests réguliers ont démontré que la concentration de chlore dans l'eau était trop faible dans le réseau de Saint-Athanase, du côté nord de la municipalité. Pas très loin, du côté d'Iberville, il n'y avait pas de problème.

Le directeur général de la municipalité, M. Patrick Savard, explique qu'il n'y avait finalement pas de contamination dans le réseau. Le problème, c'est une demande insuffisante. Ce tronçon du réseau est un cul de sac. Actuellement, il n'y a pas assez de résidences de bran-

chées au réseau, si bien que l'eau y reste trop longtemps. Le chlore finit par s'évaporer. Pour éviter cette situation, la municipalité fait couler régulièrement les bornes-fontaines, comme le prévoit la réglementation. Il semble toutefois que les vidanges n'aient pas été suffisantes, indique M. Savard.

La semaine dernière, le réseau a été entièrement vidé et les conduites ont été récurées. Une fois le réseau remis sous pression, la qualité de l'eau est revenue à la normale. Tant que la demande ne s'accroît pas, la municipalité devra faire circuler l'eau plus souvent.

La municipalité a soumis au gouvernement un projet pour boucler le réseau par un autre branchement avec celui d'Iberville. Ce bouclage favoriserait la circulation de l'eau qui pourrait retourner sur le territoire d'Iberville. Comme les compteurs tournent dans les deux sens, une telle solution n'entraînerait pas de coût de consommation supplémentaire. ☞

### Rivière L'Acadie à Saint-Luc

## Travaux de trois mois au pont de la route 104

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**L**es automobilistes qui empruntent la route 104 entre Saint-Luc et La Prairie devront faire preuve de patience pendant trois mois lorsqu'ils franchiront le pont traversant la rivière L'Acadie.

Amorcés lundi, les travaux de réfection de la structure et du tablier du pont, en direction Est, entraîneront la fermeture complète de cette section du pont jusqu'au lundi 3 août.

précise Serge Forest, porte-parole de Transports Québec pour l'Ouest de la Montérégie.

Le trafic devra donc emprunter l'autre tronçon du pont, qui avait fait l'objet de travaux de la même envergure l'été dernier. Étant donné la faible largeur de la travée, les véhicules de plus de 3,36 mètres de large, comme les camions transportant des maisons mobiles, devront faire un détour.

Le chantier de \$520.000 a été confié, à la suite d'un appel d'offres, à l'entrepreneur «Construction Carbo Inc.» ☞



**L.DG**  
design

- Service complet d'aménagement et de décoration
- coloration
- plan
- meubles et accessoires

**Aucune adresse commerciale**  
Sur rendez-vous seulement  
**347-1271**  
Plus de 30 ans de complicité...

La Dentellière

**20%** sur lot de soutiens-gorge et culotte

lejabby Chantel

**30%** sur lot de soutiens-gorge et culotte

MARIE JO

**20%** sur toute la marchandise d'été

**30-40-50%** sur un lots de marchandise sélectionnée

**20%** sur les nouveaux maillots de bain

aussi...  
la Dentellière est à vendre  
**359-1718**

À Iberville

# Michel J. Couture désigné grand bénévole de l'année

LOUISE BÉDARD

**C'**est Michel J. Couture, responsable du centre d'hébergement de la polyvalente Marcel-Landry durant la crise du verglas, qui a reçu le titre de grand bénévole de l'année à Iberville.

La soirée de reconnaissance organisée le 18 avril dernier, au centre Mille-Roches a été l'occasion de souligner son implication. Le Club Optimiste d'Iberville organisait la soirée, en collaboration avec la caisse populaire, la ville d'Iberville et la municipalité de Saint-Athanase.

Annuellement, le Club Optimiste souligne le travail des bénévoles oeuvrant dans divers organismes à caractère social, sportif, culturel ou de loisir. Cette année, les deux municipalités qui avaient joint leurs efforts durant la crise du verglas, ont voulu rappeler aussi l'implication particulière de certains bénévoles durant le mois de janvier.

## Verglas

C'est ainsi que Michel-J. Couture se voit attribuer le titre de grand bénévole de l'année pour son dévouement et son sens de l'organisation.

Réjean Nadeau avait été la première personne à offrir ses services à l'éclatement de la crise. Il a reçu le titre de «premier bénévole».

D'autres personnes ont vu leur travail bénévole reconnu. Il s'agit de Michel Paquette qui a travaillé aux cuisines du centre d'hébergement Marcellin-Champagnat, Guy Raymond au centre d'hébergement de la polyvalente Marcel-Landry, Pierre Bédard, bénévole à l'information au centre des mesures d'urgence, Mario Goyette aux communications, Donald Wellman aux opérations de pompage, Monique Pellerin au Centre d'action bénévole d'Iberville, Claude Langlois au transport, Micheline Senay à la distribution des allocations

de subsistance et finalement Diane Dionne et Francine Boucher à la distribution du bois de chauffage.

## Organismes

Par ailleurs, le travail de plusieurs autres bénévoles oeuvrant durant l'année dans des organismes agissant à Iberville a été souligné.

C'est le cas de Germain Godin à l'A.R.B.R.E., Georgette Gaboriault à l'A.F.E.A.S. Saint-Noël, Gilles Beauvais à la balle molle féminine, Mélanie Pépin au baseball mineur, Micheline S. Beaugard à l'organisation du carnaval Iber neige, Lise Pratte à Carrefour jeunesse, Joseph Langlais au Centre d'action bénévole, Gertrude Boulé au Cercle d'accueil et Roland Chantal aux Chevaliers de Colomb.

On a aussi félicité d'autres personnes pour leur implication. Notons celle de Fernand Trudeau au Club B.M.X. du Haut-Richelieu, Léo Thibodeau au Club de l'Âge d'or, Johanne Dauphinais au Club de patinage artistique, Nicole Couture au Club optimiste, Jeannine Beaudoin au Choeur du Richelieu, Claudine Cadieux à la Commission des loisirs, la conseillère municipale Diane Larouche au Festival de la citrouille, Françoise Normandin aux Filles d'Isabelle et Orianna Messier à la Résidence Champagnat.

Au cours de la soirée, on a remercié Serge Goupil pour son implication dans les activités du groupe Scouts et Guides, Yvonne Mercier dans celles de la Ligue navale du Canada, Rose Boulais dans Parents-Secours, Marcelle Dugas Iler au Regroupement des personnes handicapées, Normand Beauséjour au Soccer mineur d'Iberville, Jacques Oigny à la Société d'agriculture, Yvan Benjamin au Tournoi provincial de hockey Pee-Wee et Louis-Philippe Guay à l'Union musicale. Enfin le travail bénévole des membres du bureau de direction du hockey mineur d'Iberville a été noté.



Michel J. Couture a reçu le titre de grand bénévole de l'année à Iberville pour son implication durant la crise du verglas. Il est photographié avec le maire Jean Rioux et la présidente du Club Optimiste, Réjeanne Quintin Lamoureux.

## Déliez-vous la langue! ANGLAIS - ESPAGNOL

Session intensive  
30 heures

Cours offerts le matin ou le soir  
2 cours par semaine d'une durée  
de 3 heures chacun

Langue	Jours	Heures
Anglais 1 (débutant)	Lundi et mercredi	9 h à 12 h ou 18 h 30 à 21 h 30
Anglais 2 (intermédiaire)	Mardi et jeudi	9 h à 12 h ou 18 h 30 à 21 h 30
Espagnol 1 (débutant)	Lundi et mercredi	9 h à 12 h ou 18 h 30 à 21 h 30
Espagnol 2 (intermédiaire)	Mardi et jeudi	9 h à 12 h ou 18 h 30 à 21 h 30

Les cours débutent la semaine du 25 mai et se terminent la semaine du 22 juin.

**Coût:** 150 \$ plus taxes

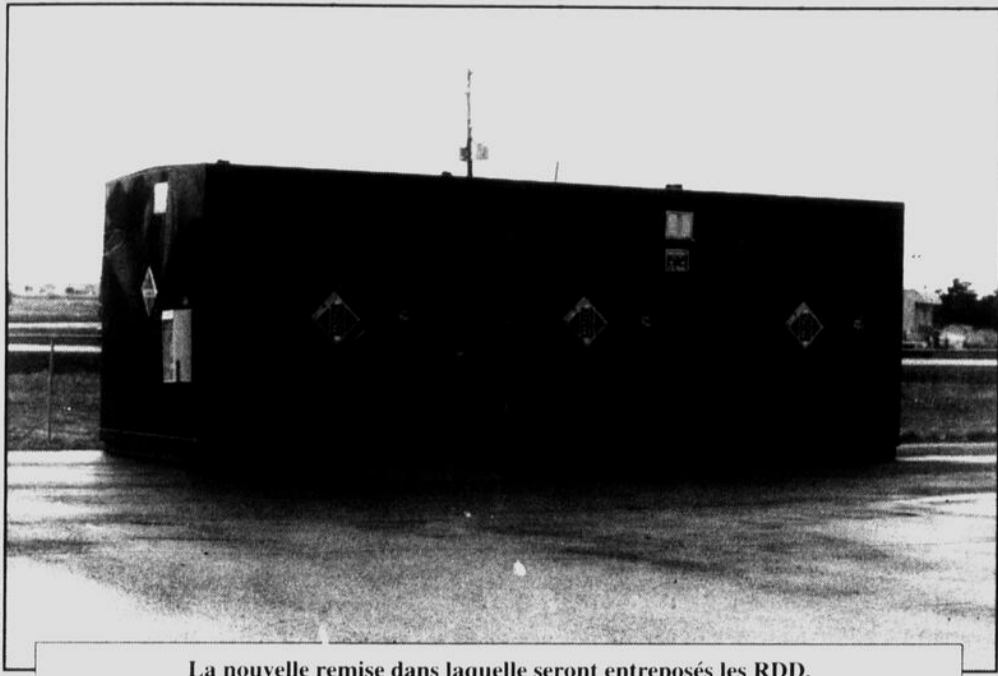
**Inscription:** se présenter les 5 et 6 mai, de 16h à 18h, dans le hall d'entrée du pavillon de Léry au Campus du Fort Saint-Jean, 15, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu.

**Frais d'inscription:** 15 \$ non remboursables

**Renseignements:** (514) 358-6500, poste 5776 ou 5777



**CAMPUS DU FORT SAINT-JEAN**



La nouvelle remise dans laquelle seront entreposés les RDD.

À compter du lundi 4 mai

## Compo-Haut-Richelieu recueille les résidus domestiques dangereux

GILLES BÉRUBÉ

À compter du lundi 4 mai, la Société Compo-Haut-Richelieu prendra en charge les résidus domestiques dangereux (RDD). Sept mois par année, l'entreprise recevra ces déchets à son parc à conteneurs du chemin Grand-Bernier, à Saint-Luc.

Les RDD, ce sont tous les produits dangereux que l'on retrouve dans nos maisons, qu'ils soient toxiques ou inflammables. Aérosols, bonbonnes de propane, détecteurs de fumée, fertilisants et pesticides, extincteurs, huiles à freins, à transmission et huiles hydrauliques, piles, produits de nettoyage, solvants et vernis sont autant de produits que les citoyens pourront apporter au parc à conteneurs. L'huile à moteur usée est reprise chez Canadian Tire et les batteries sont récupérées chez Rozon Batterie, à Saint-Luc, et chez les marchands UAP.

Il y a déjà un bon moment, que Compo-Haut-Richelieu prévoit récupérer les résidus domestiques dangereux. Au départ, le ministère de l'Environnement et de la Faune ne voulait pas donner d'autorisation tant que ses orientations ne seraient pas définies pour ce genre d'intervention. Par la suite, indique Mme Sophie Bergeron, de Compo-Haut-Richelieu, la mise sur pied du service a pris quelques mois, le temps de structurer le budget. Parce que ce service est coûteux.

La remise dans laquelle seront entreposés les matières ressemble à un conteneur blindé. Compo-Haut-Richelieu se contentera de trier et d'entreposer les matières. Elle ne fera aucune opération de recyclage ou de mélange. Les produits seront collectés par la société Chemcycle, une filiale du groupe Sani-Mobile. Comme le collecteur facture au poids, Compo-Haut-Richelieu prévoit retirer les matières qu'elle peut retourner gratuitement à un recycleur.

Certains produits ne seront toutefois pas acceptés. Il s'agit des armes, des munitions

et des explosifs, des déchets biomédicaux et pathologiques, des déchets radioactifs, des déchets contenant des BPC et de la terre contaminée. Pour s'assurer qu'un produit est accepté, les citoyens sont invités à contacter Compo-Haut-Richelieu au 347-0299.

Le service sera offert strictement aux résidents des municipalités membres de Compo-Haut-Richelieu. Il s'agit des municipalités de la MRC du Haut-Richelieu à l'exception de Saint-Athanase, Sabrevois, Saint-Blaise et Clarenceville. En outre les citoyens ne pourront apporter que des déchets d'origine domestique. Les résidus provenant d'activités contractuelles, commerciales ou industrielles seront refusés.

Les heures d'ouverture seront les mêmes que celles du parc à conteneurs, soit de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi, et de 10 heures à 16 heures, les samedis et dimanches. La remise sera fermée durant les mois d'hiver, soit du 15 novembre au 15 avril. En raison des coûts et de la demande, il n'est pas prévu pour le moment d'ouvrir une autre remise sur le territoire du Haut-Richelieu.

Par ailleurs, Mme Bergeron indique que la collecte organisée à la suite de la tempête de verglas a répondu à un besoin réel. Au 20 avril, 43 bonbonnes de 20 livres, 871 petites bonbonnes pour les appareils au gaz et 330 kilos de piles ont été récupérés, évitant ainsi que ces matières soient enfouies dans le sol.

En migration vers le nord

## Une dizaine de cygnes s'arrêtent à Saint-Paul

GILLES BÉRUBÉ

Une dizaine de cygnes siffleurs en migration vers le nord, ont fait une halte à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, la semaine dernière. C'est rare, mais ce n'est pas anormal, si l'on en croit M. Normand David, de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues.

Notre photographe Rémy Boily a surpris les oiseaux mercredi dernier, dans un champ inondé, près de la 81<sup>e</sup> Avenue, juste au nord du village de Saint-Paul. Samedi, M. David est venu lui-même les voir de plus près. Une dizaine de cygnes pataugeaient pas très loin de résidences. Dimanche, une dizaine d'ornithologues ont rapporté leur présence à Saint-Paul.

Le cygne siffleur passe l'hiver sur la côte est des États-Unis, entre le Maryland et les Carolines. L'été, il migre vers le nord, principalement vers les Territoires du Nord-Ouest. Un troupeau niche également dans le nord québécois, sur la rive est de la baie d'Hudson. Dans leur migration, quelques di-

zaines d'oiseaux s'arrêtent entre Hull et Montréal, indique M. David. Dans le passé, il est vraisemblable qu'ils se soient arrêtés sur le Richelieu ou à la rivière du Sud sans qu'on ne les aperçoive. Ils ne reviennent pas nécessairement exactement au même endroit d'une année à l'autre.

Généralement, ces cygnes suivent des bernaches canadiennes dans leur migration. La semaine dernière, il y avait justement quelques bernaches pas très loin d'eux. M. David note que ce ne sont pas des cygnes qui se sont écartés de leur route. Le Richelieu se trouve en bordure de leur couloir migratoire. Le cygne, indique M. David, est de la même famille que les oies. Comme celle de l'oie blanche, la population de cygnes est actuellement en croissance en Amérique.

En vertu de la Convention sur les oiseaux migrateurs, la chasse au cygne est interdite au Québec, indique un porte-parole du ministère de l'Environnement et de la Faune, M. Robert Rubenovitch. Ce dernier ajoute que tant au ministère qu'au Service canadien de la Faune, le cygne est sujet peu documenté.



Les cygnes se sont arrêtés quelques jours dans un champ inondé, au sud de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

SALON DE PARIS  
**HIPPO CLUB**  
INTERNATIONAL  
SAINT-JEAN

1<sup>re</sup> course de la triple couronne

**LE DERBY DU KENTUCKY**

Le samedi 2 mai  
à 14 heures

Plus de 1 000 000\$  
en bourses

venez essayer nos  
PÂTES FRAÎCHES et nos GRILLADES

1000, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-7777

L'Association Libérale Fédérale  
du comté de Saint-Jean  
est heureuse d'accueillir

**L'hon. Stéphane Dion**

Président du Conseil privé et Ministre  
des Affaires intergouvernementales

ET VOUS INVITE À UN BRUNCH  
Le dimanche 3 mai  
de 10 h à 14 h

à la Polyvalente Chanoine Armand-Racicot

Adulte:	6\$
Étudiant et enfant 6 ans et +:	3,50\$
Enfant 6 ans et -:	gratuit



Pour réservations et renseignements:  
GUY DUPONT-HÉBERT  
**348-5369**

EST OUVERTE AU

**Les Trois Rives**  
RESTAURANT  
ET AUBERGE

Ouvert  
tous les  
soirs dès  
17 h

BORD DE LA RIVIÈRE

297, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu  
Réservez tel. 358-8077



Roger Paquin s'envole pour Haïti demain.

## Paquin en Haïti

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**A** lors que son collègue bloquiste, Claude Bachand, revient d'une mission parlementaire dans la riche Suisse, c'est vers le Tiers-Monde que s'envole demain (jeudi) le député péquiste de Saint-Jean, Roger Paquin.

En compagnie du président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, et de la députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, il participera à une mission de coopération dans le cadre de la relation interparlementaire qui lie depuis deux ans l'Assemblée nationale du Québec et la République d'Haïti.

La délégation québécoise tiendra des séances de travail avec le président du sénat de la République d'Haïti, M. Edgard Leblanc, et le président de la Chambre des députés, M. Vasco Thernelan.

Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, aura également des entretiens avec le président de la République haïtienne, M. René Prével, et le ministre des Affaires étrangères, M. Emmanuel Fritz Longchamp.

Essentiellement, explique le député Roger Paquin, la mission est reliée à la mise en place des organismes et mécanismes de la vie parlementaire du virage démocratique en Haïti.

Le programme de la visite prévoit notamment l'inauguration de la bibliothèque du Parlement haïtien et la signature d'une entente instituant la Commission interparlementaire Québec-Haïti.

Le député de Saint-Jean sera de retour au pays le vendredi 8 mai. Il assure qu'il ne sera pas plus loin de son comté que du téléphone.

**Une photo vaut mille mots. La solution pour améliorer votre apparence. La méthode de remplacement capillaire sans chirurgie est remarquable grâce au procédé d'assimilation. Ces cheveux font partie de vous.**

**Salon Pierre**  
1460, rue Bernier  
(angle France)  
Saint-Luc  
348-8032

FINANCEMENT DISPONIBLE

- Prothèses capillaires pour hommes et femmes
- Volumateur (installation permanente, fusion, «bonding»)
- Perruques pour hommes et femmes, collection «Aspen», «Louis Ferré» et «Franca Ferretti»
- partir de 109\$
- Microtransplantation capillaire douce
- «Bio Bonding»

# Bachand appuie Stéphan Tremblay

MARC-OLIVIER TRÉPANIÉ

**I** ssu du monde syndical, le député bloquiste du comté de Saint-Jean, Claude Bachand, n'aura surpris personne en accordant son appui à son jeune collègue du comté de Lac Saint-Jean, Stéphan Tremblay.

M. Bachand fait partie de la vingtaine de députés du Bloc qui ont décidé de s'allier à la

cause du député Stéphan Tremblay qui, la semaine dernière, a spectaculairement quitté la Chambre des Communes en apportant son fauteuil de député dans le pays de Lucien Bouchard.

Un geste qu'il a posé pour amener la classe politique canadienne à réagir contre les limites qu'impose aux parlements la mondialisation du marché dans leur capacité de lutter contre l'écart qui se creuse entre les riches et les pauvres, dans le contexte de ce nouveau phéno-

mène d'internationalisation de l'économie.

Claude Bachand explique qu'il fait siennes les revendications de son collègue et souhaite lui aussi que les parlementaires initient un véritable débat sur la capacité du pouvoir politique à réduire l'écart entre les riches et les pauvres.

Le député invite les citoyens du comté à signer la pétition initiée par Stéphan Tremblay en communiquant à son bureau au 357-9100.

## Les GARANTIES de l'automobile

Là où le magasinage commence... et s'arrête!

COMPTANT

**Accent Sport 1998**  
à partir de  
**198\$**  
4 8 MOIS

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

**Tiburon SE 1998**  
**325\$**  
4 8 MOIS

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

DÉPÔT DE SÉCURITÉ

**Elantra 1998 4 portes**  
**238\$**  
4 8 MOIS

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLOMÉS

**Elantra familiale 4 portes 1998**  
**258\$**  
4 8 MOIS

Comptant	Mensualité	Versement
0\$	48	325\$
850\$	48	304\$
1 500\$	48	288\$
2 000\$	48	277\$

**Caractéristiques de série de l'Accent Sport 1998**

1. Toit ouvrant à bascule articulé manuellement avec jambe dans la console au plafond et pare-soleil amovible
2. Grilles peintes avec filtre solaire en forme de bande sur le pare-brise
3. Roues de 14 po en alliage
4. Pneus radiaux quatre saisons P195/60R-14
5. Aileron arrière de couleur assortie
6. Phares antibrouillard à l'avant
7. Essuie-glace de lunette arrière avec lave-glace
8. Bandes protectrices latérales de couleur assortie
9. Verrouillage électrique centralisé des portes du hayon
10. Sièges sports spéciaux
11. Volant et pommeau de levier de vitesses de cuir
12. Tachymètre électronique
13. Montre à affichage numérique
14. Direction assistée et volant inclinable
15. Radio stéréo AM/FM de luxe avec lecteur de disques compacts, plaque frontale amovible et 4 haut-parleurs
16. Insigne distinctif «sport»
17. Essuie-glace à balayage intermittent
18. Freins assistés à disque à l'avant
19. Cache bagages
20. Dossiers rabattables à l'arrière
21. Télécommande du volet de réservoir
22. Miroir de courtoisie côté passager
23. Tempomètre lumineux de bas niveau d'essence et porte mal fermée
24. Porte-voiture double rétractable
25. Rétroviseurs extérieurs

**Et encore davantage...**

- Garantie de groupe motopropulseur de 3 ans/100 000 km
- Programme d'assistance routière 24 heures de 4 ans/100 000 km/kilomètres

**Caractéristiques de série de l'Elantra Édition Spéciale 1998**

1. Rétroviseurs extérieurs de couleur assortie
2. Roues de 14 po en alliage avec pneus radiaux Michelin quatre saisons P195/60R-14
3. Aileron arrière de couleur assortie
4. Essuie-glace de lunette arrière avec lave-glace
5. Phares antibrouillard à l'avant
6. Insigne distinctif «SE»
7. Console centrale de luxe avec appuie-bras et rangement
8. Tachymètre électronique
9. Volant et pommeau de levier de vitesses gainés de cuir
10. Radiocassette stéréo AM/FM de luxe avec lecteur de CD et haut-parleurs
11. Dossiers 60/40 rabattables en deux étapes
12. Porte-bagages au toit
13. Cache-bagages et éclairage du compartiment arrière
14. Télécommande d'ouverture du coffre arrière
15. Porte-voiture double
16. Télécommande du volet de réservoir
17. Miroir de courtoisie côté passager
18. Montre à affichage numérique
19. Tempomètre lumineux de bas niveau d'essence et porte mal fermée
20. Essuie-glace à balayage intermittent
21. Direction à assistance variable et volant inclinable et encore davantage.

**HYUNDAI**  
UNE ÈRE NOUVELLE

**Clogenor**  
ST-JEAN  
LES AUTOMOBILES CLOGINOR INC.  
www.clogenor.com

**348-6816**  
359, rue Laberge  
Saint-Jean-sur-Richelieu



Une image plus dynamique et plus attirante

## Le Cégep mènera une campagne de promotion pour attirer plus d'étudiants

LOUISE BÉDARD

**L**e cégep Saint-Jean-sur-Richelieu mènera une campagne de promotion avec pour objectif d'accroître de 5% (125 étudiants) le nombre de nouvelles inscriptions en septembre 1999. La campagne présentera l'institution comme un milieu vivant et personnalisé, à la fine pointe des technologies et offrant une formation de qualité permettant aux étudiants d'accéder à l'université ou d'obtenir un emploi.

Le financement du collège étant basé principalement sur le nombre d'élèves inscrits à l'enseignement régulier, le Cégep considère que le budget consenti à cette campagne comme un investissement. Les dépenses encourues seront financées à même le budget du service des communications du collège.

Les grandes lignes du projet ont été présentées le 21 avril dernier aux membres du conseil d'administration du collège.

Depuis l'automne dernier, l'institution a entrepris une analyse de son processus de recrutement. Les services d'un consultant, André Blanchard de IN Média Communication, ont été retenus.

Une recherche portant sur les perceptions qu'ont les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire du Cégep ainsi que de leurs besoins a été réalisée. Des séances de *focus group* ont été tenues en novembre dernier. Deux sondages auprès des étudiants actuels et de leurs parents ont été effectués le mois dernier. C'est en se basant sur les résultats de ces recherches et d'études antérieures que sera conçue la campagne de promotion.

### Points forts

Le Cégep évolue dans une situation de concurrence avec d'autres

établissements d'enseignement. De l'approche habituelle d'information, le Cégep doit passer à celle de la publicité, évalue-t-on.

Pour attirer une clientèle étudiante plus nombreuse, la campagne fera ressortir les points forts du collège et présentera l'ensemble des activités proposées.

Les recherches et les consultations ont permis d'identifier les avantages stratégiques du Cégep. Ainsi sur le plan de la formation, le Cégep compte mettre en évidence l'encadrement de qualité et l'aide à l'apprentissage qui sont offerts à Saint-Jean. On veut mettre aussi à l'avant-plan le fait que le collège constitue le premier choix de 80% de ses étudiants, qu'il est une porte d'entrée privilégiée pour l'université ou encore donne un accès remarquable au marché du travail. Le bon taux de placement de ses finissants du secteur technique sera rappelé.

Pour réduire la réticence des élèves provenant de localités plus éloignées à prendre le chemin de Saint-Jean, le Cégep fera de la publicité sur son service organisé de covoiturage et son service de logement et de résidences étudiantes. Aux étudiants de la région, il leur signalera que la proximité du collège de la résidence

familiale est un avantage à prendre en compte au moment de leur choix.

La campagne fera valoir que le Cégep est à la fine pointe des technologies ayant investi au cours des dernières années pour moderniser ses équipements informatiques et aménager ses laboratoires de sciences. La campagne fera ressortir aussi que ses étudiants des programmes techniques effectuent des stages tant au pays qu'à l'étranger.

La campagne publicitaire mettra aussi en relief la dimension humaine du collège, les contacts cordiaux avec le personnel du collège et la grande disponibilité des professeurs.

Enfin elle présentera l'éventail des activités sociales, culturelles et sportives qui sont disponibles.

### Nouvelle image

Par ailleurs le Cégep veut rajouter son image. Dans ses brochures, il veut projeter une image dynamique où les jeunes de 16 et 17 ans peuvent se reconnaître. Il veut accroître sa présence dans les médias populaires auprès des jeunes.

«Pour rejoindre les jeunes, il faut une toute nouvelle image qui parle leur langage, tout en conservant le ton convenant à une institution de qualité», explique-t-on.

Le logo du collège sera repensé tout en gardant une certaine continuité. L'image graphique sera rafraîchie pour attirer l'attention des jeunes.

La diffusion de brochures, l'affichage et la publicité dans les médias seront accrus pour rejoindre tant les jeunes que leurs parents qui exercent encore une influence lors du choix d'un cégep.



Par une campagne de promotion, le Cégep veut projeter une image dynamique.

généralistes pour s'assurer de la fidélité des candidats jusqu'à leur inscription.

### Comités

Deux comités sont constitués pour décider des orientations stratégiques et pour assurer leur mise en application. Les services du chargé de projet, M. Blanchard, continueront à être retenus.

Le comité directeur de la promotion sera présidé par le directeur général du Cégep, Gilles Perreault. Pierre Harrison, conseiller d'études, Richard Ouellet, directeur des affaires étudiantes et communautaires, et le consultant en feront aussi partie.

Le comité de recrutement conseillera la direction et collaborera à la réalisation de la campagne. Il sera présidé par M. Blanchard. Il regroupera Chantal Denis, adjointe au directeur des études, Jovette Chouinard, attachée d'administration, Hélène Trudeau, conseillère d'orientation, Pauline Cloutier du service des communications, Raymond Gravel, prof de maths et Richard Ouellet.

Les grandes orientations de la campagne ont commencé à être discutées avec certains membres du personnel. La direction souligne l'importance de la collaboration du personnel pour assurer la réussite de la campagne de promotion. La qualité de l'accueil des étudiants dans les différents services et départements tout au long de l'année apparaît comme déterminante.

Le Cégep doit arriver à projeter une image dynamique qui attirera l'attention et la sympathie des jeunes, insiste-t-on.

### Tournée

Le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu rencontre déjà des élèves dans les écoles secondaires en répondant aux invitations. Pour recruter une nouvelle clientèle, il devra visiter un plus grand nombre d'écoles et se rendre dans des écoles plus éloignées.

L'organisation de journées portes ouvertes apparaît importante dans la stratégie promotionnelle que s'approprie à élaborer le Cégep. Par la suite une relance téléphonique doit être effectuée auprès des jeunes pour les convaincre de choisir Saint-Jean. Même après leur admission, des séances d'accueil devraient être or-

### Contrat de cinq ans

## Le Cégep accueillera le camp des cadets

LOUISE BÉDARD

**D**u 14 juin au 22 août, le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu louera plusieurs locaux au ministère de la Défense nationale pour la tenue du camp d'éducation physique et spatial des jeunes cadets de la Ligue navale du Canada et de la Ligue des cadets de l'air.

Environ 300 personnes, des cadets, des instructeurs et des officiers éliront domicile au Cégep. Le collège signera un contrat de cinq ans avec le ministère qui lui versera annuellement une somme dépassant \$130,000. Ce contrat apporte des revenus additionnels qui tombent à point pour le cégep faisant face à de nouvelles compressions budgétaires.

Au cours des deux dernières années, les cadets organisaient leur camp d'été au Campus du Fort Saint-Jean. En décembre dernier, le Cégep a répondu à un appel d'offres de service.

Le ministère de la Défense natio-

nale louera vingt classes qui seront transformées en dortoirs sans compter d'autres salles de cours, des locaux administratifs ainsi qu'un laboratoire d'informatique. Il se servira aussi des aménagements du complexe sportif: gymnase, piscine, piste de 400 mètres, terrain de soccer/football, terrain de balle. Deux terrains de volley-ball extérieur seront aménagés.

Le terrain de stationnement situé entre le tennis et la station de recherche d'Agriculture Canada servira de terrain de parade.

La cafétéria des employés sera transformée en mess des officiers et ne sera accessible qu'aux officiers encadrant les cadets. Une partie importante de la cafétéria des étudiants sera aussi réservée.

Les officiers et les instructeurs seront logés à la résidence étudiante où 35 chambres seront louées.

Enfin trois locaux serviront d'entrepôts de matériel durant toute l'année. De plus trois conteneurs seront laissés à l'extérieur.

### Au parc Alcide-Côté

## L'école Bruno-Choquette tient l'opération «ramassage des branches»!

ISABELLE SIMARD

**L**es élèves de l'école Bruno-Choquette ont trouvé une façon originale de souligner le jour de la terre tout en maintenant leur statut d'école verte. Mercredi dernier, ils se sont rendus au parc Alcide-Côté pour ramasser des branches cassées.

L'opération «ramassage des branches» - une idée du personnel de l'école - a été enclenchée à 13h30 pour se terminer une heure plus tard. Rien de moins que 230 élèves de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> années ont participé à l'activité.

Les élèves de la maternelle et de la 1<sup>re</sup> année ont pour leur part fait le tour de leur école afin de nettoyer leur environnement immédiat. Au total, 11 enfants se sont joints à cette seconde opération.

Depuis deux ans, l'école Bruno-Choquette détient son statut d'école



Les élèves de Bruno-Choquette ont trouvé une façon originale de souligner le jour de la terre. Ils ont ramassé des branches cassées au parc Alcide-Côté.

verte Bruntland. Pour maintenir ce titre, elle doit organiser des activités ayant trait à l'environnement.

«À la suite du verglas, le parc s'est rempli de branches mortes et

nous avons eu l'idée d'organiser une vaste opération de ramassage. Les élèves ont beaucoup apprécié», explique Michel Perreault, le directeur.

# Deux jeunes scientifiques voient leur travail récompensé

ISABELLE SIMARD

**D**eux étudiants en 2<sup>e</sup> secondaire de l'École secondaire Marcellin-Champagnat, Jean-Philippe Demers et Pascal-Simon Audet, ont mérité une bourse de \$200 de l'Association des géologues et géophysiciens du Québec à l'issue de la finale provinciale de l'Expo-sciences.

L'équipe de scientifiques en herbe avait choisi un sujet brûlant: l'amiante. Ils y travaillaient depuis le début de l'année scolaire. Pour mieux se familiariser avec leur sujet, Jean-Philippe et Pascal-Simon n'ont pas hésité à se rendre à Asbestos pour y visiter une mine d'amiante.

Les deux compagnons de classe ont d'abord présenté leur projet de vulgarisation à l'échelle locale. Ils ont remporté le premier prix et le prix du public à l'Expo-sciences de Marcellin-Champagnat. Cette performance leur assurait une participation à la finale régionale, laquelle se déroulait les 2, 3, 4, et 5 avril au Cégep de Sorel.

«Au total, 74 projets étaient en lice à la finale régionale.

Ces projets ont été réalisés par des étudiants de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaires et de niveau collégial. Nous avons gagné le premier prix Sciences et vie junior», explique Jean-Philippe.

«Ce prix nous a permis de participer à l'Expo-sciences provinciale», ajoute Pascal-Simon.

L'Expo-sciences provinciale s'est déroulée du 15 au 19 avril à l'École polytechnique de Montréal et a réuni 92 participants. Les deux élèves de Marcellin-Champagnat ont mérité une bourse de \$200 de l'Association professionnelle des géologues et géophysiciens du Québec.

«Ce fut vraiment intéressant. On a fait quelques sorties à l'extérieur. L'Expo-sciences provinciale

nous a permis de découvrir des projets intéressants», soutient Jean-Philippe.

«Certaines recherches étaient vraiment enrichissantes et très poussées», reprend Pascal-Simon.

Les deux mordus des sciences comptent tenter de nouveau leur chance à l'Expo-sciences l'an prochain. Ils ignorent encore le sujet de leur prochaine recherche.

Rappelons que cette activité comporte deux types de projets. Le premier en est un de vulgarisation. L'étudiant est invité à vulgariser des résultats de recherches sur un sujet d'actualité scientifique. L'objectif de cette démarche est d'informer le public.

Le second projet consiste en un exercice d'expérimentation. Le jeune scientifique peut ainsi mettre au point un appareil ou un protocole expérimental avec hypothèse et analyse des résultats obtenus.

Les projets sont

évalués selon différents critères. Les membres du jury s'assurent d'abord que le sujet a été bien cerné. Ils tiennent compte également de la profondeur de la recherche, de la cohérence, de la justesse des explications, du bon raisonnement, de la terminologie employée.

La qualité et la diversité des méthodes de vulgarisation, l'originalité, les sources d'information, le rapport écrit, la présentation visuelle, l'animation du stand font également partie des critères sur lesquels le jury base son évaluation. ☞

## Grand bazar à Napoléon-Bourassa

Pour une troisième année consécutive, le comité d'école de Napoléon-Bourassa de l'Acadie organise un grand bazar le samedi 23 mai de 8 heures à 15 heures. Une cinquantaine de kiosques seront mis à la disposition des exposants. Aucun achat ou location de table n'est requis. Toutefois, les exposants doivent remettre 20% de leurs ventes au comité à la fin de la journée. Les fonds recueillis serviront à l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école. Toute la population de l'Acadie est invitée à participer au grand bazar. Pour obtenir de plus amples informations ou pour réserver un kiosque, il suffit de contacter Irène Bégin au numéro de téléphone suivant: 358-1621.

Pendant toute la durée du brunch, les convives pourront manger au son du «stage band» de l'école. Sous la direction de Sylvie Fournier, l'ensemble livrera des pièces des répertoires classique et semi-classique.

Le prix des billets a été fixé à \$10 pour les adultes et à \$7 pour les enfants de 12 ans et moins. L'entrée est gratuite pour les bouts de chou de moins de cinq ans. On peut se procurer des billets auprès des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire de l'École secondaire Marcellin-Champagnat ou en appelant au local de la vie scolaire au 347-5343.

## Voyage cycliste au Royaume-Uni

Un groupe d'élèves de la polyvalente Marcel-Landry participera à un voyage culturel-cycliste au Royaume-Uni durant la saison estivale. L'organisation d'un tel voyage engage des efforts et représente des sommes considérables, notamment l'achat de billets d'avion, l'hébergement et les repas dans les auberges de jeunesse, la location d'une voiture de train, des visites dans les musées, des églises, des châteaux, l'achat de cuissards et de maillots de cyclisme, etc. Pour minimiser les coûts du voyage, ils tiendront une grande vente de garage les 2 et 3 mai de 9 heures à 16 heures au garage de la polyvalente. ☞

## Brunch de la fête des Mères

Rien de moins que 800 personnes sont attendues au brunch annuel de l'École secondaire Marcellin-Champagnat le dimanche 3 mai, de 9 heures à 14 heures. Cette activité aura lieu au salon Dextraze du Campus Fort Saint-Jean. Comme à tous les ans, le brunch de l'É.S.M.C. se tiendra une semaine avant la fête des Mères. Pour souligner cette période de l'année où toutes les mères sont à l'honneur, un oeillet sera offert à toutes les mamans présentes.



Les deux étudiants en 2<sup>e</sup> secondaire à l'École secondaire Marcellin-Champagnat, Jean-Philippe Demers et Pascal-Simon Audet, ont beaucoup aimé participer à l'Expo-sciences.

**BOUTIQUE** **OUVERT LE DIMANCHE**

# CLUBSKI 359-9277

897, boul. du Séminaire Nord Saint-Jean-sur-Richelieu

VISA MasterCard

<p><b>Patins «Ultrawheels Millenium»</b> Roues 80 mm Abec 5 <b>229<sup>99</sup>\$</b></p> 	<p><b>«K2 Ascent»</b> Abec 1 72 mm <b>199<sup>99</sup>\$</b></p> 
<p><b>Patins «Rampe» AR 3.1 «Oxygen»</b> Abec 3 <b>169<sup>99</sup>\$</b></p> 	<p><b>Patins «Oxygen» KR 5.1</b> Roues 76 mm Abec 5 <b>179<sup>99</sup>\$</b></p> 

**PISTE D'ESSAI INTÉRIEUR!**

**NOUVEAUTÉ 1998**  
**Patins «Salomon»**  
Planche à roulettes «Marvel»  
Abec 3  
**64<sup>99</sup>\$**

**Souliers «skate» simple** 29<sup>99</sup>\$  
**Souliers «skate» «Duff's»** 49<sup>99</sup>\$



**LOCATION DE PATINS DISPONIBLE**

**Chaussures de marche**  
«Salomon, Merrell, Columbia»  
À partir de **69<sup>99</sup>\$**



<p>Roues 77,5 mm 78 A «Hyper» <b>49<sup>99</sup>\$</b></p>	<p>Roulements à bille Abec 5 <b>44<sup>99</sup>\$</b> Abec 7 <b>49<sup>99</sup>\$</b></p>
--	---

Rollerblade OXYGEN KR RISPORT ULTRA

**Tous les vêtements à 50% de réduction**

MISE AU POINT NETTOYAGE ET ROTATION **9,99\$**



*Pour la Fête des Mères*

**ÉRABLIÈRE**



**Au Pain de Sucre**

*Dimanche*  
*10 mai 1998*  
*Superbe brunch*  
*de 10 h à 12 h*  
*Table d'hôte*  
*de 16 h à 21 h*

Le 19e Club de Golf  
Vallée des Forts  
à Saint-Jean-sur-Richelieu  
(chemin Petit Bernier)

**RÉSERVEZ MAINTENANT**  
**346-3442**

## Rencontrez des gens de la région avec la ligne

# Match

18 ans et plus (Ligne Touch Tone) **1-900-451-8031** 1985 /la minute

ANNONCEZ-VOUS GRATUITEMENT DANS VOTRE HEBDO PRÉFÉRÉ SOUS L'UNE DES 4 CATÉGORIES SUIVANTES:  
 [ Femme cherche homme ] [ Homme cherche femme ] [ Autre ] [ Partenaire d'activités diverses ]  
 Les personnes intéressées par le résumé de votre annonce vocale pourront en faire l'écoute et si elles le désirent, vous adresser un message personnel dans votre boîte vocale. Bonnes rencontres!  
 Visitez notre site WEB: [www.compagnie.com/canfranc](http://www.compagnie.com/canfranc)

**www.compagnie.com/canfranc**

**Femme cherche homme**

**PROFESSIONNELLE** de la santé, 44 ans, 5'3", de belle app. n-fum, d'origine espagnole, affectueuse, autonome, cherche beau professionnel n-fum, chevelu, sans préjugé, 1089.

**FEMME** de 55 ans, cherche H environ même âge, propre, belle âme, sens de l'humour, fumeur, sobre et enjoué, 1092.

**47 ANS**, 5'11", blonde, xx pers, allure jeune, joviale, affectueuse, souriante, aime nature, horticulture, cherche H 47-60 ans, veuf ou libre, sincère, propre, fidele, doux, romantique, 1095.

**FEMME CELIBATAIRE**, dans la 50aine, vierge, 5'2", jolie, cherche H 55 ans et plus, sérieux, honnête et affectueux, 1038.

**FEMMETRANQUILLE**, 5'3", 175 lb, chev et xx bruns, déterminée, foncée, logique, taquine, dévouée, aime plein air, marche, cherche H 40-46 ans, 200 lb et plus, n-fum, doux, sincère, 1087.

**FEMME** de 38 ans avec 2 enfants, de belle app, fumeuse, aime nature, musique, restos, cherche H 39-45 ans, honnête, fidele, aimant enfants, but sérieux, 1088.

**SONIA** de St-Jean, 20 ans, chev et xx foncés, dynamique, aime billard, quilles, cino, danse, cherche H pour relation amicale d'abord, 1020.

**FEMME** de 47 ans, 5'4", 135 lb, belle app, franche, honnête, aime marche, cino, dialogue, cherche H 45-52 ans, sobre, aimant la vie, 1042.

**Annoncez-vous gratuitement**  
En composant le **346-3100**  
**Économisez**  
en achetant un bloc de temps (payable par visa/master card)  
Contactez notre service à la clientèle au **346-3100**  
Puis, appuyez sur le (o)

**PROFESSIONNELLE**, 44 ans, xx bleus, mince, attrayante, aime ski alpin, vie familiale, cherche H de profession libérale ou fermier, entre 48-60 ans, grand, belle app, n-fum, pour refaire sa vie, 1010.

**FEMME CELIBATAIRE**, 30aine, n-fum, sans enfant, sportive, aime nature, cino, animaux, cherche H 30-40 ans, célibataire, sans enfant, but sérieux, 1125.

**Homme cherche femme**

**MARIO**, célibataire de Marieville, 33 ans, 5'4", chatain, xx bruns, franc, direct, autonome, aime humour, musique, rock, restos, cherche F joyeuse, libre de coeur, aimant moto, 2214.

**HOMME**, 38 ans, 5'7", 158 lb, de belle app, cherche F plus de 28 ans, avec ou sans enfant, mince, soignée, de belle app, pour relation durable, 2041.

**HOMME MONOPARENTAL**, 31 ans, 5'7", 140 lb, belle app, cherche F 25-40 ans, joke, 5'7" et moins, poids prop, aimant enfants, 2087.

**21 ANS**, 6'4", 195 lb, xx bleus, belle app, aime velo, rollerblode, cino, sorties, restos, cherche F 19-24 ans, belle apparence, 2208.

**HOMME**, 53 ans, 5'10", 190 lb, chev poivre et sel, engagé, cherche F avec belle personnalité, discrète, pour rencontres occasionnelles intimes, 2086.

**HOMME D'ALLURE JEUNE**, 45 ans, 5'5", 140 lb, chev noirs, xx verts, n-fum, simple, sérieux, sensible, romantique, aime cino, marche, velo, nature, cherche F 39-45 ans, souriante, fidele, autonome, 2043.

**FERNAND**, 39 ans, 5'9", 142 lb, aime nature, cino, cherche femme entre 25-40 ans, poids prop, avec affinités, 2033.

**CELIBATAIRE**, 45 ans, 5'5", 175 lb, fumeur, aime cino, restos, natation, pêche, cherche F 38-47 ans, avec affinités, pour relation stable, 2125.

**JEUNE PROFESSIONNEL** de 25 ans, 5'6", 150 lb, chev châtains, xx bleus, aime vie plein air, cherche F équilibrée de corps et d'esprit, souriante, aimant la vie, 2126.

**SERGE**, 40 ans, fumeur, aime golf, ski alpin, velo, danse, country, cherche F 33-42 ans, honnête et sincère, bien équilibrée, 2211.

**PROFESSIONNEL** de St-Luc, 38 ans, 5'8", 160 lb, de belle app, cherche F plus de 26 ans, avec ou sans enfant, de belle app, mince et soignée, pour relation à long terme, 2315.

**STEPHANE**, 32 ans, 5'9", 175 lb, doux, romantique et affectueux, cherche F 25-35 ans, pour relation sérieuse, sports, sorties, festivals, cino, restos, 2195.

**JEAN**, 40 ans, 5'9", 135 lb, professionnel, sérieux, romantique, cherche F 35-42 ans, 5'2", à 5'6", mince, professionnelle, avec enfants, n-fum, souriante, affectueuse, pour relation stable, 2088.

**HOMME MARIE**, 30aine, sobre, cherche F 30-60 ans, discrète, pour rencontres occasionnelles intimes, 2115.

**36 ANS**, 5'6", chev bruns, cherche compagne discrète, 25-40 ans, mince, pour rencontres occasionnelles, 2091.

**ENSEIGNANT**, à la retraite, aime photographie, vie nature, aime s'amuser, cherche F sincère, capable d'affection, prête à s'engager pour amitié et but sérieux, 2159.

**HOMME**, 22 ans, 5'8", 150 lb, chev bruns, xx brun-vert, de belle app, aimant bouger, cherche F entre 18-30 ans, de belle app, 2006.

**34 ANS**, 5'10", 185 lb, universitaire, célibataire, cherche jolie F 35-45 ans, n-fum, libre ou non, pour amitié sincère, confidences et tendresse, 2316.

**37 ANS**, 5'5", célibataire, sans enfant, n-fum, simple, aime marche, velo, rollerblode, restos, cherche F 33-43 ans, avec ou sans enfant, avec affinités, 2317.

**HELENE** de St-Luc, 38 ans, 5'3", chataine, xx bruns, fumeuse, cherche F franche, honnête, fidele, aimant animaux, pour relation stable, 4006.

**HOMME EFFÉMINÉ**, 50aine, taille moyenne, tendances féminines, discret, cherche grande compagne, très spéciale, avec grande discrétion, 4139.

**COUPLE** dans la 40aine, cherche autre couple ouvert et libre, pour rencontres intimes et amicales, 4046.

**MANON**, 1 enfant, chataine aux xx verts, affectueuse, romantique, aime cino, soirees videos, feux de camps, cherche F sérieux, mais aimant s'amuser, apparence soignée, pour relation stable, 4047.

**FEMME**, 36 ans, 5'7", 135 lb, de belle app, bisexuelle, sensuelle, cherche F 35-45 ans, de belle app, allure jeune, bien dans sa peau, pour rencontres occasionnelles intimes, 4041.

**DANIEL**, 38 ans, 5'4", de belle app, sobre, simple, honnête, cherche H entre 30-40 ans, maximum, sincère, sérieux, respectueux, but sérieux, 4042.

**HOMME** de 45 ans, 5'5", 165 lb, doux, propre, discret, cherche H propre et discret pour rencontres occasionnelles, 4045.

**JEUNE FEMME** de 25 ans, 5'7", 135 lb, chev bruns, xx pers, simple, honnête, fidele, cherche F 25-35 ans, un peu casanier, aimant soirees entre amis ou intimes pour relation stable, 4050.

**FEMME** de 35 ans, chataine aux xx pers, affectueuse et romantique, cherche F 30-40 ans, honnête, avec affinités, aimant la vie, pour relation amicale d'abord, 4051.

**BEAU GARS**, 30 ans, 5'7", bien proportionné, chev bruns, cherche garçon 25-35 ans, pour amitié et plus, 4052.

**DEBUT SOAINE**, 5'11", 165 lb, cherche H 40aine et plus, poids prop, masculin, pour rencontres occasionnelles et plus si affinités, 4051.

**BEL HOMME**, début 40aine, mince, bisexuel, cherche jeune H sans barbe, n-fum, doux, aimant lingerie féminine, pour rencontres occasionnelles intimes, 4016.

**FEMME**, début 50aine, bon sens de l'humour, joviale, aime nature, camping, cherche F entre 40-55 ans, aimant nature, camping, 4137.

**SERGE**, belle app, simple, honnête, cherche H 35-45 ans, maximum, sincère, respectueux, pour amitié et relation stable, seulement, 4075.

**Partenaire d'activités diverses**

**JEUNE FEMME** de 23 ans, 1 enfant, cherche copines, 20aine, avancée ou début 30aine, pour activités diverses, marche, restos, magasinage, dialogue, 3012.

**HOMME** dans la 30aine, cherche amies pour converser, sorties, partager moments de la vie, sans aventure, 3020.

**Suite à des problèmes informatiques incontrôlables, nous sommes désolés de publier les mêmes annonces que notre dernière édition. Nous vous remercions de votre compréhension.**

# Seulement 2% de chômage chez les finissants des programmes de formation technique au Cégep

LOUISE BÉDARD

**S**eulement 2% des cégepiens des programmes de formation technique qui ont cherché un emploi à la fin de leurs études en mai dernier, sont sans emploi six mois plus tard.

Le taux de placement des finissants en technique est toujours bon et il s'est amélioré en 1997. Tous les étudiants des programmes d'informatique et de gestion et exploitation d'entreprise agricole (geea) qui voulaient intégrer le marché du travail ont trouvé un job dans leur domaine d'étude.

Le taux de placement est aussi très bon en techniques de génie mécanique où tous les finissants rejoignent un poste dans leur spécialité, sauf un qui travaille dans un autre domaine.

Malgré la situation difficile dans le secteur de la santé, 89% des étudiants de technologie de laboratoire médical ont déniché un emploi dans leur champ d'études.

C'est ce que montre l'enquête effectuée par le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu auprès des finissants de mai 1997. Des 320 étudiants des programmes techniques qui ont quitté le collège, 272 ont été rejoints pour connaître leur situation d'emploi ou d'études.

De ce nombre 194 étaient disponibles à l'emploi et 154 d'entre eux, soit 80%, ont trouvé un job dans leur champ d'études. Ce pourcentage est de 10% supérieur à celui de 1996. Bien plus 76% de ceux qui avaient un emploi relié à leur formation, oc-

cupaient un poste permanent. Il s'agit aussi d'une amélioration sur les résultats de placement de la promotion précédente.

Un certain nombre de finissants rejoints (une trentaine) avaient décidé de poursuivre leurs études à l'université et n'étaient pas disponibles à l'emploi. On les retrouve principalement en sciences comptables, en administration, en génie aux HEC, à l'Université de Sherbrooke ou à E.T.S. (École de technologie supérieure).

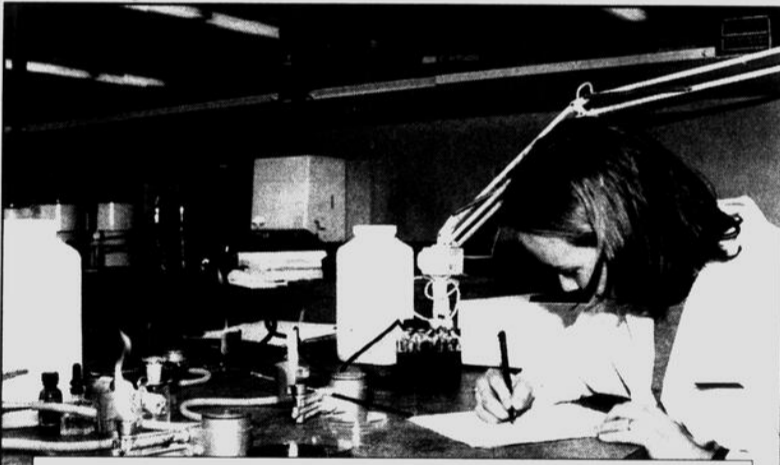
Chaque année, le Cégep mène un tel sondage pour connaître le taux de placement des étudiants qu'il forme, analyser les tendances du marché du travail, planifier les stratégies d'intervention pour rapprocher l'école du monde du travail. Les données peuvent aussi être consultées par les élèves du secondaire et du collégial avant de prendre une décision quant à leur orientation.

### Programmes

Si les finissants d'informatique, de génie mécanique, de geea et même de laboratoire médical ont un taux de placement excellent, d'autres programmes ont permis aussi aux cégepiens de bien intégrer le marché du travail.

Ainsi 87% des finissants d'électronique qui se destinaient à l'emploi en ont trouvé un dans leur domaine d'études. Au moment de l'enquête aucun ancien élève de cette catégorie n'était en chômage.

De même 83% des finissantes de techniques de bureau occupaient un emploi dans ce domaine et une seule était à la recherche



**Le taux de placement des finissants des programmes de technique du Cégep est bon. Seulement 2% de chômage chez les étudiants qui ont cherché un emploi.**

d'emploi.

Parmi les finissants de techniques administratives, ce sont les étudiants spécialisés en marketing qui trouvent plus facilement de l'emploi. 78% des élèves disponibles à l'emploi avaient un job dans ce domaine six mois après avoir quitté le Cégep. Le taux de placement dans un emploi relié aux études est de 65% pour les élèves spécialisés en finances.

Trouver un emploi a été plus difficile pour les finissantes de soins infirmiers. 63% d'entre elles occupent un poste d'infirmière, soit dix-neuf finissantes sur 30 qui ont terminé leurs études. Dix autres doivent se concentrer d'un emploi dans un autre domaine et une est à la recherche d'emploi. La situation est presque identique pour les finissantes de design d'intérieur.

### Anglais

Il ressort aussi de l'enquête

qu'à défaut d'être bilingues, les finissants doivent très bien maîtriser l'anglais parlé et écrit. Cette exigence du marché du travail est de plus en plus préoccupante pour le Cégep. Le collège espère qu'avec la réforme de l'enseignement collégial qui oblige maintenant les étudiants à suivre deux cours d'anglais, leur habileté dans la langue seconde s'améliorera.

Les finissants de mai dernier suggèrent d'ailleurs au collège d'intégrer à l'horaire plus de cours d'anglais, surtout des cours d'application pratique adaptée au domaine technique.

Par ailleurs, l'enquête permet de constater que 58% des étudiants ont trouvé leur emploi à la suite de démarches personnelles ou avec l'aide de connaissance. Pour 21% des finissants, ils ont décroché leur job après avoir consulté les offres d'emploi signalées au service de placement du collège. C'est à la suite d'un stage

que 17% ont obtenu leur emploi.

La grande majorité (83%) se disent très satisfaits de leurs emplois. Quelques individus seulement ne le sont pas du tout. De même 96% des finissants rejoignent ont déclaré être très satisfaits ou encore satisfaits de la formation reçue au cégep.

### Diplomation

Dans les professions qui exigent l'obtention du diplôme pour l'exercer, il va sans dire que le taux de diplomation est très élevé chez les finissants.

C'est le cas des étudiants de technologie de laboratoire médical où 91% des élèves ont quitté avec leur diplôme en main. 79% des finissants de soins infirmiers rejoignent par le sondage avaient obtenu leur diplôme d'études collégiales.

Mais dans des domaines comme geea, le taux de diplomation est très bas. Il n'est que 33%. Les étudiants suivent les cours de spécialisation et ne prennent pas le temps de compléter leurs cours de formation générale avant de plonger dans le monde du travail.

C'est la même situation pour les élèves d'informatique (63%) que les entreprises viennent chercher avant qu'ils n'aient complété tous les cours de formation générale.

Le taux de diplomation est aussi bas chez les étudiants de marketing (37%), de finance (57%), techniques de bureau (52%), et de design d'intérieur (57%). Il est de 66% en génie mécanique et de 68% en électronique.

# 450 personnes au souper annuel de la Fondation du Fort St-Jean

LOUISE BÉDARD

**Q**uelque 450 personnes ont répondu à l'invitation de la Fondation du Fort Saint-Jean qui tenait son deuxième souper annuel, samedi dernier. Le pdg d'Hydro-Québec, André Caillé, un ancien élève-officier du Collège militaire, agissait alors à titre de conférencier invité.

Députés et maires de la région, deux anciens commandants du Collège militaire, les brigadiers-général à la retraite Rudy Parent et Charles Émond, le recteur de l'Université de Sherbrooke, Pierre Reid, deux anciens recteurs du CMR, l'écrivain Roch Carrier et l'auteur et historien Jacques Castonguay, étaient au nombre des personnes présentes.

Le président de la Fondation, Yvon Lafrance, a décrit l'importance du réseau des anciens du CMR qui ont continué à s'intéresser de près à la sauvegarde du site après la fermeture de leur alma mater.

Valorisant la camaraderie et l'entraide, l'Association des anciens a aussi mis sur pied une Fondation tournée vers l'avenir du Campus du Fort Saint-Jean. La Fondation a distribué l'automne dernier \$10,000 de bourses aux premiers étudiants du Campus inscrits au programme de baccalauréat en administration des affaires, concentration en sécurité et gestion de crise.

## Dyane Le Sieur

Présidente de la Corporation du Fort Saint-Jean, Dyane Le Sieur a brossé rapidement un tableau des activités de la nouvelle institution.

Ayant son développement dans le domaine de la sécurité, de la prévention et de la gestion des crises, le Campus projette la création d'un institut de recherche spécialisé dans ce secteur.

Par ailleurs 83 finissants de Cégep ont manifesté un intérêt à s'inscrire au programme de baccalauréat en septembre. En formation continue, la Sûreté du Québec offrira de la formation et du perfectionnement à 125 policiers. La GRC et le ministère des Affaires internationales se sont montrés intéressés aussi à y organiser des activités, a indiqué Mme Le Sieur.

La Corporation s'apprête à signer prochainement une entente avec la firme DMR, une entreprise d'informatique d'envergure internationale qui a installé son école corporative au Campus. Elle y enverra 1,500 de ses employés en stage de formation d'ici l'an 2000.

Enfin Mme Le Sieur a fait état du projet de création d'un Collège du Monde uni en collaboration avec le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

## André Caillé

Étudiant il y a 34 ans au Collège militaire, André Caillé se souvient de ces bonnes années. Il nous a fait partager quelques-uns

de ses souvenirs, notamment quand il sautait la clôture pour aller danser à l'hôtel Windsor, dans le vieux de Saint-Jean. Encore aujourd'hui, les anciens élèves-officiers qui se rencontrent se reconnaissent entre eux, a-t-il mentionné pour exprimer le sentiment d'appartenance à l'institution. La fermeture du CMR a été vécue comme une grande perte, a-t-il ajouté.

M. Caillé ne pouvait s'empêcher de revenir sur la crise du verglas qui a frappé durement notre région, en janvier. Le réseau reste fragile dans la région, a-t-il répété. Il est à 65% de sa capacité, a-t-il précisé.

Déjà durant le mois de janvier, les ingénieurs d'Hydro-Québec dressaient des plans pour renforcer le réseau dans les zones à risque comme la nôtre pour qu'il soit dorénavant en mesure de supporter non pas 45 mm de glace mais 65 mm.

Il a exposé les grandes lignes des travaux qu'entend mener la société d'État en Montérégie: dédoublement des lignes d'alimentation, bouclage du réseau, construction d'un nouveau poste de transformation près de Saint-Césaire, installation d'équipements pour éviter que les pylônes ne tombent à nouveau en cascade comme des dominos.

Faisant référence aux débats qui ont cours actuellement sur la construction de nouvelles lignes de transmission, M. Caillé a déclaré que c'est en collaboration avec l'UPA, les MRC, le ministère de l'Environnement, celui de l'Agriculture et de l'Alimentation que l'Hydro-Québec travaille «dans un esprit ouvert, sans bravade et non par la force de nos décrets». Notre responsabilité, a-t-il renchéri, est de faire en sorte qu'une telle crise ne se reproduise pas.

## Avenir

En même temps que Hydro-Québec procède à ces travaux, elle doit poursuivre son développement, a plaidé M. Caillé pour qui il y existe une autre crise, celle de la croissance. Elle fait couler beaucoup moins d'encre mais elle est aussi préoccupante.

Si en 1993 l'Hydro-Québec a investi \$4,5 milliards, il n'a injecté que \$1,5 milliard à son développement l'an dernier. Ce n'est pas par manque de potentiel qu'il y a crise du développement, comprend-on de l'exposé du pdg.

Malgré le fait qu'une grande majorité de Québécois soient favorables au développement du potentiel hydro-électrique, comme le montreraient les sondages commandés par l'Hydro, tout nouveau projet est toujours perçu comme un désastre, a fait remarquer M. Caillé. Puis avec le temps il devient une grande réalisation comme l'est par exemple le barrage de LG2, a-t-il fait observer.

M. Caillé a réaffirmé l'orientation fondamentale de l'Hydro-Québec d'être respectueuse de l'environnement. Ainsi sur la côte nord on va non seulement développer les ressources hydro-électriques mais aussi biologiques. «Il va y en voir des saumons», a-t-il lancé en conclusion. ☞



André Caillé.



Yvon Lafrance



Saint-Jean-sur-Richelieu  
Bureau du Greffier

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 2796

amendant le règlement no 2433 sur le zonage, tel qu'amendé par le règlement no 2447, quant à la grille des usages et normes applicables dans la zone no 452, longeant une section du boulevard du Séminaire Nord, entre la rue Saint-Georges et le boulevard Gouin et abrogeant le premier projet de règlement no 2749.

Avis est donné à toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le premier projet de règlement ci-haut mentionné:

Que le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution no 3004-04-98 à sa séance du 20 avril 1998, d'un premier projet de règlement no 2796 amendant le règlement no 2433 sur le zonage, tel qu'amendé par le règlement no 2447, quant à la grille des usages et normes applicables dans la zone no 452, longeant une section du boulevard du Séminaire Nord, entre la rue Saint-Georges et le boulevard Gouin et abrogeant le premier projet de règlement no 2749, tiendra une assemblée publique de consultation le 11 mai 1998 à compter de 19 h, dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville, situé au 188, rue Jacques-Cartier Nord, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1);

Que l'objet de ce premier projet de règlement est d'interdire la projection de films à l'intérieur d'un immeuble compris dans la zone no 452 longeant une section du boulevard du Séminaire Nord, entre la rue Saint-Georges et le boulevard Gouin.

Que ce premier projet de règlement vise la zone no 452

Que la zone visée est délimitée de la manière suivante:

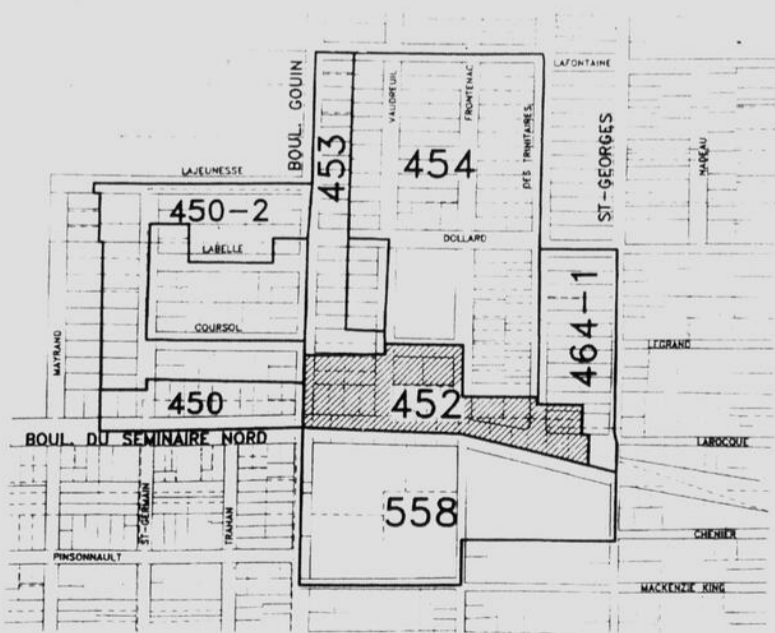
#### Zone no 452:

Bornée au nord, par la limite nord des lots 1053-1, 1134-64, 1134-65-1 et 1134-65 du cadastre de la Ville de Saint-Jean et par une section des rues des Trinitaires et Frontenac; à l'ouest, par la limite ouest des lots situés du côté ouest d'une section du boulevard du Séminaire Nord par la rue Le Moyne et par la limite nord des lots nos 1134-7 et 1134-17 du cadastre de la Ville de Saint-Jean; au sud, par une section du boulevard Gouin; à l'est, par une section du boulevard du Séminaire Nord.

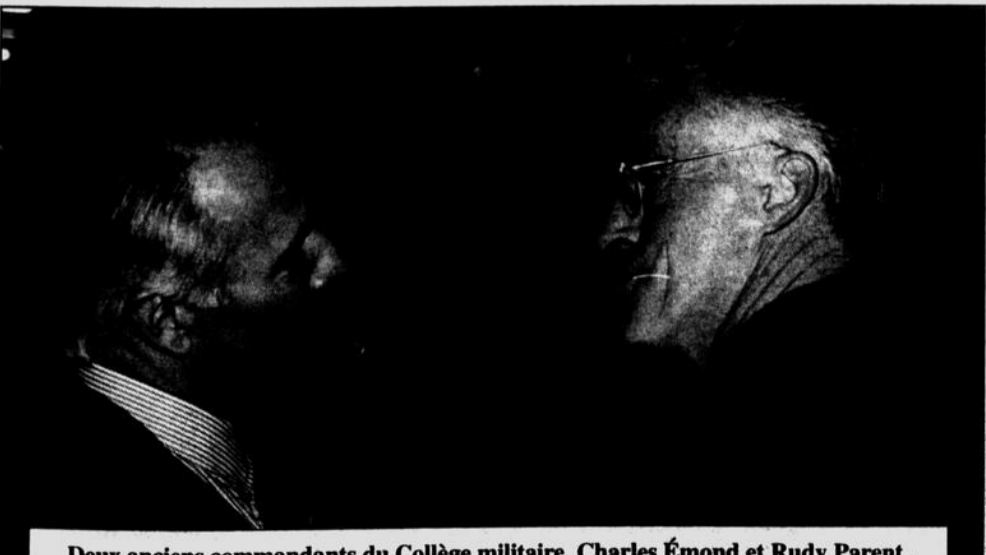
Qu'au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera ce premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce premier projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que ce premier projet de règlement ainsi qu'un plan préparé par le Service de l'urbanisme en date du 1er avril 1998 portant le numéro Z-549 sont disponibles pour consultation au bureau du greffier à l'hôtel de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu aux heures de bureau.



Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec,  
Ce 29 avril 1998  
Jacques Jutras, avocat,  
greffier



Deux anciens commandants du Collège militaire, Charles Émond et Rudy Parent, deux brigadiers-général à la retraite.

# Le Cégep demandera un budget spécial pour des travaux de rénovation à la bibliothèque

LOUISE BÉDARD

**L**e cégep Saint-Jean-sur-Richelieu demandera au ministère de l'Éducation de lui accorder un budget spécial pour procéder à des travaux de rénovation de la bibliothèque.

C'est ce qu'a indiqué la direction du collège aux membres du conseil d'administration réunis la semaine dernière. Cette démarche fait suite aux travaux menés depuis deux ans par un comité qui a conclu à la nécessité de faire de la bibliothèque une priorité pédagogique.

Pour revaloriser la bibliothèque, on évalue que des travaux devront être effectués. Sa superficie serait en deçà des normes acceptées dans le milieu collégial. Des démarches seront donc entreprises pour établir les besoins en réaménagement ou en agrandissement des lieux.

Mais cette année, d'autres projets de transformation seront réalisés à l'intérieur du collège. Ainsi des travaux seront effectués cet été dans les laboratoires de physique dont les locaux sont désuets.

Parmi les autres projets menés au cours de l'année 1997-98, le recouvrement des serres servant à l'enseignement du programme de gestion et exploitation d'entreprise agricole et la poursuite des travaux aux résidences étudiantes.

Par ailleurs, certains projets sont à l'étude comme le réaménagement de l'accueil à l'en-

trée principale du Cégep, des travaux au service des approvisionnements et dans les bureaux de la direction des études, l'aménagement du corridor du département de philosophie.

Comme la direction du Cégep a déjà fourni à son personnel des explications sur les travaux d'amélioration et de transformation des locaux, elle a fait de même la semaine dernière aux membres du conseil d'administration. Ceux-ci se réunissaient dans une salle dont l'aménagement vient tout juste d'être rafraîchi.

Le président de l'Association générale étudiante et représentant des étudiants au conseil d'administration, Jean-Sébastien Chaume, a demandé que soit ajouté à la liste des projets, la réfection du café étudiant qui est dans un piètre état, selon ses dires.

## Pertinence

Dans le contexte de compressions budgétaires, plusieurs se questionnent sur la pertinence de tels travaux de construction alors qu'il est difficile d'assumer les dépenses de fonctionnement de l'institution.

Dans un bulletin d'information interne distribué ce mois-ci à son personnel, le Cégep explique que les dépenses de fonctionnement et celles d'immobilisation sont financées par deux enveloppes budgétaires différentes et les allocations ne sont pas transférables. Il s'agit là d'une règle incontournable de la comptabilité à laquelle doivent se conformer les établissements financés par l'État.



Le Cégep demandera à Québec de lui accorder un budget spécial pour réaménager la bibliothèque.

(Photo Remy Bolly)

De plus, les sommes allouées pour les investissements sont financées par l'émission d'obligations sur une période de vingt ans alors que le budget de fonctionnement est pris à même le budget annuel du ministère de l'Éducation.

Contrairement au budget de fonctionnement, celui réservé aux investissements n'a pas souffert de compressions répétées. Au contraire les sommes allouées au cégep ont augmenté et cette croissance se maintiendra en 1998-99, en raison d'un plan mis de l'avant par le gouvernement pour accélérer la cons-

truction et relancer l'économie.

## Priorités

L'affectation du budget venant de Québec est décidée localement en fonction de priorités. Un plan quinquennal d'investissements a été adopté en 1993-94, année de l'agrandissement du collège.

Les projets sont évalués en fonction de sept priorités: la modernisation des salles de classe, la réfection des laboratoires en fonction des nouveaux programmes d'enseignement, l'aménagement d'espaces communs dans le collège, la perspective d'encaisser des revenus additionnels, la perspective d'économies additionnelles, les nouveaux besoins, la désuétude avancée de locaux.

Ainsi au cours des dernières années, sans compter l'agrandissement de l'édifice, le cégep a effectué des travaux dans les laboratoires de biologie, de technologie de laboratoire médical, d'informatique et de langues modernes, à la cafétéria des étudiants et à la salle à manger du personnel, au centre d'entraînement sportif, à la bibliothèque et dans six classes.

De plus des travaux de réaménagement ont été faits dans différents services du Cégep: l'encadrement scolaire, la consultation, la formation continue, la direction du service des ressources humaines, la direction générale et aux communications, l'accueil du service des affaires étudiantes et finalement au service des finances. ☞



(Photo Jacques Paul)

## Étudiants français en stage

La région accueille présentement trente étudiants des Instituts universitaires de technologie de Marseille et de Lyon. Certains finissants d'informatique sont arrivés depuis la mi-mars. Ils travaillent dans des entreprises et des organismes du Haut-Richelieu. La moitié des stagiaires travaillent dans de jeunes entreprises. Mercredi dernier, en fin d'après-midi, ils se retrouvaient avec des profs du cégep, au bar Beethoven. Le cégep organise les stages effectués par les finissants français.

## Le Code de déontologie soulève d'autres questions

LOUISE BÉDARD

**L'**application du nouveau Code de déontologie au conseil d'administration du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu n'a pas fini de soulever interrogations et débats.

Lors de l'assemblée du mardi 21 avril dernier, un des représentants des enseignants au conseil, Pierre Brodeur, est revenu sur le sujet lors de l'adoption du procès-verbal de la séance précédente.

Appliquant pour la première fois les dispositions du code, le président du conseil, Frank Rochette, avait demandé aux deux représentants des étudiants de ne pas participer au vote sur le règlement touchant l'imposition de frais aux élèves. Il avait évalué que les représentants des étudiants étaient en conflit d'intérêt. Cette décision suivait de quelques minutes l'adoption du Code lui-même.

M. Brodeur avait contesté l'interprétation des dispositions du Code par le président qui avait finalement décrété que sa décision était finale. La semaine dernière, M.

Brodeur voulait que le procès-verbal fasse état de sa dissidence sur le sujet.

De plus, il a demandé à mettre à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, la question des pouvoirs du président du conseil en regard du Code de déontologie.

M. Brodeur a notamment invoqué le principe de la souveraineté de l'assemblée comme pouvant venir en contradiction avec l'interprétation que fait le président du conseil de ses pouvoirs d'application du Code de déontologie.

Jules Roy, secrétaire général du collège et conseiller à la déontologie, a informé le conseil qu'il avait demandé un avis juridique à la suite de la décision de M. Rochette d'exclure les étudiants du vote sur le règlement des frais. Selon l'avocate consultée, le président avait eu raison d'écarter les étudiants en raison d'un conflit d'intérêt, a indiqué M. Roy.

Mais l'unanimité ne semble pas être faite au sein du conseil quant la définition même du conflit d'intérêt. D'autres débats sont à venir. ☞

**25<sup>e</sup>**  
anniversaire

**Clinique Moteur Lasnier**  
JOURNÉES PORTES OUVERTES  
LE SAMEDI 2 MAI

- Démonstration d'équipements
- Représentant sur place
- Vente d'équipements d'occasion

**ECHO**

**PROLAB**

298, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-5341

# Les policiers de la SQ se réunissent avant la fermeture du poste de St-Jean

LOUISE BÉDARD

**L**es policiers du poste de Saint-Jean de la Sûreté du Québec de même que plusieurs anciens du poste se sont réunis samedi dernier, avant la fermeture imminente du poste de Saint-Jean.

La réorganisation des forces policières dans la région amène la SQ à fermer le poste de Saint-Jean et à maintenir plutôt celui de Lacolle.

Dorénavant le poste de Lacolle desservira l'ensemble des municipalités du territoire de la MRC du Haut-Richelieu qui ne sont pas couvertes par un corps de police municipal.

Ainsi les policiers du poste de Saint-Jean ont tous été réaffectés. Ils quitteront pour certains d'ici un mois et pour les autres d'ici le 1<sup>er</sup> juillet.

Si certains se retrouveront à Lacolle, à Napierville, à Marieville et à la nouvelle escouade des autoroutes, d'autres plient bagages pour des postes plus éloignés comme Mont-Joli, Rimouski, Maniwaki.

Samedi dernier les policiers et le personnel civil du poste soulignaient aussi le départ à la retraite du caporal Jacques Ferland.

Après 32 ans de service au sein de la SQ, le caporal Ferland a pris sa retraite après la crise du verglas, cet hiver. Natif d'Iberville, il était revenu dans la région en 1975 comme officier au poste de Saint-Jean qu'il n'a plus quitté au cours des vingt-trois dernières années de sa carrière.

M. Ferland avait débuté sa carrière de policier dans la GRC pour ensuite intégrer les rangs de la SQ. D'abord envoyé au poste de Cowansville, il a par la suite été affecté à Fort Chimo (Kuujuaq) où il a gagné ses galons de caporal.

Plusieurs anciens confrères de M. Ferland avaient répondu à l'invitation samedi soir dernier. Des retraités mais aussi des policiers qui poursuivent maintenant leur carrière dans d'autres postes. Son fils Yanick, policier à la SQ, est venu des Îles-de-la-Madeleine pour l'occasion. Des confrères du Service de police du Haut-Richelieu étaient aussi présents.

Sur la photo prise du personnel actuel du poste, on note l'absence de policiers qui étaient pour certains au travail. Luc Lacombe, Denis Ouellette, Normand Boily, Marc-André Bolduc, Marco Harrison, Guy Collin et Marie-Claude Champigny n'apparaissent pas sur la photo.



Du personnel actuel du poste de St-Jean de la SQ, on reconnaît les policiers Philippe Martineau, Denis Salois, Yves Paré, répartiteur, le sergent François Carpentier, Mireille Roy, secrétaire, Pierre Houle, Johanne Simard, secrétaire, Éric Frappier, Gaétan Séguin, Yves Champagne, Nathalie Cloutier, Alain Chalifoux et Josée Chouinard, secrétaire.

(Photo Remy Boily)

# Le poste de Lacolle desservira l'ensemble de la MRC

LOUISE BÉDARD

Après toutes les discussions entre les autorités de la Sûreté du Québec et de la MRC du Haut-Richelieu au sein du comité de sécurité publique, les représentants de la SQ ont rencontré l'ensemble des maires concernés pour faire le point, mercredi dernier.

Les représentants de la SQ ont annoncé officiellement aux maires que la décision était prise de fermer le poste de Saint-Jean. C'est à partir de Lacolle que l'ensemble du territoire sera desservi.

C'est à la demande de la SQ que les maires ont été réunis pour répondre à leurs interrogations tant sur la desserte policière que l'administration des postes, indique le sergent Yves Tancrède, chef du poste de Lacolle. L'inspecteur chef Jacques Labrecque était présent de même que le capitaine Pierre-Yves Chevalier.

Des deux hypothèses envisagées au départ, la SQ a annoncé qu'elle avait finalement décidé de maintenir le poste de Lacolle et d'ouvrir un poste relais dans la zone nord plutôt que l'inverse.

Dans toute la réorganisation policière que vit actuellement le Québec, la SQ ne pouvait attendre plus longtemps avant de prendre une décision, ont fait valoir ses officiers. Le personnel du poste de Saint-Jean est déjà affecté et certains policiers partiront dans quelques semaines.

Depuis le début des discussions, la préférence de la SQ, de garder Lacolle et de se départir de Saint-Jean, est connue. Cependant la SQ convient avec la MRC que la situation sera réévaluée dans deux ans. Les parties verront alors si la desserte policière à partir du poste de Lacolle, dans le sud de la région, cause des problèmes majeurs.

Quant à la localisation du poste relais, son emplacement n'est pas encore décidé. Dans les autres régions du Québec où la situation s'est présentée, ce sont les municipalités qui prêtent un local. Ce poste relais servira au besoin. Il n'aura pas d'horaire d'ouverture affiché ni de personnel spécifiquement assigné. Il pourra servir à rencontrer des gens, à interroger un suspect, à administrer l'alcootest à un conducteur arrêté dans les environs, etc.



Des retraités et anciens présents on reconnaît assis: Marc Germain, Fernand Guérin, Robert Tétrault, Émile Proteau, Jacques Ferland, Ronald Lussier, Laurent Delorme, Éric Belley, Réal Hébert. Debout de gauche à droite: Claude Boutin, Jacques Pelletier, Patrice Boisclair, Gérard Pilote, Daniel Rousseau, Jean-Pierre Giguère, Ronald Cyr, Yves Arpin, Yves Champagne (qui n'avait pas affaire là!), André Beauchemin, Jules Gendron, Marc Rivard, Richard Bruneau, Gaétan Sénécal, Florian Duteau, Jacques Rathé, Serge Thomassin, Yves Plante, Christian Goulet, Gilbert Drapeau, Mario Rivest, Alain Maréchal, Brian Harding, François Beaulieu, Richard Giroux et Pierre Baillargeon.

(Photo Remy Boily)

# Le Grand McDon est de retour pour sa 11<sup>e</sup> édition

VIVIANE PELLETIER

**L**e 11<sup>e</sup> Grand McDon aura lieu le 6 mai prochain. Pour l'occasion, les clients des deux restaurants McDonald's de Saint-Jean-sur-Richelieu, soit celui situé sur le boulevard du Séminaire et celui à l'intérieur Wal-Mart pourront se faire servir par plusieurs personnalités connues de la région.

Ainsi, la conseillère municipale Lise Dallaire-Durocher, le directeur général de la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu Norbert Gagnon, plusieurs directeurs d'écoles de la région, les pompiers et policiers, des infirmiers et infirmières, des étudiants et leurs professeurs, ainsi que François Bessette de Télévision quatre saisons (TQS), participeront à l'événement en donnant de leur temps. Certains seront affectés aux cuisines et d'autres au service.

Lors du Grand McDon, les restaurants McDonald's du Canada donnent, pour chaque Big Mac vendu, un dollar à OBERM (Oeuvres de bienfaisance pour enfants Ronald McDo-

nald). Vingt-cinq pour cent des fonds recueillis va aux différents manoirs Ronald McDonald répartis dans les grands centres canadiens, tandis que les 75% restants sont distribués localement.

Dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, l'école Marie-Rivier, ainsi que le département de pédiatrie de l'hôpital du Haut-Richelieu profiteront de l'argent amassé.

### Objectif

À Saint-Jean-sur-Richelieu, l'objectif de cette année est de recueillir \$3,500. L'organisatrice de cet événement, Sylvie Choquette, est optimiste. «Nous avons déjà réussi à amasser \$1,500 par la vente d'épinglettes, de stylos, de drapeaux, etc. et nous avons deux autres activités de financement avant le Grand McDon, soit une vente de garage et un lave-auto», précise-t-elle.

La vente de garage se déroule aujourd'hui (mercredi 29 avril), dans la cour du McDonald's situé sur le boulevard du Séminaire de 11 à 19 heures. Quant au lave-auto, il aura lieu les 1<sup>er</sup> et 2 mai prochain à la polyvalente Armand-Racicot de 9 à 18 heures.

**LES ALUMINIUMS**

WILLIAMS INC.

372-9940

Depuis 10 ans,

le spécialiste du balcon et du patio

ainsi que véranda (3 saisons) et rampes d'aluminium

NOUS FABRIQUONS ET RÉNOVONS PATIOS et BALCONS

- Planchers en fibre de verre
- Rampes en aluminium et en verre
- Colonnes en aluminium • Auvents • Treillis
- Gazebo et pergolas

Normand Guertin 346-7788

Votre représentant Téléc.: 346-1375

ÉVALUATION GRATUITE

LE MERCREDI 29 AVRIL 1998 • LE CANADA FRANÇAIS A-35

# Des gens d'ici honorés lors du Défi de la Fondation québécoise

VIVIANE PELLETIER

La Fondation québécoise de la déficience intellectuelle (FQDI) organisait récemment le Gala Défi. Jennifer Dupuis, de Saint-Jean-sur-Richelieu, ainsi que l'Association du Haut-Richelieu pour la déficience intellectuelle (l'AHRDI) sont au nombre des lauréats.

Le but de cet événement annuel est de rendre hommage et de reconnaître publiquement les réalisations exceptionnelles d'hommes et de femmes ayant une déficience intellectuelle, ainsi que celles de leurs familles ou des personnes oeuvrant bénévolement qui ont favorisé leur intégration dans la communauté.

Au cours de cette soirée, quinze prix de reconnaissance Défi ont été décernés. Ceux-ci ont été sélectionnés parmi les candidatures reçues en provenance de toutes les régions du Québec dans les domaines de l'éducation, du socioculturel, du communautaire et du travail.

L'AHRDI, finaliste dans la catégorie mi-

lieu professionnel dans le domaine travail, est une association de parents d'enfants vivant avec une déficience intellectuelle qui leur permet de s'appuyer et de s'entraider. Depuis 18 ans, le double objectif de l'AHRDI est d'offrir des loisirs aux jeunes qui leur permettent de se réaliser, d'augmenter leurs compétences et de donner un peu de répit aux parents.

Depuis trois ans, l'AHRDI travaille en collaboration avec les intervenants des Services de réadaptation Sud-Ouest et du Renfort, avec le projet «Chat-Vire» qui contribue à démystifier la déficience intellectuelle.

Jennifer Dupuis, 17 ans, est lauréate dans la catégorie personnes vivant une déficience intellectuelle dans le domaine du travail. Cette dernière a fréquenté depuis son plus jeune âge les loisirs intégrés avec l'aide d'un accompagnateur. Par la suite, elle le faisait de façon autonome. Un peu plus tard, elle est devenue un aidant et elle a finalement obtenu un poste d'aide animatrice au sein de l'équipe de loisirs d'été.



Les membres du conseil d'administration de l'AHRDI: Manon Santinon, Daniel Dupuis, Johanne Duranleau et Mireille Sperduti.

## N'oubliez pas cette semaine

### Bénévoles recherchés

Le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu est à la recherche de bénévoles pour sa ligne d'intervention. Les candidats doivent être âgés de 18 ans et plus. Ils devront d'abord compléter un questionnaire d'évaluation avant d'entreprendre la formation d'une durée de 35 heures. Intéressé(e)? Communiquez avec le centre au 348-7524.

### Exposition artisanale

Le Cercle de Fermières de Saint-Jean invite la population à son exposition annuelle qui se tiendra au Centre des Aînés (125 Jacques Cartier Nord), le samedi 2 mai, de 12 à 21 heures, et le dimanche 3 mai, de 10 à 21 heures. Vous trouverez sur place un vaste choix de pièces artisanales : couture, tricot, tissage et pâtisseries. Entrée gratuite. Bienvenue à tous.

### Assemblée générale

Le Centre d'action bénévole d'Iberville et de la région vous convie à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 13 mai, à 19h30. L'assemblée se déroulera au siège social situé au 290, Avenue des Conseillers, à Iberville.

### Service de dépannage

Le Service de dépannage d'Iberville tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 13 mai. La population est conviée à cette assemblée qui aura lieu au 290, Avenue des Conseillers, à 20h30.

### Âge d'or de St-Luc

L'Âge d'or de Saint-Luc a fixé ses activités pour le mois de mai. Ainsi, les amateurs de cartes pourront se rencontrer les mercredis et dimanches, de 13 à 17 heures et les vendredis de 19 à 23 heures. Également

au menu : billard, poche-balls et marelle.

### Amateurs de moto

C'est le 2 mai prochain qu'aura lieu la journée annuelle de réadaptation et de sécurité routière de l'Association Moto Tourisme du Haut-Richelieu. L'activité, qui s'adresse à toute personne possédant une moto, débutera à 9h30 au Palladium d'Iberville. Aucuns frais d'inscription. Pour plus d'informations, contactez Luc Labonté au 358-1851.

### Copains-copines

Trouver une gardienne n'est pas toujours chose facile. C'est pourquoi Famille à coeur offre un service d'échange de gardiennage et d'entraide. Vous aimeriez pouvoir en profiter? Le réseau d'échange copains-copines est à votre portée. Communiquez avec Josée au 346-1734 pour de plus amples informations.

### Fête nationale

Le comité de la fête nationale à Sainte-Brigide organise un brunch le dimanche 3 mai, de 10 heures à 13h30, au centre municipal de Sainte-Brigide. Ce brunch servira de levée de fonds à la 22<sup>e</sup> édition de la fête nationale et annoncera le début des festivités de la Saint-Jean-Baptiste. Pour réservations, vous pouvez appeler à l'hôtel de ville au 293-7511 ou au bureau de poste au 293-0890.

### Phobies-zéro

Votre santé est excellente malgré vos palpitations et vos vertiges? Vous avez peur, mais vous ne savez ni de qui, ni de quoi? Vous avez l'impression que vous allez perdre le contrôle? Phobies-zéro, groupe de soutien et d'entraide pour les personnes souffrant d'anxiété, de trouble panique et de phobies, vous apporte soutien et réconfort grâce à la ligne d'écoute 7jours/24heures. Composez le 278-3105.

Haut-Richelieu

# Le Salon du livre ouvre ses portes vendredi

GORETTE LINHARES

C'est vendredi prochain qu'aura lieu le tout premier salon du livre du Haut-Richelieu à la Maison des Arts et de la Culture. Les activités proposées débiteront à 16 heures après l'ouverture officielle faite par la directrice générale du Conseil culturel de la Montérégie, Maude Cérée. Des auteurs régionaux seront sur place.

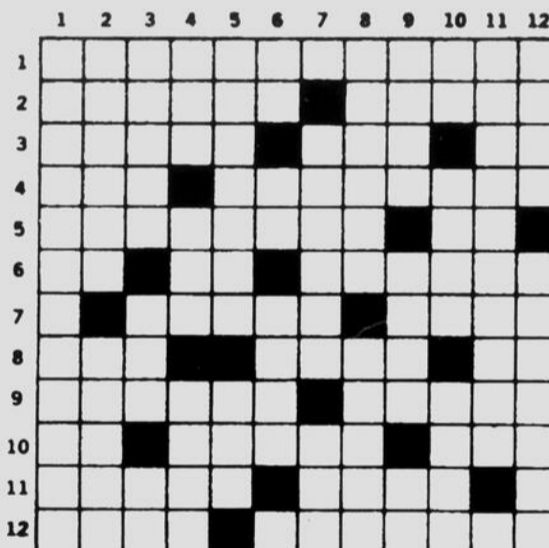
L'horaire de la soirée prévoit à 17 heures la conférence de l'auteure Johanne Tremblay, de Saint-Luc, sur le thème «Bien se nourrir sans mauvais sucre». Il y aura un entretien, à 18 heures, avec l'auteur de «L'Ombre de l'Épervier», Noël Audet. Benoît Prieur traitera par la suite de ses dix commandements du jardinier.

À 20 heures, le très multidisciplinaire Raoul Duguay offrira entre autres des extraits de son dernier livre publié aux Éditions Trois-Pistoles. La soirée se terminera par l'activité «Les auteurs en fête» pendant laquelle Marceelyne Claudais, porte-parole de la troisième édition de la Quinzaine du livre en Montérégie, fera la lecture de son texte «L'enfant qui jouait avec les mots». Un hommage à Mme Rina Lasnier sera fait par Jean-François Crépeau.

Les auteurs Denis Aubin, Marcel Lemoyne, Claude Mayrand, Jean-Yves Théberge, Louise Dupré, Jacques Boulerice, Maryse Choinière, Gilles Léveillé, Réal Fortin, Florent Tremblay, François Gravel, Viateur Léfrancois, Jean-Marie Poupard, Jean Béland, Louis Gosselin, Jean-Pierre Guillet, Raymond Lévesque, Yvan LaFontaine et Roger Léger accueilleront le public sur place.

## Mots croisés

### Problème No 986



HORIZONTALEMENT

- 1—Probante.
- 2—Ville d'Espagne — Boule-de-neige.
- 3—Qui nous appartient — Certain — Molybdène.
- 4—Lieu où l'on s'exerce à tirer — Confiseries.
- 5—Ce qui fait qu'une personne est bien telle personne déterminée — Métal précieux.
- 6—Sorti — Négation — Ch.-l. de c. des Hautes-Pyrénées.
- 7—Beau-frère de Charles le Chauve — Nomme à une fonction.
- 8—Perroquet à longue queue — Nom néerlandais de la Lys — D'un verbe gai.
- 9—Ille principale de l'archipel de la Société — Qui aime à voir souffrir.
- 10—Préfixe — Port de l'Inde — Lettre grecque.
- 11—Personnes qui mangent énormément — Relatif aux Incas.
- 12—Venues au monde — Qui a reçu une blessure.

VERTICALEMENT

- 1—Prolongement.
- 2—Qui a la forme d'un oeuf — Placé.
- 3—Nitrate de potassium — Marque le doute — Ile française.
- 4—Lombric — Dans la rose des vents — Poissons rouges.
- 5—Partisans d'une doctrine — Accumulation d'objets.
- 6—Elle fut changée en génisse — Rigolé — Registre du parlement de Paris.
- 7—Abominable — Relève le goût des aliments.
- 8—Sombrier — Image sainte.
- 9—Refuge — Bramer — Caesium.
- 10—Nickel — Fête de la Nativité — Arbre de Malaisie.
- 11—Hardis jusqu'à l'imprudence.
- 12—Divinité de l'Amour — Employé utilement.

SOLUTION NO 985 1- TENDANCIEUSE. 2- ECOUTE-RUSES. 3- NA-RHONE-ILS. 4- ARME-NI-AN-O. 5- ITE-D-VALEUR. 6- LENTEMENT-SE. 7- LES-M-LIENS. 8- E-OLIVE-RIEN. 9- MENE-R-REE-I. 10- ERGOTAGE-LSD. 11- NNE-AIRELLES. 12- TESTS-ELVEN.

Nouveau projet de commandites

## Les Marchés Laplante verseront \$20,000 aux organismes du milieu

GILLES LEVESQUE

Les Marchés d'alimentation Laplante, à Iberville, invitent les organismes de loisirs ou de sport de cette municipalité à lui soumettre des projets de commandites d'importance. Un budget annuel de \$20,000 sera ainsi alloué pour la réalisation de trois à cinq projets.

M. Stéphane Perreault, consultant pour les Marchés Laplante, précise que les fonds mis à la disposition des organismes du milieu résultent d'une décision récente visant à mettre un terme à la promotion de mini-loto et au versement de petites commandites d'une cinquantaine de dollars.

«On a décidé de réduire considérablement le nombre de nos commandites, mais de verser des sommes beaucoup plus importantes à des organismes de loisir ou de sport pour la réalisation de projets importants. Des fonds pourraient également être alloués pour permettre l'implantation d'un nouvel orga-

nisme oeuvrant dans ce domaine», explique M. Perreault.

Cette année, deux projets ont jusqu'à présent été acceptés. C'est ainsi que les Marchés Laplante, et non Le Carrefour Laplante, se sont engagés à verser \$20,000 au cours des trois prochaines années à un projet visant à aménager une piste cyclable entre Iberville et Saint-Athanase. Les travaux devraient normalement débuter en juin.

Une somme de \$6,700 a aussi été accordée à l'Association de soccer mineur de Mont-Saint-Grégoire pour l'achat d'équipements neufs. Pas moins de 175 jeunes vont pouvoir en profiter.

Pour l'année en cours, une somme additionnelle de \$6,700 est encore disponible. Les organismes d'Iberville qui voudraient s'en prévaloir et qui répondent aux critères d'éligibilité des Marchés Laplante sont invités à soumettre une demande par écrit à Mme Carole Laplante, 420, 2<sup>e</sup> Avenue, Iberville, J2X 2B8.

## Deux activités de financement pour le chœur les Nénuphars

VIVIANE PELLETIER

Le chœur les Nénuphars organise deux activités, soit une vente de garage et un lave-o-thon, afin de financer ses différents spectacles.

Les 2 et 3 mai prochains, le chœur se joindra au rallye des ventes de garage. Les biens vendus appartiennent aux choristes et l'argent amassé ira au chœur. L'activité se

déroulera de 9 à 16 heures au 53, Place le renfort. Un kiosque sera aussi aménagé pour la vente de billets des trois spectacles présentés par le chœur.

Le lave-o-thon est organisé par Transit, le groupe de choristes adolescents. Les fonds permettront de financer la première partie de leur spectacle qui sera faite par 48 jeunes choristes de Port-Cartier. Le lave-o-thon se tiendra le 9 mai à l'école la Providence de Saint-Luc, de 9 à 16 heures.

Nouvelle émission tournée au Park Lane Café

## Si vous projetez de vous marier cet été...

GILLES LEVESQUE

Si vous projetez de vous marier cet été, plus particulièrement entre le 16 mai et le 15 août, vous pourriez être la vedette d'une nouvelle émission estivale intitulée «J'me marie cet été». L'une de ces émissions de 30 minutes sera d'ailleurs enregistrée au Park Lane Café, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le propriétaire de cet établissement, M. Michel Mercier, et la Société Radio-Canada sont donc à la recherche de couples qui souhaitent devenir des témoins privilégiés d'un des moments les plus émouvants et les plus heureux de leur vie.



L'une des émissions sera tournée au Park Lane Café.

«J'me marie cet été» sera diffusée le lundi, à 19h30, sur les ondes de Radio-Canada dès le 22 juin. Cette nouvelle émission nous fera découvrir un couple, leur famille et leurs amis

avant et pendant «le grand jour» qui les réunit.

Si vous êtes intéressé, ou encore si vous connaissez un couple qui aimerait vivre cette aventure, on vous invite à

communiquer le plus tôt possible avec Mme Christine Létourneau, au numéro 597-5390. On peut aussi rejoindre M. Michel Mercier, au numéro 357-1943.



## Vous reconnaissez-vous?

Si vous vous reconnaissez sur cette photo, sachez que l'appareil ayant servi à prendre ce cliché a été retrouvé par des infirmières de Québec qui étaient en poste au Pavillon Champlain du Campus Fort Saint-Jean, lors du Grand Verglas. Pour obtenir de plus amples informations à ce sujet, on vous invite à communiquer avec M. Jacques Duval, au numéro 359-8938.



## Orianna Messier, bénévole de l'année

Mme Orianna Messier a été choisie à titre de bénévole de l'année de la Résidence Champagnat d'Iberville lors d'une soirée tenue le 22 avril dernier pour souligner le travail des bénévoles de cet établissement. Mme Messier oeuvre à la Résidence Champagnat depuis quatre ans. On dit d'elle qu'elle crée de la chaleur autour d'elle avec sa patience, sa douceur et sa bonne humeur.

Elle apparaît sur la photo, au centre, entourée de M. Paul Matte, chef du programme adaptation-réinsertion, et de Mme Louise Gosselin, directrice de programmes pour les personnes en perte d'autonomie.



## Bénévoles depuis dix ans

Le Centre de partage communautaire johannais a remis quatre certificats à des bénévoles comptant dix ans de bénévolat et a nommé la bénévole de l'année. De gauche à droite : Pierrette Scott, Me Yves Deland, Lucienne Thériault (bénévole de l'année), soeur Irma Morneault (directrice générale du CPCJ), Robert Cléroux et Michel Bérubé (président du conseil d'administration du CPCJ).



## Bénévoles honorés

Le Centre de bénévolat de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu a remis des certificats à quelques-uns de ses bénévoles pour souligner leur apport. De gauche à droite : Irène Jakimiec, Ginette Goulet, Michelle Laplante, Jacques Boulanger, Lucette Métras (directrice générale du centre), Normand Arsenault, Cécile Lamarre, Myroslaw Smereka, Jacques Forget, Jacqueline Dauphinais, Georges-Étienne Aubry, Rolland Dubois, Gabrielle Larivière et Yvan Richer.

**INDEX DES DÉCÈS**

- BESSETTE (Régina)
- BOYER (François)
- BRAIS (Pierre)
- CYR (Berthe)
- DOYON-SÉGUIN (Nicole)
- FONTAINE (Joseph)
- JOLIN-RÉGNIER (Mariette)
- LANDRY (Roger)
- LECOURS (Christian)
- MARTEL-BOIVIN (Yvonne)
- QUINTIN (Gérald)

**BESSETTE (Régina)**

À l'Hôpital du Haut-Richelieu, le 4 avril 1998, à l'âge de 82 ans est décédée Mme Régina Bessette, fille de Joseph Bessette, et de feu Victorine Miclette. Elle laisse dans le deuil sa soeur, Hélène, son frère, Gérard, sa nièce, Cécile (Fernand Goyette), ses neveux, René Bessette (Madeleine Gaudreau), Gérard Bessette (Micheline Gamache), et autres parents et amis. Exposée aux

**RESIDENCES FUNERAIRES CLAUDE & EDGAR LE SIEUR**  
530, 4E RUE  
IBERVILLE

Les funérailles ont eu lieu le mercredi 8 avril 1998 à 14 heures en l'église Saint-Athanase d'Iberville suivies de l'inhumation à Iberville.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

**BOYER (François)**

**1912-1998**

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 21 avril 1998, est décédé à l'âge de 85 ans, M. François Boyer, époux de Mme Maria Ares. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles, Claudette (Ernest Primeau), France (Bruno Noisoux), Jean-Pierre, ses 4 petits-fils, François, Sylvain, Francis, Christian, ses 2 arrière-petites-filles, Catherine et Audrey ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles ont eu lieu le 23 avril 1998, en l'église Saint-Gérard-Magella, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean-sur-Richelieu. Direction funéraire

**LESIEUR & FRERE**  
95, BOUL. SAINT-LUC  
SAINT-LUC

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

**BRAIS (Pierre)**

À Saint-Athanase, le 25 avril 1998, est décédé à l'âge de 47 ans, monsieur Pierre Brais, époux de madame Ginette Breton. Il laisse dans le deuil sa soeur et son frère Gisèle et Richard, ses belles-soeurs et ses beaux-frères Lucie (Claude Alix), Claire (Serge Marchesseault), Jean (Diane Girard), ainsi que ses neveux et nièces, parents et amis.

Exposé au  
**COMPLEXE FUNERAIRES LESIEUR & FRERE**  
95, BOUL. SAINT-LUC  
A SAINT-LUC.

Les funérailles auront lieu le mercredi 29 avril à 15 h 30 en l'église de Saint-Athanase, suivies de l'inhumation au cimetière de Mont-Saint-Grégoire.

Heure d'ouverture mercredi dès 13 h 30.

**CYR (Berthe)**

À la résidence Champagnat, le 26 avril 1998, est décédée à l'âge de 62 ans, Mme Berthe Cyr. Elle laisse dans le deuil son ami Roger Corriveau, ses enfants, Dominique (Jean-Claude Roy), Renée, François, 8 petits-enfants, frère et soeurs. La famille recevra les condoléances vendredi de 19 h à 22 h et samedi à compter de 9 h.

**CENTRE FUNERAIRES OLIGNY & DESROCHERS**  
826, 1RE RUE  
IBERVILLE  
**YVON DESROCHERS, PRESIDENT**  
**AIME VEZEAU, DIRECTEUR**

Les funérailles auront lieu le samedi 2 mai à 11 heures en l'église Sainte-Anne-de-Sabrevois suivies de l'inhumation à Sabrevois.

**DOYON SÉGUIN (Nicole)**

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 22 avril 1998, est décédée à l'âge de 47 ans, Mme Nicole Doyon, fondatrice depuis 1987 du Centre de Dépannage du Haut-Richelieu, 60, rue Saint-Paul et épouse de M. Michel Séguin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles, Julie, Catherine, ses parents, Lucien Doyon et Irène Deschênes, ses frères et soeurs, Jocelyne (Richard Degroote), Denise (Rodrigue Robinson), Gilles (Caroline Valin), sa belle-mère, feu Armandine Bélair dont le service religieux aura lieu au même moment, son beau-frère, Germain ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le 2 mai à 11 heures à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, 170, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu. Direction funéraire

**LESIEUR & FRERE**  
95, BOUL. SAINT-LUC  
SAINT-LUC

La famille sera présente à l'église 1/2 heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances.

**FONTAINE (Joseph)**

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 21 janvier 1998, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Joseph Fontaine, époux en première nocces de feu Arménie Champagne. Il laisse dans le deuil ses enfants, Denis Fontaine, Clément Fontaine, Germain Fontaine, François Fontaine et leurs conjointes, époux en deuxième nocces de Mme Annette Ashby. Il laisse dans le deuil, Marielle Santerre, Yolande Santerre, Denise Santerre et leurs conjoints, plusieurs petits-enfants ainsi que neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres, auront lieu en l'église Saint-Gérard-Magella, le 9 mai 1998 à 11 heures. Direction funéraire

**LESIEUR & FRERE**  
95, BOUL. SAINT-LUC  
SAINT-LUC

La famille sera à l'église 1/2 heure avant le service pour recevoir les condoléances.

**JOLIN-RÉGNIER (Mariette)**



À l'Hôpital du Haut-Richelieu, le 25 avril 1998, à l'âge de 77 ans, est décédée madame Mariette Régnier, épouse de feu Marcel Jolin. Elle laisse dans le deuil son fils Denis (Johanne Tarte), sa petite-fille Magali, ses soeurs Adèle (Georges Patenaude), Yolande, son frère Alain (Rita Lavoie), son beau-frère Paul Jolin (Gertrude Duquette), sa belle-soeur Jeannine Jolin, ainsi que nombreux autres parents et amis.

Les funérailles en présence des cendres seront célébrées le samedi 2 mai 1998 à 14 h en la Cathédrale de Saint-Jean, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 13 h 30.

Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés.

**DIRECTION FUNERAIRES:**  
**CLAUDE ET EDGAR LESIEUR**  
280, RUE JACQUES-CARTIER NORD  
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

**LANDRY (Roger)**

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 avril 1998, est décédé à l'âge de 74 ans, monsieur Roger Landry, époux de feu Pauline Normandin. Il laisse dans le deuil ses enfants Marie et Jean-François, ses frères et ses soeurs Donat, Thérèse, Bruno, Marie, Aline et leurs conjoints et conjointes, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

Une Célébration de la Parole aura lieu le mercredi 29 avril à 11 h en la Chapelle du

**COMPLEXE FUNERAIRES LESIEUR & FRERE**  
95, BOUL. SAINT-LUC A SAINT-LUC.

La famille sera présente 1/2 heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés de la famille.

**REMERCIEMENTS**

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

229140-c47-d C.T.

Depuis 1955

**Mme Clouâtre**  
Fleuriste INC.  
Ligne Comptée

*Vous livrons à travers le monde*

(514) 347-0311  
(888) 347-0311 É.-U., Canada

405, 2e Avenue, Iberville

**LECOURS (Christian) 1973-1998**

À Iberville, le 18 avril 1998, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Christian Lecours, fils de Clément Lecours et de Lise Roy. Outre ses parents, il laisse dans le deuil son frère, Martin, sa soeur, Edith, ses grands-parents, Mme Germaine Poulin (feu Henri Lecours), M. & Mme Paul Roy (Marie-Anne Rodrigue), plusieurs autres parents et amis. Exposé aux

**RESIDENCES FUNERAIRES CLAUDE & EDGAR LE SIEUR**  
530, 4E RUE  
IBERVILLE

Les funérailles ont eu lieu le jeudi 23 avril à 16 h 30 en l'église Sacré-Coeur d'Iberville suivies de la crémation.

La famille de M. Christian Lecours remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

**MARTEL BOIVIN (Yvonne)**

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 21 avril 1998, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Yvonne Martel, épouse de Charles Boivin. Outre son épouse, elle laisse dans le deuil ses enfants, Lise (Claude Ménard), Denis, Yves (Suzanne Bourdeau), Michel (Huguette Quintin), Micheline (Norbert Lenoir), ses 15 petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, ses frères et soeurs, Hortense, Lionel, Yvon, Laurette, Gisèle ainsi que conjoints et conjointes et plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles, en présence des cendres, ont eu lieu le samedi 25 avril 1998 en l'église Saint-Edmond. Direction funéraire

**LESIEUR & FRERE LTEE**  
95, BOUL. SAINT-LUC  
SAINT-LUC

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

**Remerciements**

**QUINTIN LAVOIE (Marie-Anne)**

Suite au décès de Mme Marie-Anne Quintin Lavoie survenu le 19 avril 1998 à l'âge de 102 ans, la famille remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de fleurs, messes, dons, cartes, visites ou assistance aux funérailles. Que chacun trouve l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

**Centre funéraire**  
**Oigny & Desrochers**

**Pour un service personnel dans le respect et la dignité**

**Avez-vous pensé à vos préarrangements?**

110, rue Saint-Georges  
Saint-Jean-sur-Richelieu

247, rue Saint-Joseph Sud,  
Mont-Saint-Grégoire

826, 1re Rue, Iberville  
346-1124

**QUINTIN (Gérald)**

À la résidence Champagnat d'Iberville, le 27 avril 1998, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Gérald Quintin, époux de Mme Marguerite Dery. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Denis (Micheline Barbeau), Jean Guy (Ginette Chenail), Mireille (Alain Robert), Diane (Claude Meunier), Michel (Aline Barbeau), Louise (Denis Hébert), Céline (Jean-Guy Lussier), Claire (André Lussier), Hélène (Alain Parent), 17 petits-enfants, 5 arrière-petits-enfants, plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis. La dépouille ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le jeudi 30 avril à 15 heures en l'église Saint-Noël Chabanel d'Iberville suivies de la crémation. Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés.

**DIRECTION FUNERAIRES CLAUDE & EDGAR LE SIEUR**  
530, 4E RUE  
IBERVILLE

**Remerciements**

**BOUCHARD (Stéphanette)**

Suite au décès de Stéphanette, survenu le 22 janvier 1998, frères et soeurs désirent remercier sincèrement toutes les personnes leur ayant témoigné des marques de sympathie.

Famille Bouchard

**Remerciements**



**SÉNÉCAL LECLERC (Simone)**

La famille désire remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Simone Sénécal Leclerc, survenu le 9 mars 1998, à l'âge de 71 ans.

Veillez accepter tous, ces remerciements comme personnels.

**À L'OCCASION D'UN DÉCÈS...**

**Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu**

*Une nouvelle image, mais un même don du cœur.*  
*Donnons à la fondation.*

Renseignements : **359-5777**

Livraison de certificats **346-6868**

Formulaires « In Memoriam » disponibles dans tous les salons funéraires de la région

# Louis-Philippe Rousselle Brosseau à la finale de la dictée PGL

GORETTE LINHARES

Le jeune Louis-Philippe Rousselle Brosseau, de l'école des Prés-Verts à Saint-Luc, se rendra à la grande finale de la dictée Paul Guérin-Lajoie, le 17 mai prochain, à la Société Radio-Canada. L'émission sera diffusée le 31 mai, de 17 à 18 heures.

Après avoir récolté les honneurs avec une première dictée « Voyage vers la lune », dans la classe de sixième année de Monique Tougas-Trépanier, Louis-Philippe Brosseau s'est classé pour la finale régionale. Sa seule erreur a été, dans une dictée de 150 mots, d'omettre une majuscule après un point d'exclamation.

La finale régionale s'est déroulée à l'école Le Tournesol à Beauceville. Ce sont 83 jeunes qui s'y sont rendus, explique Louis-Philippe.

Les finalistes sont huit enfants en classe francophone et un en classe d'immersion française, poursuit-il.

Louis-Philippe Rousselle Brosseau se rendra, le 17 mai prochain, à la grande finale à Radio-Canada. Un total de 103 jeunes



Louis-Philippe Rousselle Brosseau, de l'école des Prés-Verts, se rendra à la finale de la dictée PGL. Il pose auprès de sa mère Nicole et du directeur Louis Richer.

seront présents. Ils viendront du Québec, mais aussi du Mali, du Sénégal et de la Louisiane. Louis-Philippe doit-il se préparer au jour J?

Sa mère, Nicole Rousselle, explique qu'un livre de vocabulaire est remis au finaliste. Il le consultera à l'occasion.

C'est que la matière forte de Louis-Philippe est le français, peut-être parce que son premier livre de chevet était le dictionnaire!

## Aux quatre coins de la ville

### Feux de branches

ISABELLE SIMARD

Le Service des incendies de la Ville d'Iberville rappelle aux citoyens qu'il est strictement défendu d'allumer des feux de branches sur le territoire à moins d'avoir obtenu au préalable un permis spécial de la municipalité. «En l'espace d'une semaine seulement, nous avons répondu à six ou sept appels pour des feux de branches et de broussaille. Nous rappelons aux gens qu'ils doivent obligatoirement détenir un permis de la ville pour allumer un feu et

respecter les règles établies», précise Claude Proulx, directeur de la caserne d'Iberville.

### Plus de peur que de mal

Cette jeune cycliste âgée de six ans a eu plus de peur que de mal lorsqu'un véhicule l'a heurtée légèrement devant le 405, rue Mercier le mardi 21 avril vers 16 heures. L'enfant est sortie soudainement d'une entrée de cour. Un véhicule se trouvait stationné devant la propriété, empêchant le conducteur de voir la fillette. L'enfant a été blessée légèrement.



## NÉCROLOGIE

10<sup>e</sup> anniversaire



BÉLANGER (Hervé)

Cher époux bien aimé,  
Malgré ses années, tu es toujours vivant et présent dans mon cœur. Je sais que là-Haut tu veilles sur nous.  
Au revoir! Au ciel nous serons de nouveau réunis.  
Ton épouse, tes enfants et petits-enfants.



Les membres de la Fondation Le Renfort présents à l'activité: Normand Tremblay, Nathalie Madore, Danièle Jutras, Claude Bachand (président d'honneur), Pierre Houle, Roch Routhier, Jacques Charette et Stéphane Beauchamp, président de la Fondation.

Soirée vins et fromages

## La Fondation Le Renfort amasse la somme de \$6,0000

BRUCE GERVAIS

Les quelque 180 amateurs de vins et fromages qui ont participé à l'activité bénéfice de la Fondation Le Renfort le 21 avril dernier ont eu droit à une fort belle soirée. La Fondation n'a toutefois pu rencontrer son objectif de \$7,000.

Pour l'organisateur de la soirée, Roch Routhier, il est normal d'assister à une baisse de fréquentation cette année. «Le verglas a beaucoup touché les gens d'affaires et les entreprises en général dans notre région et ils sont justement notre clientèle cible», explique ce dernier.

Au Renfort, bien que les comptes ne soient pas complétés, on croit avoir atteint le cap des

\$6,000, ce qui n'est pas mauvais selon M. Routhier. «Compte tenu de la situation, on peut dire que l'événement a été un succès», dit-il.

Les participants semblent avoir appréciés la sélection de vins et fromages proposée par le Renfort pour l'occasion. Chacun y est allé de son commentaire d'appréciation sur un ou l'autre des produits. Ce qui fait dire à M. Routhier que le choix de l'an prochain constituera un défi intéressant. «La barre est plus haute parce que les gens deviennent de plus en plus connaisseurs au fil des années», de confirmer l'organisateur.

La prochaine activité de la Fondation Le Renfort se déroulera en juillet prochain. Il s'agit du tournoi de golf annuel de l'organisme.

La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.

Nom ..... App .....  
Adresse ..... Code postal .....  
Ville .....  
Telephone .....

Nom de la personne décédée .....  
Date de la publication .....

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:  
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE  
84, rue Richelieu  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec  
J3B 6X8



**PROTECTION ALARMÉ GÉNY** Service 24 heures/24  
**359-4658 • 990-4161**  
 1-800-990-4161

6 MOIS SANS PAIEMENT OU 12 VERSEMENTS ÉGAUX\*  
 RABAIS DE 10%\*\*

\* Taxes ajoutées à la signature du contrat. Sujet à l'approbation de crédit.  
 \*\* Sur toute nouvelle écriture, valeur égale.  
 Service de surveillance approuvé ULC - Détenteur de permis R.B.Q.

Woodflame crée dix emplois

## Un manufacturier de barbecues s'installe à Saint-Jean

GILLES BÉRUBÉ

**U**n manufacturier de barbecue vient de s'installer dans le parc industriel de Saint-Jean-sur-Richelieu. Woodflame assemblera et mettra en marché un nouveau type de poêle alimenté au bois franc. Cet appareil, qui utilise une technologie simple mais astucieuse, vise le marché mondial. Le développement du produit et le lancement de l'entreprise ont nécessité près de \$2 millions d'investissement. Dans l'immédiat, une dizaine d'emplois seront créés.

Derrière la compagnie Woodflame, il y a la famille Daubois, de Mont-Saint-Grégoire, qui possède la compagnie Bomix, de Saint-Léonard, une entreprise spécialisée dans le mélange et l'emballage de produits de maçonnerie, qu'on retrouve dans les quincailleries et les centres de matériaux. M. Daubois père est un adepte du caravanning. C'est comme ça qu'il a découvert le poêle Bo-Ox, un appareil breveté mis au point par un résident de Valleyfield, M. Jean-Pierre Patenaude.

Le Bo-Ox a été vendu dans certaines quincailleries, mais surtout chez les commerçants d'équipement de camping et de caravanning. Ce poêle ressemble à un chaudron au fond duquel est installé un brûleur relié à une petite soufflerie électrique. Comme combustible, le Bo-Ox utilise des cubes de bois franc plutôt que du charbon ou du gaz, mais il a l'efficacité et la rapidité du gaz. M. Daubois a tant aimé, qu'il en a acheté un à tous les membres de la famille.

Il y a deux ans, ils ont appris que M. Patenaude cherchait des investisseurs. Après avoir bien étudié l'entreprise et le marché, ils ont proposé d'acheter les brevets et ils ont invité l'inventeur à travailler avec une firme de design industriel pour raffiner le produit. Cela a conduit au Woodflame, qui n'a plus du tout l'allure de l'appareil original.

### Woodflame

Le Woodflame ressemble plus aux petits barbecues de table que l'on retrouve sur le marché. Son efficacité est étonnante. Un cube de bois sec de huit pouces cubes (2 X 2 X 2) dure une vingtaine de minutes, ce qui est suffisant pour cuire la plupart des mets sur le barbecue. La chaleur qu'il dégage est supérieure à celle d'un poêle au gaz. En outre, il est possible d'ajuster la température comme avec le gaz. Il est facile de réalimenter le brûleur en glissant les grilles de côté, des grilles qu'on peut d'ailleurs nettoyer au lave-vaisselle. La soufflerie est alimentée par quatre piles D dont la durée est d'environ 36 heures, l'équivalent d'une saison de cuisson.

Le prototype a été présenté l'an dernier, à Chicago, lors d'une exposition commerciale réunissant l'industrie mondiale du barbecue. Il semble que l'accueil ait été enthousiaste, si l'on en croit le directeur de la mise en marché, M. André Denis. Il faut dire que le principe du Bo-Ox était déjà produit à Toronto, en 1993, et à Vancouver, en 1996. D'ici l'an 2000, 37% des indicatifs régionaux nord-américains seront saturés.

### Saison

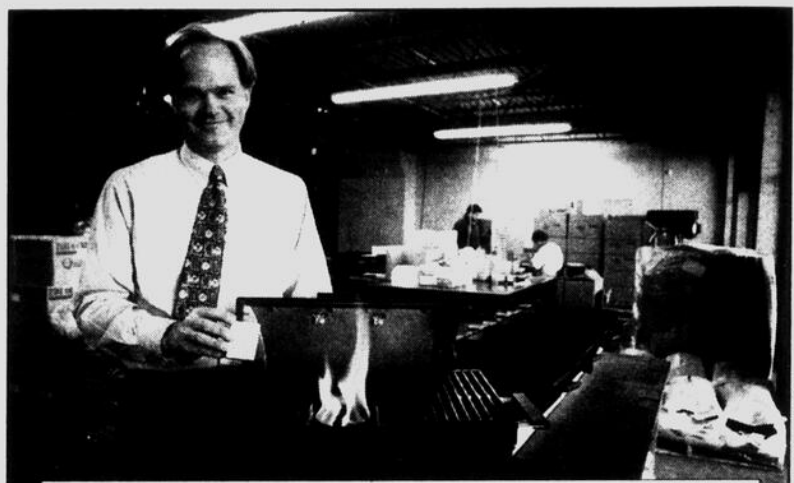
En démarrant les activités à ce

temps-ci de l'année, M. Denis reconnaît que l'entreprise arrive en retard pour la saison du barbecue, au Canada. Cependant, c'est juste à temps pour l'été austral. Woodflame ne manque pas d'ambition. Dès cette année, elle met le cap sur l'Australie, explique notre interlocuteur. Le plan de marketing prévoit une mise en marché à l'échelle mondiale dès le départ. M. Denis prévoit une percée plus facile sur les marchés étrangers qu'au Canada. Il souligne que l'engouement pour le barbecue au propane est un phénomène canadien. Aux États-Unis, ça ne fait que deux ans, que les ventes d'appareils au gaz ont égalé celles des poêles au charbon.

Aux États-Unis et surtout en Europe et au Japon, il n'y a rien comme la cuisson sur le charbon et mieux encore, sur le feu de bois. Ici au Québec, la cuisson sur le barbecue a une tradition d'une trentaine ou d'une quarantaine d'années. En Europe, on parle d'une tradition séculaire. «Quand les gens font de la cuisson extérieure, c'est sur le bois», note M. Denis. S'il le faut, ils prennent une heure ou deux pour préparer leur feu. «Il est vrai que pour eux, le gaz, c'est le quotidien, puisque la plupart des appareils ménagers sont branchés sur le gaz naturel. Avec le Woodflame, la cuisson au bois peut se faire quotidiennement sur le balcon, puisque l'appareil est compact et facile à transporter.

### Prix

Le Woodflame se détaillera autour des \$280. C'est pas un peu cher, par rapport au prix des barbecues au propane? L'entreprise ne veut pas se positionner face au gaz, même si elle échappe difficilement à la comparai-



M. André Denis montre le nouveau barbecue Woodflame, un appareil étonnant qui est alimenté au bois franc. Il tient dans ses mains un petit cube de bois qui suffira à la cuisson d'un repas.

son. Le Woodflame, c'est un poêle au bois avec les avantages du gaz, sans ses inconvénients. Plus de gaz à transporter. Avec un paquet de bois d'un pied par un pied par deux pouces, on peut faire une quinzaine de repas. On peut faire soi-même ses réserves de bois. D'ailleurs, les branches de bois franc ne manquent pas par les temps qui courent. M. Denis avoue qu'il aimerait bien mettre la main sur un approvisionnement constant de pommier, un bois parfumé qui se prête bien à la cuisson.

Les études de marché ont révélé que la plupart des femmes craignent les poêles au gaz. C'est la même chose pour la moitié des hommes, bien qu'une infime partie d'entre eux l'avouent. Pour des raisons de sécurité, les poêles au gaz sont interdits sur les balcons de la plupart des immeubles à appartements. Il s'agit donc d'un autre créneau intéressant. Pour la première année,

l'entreprise prévoit vendre quinze mille unités. C'est conservateur. A titre de référence, M. Denis note qu'il se fabrique onze millions de poêles barbecue aux États-Unis à tous les ans.

Jusqu'à maintenant, l'entreprise a investi près de deux millions de dollars dans l'acquisition de la technologie, le développement du nouvel appareil, le marketing et le lancement de la fabrication. L'assemblage des appareils a commencé cette semaine. Les différentes composantes de l'appareil sont fabriquées en sous-traitance par des entreprises des environs. Seules les grilles recouvertes de porcelaine vitrifiée sont fabriquées en Ontario. L'entreprise s'est installée dans l'édifice de Regoma, à l'entrée du parc industriel. Elle cherchait un emplacement au sud de Montréal, notamment pour être près de la frontière américaine. Pour démarrer, elle emploie une dizaine de personnes.

## Région périphérique de Montréal

# Nouvel indicatif régional: le 450 dans six semaines

GILLES BÉRUBÉ

**C'**est dans six semaines, soit le 13 juin, que le code régional téléphonique 450 sera introduit dans la région périphérique de Montréal. Les abonnés de la Communauté urbaine de Montréal conserveront le code 514. Partout autour, les actuels abonnés du 514 passeront au 450. Ils auront ensuite sept mois pour s'habituer au nouveau code. Ce changement ne modifiera en rien les liaisons téléphoniques locales et interurbaines.

Il y a déjà plus d'un an, que la compagnie Bell Canada a annoncé l'introduction d'un nouveau code régional dans la région périphérique de Montréal. Cette mesure est nécessaire en raison de la satura-

tion du code 514. L'utilisation croissante des télécopieurs, des téléphones mobiles, des téléavertisseurs, des modems d'ordinateurs et du réseau internet nécessite un plus grand nombre de numéros de téléphones. Un tel changement s'est déjà produit à Toronto, en 1993, et à Vancouver, en 1996. D'ici l'an 2000, 37% des indicatifs régionaux nord-américains seront saturés.

L'ensemble des entreprises de télécommunication ont participé à cette opération de redivision de la zone téléphonique de Montréal. Elle fait suite à des sondages auprès de la clientèle et elle a été entérinée par Industrie Canada. La délimitation des indicatifs a été déterminée en tenant compte de la géographie de la région et dans le but d'assurer une durée de vie la plus longue possible aux indicatifs.

Le territoire de la Communauté

urbaine de Montréal, soit l'île de Montréal, l'île des Soeurs, l'île Bizard, l'île Sainte-Hélène, l'île Notre-Dame et l'île Perrot conservent l'indicatif 514. Le reste de la région 514 passera au 450, soit le territoire de Laval, des Laurentides, de Lanaudière, de la Montérégie et de quelques localités de l'Estrie. Le plan des nouveaux territoires apparaît dans l'annuaire téléphonique.

### Liaisons locales

Le nouveau code n'affectera rien les zones d'appel local et les liaisons interurbaines en vigueur. Dorénavant, pour appeler à Montréal, il faudra composer dix chiffres, soit le 514 suivi du numéro de téléphone. Il ne faudra pas composer le 1, puisque la liaison entre Montréal et Saint-Jean est locale. Pour les municipalités de l'ouest de l'île de Montréal, il faudra faire le

1, puisqu'elles nécessitent encore un interurbain.

Pour appeler à Longueuil ou sur la Rive-Sud, il faudra faire le 1-450 suivi du numéro, puisqu'il s'agit d'une liaison interurbaine. Même chose pour appeler à Granby, Saint-Hyacinthe, Joliette ou Saint-Jérôme. Pour un appel local à l'intérieur de la zone 450, les sept chiffres du numéro de téléphone suffiront.

### Transition

Les abonnés auront sept mois pour s'habituer à la modification. Le nouveau code régional entre en vigueur le samedi 13 juin. Jusqu'au 30 septembre, les communications seront quand même acheminées avec l'ancien code comme avec le nouveau. À partir du 30 septembre, les appels dont le numéro aura été composé incorrecte-

ment seront interceptés par un message vocal qui rappellera d'utiliser le bon indicatif. À compter du 16 janvier 1999, seuls les appels composés correctement seront acheminés.

Les entreprises devront modifier les documents (cartes d'affaires, papeteries, chèques, matériel publicitaire) sur lesquels figurent des numéros de téléphone, de téléavertisseurs, de téléphones de poche ou de télécopieurs. Elles devront informer leurs clients et leurs fournisseurs du changement, notamment les entreprises de télésurveillance. De façon générale, les abonnés devront informer leurs parents et amis du changement d'indicatif.

Bell Canada a ouvert un site Internet portant sur le nouvel indicatif régional. On peut le consulter à [www.bell450.com](http://www.bell450.com).

# La construction résidentielle stable malgré le verglas

GILLES BÉRUBÉ

**M**algré la tempête de verglas et la panne d'électricité, la construction domiciliaire s'est maintenue, au cours du premier trimestre, dans l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les constructeurs estiment de leur côté que le mois de janvier a été complètement perdu. La saison a démarré avec un décalage d'un mois et rien n'indique qu'ils pourront se rattraper durant le reste de l'année.

Les statistiques de la Société canadienne d'hypothèques et de logement révèlent que 64 unités de logement ont été mises en chantier durant le premier trimestre de 1998. Il s'agit d'une augmentation d'une unité par rapport à la même période l'an dernier. Plus de la moitié de ces mises en chantier, soit 36, ont été enregistrées durant le mois de mars, dont seize unités en copropriété, le genre de chantier qui gonflent les statistiques à court terme.

L'agglomération va même à contre courant de l'ensemble de la région métropoli-

taine de Montréal qui a connu une baisse d'activité pendant le premier trimestre. Cette baisse est attribuée au verglas, dans le cas de la Rive-Sud. Cependant, sur l'île de Montréal, on parle d'une glissade de 70% du nombre de mises en chantier en 1998 par rapport à l'an dernier. Par contre, à Laval et sur la Rive-Nord, les affaires ont été en hausse de 30%. Ailleurs, dans le triangle de glace, les affaires ont été à la hausse à Granby, principalement dans le créneau des logements multiples. À Saint-Hyacinthe, la construction a sérieusement ralenti.

Dans la région, au premier trimestre, la construction de 25 maisons unifamiliales détachées (12 en mars) a été entreprise en comparaison de 31, l'an dernier. Il s'agit habituellement du produit d'habitation le plus en demande dans l'agglomération. Deux maisons jumelées ont été mises en chantier contre aucune l'an dernier. La construction de 17 unités locatives a été enregistrée par rapport à vingt en 1997. Enfin, vingt unités en copropriété ont été lancées en comparaison de douze en 1997.

On constate un ralentissement pour les maisons unifamiliales alors que dans les immeubles à logements multiples, on a as-

sisté à une hausse. Notons que ce type de construction est habituellement planifié à plus long terme par les promoteurs. Un événement comme le verglas n'est pas de nature à changer les plans. Il faut retenir aussi que ces mises en chantier peuvent jouer sur les statistiques. Il suffit de reporter un chantier de quelques jours pour qu'un mois soit moins bon et que le suivant soit meilleur.

## Constructeurs

Les constructeurs, eux, s'entendent sur un point: le calendrier d'activité a été décalé d'un mois. L'ennui, c'est que les clients veulent pour la plupart leur maison pour le mois de juillet. Ça crée de la pression. Habituellement, les clients commencent à magasiner vers la deuxième fin de semaine de janvier. Il leur faut de deux à quatre semaines pour prendre une décision. Les commandes commencent à entrer vers la fin de janvier ou au début de février.

Cette année, en janvier, ça été le calme plat, observe M. Gilles Guay, du Domaine Delormier. En fait, l'entreprise a fermé ses portes. Les clients ont commencé à se pointer vers la mi-février, le temps de se réorganiser après le retour de l'électricité. Les contrats de vente ont commencé à se signer vers la fin du mois et au début de mars. Bref, un décalage d'un mois qui met de la pression sur les livraisons pour le mois de juillet. À la fin du premier trimestre, M. Guay n'avait pas rattrapé les ventes perdues en janvier. L'entreprise recrute la majeure partie de sa clientèle chez les locataires. M. Guay pense que plusieurs ont reporté leur achat d'une année, notamment en raison des dépenses extraordinaires et des pertes de revenus causées par la tempête. Il ne croit pas que les pertes de janvier pourront être récupérées.

## Rénovation

Mme Lucille Sirois, de Construction

Gaétan Sirois, est plus optimiste. Dans la construction neuve, elle décrit les événements un peu de la même façon que M. Guay. Cependant, en janvier, l'entreprise s'est tournée vers la rénovation. Elle a fait plusieurs soumissions qui ont abouti en février et en mars. Ces activités extraordinaires devraient compenser pour les ventes perdues en janvier. Construction Sirois recrute la moitié de sa clientèle chez les locataires et l'autre moitié chez les propriétaires. Ces derniers ne font pas nécessairement face à l'échéance de la fin de bail du 30 juin. Avec cette clientèle, les ventes sont étalées sur l'année. Mme Sirois est confiante de récupérer une bonne partie des ventes de janvier.

M. Lucien Marmen, de Construction Fernand Pilon, de Saint-Luc, peut difficilement faire la comparaison avec l'an dernier, puisque le projet domiciliaire est nouveau. Il note que les affaires ont démarré rondement avec le retour de l'électricité. Quelques contrats avaient été signés avant les Fêtes, certains acheteurs voulant éviter la hausse de 1% de la taxe de vente.

M. Michel Vaillancourt, de la compagnie Cholette et Morin, lui est assuré que les ventes seront meilleures que l'an dernier. Avec le projet du Boisé du Parc, l'entreprise se spécialise dans les condos. Elle s'attend à compléter son projet de 36 unités cette saison. Au 1<sup>er</sup> février, il restait quinze unités à vendre. Il n'en reste plus que cinq.

Par ailleurs, de façon générale, les constructeurs constatent que les vendeurs reviennent sur le marché, une observation que les courtiers d'immeubles avaient faites il y a quelques semaines. Depuis quelques années, après avoir vendu leur résidence, la plupart hésitent à racheter une propriété ou à faire construire une nouvelle maison. Plusieurs louaient en attendant. Il semble qu'ils soient de retour sur le marché.

## Au Bougainvillier

# Le bureau d'emploi étudiant ouvrira ses portes lundi

**L**e Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants ouvrira ses portes lundi prochain, le 4 mai, dans les mêmes locaux que l'an dernier, soit à la suite 201 du centre commercial Le Bougainvillier, au 315, rue MacDonald, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le numéro de téléphone sera le 359-3233 et le numéro de télécopieur sera le 348-5303.

Les employeurs sont invités à faire connaître le plus tôt possible leurs besoins de main-d'œuvre étudiante pour la prochaine saison d'été. Le centre pourra faire une présélection de candidat et il affichera les postes sur son babillard. De leur côté, les étudiants sont invités à aller s'inscrire au centre d'emploi pour étudiant et à apporter leur curriculum vitae. Encore cette année, ils pourront consulter les offres d'emploi sur le babillard électronique.

Par ailleurs, le bureau régional du Placement étudiant du Québec pour le territoire de la Montérégie est déjà ouvert pour la saison estivale 1998. Le bureau régional est situé à l'Édifice Montval, 201, Place Charles-Lemoyne, bureau 101, à Longueuil. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8h30 à 12 heures et de 13 heures à 16h30. Les étudiants peuvent contacter le bureau au 514-928-7700. Le numéro de télécopieur est le 14-928-7465. L'adresse électronique est: info.peq@micst.gouv.ca alors que l'adresse du site web est: <http://www.placement.etudiant.micst.gouv.qc.ca>.

Le Placement étudiant du Québec administre différents programmes pour aider les étudiants réguliers à plein temps à améliorer leur employabilité dans leur champ d'études et aider les employeurs à découvrir la relève.

## STRATÉGIES FISCALES POUR RÉDUIRE VOS IMPÔTS...

PENSEZ-Y DÈS MAINTENANT!

La période des impôts tire à sa fin. Assurez-vous de payer les impôts dus de 1997, au 30 avril 1998, afin d'éviter les pénalités. Une façon de réduire sa facture fiscale, est de PLANIFIER EN DÉBUT D'ANNÉE, ses sources de revenus, ses types de revenus et ses dépenses. Cette semaine nos conseils s'adressent à ceux qui ont un(e) conjoint(e). Utilisez les méthodes de **FRACTIONNEMENT DE REVENU** de façon à optimiser les revenus nets après impôts.

3<sup>e</sup> CONSEIL:

**Cotisez au REÉR du(de) la) conjoint(e)**

• Si vous et votre conjoint(e) prévoyez avoir un écart important entre vos revenus de retraite, songez à participer au REÉR du conjoint dont le revenu sera inférieur de façon à «équilibrer» vos revenus. Vous réaliserez alors, des **ÉCONOMIES RÉELLES D'IMPÔT**.

4<sup>e</sup> CONSEIL:

**Report des dividendes gagnés au(à) la) conjoint(e) ayant un revenu inférieur**

• Il est possible de reporter les dividendes gagnés au(à) la) conjoint(e) dont le revenu gagné est SUPÉRIEUR. Ainsi, le crédit d'impôt sera plus important (TAUX MARGINAL D'IMPÔT SUPÉRIEUR). **ÉCONOMIE RÉELLE D'IMPÔT**.

À SUIVRE...

**CONSULTEZ VOTRE PLANIFICATEUR FINANCIER ET/OU VOTRE COMPTABLE!**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter!

**MORIN, DAIGLE & ASSOCIÉS, s.e.n.c.**

480, rue Des Fortifications, Saint-Luc  
359-4170 • 990-1437  
(s.v.p. prendre rendez-vous)



**FRANCINE MORIN-BOUCHER**  
B.A.A., A.Y.A.  
Planificateur financier



**MARIE DAIGLE**  
B. Math.

## L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL



*À côté de chez-vous!*

**L'UQAM-Montérégie vous offre à SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU :**

UN ACCUEIL PERSONNALISÉ  
DES COURS EN SOIRÉE, À TEMPS PARTIEL  
UN ENCADREMENT SOUTENU  
DES SERVICES RÉPONDANT À VOS BESOINS

### CERTIFICATS offerts :

- Administration
- Administration de services
- Comptabilité générale
- Éducation en milieu de garde
- Gestion des ressources humaines
- Gestion informatisée (à Longueuil)
- Intervention psychosociale
- NTIC et multimédia dans la classe (réservé aux enseignants en exercice)
- Planification financière (IQPF)

Les cours sont offerts au Cegep de Saint-Jean-sur-Richelieu, 30 boul. du Séminaire

Admission : Session Automne 1998  
Date limite : 15 mai 1998

### ACCUEIL et INFORMATION :

Centre d'études universitaires  
UQAM-Montérégie  
320, boul. du Séminaire  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
J3B 5K9

349-6755 ou  
1 800 363-9290

*L'avenir est ici !*

**UQAM**

# Actif en hausse de 11,7% pour la Caisse Iberville

GILLES BÉRUBÉ

**M**algré des dépôts à la baisse, la Caisse populaire d'Iberville a complété son dernier exercice financier avec un actif à la hausse de 11,7%. Cette augmentation s'est produite principalement au niveau des prêts aux particuliers. En stabilisant ses dépenses d'opération, la coopérative a accru substantiellement ses trop-perçus, lui permettant ainsi de verser des ristournes de \$125,000 sur les frais de services.

La Caisse populaire d'Iberville a tenu son assemblée générale annuelle à la mi-mars. Les membres y ont approuvé le rapport financier pour l'exercice terminé le 30 septembre 1997. Durant cet exercice, la caisse a enregistré des revenus d'intérêt totalisant \$7,816,131. Pendant ce temps, les intérêts sur les dépôts des membres et sur les emprunts à la Fédération des caisses populaires Richelieu-Yamaska et à d'autres institutions Desjardins ont atteint \$4,078,098, laissant des revenus financiers nets de \$3,738,033. Il s'agit d'une hausse de près de un demi-million par rapport à l'exercice précédent.

Les mauvaises créances ont coûté \$260,945 à la caisse en comparaison de \$206,157 en 96. Les revenus nets après mauvaises créances ont totalisé \$3,477,088, une hausse appréciable de 14% sur les \$3,046,859. À cela s'ajoute les revenus pour l'utilisation des services qui ont totalisé \$987,044 l'an dernier contre \$780,511 l'année précédente. Les revenus totaux de l'institution ont été de \$4,464,132 en 1997 contre \$3,827,370 en 1996.

Les dépenses d'exploitation ont été à toute fin utile gelées, passant de \$3,498,023 en 1996 à \$3,511,118 lors du dernier exercice, une augmentation de 0,37% malgré une hausse de l'actif de 11,7%. Cela a laissé des trop-perçus avant impôt de \$953,014 en comparaison de \$329,347 en 1996. C'est presque le triple. Les trop-perçus, dans le langage des institutions coopératives, ce sont les profits.

## Ristournes

Après impôt, cela laisse des trop-perçus de \$800,215. L'assemblée générale a approuvé des ristournes de \$125,000. Celle-ci s'appliquera aux frais de services que les membres ont payé durant l'année, exception faite des

frais punitifs, par exemple, sur les chèques sans provision. Elle compense en partie l'augmentation de \$206,000 enregistrée durant l'année sur les frais de service. Après un virement au fonds social et l'affectation à la réserve générale, il est resté un montant de \$611,904 à répartir.

À la fin de l'exercice, la Caisse d'Iberville détenait un actif de \$119,597,180 par rapport à \$107,060,875 à la fin de l'exercice précédent. Le portefeuille de prêt totalisait \$108,131,527, une hausse de 13% par rapport aux \$95,374,282 l'année précédente. C'est là qu'on retrouve l'essentiel de la croissance de l'actif. Le tiers des prêts sont consentis aux entreprises, le reste étant aux particuliers, une proportion qui est stable depuis cinq ans, observe le directeur général, M. Luc Bazinet. Les nouveaux prêts ont été principalement accordés aux particuliers, essentiellement sur des hypothèques. Le directeur souligne également que les prêts pour l'achat de véhicules récréatifs ont été significatifs.

Le passif de la caisse totalisait \$111,288,388 par rapport à \$99,509,874. Les dépôts des 13,290 membres étaient en baisse pour passer de \$94,2 millions à \$91,7 millions. Pour alimenter le portefeuille de prêts et compenser la baisse des dépôts, la caisse a dû emprunter à la fédération régionale. Globalement, ses emprunts sont passés de \$2,949,416 à \$17,179,416. C'est presque six fois plus. Enfin, l'avoire des sociétaires atteint maintenant \$8,3 millions par rapport à \$7,5 millions à l'exercice précédent.

Par ailleurs, l'actif de la Caisse étudiante Marcel-Landry atteint maintenant \$111,007. Le fonds de liquidité est de \$26,000 et les placements totalisent \$85,000. Les dépôts des étudiants totalisent \$103,000, soit \$49,000 sous forme d'épargne stable et \$54,000 sous forme d'épargne à terme.

## Évolution

Dans son message, le président de la coopérative, M. René Gauvin, insiste sur la transformation que vit actuellement l'industrie financière, notamment en raison du décloisonnement des marchés et de l'automatisation des transactions, qui se font non seulement au guichet automatique, mais aussi par téléphone et par ordinateur. Localement, ces changements ont des répercussions sur l'offre de services financiers. Des succursales bancaires ont fermé, des services sont centralisés à l'extérieur de la

région et les horaires pour les services courants ont diminué.

Ces mesures, fait valoir M. Gauvin, se prennent pour des motifs de rentabilité et de concurrence. La caisse évolue sur le même marché. Elle connaît donc les mêmes contraintes. Malgré tout, elle a choisi de maintenir les services, d'augmenter la force de vente et de développer de nouveaux créneaux. Et si la concurrence se tourne vers les mieux nantis, la caisse veut rester ouverte et accessible à tous. Selon le président, la caisse se dit soucieuse de maintenir l'équité en demandant à chacun des membres une juste rétribution des services qu'il utilise.

Trois postes d'administrateurs étaient ouverts. Ils ont été comblés par MM. Emilio Tanquay, David Gagnon et Marc-André Larivière. Les autres membres du conseil d'administration sont M. René Gauvin, Mme Marie Tremblay, M. André Paquette, M. Louis Paquette, M. Denis Proulx et Mme Sandra Provencher. Le nombre de membres du conseil de vérification et de déontologie a été porté de trois à cinq. Pour des raisons de disponibilité, M. Jean Rioux a démissionné alors que le mandat de M. René Morrow arrivait à terme. Ce dernier a été réélu alors que M. Yvon Guillotte est demeuré en poste. Les trois autres postes ont été comblés par MM. Roger Smith, Denis Tougas et Louis-René Simard. ☞

## Les dépôts à la baisse, une tendance lourde

L'appariement, dans le jargon des institutions financières, c'est d'équilibrer les prêts avec les dépôts. Idéalement, pour un dépôt de \$100 pour cinq ans, il faut accorder un prêt de \$100 pour cinq ans. Le cours actuel des taux d'intérêt vient mêler les cartes des banquiers.

Dans son dernier rapport financier, la Caisse populaire d'Iberville révèle que ses prêts ont augmenté de 13%, ce qui reflète en bonne partie une hausse de consommation. L'intérêt étant bas, les consommateurs empruntent. Le même consommateur trouve cependant le taux d'intérêt pas assez payants pour ses propres placements. Il retire ses dépôts à terme pour les investir dans des modes de placement plus rémunérateurs. C'est comme ça que les dépôts des membres de la caisse ont diminué de 2,7%.

Il s'agit d'une tendance lourde, observe le directeur général de l'Institution, M. Luc Bazinet. Actuellement, moins d'un 1/2% sépare les taux hypothécaires de cinq ans des taux d'un an. Habituellement, c'est plutôt 2%. Les banquiers estiment donc que les taux seront stables au cours des cinq prochaines années. En conséquence, pendant quelques années, on peut penser que la consommation devrait s'accroître, pendant que les déposants vont investir ailleurs que dans les dé-

pôts à terme. Le phénomène est le même pour toutes les institutions.

L'an dernier, pour alimenter son portefeuille de prêts, la caisse a dû emprunter à sa fédération régionale. À la longue, à son échelle, la fédération sera aux prises avec le même problème d'appariement. La caisse s'est donc tournée vers la «titralisation». Il s'agit de vendre ses prêts sous forme de titres à des investisseurs comme les fonds de placement, qu'ils soient spécialisés dans les hypothèques ou qu'ils soient équilibrés. Ces derniers détiennent toujours des titres hypothécaires dans leur portefeuille. Cette nouvelle tendance apparaîtra dans le prochain rapport financier de la caisse. Dans les banques, cette pratique existe depuis longtemps.

Pour investir leurs épargnes, les membres se tournent vers d'autres modes de placements, notamment vers les fonds mutuels. Certains optent pour les produits Desjardins, mais une partie passe à la concurrence, avoue M. Bazinet. D'ailleurs, pour répondre aux nouveaux besoins de ses membres investisseurs, la caisse a recruté un conseiller en planification financière. Ce dernier est accrédité par la Commission des valeurs mobilières du Québec et il est en mesure de vendre plus de 400 familles de placements. ☞

## Nouvelle boutique aux Halles Saint-Jean

### Fabi revient comme traiteur

**U**n nouveau service de traiteur vient d'ouvrir ses portes aux Halles Saint-Jean. Fabi Gourmande propose tout ce qu'il faut pour un repas, que l'on soit seul ou en groupe. Le nouveau commerce est la propriété de Mme Fabienne Hernandez, un nom connu dans la restauration locale. Dans cette affaire, elle est partenaire de sa mère, Mme Claudette Douet.

Mme Hernandez a repris le petit restaurant exploité par Mme Ginette Noeser, dans le mail des Halles. Une des activités de l'établissement était déjà un service de traiteur. Fabi Gourmande se concentre essentiellement sur cette activité. Elle propose un menu large comprenant aussi bien des sandwiches ou des quiches que des moules, du boeuf bourguignon ou des crêpes de fruits de mer. En fait, précise Mme Hernandez, les clients peuvent trouver tout ce qu'il faut pour le repas, de l'entrée au dessert, en passant par les charcuteries, les hors-d'oeuvres, les salades et les vinaigrettes.

En plus du service de traiteur, Fabi Gourmande a aménagé un comptoir cadeau. Elle y propose principalement des produits alimentaires. On peut également y acheter des huiles et des vinaigres aromatisés en vrac.



Mme Fabienne Hernandez, la propriétaire de Fabi Gourmande.

Pour le moment, les clients ne peuvent pas manger sur place. La cuisine et les comptoirs réfrigérés occupent toute la surface du local. Toutefois, au début du mois prochain, des tables seront installées dans le local juste à côté, où loge présentement un commerce de cassettes vidéo. ☞

## Un centre d'affaires à la Place Normand

GILLES BÉRUBÉ

**U**n nouveau centre d'affaires vient d'ouvrir ses portes à la Place Normand, dans le quartier Normandie. Ce centre vise principalement la clientèle des travailleurs autonomes à la recherche d'un espace à bureau restreint.

La Place Normand est l'un des deux édifices qui faisaient partie à l'origine de la Place Servico, située boulevard du Séminaire Nord, dans le quartier Normandie. Il s'agit des deux bâtiments bleus voisins du centre commercial des Galeries Richelieu. Les deux immeubles sont distincts et appartiennent à des propriétaires différents.

L'an dernier, la compagnie Mabian Inc. a acquis l'immeuble situé rue Normand, où loge déjà le restaurant Le Vieux Duluth, La Métropolitaine et le ministère de l'Environnement et de la Faune. On y retrouve également la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec), la CSD, le centre dentaire du Dr Patrice Vaillancourt et les bureaux des courtiers Bernard Y. Côté et Stéphane Thibodeau.

Le porte-parole de Mabian, M. Marcel Quintin, explique qu'une suite d'un peu moins de 2,000 pieds carrés a été réservée pour loger le centre d'affaires. En plus de la réception et du secrétariat, elle compte sept locaux dont la superficie varie entre 95 et 240 pieds carrés. Le loyer de base commence à \$170 par mois, soit un taux annuel d'un peu de plus de \$21 le pied carré. Cela inclut les aires communes, dont une salle de conférence, et tous les frais (chauffage, électricité, climatisation). En ou-



Le centre d'affaires logé à l'étage de la Place Normand.

tre, les locataires ont accès à un service de secrétariat, au télécopieur et à un service de photocopies. L'entreprise propose des baux flexibles et à la limite, elle peut fournir le mobilier de bureau.

Les propriétaires estiment qu'il y a une demande pour ce genre de services. De plus en plus de personnes se lancent à leur compte comme travailleurs autonomes. Ce n'est pas tout le monde qui veut travailler à partir de chez lui. La maison ou le logement ne s'y prête pas toujours et ce n'est pas nécessairement l'endroit idéal pour recevoir la clientèle. En outre, il faut investir des sommes appréciables dans l'équipement de bureau et il est difficile de justifier les dépenses de secrétariat. En partageant ces services avec d'autres travailleurs autonomes, leur coût devient plus abordable. ☞

# CLD: les maires pourront occuper la moitié des postes d'administrateurs

GILLES BÉRUBÉ

**L**es maires pourront occuper jusqu'à la moitié des postes d'administrateurs d'un centre local de développement (CLD). Le ministre des Régions, M. Guy Chevrette, l'a annoncé vendredi dernier, alors qu'il a passé une bonne partie de la journée sur la Rive-Sud à parler des CLD. Cette décision ne devrait pas changer grand-chose au CLD du Haut-Richelieu.

Tour à tour, vendredi, le ministre Chevrette a rencontré l'exécutif de la Société montréalaise de développement, les présidents des CLD accrédités, l'exécutif de la Chambre de commerce de la Rive-Sud avant

de prononcer une conférence devant ses membres à l'heure du dîner. Par la suite, il a rencontré les médias avant de finalement se réunir avec les préfets de la Montérégie.

Selon la politique de soutien au développement local et régional, déposée l'an dernier, les CLD devaient être créés pour le 1<sup>er</sup> avril. Ça ne s'est pas passé comme prévu. Il demeure qu'au Québec, les deux tiers des CLD ont déjà été accrédités. Dans la région, le démarrage est laborieux. Les maires tiennent à avoir une forte représentation sur le nouvel organisme, si ce n'est à détenir le contrôle.

Cette volonté des maires à avoir la main haute sur le CLD serait particulière à la Montérégie, si l'on en croit M. Chevrette. Ailleurs, les politiciens n'ont pas manifesté la même

attitude. Le ministre observe que sur les cinq ou six CLD au Québec dont la part de financement municipal est supérieure à la contribution gouvernementale, trois sont en Montérégie. C'est peut-être un élément d'explication, a avancé M. Chevrette.

Par ailleurs, il a lancé un message aux politiciens et au milieu des affaires qui s'opposent à réunir au sein des CLD les groupes communautaires, les institutions et les syndicats. Ici, une certaine méfiance teinte les débats, mais dans certaines régions, l'opposition est manifeste. Vendredi, au fil des rencontres, M. Chevrette dit avoir entendu des propos méprisants qu'il ne peut accepter. «Quand tu crées un emploi, quand tu redonnes à un homme ou à une femme la dignité du travail, la fierté de gagner sa croûte, tu ne méprises pas la sour-

ce de l'emploi», a-t-il commenté.

À son avis, personne ne détient le monopole de la vérité en matière de développement. Aucun milieu ne peut négliger les forces vives qui peuvent contribuer au développement. Il a aussi rappelé que les CLD n'étaient pas là pour distribuer des subventions pour le fonctionnement des organismes communautaires. Leur rôle, c'est le développement, la création d'emplois, peu importe que ce soit dans l'économie traditionnelle ou dans l'économie sociale.

Dans un tout autre ordre d'idée, le débat sur l'idée de créer une nouvelle région administrative avec la Rive-Sud est «extrêmement enrichissant», selon M. Chevrette. Il s'est d'ailleurs ouvert quelque peu sur le mouvement de décentralisa-

tion. Si le Québec devenait souverain aujourd'hui, a-t-il observé, il serait l'État le plus centralisé du monde occidental. Il faut donc s'attendre à ce que la décentralisation prenne de l'ampleur avec les années, soulevant au passage l'abolition éventuelle des commissions scolaires.

Le ministre estime que le Québec s'achemine inévitablement vers une réflexion globale sur la décentralisation. En remettant de nouvelles responsabilités aux régions, le gouvernement devrait aussi céder des champs de taxation. Il faudra alors se demander si on laisse le pouvoir de taxer à des non-élus, comme c'est le cas actuellement avec les MRC. Bref, il faudra se demander si on crée un nouveau palier de gouvernement élu. /

## CLD du Haut-Richelieu

# La Chambre de commerce lance un appel à l'action

**L**a Chambre de commerce du Haut-Richelieu lance un appel à l'action aux différents groupes qui composent le centre local de développement (CLD) du Haut-Richelieu. Maintenant que l'organisme a été mis sur pied, la Chambre estime qu'il est temps de s'occuper de développement.

La récente assemblée générale annuelle du Conseil économique du Haut-Richelieu, qui doit devenir le CLD sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, a traduit un climat de méfiance entre les organismes qui ont historiquement composé le Con-

seil économique et les secteurs qui viennent de s'y joindre, comme le veut la Politique québécoise de soutien au développement local et régional.

Le président de la Chambre, M. Michel McNulty, a bien constaté les difficultés d'arrimage lors de l'assemblée générale, mais il commente qu'il faut éviter de s'accrocher dans les fleurs du tapis. De son point de vue, la période de rodage du nouvel organisme est passée et il est confiant que les principaux intervenants de la région vont maintenant travailler vers un seul but, celui du développement. Il les invite à ne pas

perdre de vue l'avancement économique du Haut-Richelieu, en rappelant des projets comme Le Bastion et le centre des congrès.

La Chambre croit essentiel de garder à l'esprit l'objectif de déve-

loppement au moment où la concurrence d'autres régions comme Granby et Drummondville est très forte. Alors que d'autres régions bougent rapidement, la Chambre indique qu'il s'agit peut-être de la dernière

chance qui nous est donnée de développer et de positionner notre région sur le plan économique de manière concertée et efficace et de la rendre compétitive avec les autres régions du Québec. /

## Triangle de l'Excellence

# Le CPIC veut le crédit de ses réalisations

GILLES BÉRUBÉ

**L**e CPIC, le Centre de promotion internationale canadien, situé à Brossard, tient à obtenir le crédit pour ses réalisations dans le dossier du Triangle de l'excellence. Surtout, il s'étonne du virage fait par le Conseil économique du Haut-Richelieu dans ce dossier.

Rappelons que le Triangle de l'excellence, formé des agglomérations de Burlington, au Vermont, de Plattsburgh, de l'État de New York, et de Saint-Jean-sur-Richelieu sera l'objet d'un symposium, les 7 et 8 mai prochain. Ce dossier, ont le sait, est une initiative du député fédéral du comté de Saint-Jean, M. Claude Bachand. En vue du symposium, le Conseil économique a été associé à la démarche, essentiellement pour formuler les demandes de subventions auprès des gouvernements provincial et fédéral. Lors de l'annonce de l'événement, le 12 mars dernier, le représentant du Conseil économique était aux côtés du député Bachand et des maires de Burlington et de Plattsburgh.

À la demande de M. Bachand, le CPIC a réalisé l'an dernier une étude sur le développement d'un plan d'action sur le Triangle de l'excellence et sur la réalisation d'un symposium. Le projet déposé par l'organisme prévoyait la tenue du symposium les 25 et 26 septembre dernier. Finalement, pour diverses raisons, l'événement a été repoussé à quelques reprises.

Notons que le CPIC est un organisme sans but lucratif mis sur pied en 1993 par l'actuel président, M. Pierre Vaillant avec l'appui de la Société montréalaise de développement. Il regroupe des professionnels dans le domaine international et possède un réseau dans plusieurs pays du monde, explique M. Vaillant. Au CPIC, note-t-il, on utilise couramment sept langues. Il bénéficie notamment des services de M. Richard Bourdeau, un spécialiste des affaires et des relations internationales, que le gouvernement québécois avait prêté au Conseil économique par l'intermédiaire de la Chambre de commerce. M. Bourdeau travaille essentiellement pour

le Haut-Richelieu.

Il semble que M. Vaillant ait été agacé de voir un représentant du Conseil économique, lors de l'annonce du symposium. Dans une note télécopiée au journal, il se dit surpris de l'engouement du Conseil économique pour cet événement. C'est en 1996, que M. Bachand avait demandé à M. Vaillant de travailler sur le projet du Triangle de l'excellence. Selon ce dernier, le CPIC a travaillé sur le projet pendant près d'une année sans vraiment rencontrer d'obstacle.

M. Vaillant ajoute que «s'il y a eu un seul organisme qui n'a jamais montré un véritable intérêt à ce projet et qui a même tenté à plusieurs reprises d'y faire obstacle systématiquement, c'est bien le Conseil économique. Nous ne comprenons pas ce revirement soudain du Conseil face au projet qu'il n'a pas réalisé», écrit M. Vaillant. Il craint qu'en passant sous silence le travail du CPIC, le Conseil économique ne cherche à l'écartier pour s'approprier du projet. /



(Photo Jacques Paul)

## \$4,000 pour l'achat local

Le député Roger Paquin a remis une subvention de \$4,000 à la Chambre de commerce du Haut-Richelieu pour appuyer la campagne d'achat local lancée à la suite du Grand Verglas. Cette campagne, qui se déroule sous le thème «Je vis ici, j'achète ici», vise à soutenir la relance des commerces locaux, qui ont subi de lourdes pertes en raison de la panne d'électricité du mois de janvier. Sur la photo, le député remet le chèque à la responsable du comité, Mme Mariana Fournier. Ils sont entourés du porte-parole de la campagne, l'humoriste Pierre Légaré, et du président de la Chambre, M. Michel McNulty.

**prime abordable**


**modalités de paiement**

**service hors pair**

**règlement rapide**

# ASSURANCE AUTO

**À St-Jean-sur-Richelieu: 348-3020**



**Wawanesa**  
assure vos biens... bien!

© La compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Fondée au Canada en 1896.



## Il existe plusieurs moyens légaux pour protéger les milieux naturels

**L**a loi met plusieurs moyens à la disposition des citoyens qui désirent se regrouper pour protéger les milieux naturels qui les entourent. Nous allons examiner au cours de cette chronique quelques-uns de ces moyens légaux.

Les gens qui désirent se regrouper peuvent le faire en simple association ou, s'ils désirent être reconnus officiellement, s'incorporer en vertu de la Loi sur les Compagnies du Québec en organisme à but non lucratif.

On entend souvent l'expression «Fiducie foncière» mais il s'agit en fait d'une traduction d'une réalité du droit anglais soit les «Land Trust». Au Québec la notion juridique de fiducie est très limitative. En effet en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne seule une institution financière québécoise a le droit d'utiliser le mot «fiducie» dans sa déno-

mination sociale. Ainsi en pratique, même si le Code civil du Québec parle de fiducie sociale, en réalité les gens utilisent le véhicule corporatif des organismes à but non lucratif.

### L'achat

La première solution qui nous vient à l'idée pour protéger un milieu naturel c'est son achat. Cependant il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'un moyen très onéreux, car il faudra non seulement établir un budget pour la gestion de ce terrain, mais un énorme budget pour payer son prix d'achat. C'est pourquoi cette solution n'est pas tellement utilisée. Elle a ce-

pendant l'avantage d'accorder à l'organisme une liberté totale dans la gestion de l'immeuble qu'il désire protéger.

### La location

Il est aussi possible de louer les terrains que l'organisme désire protéger. L'organisme doit alors établir dans le contrat de location les conditions d'usage du terrain qu'il désire protéger. La location est surtout utilisée lorsque l'organisme désire être l'usager exclusif du terrain pour le protéger en raison de sa fragilité ou lorsqu'il désire y effectuer des aménagements. Le contrat de location contient alors des clauses sur sa durée et sur son renouvellement automatique ou non.

### Option d'achat

Si l'organisme effectue des travaux

d'aménagement sur le site, mais ne possède pas l'argent dans l'immédiat pour se porter acquéreur du terrain, alors il peut être utile d'envisager la signature d'un contrat de location assorti d'une option d'achat.

L'option donne alors les détails du prix d'achat et la période durant laquelle elle peut être exercée. Il est important de s'assurer que l'organisme ne paiera aucune pénalité s'il décide de ne pas exercer son option à la fin du délai prescrit par le contrat. L'option d'achat donne l'avantage à l'organisme de protéger son intérêt sans avoir à déboursier immédiatement le prix d'achat. Si à la fin du délai d'option l'organisme ne possède pas les fonds nécessaires, ou si le milieu n'a plus besoin d'être

protégé avec autant de vitalité, alors l'organisme peut se retirer sans autres frais.

### La donation

Enfin, le rêve de tout organisme de protection des milieux naturels c'est de recevoir un terrain, à milieu écologique fragile, d'un donateur privé soit du vivant de ce dernier, soit à son décès par testament.

Les donations de terrain ne sont pas fréquentes, mais elles sont la récompense et la reconnaissance de plusieurs heures de travail de bénévolat.

Chaque situation doit être analysée par l'organisme afin d'envisager le moyen légal le plus approprié ou voir même la combinaison équilibrée de plusieurs de ces véhicules légaux.

**Me Claudine Monette**, notaire

Vous pouvez adresser vos questions directement au journal à mon atten-

tion ou à mes bureaux au 166, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6S8.

### Les taux d'intérêt

	27 avril 1998	20 avril 1998	Année dernière
Taux d'escompte	5,00	5,00	3,25
Taux préférentiel	6,50	6,50	4,75
Bons du Trésor			
- Canada 91 jours	4,72	4,65	3,17
Dépôts garantis fiduciaires			
30 jours	3,25	3,25	2,25
90 jours	3,375	3,375	2,25
Semi-annuel	1 an	4,00	4,00
Semi-annuel	5 ans	4,50	4,50
Obligations			
- Canada	3 ans	5,10	4,98
- Canada	5 ans	5,16	5,04
- Canada	10 ans	5,25	5,17
- Québec	5 ans	5,38	5,27
- Québec	10 ans	5,66	5,58
Taux hypothécaires			
1 an	6,30	6,30	5,55
3 ans	6,60	6,60	6,95
5 ans	6,75	6,75	7,65
Taux d'inflation	Mars.	Fév.	Mars.
	0,9%	1,0%	2,0%
Cours change (\$ CAN en \$ US)	69,70	69,97	71,56
Prix de l'or (\$ US)	312,90	307,60	342,40
Taux d'escompte U.S.	5,00%	5,00%	5,00%
Taux préférentiel U.S.	8,25%	8,25%	8,50%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

## Dyane Le Sieur devant la Chambre de commerce

**L**a présidente du Campus du Fort Saint-Jean, Mme Dyane Le Sieur, sera conférencière lors du prochain dîner-causerie de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, le mercredi 6 mai, à 11h30, au Pavillon Dextraze, du Campus du Fort Saint-Jean.

Mme Le Sieur fera le point sur le campus, son développement et son avenir. Il est déjà possible de faire parvenir des questions à Mme Le Sieur en les adressant au 15, rue Jacques-Cartier Nord, pavillon Massey 24, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le prix des billets est de \$27 pour les membres et de \$35 pour les non-membres. Les tables corporatives identifiées de huit

personnes sont vendues au coût de \$200, alors que les demi-tables de quatre personnes se vendent \$100. On peut réserver en appelant au 346-2544.

### Pourquoi vous épuiser à chercher les meilleurs taux?

**POUR VOTRE HYPOTHÈQUE  
POUR VOS PLACEMENTS  
POUR VOS PRIMES D'ASSURANCE**

Courtiers en placements

Yvon Chaperon  
348-1643

Yvon Jr Chaperon  
893-0107

## CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

### Excavation

**J.M.P. Inc.**  
445, chemin du Clocher  
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9  
Tél.: (514) 358-1275

**LES EXCAVATIONS  
J.M. PRAIRIE & FILS INC.**  
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER  
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER  
Champs d'épuration  
Creusage de cave

**BUREAU**  
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4  
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

**Réservez votre espace  
dès aujourd'hui...**



Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

### Profil d'affaires



### Luce DES GRANGES

**M**me Luce Des Granges est décoratrice d'intérieur. Elle est aussi bénévole auprès des victimes du cancer en phase terminale. Passionnée, intuitive et déterminée, elle aurait aimé être une grande violoniste.

**Mon lieu de naissance:**  
Montréal.

**Ma famille:**  
Conjoint Denis, 3 enfants et leurs conjoints: Josée (Michel), Bruno (Danielle) et leur petite Laurence, Annick (Rob)

**Mon état civil:**  
Mariée.

**Mon commerce:**  
L. DG design.

**Ses produits et ses services:**  
Design, coloration, décoration et aménagement intérieur.

**Mon occupation:**  
Décoratrice d'intérieur et bénévole auprès de mourants en phase terminale de cancer.

**Ma voiture:**  
Mini-fourgonnette de couleur limette.

**Ce que je fais le mieux dans la vie:**  
Aider les gens à se choisir un décor avec lequel ils se sentiront bien. Apporter un support moral à des personnes en fin de vie.

**Ce que j'aimerais être:**  
Une grande violoniste.

**Mes qualités:**  
Passionnée, intuitive, déterminée.

**Mon pire défaut:**  
Impatiente... je déteste attendre.

**Mon meilleur ami:**

Ceux (ou celles) qui sont là lorsque j'ai du chagrin ou une grande jolie... ceux-là se reconnaîtront!

**Mes idoles:**  
Hubert Reeves, Lucille Teasdale, Elizabeth Koobler Ross, Mère Teresa.

**Ma musique préférée:**  
Classique, jazz, belles chansons françaises de Brassens, Bécud, Leclerc.

**Mes artistes préférés:**  
Charles Dutoit, Yves Montant, Andrée La-chapelle.

**Mes films préférés:**  
Dr Jivago, Gandhi, Le Patient Anglais, La liste de Schindler, Les uns les autres et dernièrement le Titanic.

**Mes lectures préférées:**  
Biographie, psychologie, roman, les Géo, revues de décoration.

**La cuisine que je préfère:**  
Italienne, française, suisse... et celle que je fais.

**Ma saison préférée:**  
L'été lorsqu'il fait bien chaud et l'automne pour ses couleurs.

**Ce que j'aime le plus:**  
Voyager. Aller au concert. Marcher près d'un plan d'eau. Peindre. Jouer au golf.

**Ce que je n'aime pas:**  
L'injustice et la vulgarité.

# Le GATT: mieux qu'un arbitre de la LNH

LUCIE TALBOT

**L**a chronique *L'économie apprivoisée* est rédigée par des étudiants du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu dans le cadre d'un cours d'initiation à l'économie.

Le Canada s'empare de la rondelle, l'industrie du bois d'oeuvre s'avance dangereusement vers le filet des États-Unis et... le protectionnisme arrête la rondelle sans difficulté. «Où sont les arbitres? Sont-ils aveugles?» Tel un match de hockey, les échanges internationaux peuvent sembler parfois injustes, voire même truqués. C'est là que le GATT, arbitre dans la mondialisation des marchés, entre en jeu. Évidemment, certains peuvent penser que cette joute internationale ne nous touche pas, nous les petits contribuables. C'est faux! Les règlements imposés par cet organisme se reflètent dans notre vie de tous les jours. Comment? Par la baisse des prix sur le marché, par exemple. En effet, une fois les barrières tarifaires abolies, les commerçants peuvent se permettre de vendre leurs produits beaucoup moins cher. De plus, la réglementation et l'arbitrage des échanges mondiaux sont essentiels pour nous qui exportons 40% de notre production nationale. Cela revient à dire que le GATT touche 40% de nos emplois! Pas encore convaincus que le GATT nous est réellement utile? Alors lisez donc les prochaines lignes...

Pour comprendre en quoi le GATT nous est bénéfique, remontons jusqu'aux origines de sa mise sur pied afin d'en connaître les raisons. Lors de la grande dépression des années 30, le protectionnisme, surtout aux États-Unis, était à son plus fort. Pourquoi? Parce qu'on voulait protéger les emplois. Cependant, cette façon de faire a eu plutôt comme effet de ralentir le commerce international parce que chacun suivait la même recette. Par la suite, une baisse sensible de la consommation s'est fait sentir. Pour remédier à cela, Washington adopta une nouvelle orientation économique pour le pays: le NEW DEAL. Sous l'influence de la théorie keynésienne, le gouvernement coupa de moitié ses barrières tarifaires. On décida aussi de conclure des ententes bilatérales (2 par 2) avec les différents partenaires commerciaux. Ces ententes obligeaient tous les pays concernés à faire les mêmes concessions. Mais les petits rendez-vous deux-à-deux s'avéraient parfois compliqués et donnaient souvent lieu à des mésententes. Donc, quelle fut la solution à ces problèmes? Le GATT! Cette immense entente qui date de 1947 permit de rétablir l'ordre dans ce match que sont les échanges commerciaux. Enfin un arbitre verrait

au bon déroulement de la partie. Convaincus maintenant? Pas encore! Pas de problème, continuez votre lecture...

J'ai trouvé le moyen de vous prouver que le GATT est indispensable. Je vais vous présenter les trois principes qui sont à la base du «General Agreement on Tariffs and Trade». Tout d'abord, l'entente oblige tous les pays-membres à traiter leurs partenaires de façon non-discriminatoire. En d'autres mots, tous les pays sont égaux. Si le Canada impose un tarif douanier sur le café colombien, il doit faire de même avec le café brésilien ou africain. C'est comme au hockey: lorsqu'un joueur effectue un double-échec, que ce soit Jaromir Jagr ou une simple recrue, c'est deux minutes de pénalité. Aucun pays ne doit bénéficier de privilèges. Bref, les règles sont les mêmes pour tous! C'est bien n'est-ce pas? Cela fait en sorte que le Mozambique est aussi avantagé que les États-Unis. Le deuxième grand principe est celui de l'élimination des quotas et des autres barrières non-tarifaires: fini le protectionnisme camouflé. Le protectionnisme permis doit être pratiqué au vu et au su de tous. Seuls les bons vieux tarifs douaniers doivent être utilisés. Dans le domaine agricole, les quotas sont tolérés. Ils sont aussi acceptés temporairement lors de grosses catastrophes ou de situations hors de contrôle. Par exemple des

quotas canadiens auraient pu être admis lors des inondations du Saguenay et du Manitoba. Ce deuxième principe permet, par exemple, que la confiance règne entre les partenaires commerciaux. Le troisième principe, pour sa part, oblige les pays à négocier multilatéralement. Finies les négociations deux par deux. En concluant des ententes à plusieurs, tous y trouvent leur compte. Par exemple, si le Canada négociait avec l'Italie et l'Afrique, tous les trois pourraient en sortir gagnants. Le Canada offrirait une réduction de tarifs sur les pâtes que veulent nous vendre les Italiens et eux de leur côté feraient la même chose pour les bonnes bananes africaines. Finalement, afin que ce soit équitable pour tous, l'Afrique réduirait ses tarifs douaniers lorsqu'il est question du bois provenant du Canada. Tout le monde est content.

Le véritable avantage du GATT, surtout pour nous, est qu'il empêche l'économie mondiale d'être dirigée par la loi du plus fort. Les petits ne se font pas «manger» par les gros méchants. Comme nous le savons, nos voisins du Sud, les États-Unis, sont la plus grande puissance mondiale. En outre, ils sont aussi les principaux acheteurs de nos produits. Imaginez ce qui pourrait nous arriver s'il n'y avait pas de règlement ni d'arbitrage. On assisterait à une scène digne de «Jurassic Park». Le protectionnisme

caché, comme les quotas ou les subventions, nous empêcherait de profiter aussi de nos échanges avec nos «voisins de palier». Notre petit marché intérieur nous oblige à nous ouvrir sur le reste du monde. C'est pourquoi le GATT est extrêmement utile: il nous laisse une chance. N'est-ce pas qu'il est profitable? Convaincus, là, chers lecteurs? J'espère que oui!

La preuve que tout évolue (même vous, qui savez maintenant à quoi sert le GATT) est que le GATT a cédé sa place à l'OMC en 1995. L'Organisation Mondiale du Commerce offre les mêmes avantages que son prédécesseur, mais les négociations y sont maintenant continues; on ne fonctionne plus par rondes. De plus, l'OMC a un pouvoir plus coercitif. Évidemment, le GATT n'était peut-être pas parfait, mais les chiffres sont là pour prouver son efficacité. On a constaté une baisse de 90% des tarifs douaniers mondiaux au cours des quarante années de son existence. De plus, en 1947, le tarif moyen était de 40%. Par contre, en 1998, il n'est plus que de 4%. Pour nous, pays principalement exportateur, c'est une excellente nouvelle. Avec un arbitre comme ça, tout le monde a le privilège d'entendre cette phrase rassurante: «Et c'est le but!» C'était Lucie Talbot, pour la soirée des échanges mondiaux. Au revoir et à la semaine prochaine. *LT*

## AVIS PUBLIC

### Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998, ainsi que l'action des divers intervenants

La gravité et l'ampleur de la tempête de verglas qui a frappé plusieurs régions du Québec en janvier dernier, ont amené le gouvernement du Québec à créer une Commission scientifique et technique. Celle-ci a le mandat d'analyser les événements relatifs à ce sinistre ainsi que l'action des différents intervenants et de formuler à cet égard toute recommandation utile pour l'avenir.

Le processus mis de l'avant par la Commission comporte deux volets: un d'étude et l'autre d'audiences publiques.

Pour son volet étude, la Commission scientifique et technique a créé des groupes de spécialistes pour mener diverses recherches et analyses. Pour son volet audiences publiques qui comporte des écrits et des échanges avec la Commission, celle-ci recueillera tout avis de la population et d'organismes qui pourraient choisir de participer au processus.

Vous désirez faire connaître vos perceptions, vos analyses ou vos recommandations à la Commission? Voici trois façons de le faire:

**Par avis écrits:** Vous pouvez exprimer vos commentaires par écrit à la Commission. Celle-ci considérera tous les avis écrits reçus avant le 10 septembre prochain.

**Par audiences publiques:** Vous pouvez être entendu par la Commission au cours de rencontres publiques prévues à cette fin. Pour cela, vous devez soumettre un mémoire à la Commission. Ce mémoire doit être reçu au Secrétariat de la Commission au plus tard les 11 et 19 mai, 24 juillet et 14 août selon le calendrier des audiences publiques ci-dessous.

**Spécification du mémoire:** Le mémoire doit être transmis en 25 exemplaires de format lettre (21,5cm x 25cm) relié de préférence avec boudin s'il a plus de 30 pages, avec interligne de 1 1/2 et imprimé d'un seul côté de la page. Il doit être accompagné d'autant d'exemplaires d'un bref résumé d'au plus deux pages.

**Par des forums de citoyens:** Vous pouvez échanger de façon informelle avec la Commission dans le cadre de rencontres type «forum» qui se dérouleront pour une première fois le 27 mai à Montréal et subséquemment dans les localités où siège la Commission entre les 2 juin et 17 septembre.

### Calendrier des audiences publiques et inscriptions Mai-juin-août-septembre 1998

1.- La Commission ouvre ses audiences avec les organisations qui ont joué un rôle majeur en relation avec les événements étudiés. Elles seront entendues entre les 5 et 21 mai à Montréal.

DATE	SECTEUR VISÉ	LIEU DES AUDIENCES
05 mai	national	Montréal
06 mai	national	Montréal
07 mai	national	Montréal
08 mai	national	Montréal
13 mai	national	Montréal
14 mai	national	Montréal
15 mai	national	Montréal
21 mai	national	Montréal

2.- La Commission entend les organismes de la région de Montréal les 26, 27 et 29 mai à Montréal. La date limite d'inscription avec le dépôt du mémoire est le 11 mai à 17h00.

DATE	SECTEUR VISÉ	LIEU DES AUDIENCES
26 mai	Île de Montréal	Montréal
27 mai	Île de Montréal	Montréal
29 mai	Île de Montréal	Montréal

3.- La Commission reçoit des personnes et des organismes provenant des régions et MRC touchées par le sinistre entre les 2 et 18 juin. La date limite d'inscription avec le dépôt du mémoire est le 19 mai à 17h00.

DATE	SECTEUR VISÉ	LIEU DES AUDIENCES
02 juin	MRC Champlain	Longueuil
03 juin	La banlieue ouest de l'Île de Montréal	Dorval
04 juin	MRC Beauharnois-Salaberry	St-Urbain: Premier
09 juin	MRC Vaudreuil-Soulanges	Les Côteaux
10 juin	MRC Lajemmerais	Boucherville
11 juin	MRC Champlain	Brossard
16 juin	MRC Roussillon	Delson
17 juin	MRC Les-Jardins-de-Napierville	Napierville
18 juin	MRC Le Haut-Saint-Laurent	Huntingdon

4.- La Commission reçoit des personnes et des organismes provenant des régions touchées par le sinistre entre les 11 août et 3 septembre. La date limite d'inscription avec le dépôt du mémoire est le 24 juillet à 17h00.

DATE	SECTEUR VISÉ	LIEU DES AUDIENCES
11 août	MRC Les Collines de l'Outaouais	Chelsea
12 août	Communauté urbaine de l'Outaouais	Hull
13 août	MRC Rouville	Marieville
18 août	MRC Le-Haut-Richelieu	Iberville
19 août	MRC La Haute-Yamaska	Canton Granby
20 août	MRC La Vallée-du-Richelieu	Beloil
25 août	MRC Les Maskoutains	St-Hyacinthe
26 août	MRC Acton	Acton Vale
27 août	MRC Drummond	Drummondville
01 sept	Estrie	Sherbrooke
02 sept	MRC Brome-Missisquoi	Cowansville
03 sept	MRC de l'Amiante	Theford

5.- La Commission reçoit les organismes nationaux, les organismes des régions où la Commission n'a pas siégé ainsi que des experts de diverses disciplines entre les 9 et 17 septembre à Montréal. La date limite de l'inscription avec le dépôt du mémoire est le 14 août à 17h00.

DATE	SECTEUR VISÉ	LIEU DES AUDIENCES
09 sept	national	Montréal
10 sept	national	Montréal
15 sept	national	Montréal
16 sept	national	Montréal
17 sept	national	Montréal

Veillez adresser les textes, les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignement à:

Monsieur Jean-Claude Lavergne Adm. A.  
Secrétaire général de la Commission  
1200, Avenue McGill College, Bureau 2020, 20<sup>e</sup> étage  
Montréal, Québec H3B 4G7  
Téléphone: (514) 864-2735 télécopieur: (514) 864-1665  
Téléphone sans frais: 1-800-550-5597

### Problèmes financiers

Vous avez des problèmes financiers? Vous pensez à la faillite?

Il y a peut-être une autre issue pour vous!

Venez en discuter avec un expert en la matière. Nous pourrions vous diriger vers la meilleure solution à prendre, soit vous diriger vers certaines institutions financières ou le genre de prêt dont vous avez besoin est disponible, soit préparer vos documents ensemble et vous diriger vers un syndic compétent qui comprendra votre cas.

**Appelez-moi, je peux sûrement vous aider!**



**GILLES DUMOUCHEL**  
Expert en matière de faillite  
Tél.: (514) 346-2438  
Cell.: (514) 234-2144

041196-047-D



**DELORME**  
 DODGE - CHRYSLER

**Daniel Leroux**  
 Votre conseiller

**STE-BRIGIDE**  
 Tel: (514) 293-5347 / (514) 248-1142  
 325 Rue Principale, Ste-Brigide d'Iberville

Malgré le temps froid

# 2,000 plongeurs et 20,000 spectateurs à l'Aquafête des Rapides de Chambly

MARIO TREMBLAY

**L'**Aquafête des Rapides de Chambly a encore une fois connue un immense succès. Selon les organisateurs, plus de 2,000 plongeurs ont bravé les eaux de la rivière Richelieu et plus de 20,000 personnes ont franchi les tourniquets du site pour participer aux différentes activités au programme de cette 22<sup>e</sup> édition.

Ces chiffres sont comparables à l'an dernier. La pluie de samedi a par contre refroidi les ardeurs des plongeurs et aussi des spectateurs, ce qui fait dire au directeur-général de l'Aquafête, Stéphane Brochu, que l'édition de cette année est des plus réussies.

Malgré la froide température et le temps maussade, les nageurs étaient tout de même au rendez-vous en grand nombre. Selon les organisateurs, nos «grenouilles» n'ont pas eu à souffrir du froid puisque la température de l'eau

est considérée comme idéale à 9 degrés Celsius.

Les initiés, par contre, ont eu de la difficulté à camoufler leur chair de poule une fois sortis de l'eau.

Lors des plongées, le niveau de la rivière était à son maximum et le courant était tellement fort qu'il fallait à peine une dizaine de minutes pour franchir les deux kilomètres qui séparaient la ligne de départ de l'arrivée au vieux fort de Chambly. Ce court laps de temps a permis aux plongeurs d'effectuer plusieurs descentes.

## Sécurité

Organisé par la Société de sauvetage, l'Aquafête 98 était axée plus que jamais sur la prévention. Jamais n'a-t-on vu autant de secouristes prêts en tout temps à aider nos plongeurs.

Circulant en bateau ou en motomarine, ils s'assuraient que chaque descendeur arrive à bon port, ce qui a semblé rassurer les plongeurs «recrues» qui tentait l'expérience pour la première fois.

En plus des sauveteurs, deux motomarines et un Zodiac, postés en aval des rapides de Chambly, étaient prêts à tout moment à intervenir. La GRC avait aussi dépêché une de ses embarcations pour s'assurer qu'aucun autre bateau ne s'approche des plongeurs.



Ces courageuses «grenouilles» se dirigent vers la ligne de départ.



Les bénévoles-sauveteurs étaient onniprésents sur la rivière. Une descente qui se faisait donc en toute sécurité.

Les organisateurs de l'Aquafête ont gagné leur pari.

Ils étaient convaincus que l'on pouvait jumeler la sécurité nautique à la fête et ça été drôlement réussi encore une fois. Aucun incident malheureux n'a été souligné.

Mentionnons aussi que les sites d'animation ont été grandement fréquentés, les tout-petits profitant d'une foule d'activités.

Plus de 20,000 personnes se sont déplacées sur le site, ce qui confirme la popularité de l'événement qui sera de retour assurément l'an prochain pour une 23<sup>e</sup> édition.



Les vagues étaient très fortes. Les plongeurs prenaient environ 10 minutes pour franchir les 2 kilomètres de la descente.



Malgré la température froide, des milliers de plongeurs ont quand même pris d'assaut les Rapides de la rivière Richelieu.



Les sites d'animation furent aussi très fréquentés

# Une occasion de revoir plusieurs anciens patineurs du CPA St-Jean

MARIO TREMBLAY

**L**e club de patinage artistique de Saint-Jean présentera sa 25<sup>e</sup> revue annuelle les 2 et 3 mai prochain, au Colisée Isabelle-Brasseur. 120 patineurs et patineuses du CPA St-Jean seront les vedettes de ce spectacle ponctué de 32 numéros.

Annie Bazinet et Jonathan Payette seront les patineurs invités. Membres du CPA St-Jean, Annie et Jonathan ont atteint une renommée nationale en raison de leurs performances.

Annie Bazinet fait partie de l'équipe nationale senior alors que Jonathan est membre de l'équipe du Québec. Ils s'exécuteront chacun à deux reprises au cours du spectacle.

Par ailleurs, le clou du gala devrait être le numéro préparé par d'anciens membres du Club réunis pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire. Plusieurs d'entre eux n'ont pas patiné depuis une dizaine d'années. C'est le cas de Pascale Baillargeon qui a bien hâte au gala.

«Nous avons pris cela très au sérieux. On était très nerveux au début et on se demandait même dans quelle galère nous nous étions embarqués. Mais je pense qu'on a réussi à monter quelque chose de bien», souligne-t-elle.

Les «anciens» du CPA St-Jean

ouvriront la deuxième partie sur la musique de Riverdance, sur laquelle Viktor Kraatz et Shae-Lyn Bourne ont dansé aux Olympiques de Nagano. Ils participeront aussi au numéro de clôture du gala.

«Ce furent des retrouvailles très intéressantes. Plusieurs ne s'étaient pas vu depuis plusieurs années. Certaines d'entre nous ont même repris goût au patinage», explique-t-elle. Elle avoue cependant que les premiers coups de patins ont été difficiles pour plusieurs.

«Disons que nos patins étaient pas mal durs», ajoute-t-elle. Pour se ressasser de bons souvenirs, ces 21 anciens du CPA St-Jean amèneront différents articles et photos de l'époque où ils étaient membres du Club. C'est sur invitation de Catherine Lessard et de Marie-Claude Hamel, chorégraphes au Club, qu'ils ont accepté de rehausser les patins, le temps de deux spectacles.

On prévoit un gala haut en couleurs pour ce spectacle de fin d'année avec beaucoup de rythme si on se fie au choix musical. Une pre-



Sur la photo: Maria-José Apréa, Pascale Baillargeon, Geneviève Bibeau, Chantale Carlos, Josée Coupal, Marie-Claude Coupal, Maryse Gauthier, Annie Granger, Marie-Josée Halpin, Marie-Claude Hamel, Annie Houle, Louis Houle, Caroline Joubert, Annick Lavoie, Sylvie Lemay, Catherine Lessard, Christine Reddy, Josée Sarrasin, Heidi Schafer, Linda Schafer et Josée Viens.

Photo Remy Bolly

mière représentation aura lieu samedi prochain, à 19h30, et une seconde est prévue dimanche, à 14 heures.

Les billets sont en vente au

coût de \$9 pour les adultes et de \$5 pour les enfants de cinq ans et moins. Ces billets sont disponi-

bles à l'avance au Colisée mais aussi à la porte avant les représentations. ☞

## Hockey mineur

# Importante réunion à L'Acadie lundi

MARIO TREMBLAY

**L'**Association de hockey mineur de L'Acadie tiendra une assemblée importante lundi prochain. Les membres de l'Association devront statuer sur leur affiliation avec la ligue de hockey mineur Beaujeu à Napierville.

À compter de la saison 1998-99, la ligue de hockey mineur Beaujeu sera affiliée à la région de Saint-Rémi plutôt qu'à celle de Saint-Jean en raison d'un réaménagement du territoire à l'intérieur des différentes zones de la région Richelieu.

Ainsi, certains parents de L'Acadie ont fait connaître leur

mécontentement, ne désirant pas notamment aller jouer aussi loin qu'à Saint-Rémi. Plusieurs d'entre eux ne demeurent qu'à quelques minutes du Colisée Isabelle-Brasseur. Depuis trois ans, les jeunes de L'Acadie doivent jouer leur hockey mineur à Napierville puisque l'Association qui avait été créée s'est jointe au hockey mineur Beaujeu plutôt que de demeurer à Saint-Jean où les coûts d'inscription étaient plus élevés.

Les parents d'enfants, membres de l'Association de hockey mineur de L'Acadie, sont donc invités à l'assemblée générale annuelle de l'organisme afin, notamment, de prendre part à ce vote très important. La réunion se tiendra au Châlet des loisirs de L'Acadie, le 4 mai, à 19h30. ☞

# Les Dragons seront bientôt transférés à Ville St-Laurent

MARIO TREMBLAY

**C'**est dans la plus grande discrétion que la franchise des Dragons d'Iberville de la Ligue semi-professionnelle de hockey a été remise il y a quelques jours à ses anciens propriétaires. Ces derniers ont deux semaines pour la vendre soit jusqu'à la mi-mai. Comme annoncé dans le CANADA FRANÇAIS il y a déjà plusieurs semaines, il est fort possible que la franchise se retrouve à Ville Saint-Laurent.

Cette résolution a été adoptée lors du dernier bureau des gouverneurs il y a une dizaine de jours.

sans que personne ne nous l'annonce, ni la Ligue ni les Dragons. Le représentant du CANADA FRANÇAIS l'a appris d'une source digne de foi. La nouvelle nous a ensuite été confirmée par un gouverneur de la Ligue qui préfère garder l'anonymat.

On se rappellera que la Ligue avait suspendu les Dragons pour les trois derniers matchs de la saison et des séries éliminatoires parce que ces derniers ne s'étaient pas présentés à un match à Pont-Rouge. Les difficultés financières de l'équipe n'étaient pas étrangères à cette décision. Depuis ce temps, la Ligue était à la recherche d'un acheteur.

Les propriétaires des Dragons,

eux, menaçaient d'aller devant les tribunaux. Les deux parties ont sans doute convenu d'agir sans trop faire de vagues. Les propriétaires de l'équipe pourront ainsi vendre l'équipe et rembourser, en bonne partie, les créanciers.

Il faut dire que cette réunion des gouverneurs a été fertile en rebondissements. Les dirigeants d'équipes ont fait le grand ménage en limogeant trois membres de l'exécutif, soit le président Mario De Guise et deux vice-présidents, Claude Lavoie et Donald Pinard. Les gouverneurs étaient, semble-t-il, très insatisfaits de leur travail. C'est le vice-président hockey, Gilles Lefebvre, qui assume l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau président. ☞

## DERNIÈRE CHANCE! SPÉCIAL DE LOCATION DES MODÈLES 1997

Haut-Richelieu Volkswagen



359-4222

370, rue Berthier, Saint-Jean-sur-Richelieu

Jetta GL turbo diesel



- Jetta GL TD • Climatiseur
- Radiocassette • Tapis
- Transport, préparation inclus
- Taxes sur climatiseur inclus

249\$<sup>\*/mois</sup>

\* Location de 36 mois, comptant ou échange de 1 500\$ pour la Jetta 1 775\$ pour la Golf. Dépôt de sécurité requis. Taxes, ass., permis en sus. Limite de 18 000 km/année, 10¢ du kilomètre excédentaire. Sur approbation du crédit.

Aussi disponible sur achat maximum 60 mois  
Aucun comptant  
\* Premier versement en juillet 1998

\* Sur approbation du crédit

Golf CL



- Golf CL • 2 portes
- Radiocassette • Tapis
- Transport, préparation inclus, taxes en sus

199\$<sup>\*/mois</sup>

# Des entraîneurs enthousiastes accueillent des joueurs talentueux

MARIO TREMBLAY

**C'**est un personnel d'entraîneurs enthousiastes et motivés plus que jamais qui ont accueilli les joueurs, dimanche dernier, pour le deuxième et dernier précamp des Géants de Saint-Jean, triple champions du football collégial AA.

En tout, 47 joueurs se sont présentés à l'entraîneur-chef Daniel Choquette. Comme ce fut le cas en janvier dernier, les entraîneurs des Géants ont remarqué qu'il y avait beaucoup de talent au sein de la formation, même si l'équipe sera relativement jeune. «Il y aura beaucoup de travail de coaching à faire, mais il s'agit d'un beau défi», souligne Daniel Choquette.

Ce dernier ajoute que la compétition sera vive cette année puisque les Géants devront se soumettre à la réglementation du AAA au niveau du personnel. «Nous ne pouvons signer plus que 55 joueurs alors que seulement 45 peuvent être «habillés» par match. Cela signifie que pour la première fois, il y aura véritablement des batailles pour des postes de substitut. Ce sera intéressant».

Actuellement, les Géants comptent une soixantaine de joueurs sur leur liste. «Il y a ce qu'on appelle l'élimination naturelle. Ceux qui quitteront d'eux-mêmes l'équipe. Mais, d'autres joueurs devront gagner leur place».

## Alignement

Un premier profil de l'équipe permet à Daniel Choquette de constater qu'il y aura beaucoup de talent au sein de son unité défensive. «Nous serons solides au poste de secondaire et au niveau des demi-défensifs. De plus, notre ligne défensive, bien que jeune, sera talentueuse».

À l'attaque, les Géants compteront sur plu-



Les joueurs des Géants étaient très heureux de se retrouver sur le terrain pour la première fois de la saison en compagnie de tout le personnel d'entraîneurs de l'équipe.

sieurs jeunes joueurs qui, dit-on, sont remplis d'espoir. «On prépare l'équipe en fonction de 1999. Cette année, nous voulons montrer que nous pouvons rivaliser avec les meilleures équipes AA et graduer en première division l'an prochain. Le genre d'équipe que nous avons entre les mains nous permet d'y aller d'un plan de deux ans qui devrait nous permettre d'atteindre nos objectifs», dit M. Choquette.

Disons que la perspective d'affronter John Abbott et Victoriaville est certes plus stimu-

lante que d'affronter Bois-de-Boulogne.

L'entraîneur-chef des Géants précise qu'après trois Bols d'Or et le manque de compétitivité des dernières années au sein de la ligue AA, les entraîneurs des Géants avaient de la difficulté à se motiver. Le défi que représente le AAA semble donc leur avoir donné des ailes.

«C'est très différent et c'est un méchant défi. Mes coaches ont retrouvé le goût de développer des joueurs et de nouvelles stratégies.

C'était beau de voir aller Ross Lemke en fin de semaine».

## Bourses

Par ailleurs, c'est demain, jeudi, que la Corporation des Géants remettra ses bourses annuelles aux étudiants-footballeurs les plus méritants. Cinq bourses seront offertes. En plus de procéder à la remise des bourses, on présentera le personnel et les membres de la Corporation des Géants, ainsi que les projets de financement pour la saison 98.

## Jamboree samedi au Campus

# Les Broncs prêts à défendre leur titre

MARIO TREMBLAY

**C**hampions en titre de la Ligue provinciale de football senior, les Broncs de Saint-Jean se préparent en vue de la prochaine saison qui s'amorcera dans une dizaine de jours.

Une trentaine de joueurs participent actuellement au camp d'entraînement et une vingtaine d'entre eux amorceront la saison avec l'équipe. Selon l'entraîneur des Broncs, Martin Caron, l'équipe devrait être tout aussi puissante que l'an passé. Des 20 joueurs qui amorceront la saison, 14 étaient là en 97. C'est donc dire que seulement six recrues amorceront la saison avec les Broncs.

«Pour l'instant, il est difficile de confirmer qui débutera la saison puisque nous devons encore évaluer certains joueurs. Mais ce sera des choix difficiles», précise M. Caron.

Au poste de quart, les Broncs pourront compter sur la présence de Simon Poulin, qui, il y a deux ans, a gagné le Bol d'Or avec les Géants de Saint-Jean. Il remplace Éric Léger qui n'est pas disponible cette année pour avoir pris part à un camp d'entraînement universitaire. Les Broncs sont donc entre bonnes mains avec Simon Poulin, même si ce dernier est considéré comme une recrue.

En défensive, les Broncs devraient être solides avec le retour de la plupart des vétérans. Les joueurs recrues se retrouveront ainsi en attaque.

La direction des Broncs pourra évaluer plus justement le personnel en place puisque samedi prochain il y aura un «Jamboree» réunissant trois autres formations de la Ligue, soit Qué-



Simon Poulin, joueur par excellence du Bol d'Or 96, sera le quart arrière des Broncs de Saint-Jean.

bec, Valleyfield et Granby. Selon Martin Caron, ces équipes devraient bien figurer cette année. «Cela nous permettra d'en savoir plus sur la qualité de nos joueurs».

Le «Jamboree» a lieu samedi prochain au Campus du Fort Saint-Jean. Trois autres équipes complètent les rangs du circuit cette saison, soit Alma, Victoriaville et Sherbrooke. La saison comprendra six matchs mais les Broncs n'en joueront que deux à domicile, soit le 9 mai contre Valleyfield et le 23 mai contre Alma. Ces deux matchs seront joués à 19 heures.

# Festival de hockey de St-Jean: on pense déjà à l'an prochain

MARIO TREMBLAY

**F**ort du succès de la première édition, les organisateurs du festival MAHG-Novice de Saint-Jean-sur-Richelieu ont déjà arrêté leurs dates pour l'an prochain, soit du 15 mars au 4 avril.

Comme souhaité, l'activité a été prolongée d'une semaine et les équipes novices auront droit à un tournoi afin d'augmenter l'intérêt.

C'est un bilan très positif du premier Festival qu'a dressé la semaine dernière, le président Sylvain Roy. Ce dernier estime qu'environ 4,500 personnes ont assisté aux deux semaines de l'événement qui s'est tenu du 18 au 29 mars dernier. «Au niveau de la participation des équipes et de la réponse du public, on est plus que satisfait. Pour une première année, on ne savait pas trop à quoi s'attendre, mais on est très content».

M. Roy souligne que déjà plus de 50% des équipes ont confirmé leur participation pour l'an prochain. «Je dirais que le gros du travail de recrutement est déjà fait. La grosse majorité des équipes de la région Richelieu qui ont pris part à notre tournoi nous ont dit qu'elles seraient de retour».

D'ailleurs, M. Roy dit avoir reçu beaucoup de lettres de remerciements et de félicitations. «En fait, nous n'avons eu que des fleurs». Les joueurs ont particulièrement apprécié la dernière journée du Festival, où chacun était présenté à la foule tout en ayant droit à un tour d'honneur.

## Au travail

Sylvain Roy estime qu'il pourra facile-



Au revoir et à l'an prochain. C'est que la majorité des équipes ont signifié aux organisateurs du 1<sup>er</sup> festival MAHG-Novice de Saint-Jean qui reviendra avec une formule améliorée l'an prochain.

ment accueillir 90 équipes l'an prochain, 40 au niveau novice et 50 dans le MAHG. L'organisation est déjà au travail en vue d'élaborer l'événement de l'an prochain. Il s'agira d'un tournoi inter-régional. On invitera donc des équipes des régions du Richelieu, du Lac St-Louis, de Montréal et de l'Estrie.

Déjà, le comité organisateur s'est réuni à deux reprises afin de préparer l'événement qui n'aura lieu que dans 11 mois. «Le gros du travail est fait puisque nous avons déjà réservé nos heures de glace au Colisée ainsi qu'à l'aréna. Le travail de recrutement est déjà parti. Ce n'est que de la préparation. Nous aurons tout le temps d'élaborer des idées pour l'an prochain», souligne Sylvain Roy, dont l'équipe a bénéficié du travail d'une centaine de bénévoles pour la réussite de ce Festival.

# 17 médailles et huit records pour le Club de natation du Haut-Richelieu

MARIO TREMBLAY

**E**xcellente récolte de 17 médailles pour le Club de natation du Haut-Richelieu lors d'une compétition provinciale qui s'est tenue à la fin du mois de mars à Ste-Foy. 34 nageurs du CNHR ont pris part à la compétition qui réunissait un total de 350 nageurs. Au classement des équipes, le Club du Haut-Richelieu a terminé sixième sur les 13 équipes présentes.

Des 17 médailles gagnées par le CNHR, sept vont à nos équipes de relais. L'équipe du 200 mètres quatre nages 13-14 ans garçons, formée de Justin Beausoleil, Tristan Vernier-Paquette, Marc-Etienne Lebeau et Vincent Drouin a gagné la médaille d'or.

Les équipes du 200 mètres libre filles 11-12 ans (Éveline Lafaille, Andréa Isabelle-Roy, Marie-France Lassonde, Andrée-Anne Ouellet), 200 mètres libre garçons 13-14 ans (Marc-Etienne Lebeau, Vincent Drouin, Justin Beausoleil et Christopher Landry) et 200 mètres quatre nages 11-12 ans filles (Andréa Isabelle-Roy, Éveline Lafaille, Marie-France Lassonde, Marie-Eve Chamberland) ont gagné des médailles d'argent alors que des médailles de bronze ont été attribuées aux équipes du 200 mètres libre 15 ans et plus garçons (Pascal Logntin, Mathieu Aubry, Réjean Nguyen, Nils French), 200 mètres quatre nages 11-12 ans garçons (Christopher Landry, Gaetan Normandin, Éric Darche, David Normandin) et 200 mètres quatre nages 15 ans et plus garçons (Jean-Guy Provost, Réjean Nguyen, Pascal Logntin et Mathieu Aubry).

Sur le plan individuel, Éveline Lafaille a gagné une médaille d'or, chez les 12 ans et plus, aux 100 mètres brasse avec un nouveau record du CNHR en 1 minute, 23 secondes et 96 centièmes. Elle a battu l'ancienne marque de Andrée-Anne Ouellet réalisée l'an dernier. Mlle Lafaille a aussi gagné une médaille de bronze aux 200 mètres brasse.

Pour sa part, Andrée-Anne Ouellet a brisé son propre record aux 200 mètres brasse chez les 12 ans et plus en un temps de deux minutes, 57 secondes et 54 centièmes. Cette performance lui a valu la médaille d'or de l'épreuve. Elle a aussi ajouté une médaille d'argent aux 200 mètres papillon et deux médailles de bronze aux 100 mètres brasse et aux 400 mètres quatre nages. Elise Arnaudin

complète le tableau des médailles féminines avec une médaille de bronze aux 50 mètres libre chez les 15 ans et plus.

Du côté masculin, Éric Darche a gagné deux médailles, une d'argent aux 1.500 mètres libre et une autre de bronze aux 200 mètres dos. Quant à Mathieu Aubry, il a gagné une médaille de bronze aux 200 mètres papillon.

Soulignons aussi que plusieurs autres records du Club ont été battus. C'est le cas de David Normandin, 9 ans, qui, à lui seul, en a brisé trois, soit aux 400 mètres libre, un record qui datait de 1983, aux 200 mètres dos et aux 1.500 mètres libre. L'équipe féminine de relais 11-12 ans a aussi battu la marque du CNHR aux 200 mètres quatre nages.



Éveline Lafaille a connu une bonne compétition avec quatre médailles dont deux en relais en plus de briser le record du CNHR aux 100 mètres brasse.

Photo Remy Bolly

## Le Celtix se contente de la médaille de bronze

MARIO TREMBLAY

**C**hampions de la saison régulière de la Ligue intérieure de soccer de la Voie Maritime, les Citadins de Beloeil ont ajouté le titre des séries éliminatoires à leur dossier.

Dimanche dernier, au Campus du Fort Saint-Jean, les Citadins ont démontré qu'ils avaient la meilleure équipe «interne» en 98 en l'emportant 4 à 0 en grande finale face au Legion Inter B de Green-

field Park qui gagne, ainsi, la médaille d'argent.

Cette dernière formation a causé la surprise des séries en disposant du Celtix de Saint-Jean 2 à 0 en demi-finale. Pourtant, les Johannais ont dominé la rencontre, ratant de nombreuses chances de marquer.

Toutefois, la Legion Inter a tout simplement été plus opportuniste. Au cours de la saison, Greenfield Park avait été la bête noire du Celtix le battant à deux reprises.

Ainsi, malgré une excellente saison, le Celtix a dû se contenter de la médaille de bronze du championnat en battant en finale «consolation» le Saint-Bruno United 5 à 1. Fodé Touré et Guy-Martial Divakou ont marqué chacun deux buts pour les Johannais. Patrick Boucher complétant le pointage. En demi-finale, Saint-Bruno avait subi un revers de 3 à 1 face aux éventuels champions.

### Extérieure

Le rideau est donc tombé sur la

saison intérieure qui sert de préparation à la saison extérieure qui s'amorcera dans quelques semaines. Le Celtix connaîtra une de ses saisons les plus importantes de son histoire puisqu'il se joindra à la deuxième division provinciale, une étape très importante.

Le calendrier débutera le 16 mai prochain mais l'équipe de Saint-Jean disputera auparavant une série de matchs hors-concours. Encore cette saison, les matchs du Celtix seront joués au parc Saint-Gérard.

# ARRÊTEZ-VOUS!



## OBTENEZ UNE VIDANGE D'HUILE GRATUITE!

Arrêtez chez votre Maître Mécanicien pour une estimation gratuite de l'état de vos freins. Si vous faites effectuer les réparations proposées, vous obtiendrez gratuitement une vidange d'huile\* et un filtre\*.

Pour profiter de cette offre, présentez simplement ce coupon à votre Maître Mécanicien.

\* Maximum de cinq litres d'huile standard et d'un filtre standard.

### LA PLACE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE VÉHICULE

1 888 LA PLACE (1 888 527-5223)

M. Normand Clermont  
M. Claude Clermont

Garage C & N Clermont inc.  
60 rue Renaud  
St-Jacques-le-Mineur  
347-5024

M. Stéphane Belhumeur

Garage Stéphane Belhumeur inc.  
1479, route 133  
Henryville  
244-5860

M. Claude Dion

Les Pneus Robert Bernard (St-Jean) Itee  
450, Grand-Bernier Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
346-4457



VIDANGE D'HUILE  
ET FILTRE  
**GRATUITS**  
AVEC RÉPARATION  
DES FREINS.

Cette offre est valable  
jusqu'au 30 juin 1998.

**Auto PLACE**  
MAÎTRE MÉCANICIEN

Freins Silencieux  
Mise au point Suspension

LE RÉCÉPI 29 AVRIL 1998 • LE CANADA FRANÇAIS

Les gagnants connus mardi

# Qui sera élu athlète de l'année?

MARIO TREMBLAY

**C'**est mardi prochain que l'on connaîtra l'identité des athlètes masculins et féminins de l'année 97 dans le Haut-Richelieu. Le nom des gagnants sera dévoilé lors d'une réception tenue à l'hôtel de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans le cadre de la remise annuelle des bourses Excellence-Jeunesse du Fonds.

On saura alors qui de Charles Dubuc, David Gosselin, Denis Montana, Samuel Tétreault et Étienne Vanslette, chez les garçons, et Virginie Caillé, Emilie Fournier, Marie-Claude Gibeau, Mélanie Guillet et Isabelle Surprenant, chez les filles, se sont le plus démarqués l'année dernière.

Le jury s'est basé sur les performances individuelles de ces athlètes pour l'année 97 seulement. Denis Gauthier Jr et Emilie Fournier avaient reçu ces titres en 96. Depuis cinq semaines, le CANADA FRANÇAIS publie un profil des athlètes en nomina-

tion et leur réalisation.

Lors de cette soirée, le Fonds remettra aussi des bourses à des jeunes qui se sont illustrés dans différents domaines comme les arts, le sport, la culture, l'éducation ou encore la science. Les bourses individuelles peuvent atteindre \$1.250. Le Fonds Claude-Raymond a identifié un montant global de \$5.000 pour ce programme en 97.

Les boursiers doivent obligatoirement habiter dans la MRC du Haut-Richelieu et être âgés de moins de 21 ans. Ils doivent aussi avoir réalisé une performance digne d'excellence dans un des domaines ciblés.

Ces bourses favorisent l'épanouissement des jeunes et visent à encourager leurs efforts. Les fonds proviennent des surplus accumulés lors de la 25<sup>e</sup> finale des Jeux du Québec. Ces surplus avaient été remis par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu au Fonds Claude-Raymond, qui a alors eu le mandat d'organiser la remise des bourses d'excellence.

## Finalistes au titre d'athlètes de l'année

**J**usqu'au 29 avril prochain, le CANADA FRANÇAIS présentera le profil de deux athlètes finalistes au titre d'athlètes de l'année 97 dans le Haut-Richelieu, titre qui sera attribué lors de la remise annuelle des bourses d'excellence du Fonds Claude-Raymond le 5 mai prochain à l'hôtel de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette semaine, nous vous présentons les deux derniers finalistes, soit le patineur artistique Samuel Tétreault et la joueuse de volley-ball Mélanie Guillet.

### SAMUEL TÉTREAULT

C'est au début de l'année 97 que Samuel Tétreault s'est signalé en remportant la médaille d'or lors des Jeux du Québec qui étaient présentés dans la région Chaudière-Appalaches. S'illustrant depuis quelques années sur la scène provinciale, Samuel Tétreault, membre du Club de patinage artistique d'Iberville, a accumulé les médailles d'or lors de différentes compétitions régionales et provinciales.

### MÉLANIE GUILLET

Athlète de l'année il y a deux ans à la polyvalente Marcel-Landry, Mélanie Guillet a connu une année de rêve en aidant l'équipe du Québec à gagner une médaille d'or en volley-ball lors des Jeux du Canada l'été dernier à Brandon au Manitoba.

Âgée de 19 ans, l'athlète



Samuel Tétreault

d'Iberville fut une des meilleures joueuses de son équipe. Elle a aussi à son palmarès une médaille d'argent au championnat provincial et une troisième place au championnat provincial junior.



Le Circuit amateur de golf accueillera cette année tout près de 140 membres.

## Circuit amateur de golf

# Onze tournois et tout près de 140 membres

MARIO TREMBLAY

**L**e circuit amateur de golf, le CAG, est de retour pour une 14<sup>e</sup> saison. Onze tournois, en plus du traditionnel «Championnat Match Play», sont prévus au cours de la période estivale.

Les tournois seront tous joués à moins d'une heure de route de Montréal. De plus, les organisateurs retournent aux États-Unis pour la 14<sup>e</sup> édition du «U.S. du C.A.G.», un des quatre tournois majeurs de la saison.

Le président du circuit, Denis Roy, a élaboré un nouveau calendrier incluant cinq terrains de qualité supérieure ainsi que différentes formules d'activités à chacun des tournois.

«Le C.A.G. a comme but premier de démocratiser le golf en réunissant tous les mordus de ce sport dans un

circuit qui met l'emphase sur la saine compétition et l'harmonie sociale entre les joueurs», indique Denis Roy.

Ce dernier se vante aussi de ne pas avoir augmenté ses prix au niveau de la carte de membre depuis 1990. Actuellement, la carte de membre est disponible au coût de \$60 par golfeur ou \$100 par couple. Soulignons que le circuit ne s'adresse pas uniquement aux joueurs expérimentés puisqu'une évaluation de chaque joueur sera faite et chacun sera classé selon sa force.

### Tournois

Au cours de la saison, les golfeurs sillonneront donc les plus beaux parcours de la région. Trois tournois sont prévus dans la région du Haut-Richelieu soit au club Vallée des Forts, au club de Saint-Jean et à Napierville. On se rendra aussi à Pied-

mont, Candiac, Hemmingford, Acton Vale, Saint-Césaire et autres.

Le tournoi d'ouverture sera joué au club Vallée des Forts de Saint-Jean le 9 mai prochain. Il s'agira d'un tournoi formule «Vegas» à deux joueurs qui donnera 150 points au classement. Des tournois seront ensuite présentés à toutes les deux semaines jusqu'au banquet de fin de saison le 26 septembre.

L'an dernier, le Luçois Bernard Smith avait été sacré joueur de l'année alors que Sean Irwin avait remporté le championnat de la saison dans la classe «ouverte». Denis Roy s'attend à une saison intéressante alors qu'il prévoit accueillir tout près de 140 membres.

D'ailleurs, vous pouvez encore vous inscrire jusqu'au 3 mai prochain. Pour information: Denis Roy au 347-1539.



## Ligue des jeunes

ÉTÉ 1998  
UN ÉTÉ GLACÉ...

ÉTÉ 1998

PRÉ-NOVICE  
NOVICE  
ATOME



Simple lettre • Double lettre

- Journée confrontation «showdown»
- Joueur du match
- Chandail inclus

NOUVEAU

APPRENDRE EN VOUS AMUSANT...

Renseignez-vous DÈS MAINTENANT

Complexes  
Les 4 Glaces Brossard  
Les 2 Glaces Candiac  
Centre sportif Laval

(514) 462-2113 poste 240  
1-888-462-2113  
(514) 635-2113 poste 225

### Camp du Dynamique

Le Dynamique de Saint-Jean de la Ligue de baseball senior métropolitaine tiendra une séance d'entraînement au stade Richard-LaFontaine, samedi, à compter de 13 heures. Tous les joueurs de la région y sont invités.

### Hockey mineur de Saint-Jean

La ligue de hockey mineur de Saint-Jean tiendra son assemblée générale annuelle le lundi 4 mai, à 19 heures, au Centre Fernand-Charest.

### CPA Iberville

Le Club de patinage artistique d'Iberville tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 6 mai, à 19h30, à la salle Mille-Roches.

### Club cycliste du Haut-Richelieu

Le club cycliste du Haut-Richelieu organise une randonnée le 3 mai prochain entre La Prairie et Montréal, une distance de 55 kilomètres. Le départ se fera à huit heures du matin. Pour information: Thérèse Otis au 346-6533. Par ailleurs, il y aura une clinique de mécanique le 4 mai prochain à 19 heures au Complexe sportif Claude-Raymond. Pour réservation: 357-9229. Puis, il y aura réunion pour les cycloportifs le 5 mai, à 19 heures, à la salle 1 du Complexe sportif Claude-Raymond.

### Les Sans-Limite

L'équipe de saut à la corde Sans Limite de Saint-Sébastien organise un défilé de mode dimanche, à 14 heures, au Centre communautaire de St-Sébastien. Les athlètes de l'équipe présenteront des vêtements de plu-

### Partons à l'aventure

## Bien choisir sa canne à pêche

On doit porter une attention particulière au choix d'une bonne canne à pêche. Avant cela, il convient de déterminer quel type de pêche nous comptons pratiquer tout au long de la saison. Certains critères sont à considérer: premièrement, se rendre chez un marchand de chasse et pêche et consulter un expert qui saura vous conseiller judicieusement sur le choix d'une canne à pêche répondant à vos besoins.

Deuxièmement, il est important au moment de l'essai en magasin de faire installer un moulinet sur la canne de votre choix et d'évaluer ainsi si l'on est à l'aise avec l'emprise de celle-ci dans votre main.

Il existe plusieurs marques de cannes à pêche sur le marché et vous retrouvez plusieurs types d'action selon les compagnies. Il existe des lancers ultra légers, légers, lourds et des cannes à pêche à gâchette. Qu'est-ce qu'une canne à gâchette? Celle-ci est employée avec un «bait cast». Tous les pêcheurs d'achigans possèdent ce type de canne et vous retrouvez chez celle-ci, les actions moyennes et lourdes. Il existe également des cannes pour ceux et celles qui voudraient faire du «flipping». Ce type de canne est utile près des arbres, des souches submergées et permet de faire des lancers précis.

Je recommande des oeilllets de porcelaine et des anneaux d'oxyde d'aluminium pour ne pas endommager votre monofilament. Nous retrouvons aujourd'hui des cannes de downrigger des plus extensibles et qui vous apporteront une plus grande sensibilité quand vous aurez à combattre le monstre des eaux.

Bonne pêche.  
À bientôt.

Vous pouvez me rejoindre au 347-1234 ou au 291-3336.

sieurs boutiques de la région. L'entrée est de \$5. (gratuit pour les cinq ans et moins). Tous les profits serviront à financer la participation de l'équipe au championnat canadien qui se tiendra à Halifax, Nouvelle-Écosse, en juillet prochain.

### Initiation à la poudre noire

Le club de chasse et pêche de Rouville offre un cours d'initiation à la poudre noire le dimanche 3 mai prochain, à 8 heures, à la salle des Loisirs de Manville. Pour information: Carmen Beaulieu, au 460-3162.

### Roller-hockey

Une ligue de roller-hockey verra le jour cette année à Iberville. On recherche des jeunes joueurs de 7 à 13 ans provenant de la

région du Haut-Richelieu. Pour information: Benoît Provost, au 346-8858.

### Napierville Dragway

Le Centre d'accélération de Napierville présentera les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mai prochain son «Spring Shoot Out» d'accélération. Une centaine de voitures de toutes catégories se donneront rendez-vous pour se partager une bourse totale de \$15,000. Les portes ouvriront à 19 heures vendredi et à 14 heures samedi et dimanche.

### Escadrille Fort Saint-Jean

L'Escadrille Fort Saint-Jean offrira un cours de navigation (nauti-pro). Ce cours sera axé sur la sécurité nautique. Le cours est d'une durée de 10 heures et se donnera les 11,

13, 18 et 20 mai, à 19 heures.

Le coût d'inscription est de \$50 pour les adultes et de \$20 pour les adolescents. Pour inscription, Guy Leduc au 346-8962 ou Jocelyne Nadeau au 348-0811. Par ailleurs, il y aura aussi un cours de radiotéléphonie (VHF/UHF) les 25 et 27 mai prochain à 19 heures. Les coûts sont de \$20. Pour inscription, Jocelyne Nadeau au 348-0811.

Finalement, l'Escadrille Fort Saint-Jean offrira une soirée d'information sur le GPS (Global Positional System) à ses membres ainsi qu'à la population en général. La soirée se déroulera le 29 avril, à 19 heures, à la chapelle située au 1<sup>er</sup> étage de la Megastructure de la base militaire. L'admission est de \$5. Un GPS sera attribué à la fin de la soirée. Pour information: Jocelyne Nadeau au 348-0811.

L'ÉVÉNEMENT  
LE PRINTEMPS S'ÉCLATE



C'est l'temps de bouger!



Mazda 626 LX 1998

- Boîte automatique
- Glaces à commande électrique et verrouillage électrique des portes
- Système audio AM/FM stéréo avec lecteur CD, montre et 4 haut-parleurs
- Coussins de sécurité conducteur et passager avant
- Climatisation
- Régulateur de vitesse

#### Autres options de location:

Mensualité	Comptant
318 \$	1 475 \$
363 \$	0 \$

Location de 36 mois.  
Transport et préparation inclus.

Location à partir de

298 \$

par mois, pour 36 mois\*

Transport et préparation INCLUS!

Coup de foudre! Coup de fougue!



Les concessionnaires Mazda du Québec



VISITEZ NOTRE SITE WEB : [www.mazda.ca](http://www.mazda.ca)

Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. \* 626 LX 1998, modèle F4L578A00 seulement. Comptant initial de 2100 \$ et dépôt de sécurité de 350 \$ exigés (400 \$ pour l'offre à 318 \$ et 450 \$ pour l'offre à 363 \$ par mois). Immatriculation, assurance et taxes en sus. Limite de 60 000 km, frais de 8 C le km additionnel. Sur approbation de Credit Mazda Canada inc. Voir les concessionnaires pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Offres d'une durée limitée.

L'essence  
du Service

QUINTIN

385, rue Laberge

Saint-Jean-sur-Richelieu 349-6767

MAZDA

# Le Haut-Richelieu bien représenté au Défi sportif des personnes handicapées

MARIO TREMBLAY

**L**e Haut-Richelieu sera bien représenté dans le cadre du Défi Sportif pour personnes handicapées qui débute aujourd'hui, mercredi, et qui se termine dimanche.

D'abord, les Lynx de Saint-Jean participeront à la compétition de hockey cosom. Notre équipe est composée de joueurs ayant un handicap intellectuel. L'école Marie-Rivier déléguera aussi quelques athlètes en athlétisme, en volley-ball, en soccer et en natation.

## Champion

Finalement, Éric Martineau, 16 ans, de Saint-Jean-sur-Richelieu, lequel souffre d'un handicap visuel, participera à quelques finales de natation en courte distance. Éric fait partie de l'équipe des Champions du Défi sportif.

Les Champions se démarquent



Éric Martineau, handicapé visuel, participera à toutes les épreuves de natation du Défi Sportif.

par leur habileté dans leur sport, leur esprit sportif, leur personnalité et leur talent de communicateur. Ils sont choisis pour épauler les porteparole officiels pendant la campagne de relations de presse.

Les Champions ont aussi le mandat de véhiculer une image dynamique et positive de la personne handicapée au grand public. Une dizaine d'athlètes seulement héritent de cet honneur et Éric est de ce nombre.

«Remporter une médaille, cela me permet d'avoir une meilleure estime de moi-même», a déclaré Éric Martineau lorsqu'on lui a demandé ce que ça représentait pour lui une réussite dans le sport.

Les compétitions auront lieu dans quatre endroits de la Ville de Montréal, soit le Complexe sportif Claude-Robillard, le Collège de Rosemont, le Collège de Maisonneuve et le club de tennis Saint-Laurent.



Nos «coureurs des bois» se sont donné rendez-vous vendredi dernier sur la rue Frenette, derrière le Cégep.

## La course d'orientation, une nouveauté au Cégep

MARIO TREMBLAY

**P**our la première année, le Service des sports du cégep de Saint-Jean présente une toute nouvelle activité à son programme: la course d'orientation (orientteering).

D'origine scandinave, l'orientteering se pratique depuis environ 30 ans au Canada. Ce sport fait appel autant à l'aspect physique de la personne qu'à ses capacités mentales puisque l'activité demande de courir ou de marcher selon l'objectif du participant. Il faut aussi être capable de se diriger à l'aide d'une carte topographique et d'une boussole.

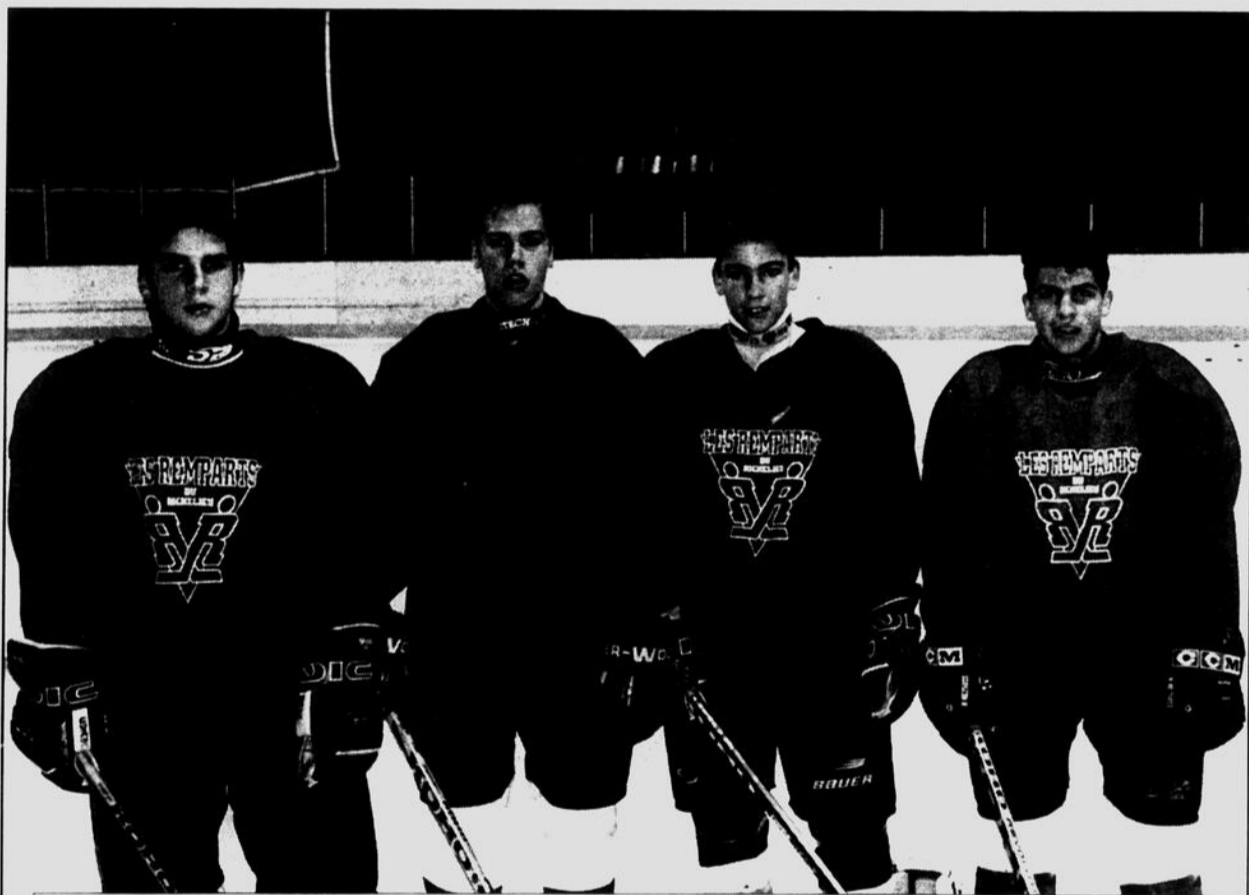
Le but de l'orientteering est de compléter le plus rapidement possible un parcours déterminé par les organisateurs de la course à l'aide de la carte remise au départ. «C'est un peu comme une chasse

au trésor où le facteur temps importe», souligne le moniteur Daniel Gélinas.

Actuellement, une quinzaine de personnes participent à cette première session alors qu'une quinzaine d'autres sont en attente. Ces personnes auront la chance de mettre à l'épreuve leurs connaissances et habiletés puisque le 3 mai prochain, une première rencontre est prévue au Parc du Mont-Royal.

«Le groupe va bon train et ces futurs coureurs des bois démontrent un bon engouement pour le sport», souligne Daniel Gélinas.

Cette activité sera répétée l'automne prochain. Ceux et celles qui sont intéressés à suivre le cours peuvent communiquer avec Katria Lambert au service des sports du Cégep au 347-5301 poste 2236.



Nos quatre représentants à la Coupe Espoir bantam. Dans l'ordre habituel, François-Xavier Caillé, Chad Lacasse, Yannick Beauregard et Frédéric Tremblay.

## Quatre joueurs d'ici à la Coupe Espoir bantam

MARIO TREMBLAY

**Q** quatre joueurs de la région du Haut-Richelieu participeront à la Coupe Espoir qui réunit les meilleurs espoirs de 14 ans de niveau bantam au Québec. Ce tournoi se déroulera du 30 avril au 3 mai, à l'aréna St-Michel.

François-Xavier Caillé et Frédéric Tremblay, de Saint-Luc, ainsi que Chad Lacasse et Yannick Beauregard, de Marieville, ont été choisis au sein de la formation du Richelieu, une des 15 équipes à prendre part à ce tournoi.

Caillé, un défenseur, a joué la dernière saison avec les Remparts du Richelieu bantam BB. Tremblay, un défenseur, ainsi que Lacasse et Beauregard, des attaquants, proviennent pour leur part du Blizzard du Haut-Richelieu, bantam BB. L'équipe du Richelieu, qui réunit aussi des joueurs de l'organisation du Laser du Richelieu, sera dirigée par Claude Vincelette, entraîneur-chef des Remparts bantam AA.

Une autre équipe de la région Richelieu formée essentiellement de joueurs de l'organisation du Collège Charles-Lemoyne sera aussi de la partie.

La Coupe Espoir se déroulera sous forme d'un tournoi à la ronde où trois divisions équilibrées formées de cinq équipes chacune s'affronteront.

Chaque division étant totalement indépendante, les trois décrocheront chacune une médaille d'or, d'argent et de bronze. Les équipes joueront un total cinq matchs en quatre jours. Les divisions sont définies de manière à opposer des régions sensiblement de même calibre. Ces joueurs évoluant au sein des équipes de regroupement régional représentent, en quelque sorte, la relève des équipes midget AAA pour les années à venir.

## Championnats provinciaux de tir à l'arc

### Cinq podiums pour Arcus

MARIO TREMBLAY

**C**inq membres du Club Arcus de Saint-Jean sont montés sur le podium lors des championnats provinciaux intérieur 3-D de tir à l'arc qui se sont tenus la fin de semaine dernière, à Saint-Romuald, dans la région de Québec.

Plus de 225 archers venant de tous les coins du Québec y ont pris part. Ces médailles ont toutes été remportées dans la classe populaire.

Maryse Audet, de Mont Saint-Grégoire, a réussi le meilleur pointage de la journée chez les dames toutes catégories obtenant 408 points. Elle a évidemment remporté une médaille d'or. Dans la classe «Déclencheur ajustable», Jean Bolduc et Mario Forget ont respectivement terminé premier et deuxième, en obtenant 422 et 410 points.

Dans la classe «Ouvverte», Gérard Desautels a remporté une médaille d'argent avec 389 points, cinq de mieux que son coéquipier Jean-Claude Kunz qui a totalisé 384 points, remportant ainsi une médaille de bronze. Bien qu'il n'ait pas remporté de médaille, Michel Roussel a quand même obtenu le deuxième plus haut pointage de la journée chez les hommes avec 430 points dans la catégorie «Élite Ouvverte».



Maryse Audet a obtenu le meilleur résultat chez les femmes avec 408 points.

Arcus avait délégué une quinzaine de membres à ces championnats intérieurs qui, bonne nouvelle, auront lieu à Saint-Jean-sur-Richelieu en 1999.

# Le Golf avec André Turbide



## Bernard Tremblay tient son bout à la Baie Missisquoi

Il y a de ces clubs de golf dont les dirigeants ont la vie relativement facile. Pas de verglas, pas d'hiver difficile, pas de gelée trop profonde, pas de chute d'arbres ou de branches, pas de maladies graves sur les verts, pas d'inondation. Bref, une vie sans histoire.

Depuis que Bernard Tremblay, un comptable de profession, membre du club de la Vallée du Richelieu, a acheté le club de golf de la Baie Missisquoi, il y a quelques années, son rythme de vie a totalement changé.

«Mes responsabilités ne sont plus les mêmes, c'est certain. En plus de voir au bon déroulement de la vie familiale, je suis confronté aux nombreux problèmes qu'apportent la gestion mais surtout le bon maintien et le prestige d'un parcours de golf.»

Tremblay, un excellent golfeur, ancien champion junior du Québec, ressent beaucoup de douleur, éprouve du remors et de l'anxiété quand son parcours n'est pas au faite de sa condition. «L'an passé, plusieurs de nos verts ont été détériorés à la suite d'une erreur qui s'est produite lors de l'épandage d'un certain engrais. J'ai vécu ce passage très durement. Heureusement, la situation s'est resorbée assez rapidement.»

«Quand le verglas s'est produit, en janvier, mon anxiété a pris une méchante embarquée. Je me suis dit que je n'avais pas besoin de cette autre tuile. Mais finalement, les dommages qu'on prévoyait face à cette autre épreuve n'ont pas été si importants. Les verts n'ont pas été atteints, pas plus que les allées. Pour cette période de la saison, le terrain est en bonne condition. Et ça, c'est important pour moi et pour les membres de notre équipe.» ajoute Tremblay.

L'unique propriétaire du club Baie Missisquoi prépare sa sortie. «Mais ce n'est pas pour tout de suite. Si dans quelques années, mon fils Renaud et ma fille Amélie, veulent prendre la relève je les aiderai autant que je le pourrai. Avant de partir, on entreprendra un programme de rafraîchissement sur le parcours. Après, je pourrai tirer ma révérence, l'âme en paix.»

D'ici là, Tremblay et le professionnel Jean-Pierre Beaulé, accueillent les membres et les clients qui font le trajet jusqu'à la Baie Missisquoi, une belle région qui, après une accalmie, semble vouloir reprendre la place qu'elle occupait il y a quelques années.

### Le Pro du Golf

Michel Clermont a repris ses activités golfeuses au club Saint-Jean après avoir surveillé les travaux d'agrandissement qu'il a effectués à sa pharmacie (sous l'enseigne Famili Sante). Clermont a aussi mis des efforts dans son champ d'exercice Le Pro du Golf, sur Grand-Bernier.

Rappelons que Clermont a été forcé de réorienter ses aires de pratique vers le sud, suite à une décision de la CPTAQ (protection des terres agricoles). On a donc retapé la zone de frappe en installant un nouveau tapis de marque «FibreBuilt», presque inusable, sur lequel le golfeur peut planter un tee à la hauteur désirée.

On comptera 36 aires semblables d'ici peu en plus des 25 places gazonnées situées du côté nord-ouest pour ceux qui préfèrent frapper la balle sur le sol.

De plus, les cibles éparpillées ici et là dans le champ d'exercice seront recouvertes de gazon cette semaine de sorte que les golfeurs auront le loisir de pratiquer leurs tirs de précision à leur guise.

### La p'tite trappe

André Guay, le propriétaire du club International 2000 est de retour de son séjour annuel en Floride. Il en est de même pour Alain Bissonnette et Rock Goulet, du club Saint-Jean, qui ont vraiment horreur du froid.

La caravane Demo-tour, dirigée par Russell Miller, sera stationnée au club de La Vallée des Forts, samedi. Ceux qui désirent essayer des bâtons de toutes marques comme les bois en métal Big Bertha, l'Intimidator, de Top Flite et tous les autres de qualité supérieure, pourront le faire à leur guise.

Les 18 trous du club Saint-Jean sont ouverts depuis la semaine dernière et selon plusieurs membres, jamais le terrain n'a été en aussi belle condition. «Il est aussi beau qu'en juin», prétend Michel Clermont.

On peut me joindre par téléphone ou par télécopieur au 359-6661.

## GOLF OPTION

Spécial début de saison\*



- Réparation (atelier sur place)
- Bâtons sur mesure
- Leçons de golf
- Vente d'ensembles de bâtons pour débutants, intermédiaires ou avancés

sur changement de poignées «grips» sur vos bâtons de golf

\* En vigueur jusqu'au 13 mai 1998

969, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu 359-9336

Le Club de golf de la Vallée des Forts élu parcours de l'année 97 (catégorie nouveaux terrains)

**PRIX DE GROUPE**  
PRIX SPECIAUX SUR DEMANDE  
CHAMP DE PRATIQUE  
FORFAIT DE 10 OU 20 PARTIES  
POUR RENSEIGNEMENTS:  
(514) 346-6090  
(514) 395-GOLF

## ALBURG COUNTRY CLUB

18 TROUS DANS UN SITE ENCHANTEUR PRES DU LAC CHAMPLAIN (à 30 minutes de Saint-Jean et 10 minutes des frontières)

### CARTE DE MEMBRE 1998

SAISON: 630\$ CAN. SEMAINE: 450\$ CAN APRES-MIDI (13 H): 360\$ CAN

DE PLUS obtenez 15% à 25% de réduction pour abonnement de 2 joueurs et plus.

Offre valable aux nouveaux membres seulement. Se terminant le 1er juin 1998.

PAR 72 6 391 VERGES- MEMBRE U.S.G.A./PGA DEPUIS 1989  
CHAMP DE PRATIQUE-BOUTIQUE DU PRO «CLUB HOUSE»-TOURNOIS

Tél.: (802) 796-3586-E-mail: alburgcc@together.net

<http://homepages.together.net/~alburgcc/>

Club de Golf Triangle D'or Inc.

Ouverture officielle le mercredi 15 avril 1998

**SPECIAL DEBUT DE SAISON**  
**18 TROUS 20\$** (taxes incluses)

Pour réservations: 877-5033  
ROUTE 221, SAINT-REMI

MAINTENANT OUVERT  
**DRIVING RANGE**  
Tous les jours, de 9 h à 21 h  
Venez pratiquer votre sport favori  
On vous attend!

Terrain de pratique pour golfeurs (drive range)  
**MINI ET MAXI PUTT**

1040, rue Grand-Bernier Nord, près de la rue Pierre-Casie  
Saint-Jean-sur-Richelieu

**349-5505**

**BOUTIQUE DE GOLF**  
MARC-ANDRE  
Maintenant ouverte  
**TURBIDEAN**

1040, rue Grand-Bernier Nord, près de la rue Pierre-Casie  
Saint-Jean-sur-Richelieu

**349-6466**

**Club de Golf Mont Saint-Grégoire**  
Tarifs pour la saison 1998

	Hors saison	En saison
Sur semaine	18\$	20\$
Après 15 h	14\$	15\$
Étudiant/âge d'or	14\$	15\$
Fin de semaine	20\$	23\$
Après 15 h	15\$	17\$
Étudiant/âge d'or	15\$	17\$
	Taxes incluses	

27, 4e Rang Nord  
Mont Saint-Grégoire  
**347-2819**  
1-800-474-2819 Téléc.: 347-1917



Photo Jacques Paul

## Une belle médaille pour Myriam

Membre du club de patinage artistique de Saint-Jean, Myriam Samson (notre photo), a remporté la médaille d'argent, dans la classe pré-préliminaire, lors de la rencontre « Invitation » à Pointe-aux-Trembles. Une coéquipière de Myriam au sein du CPA St-Jean, Mylène Daigle, a de son côté remporté l'or dans la classe pré-novice au cours de la même compétition.



(Photo Jacques Paul)

## Au championnat de France d'athlétisme

Trois athlètes du Saint-Jean Olympique quitteront pour l'Europe très bientôt pour participer au championnat de France d'athlétisme. C'est la première fois que nos cousins français ouvrent leur championnat national à un autre pays ou territoire que la France, ce qui est très flatteur pour le Québec. La Johannaise Catherine Michaud (notre photo) sera du voyage. Elle sera des compétitions de saut en hauteur et possiblement du saut en longueur. Deux athlètes de Varennes, membres du SJO, Nathalie Thénor et Julie Bourgon, font aussi partie de la délégation québécoise. Le championnat de France se déroule du 18 mai au 2 juin prochain et ce dans trois villes du pays soit Lyon, Charlesville et Caen.

# Début d'une nouvelle saison pour la Ligue de fer de St-Luc

MARIO TREMBLAY

La ligue de fer de Saint-Luc entreprend sa 12<sup>e</sup> année d'activités. Pour ce faire, on tiendra deux périodes d'inscription les mercredis 29 avril et 6 mai, de 19 à 21 heures au Parc Pierre-Benoît, rue Clermont. Le coût d'inscription est de \$60 par personne, incluant le party de fin d'année. Des bourses seront remises aux six premiers de chaque catégorie.

La saison débutera le 13 mai pour se poursuivre jusqu'au 3 septembre. Les matchs sont joués tous les mercredis soirs de 19 heures à 21h30. La Ligue est ouverte à toute la population du Haut-Richelieu.

Par ailleurs, deux tournois de calibre provincial se tiendront à Saint-Luc au cours de l'été, soit les 20 et 21 juin ainsi que les 22 et 23 août. De plus, Saint-Luc a obtenu la présentation du championnat provincial en simple pour l'année 99.

### Terrain

La direction de la Ligue lance aussi une invitation à tous les membres et anciens membres afin de préparer les terrains en vue



Photo Remy Boly

La ligue de fer de Saint-Luc entreprend sa 12<sup>e</sup> saison d'activités.

de la prochaine saison. Ainsi, les personnes intéressées n'ont qu'à se présenter samedi prochain, 2 mai, à 9 heures, afin de donner un coup de main pour que la saison 98 débute sur le bon pied. ✓

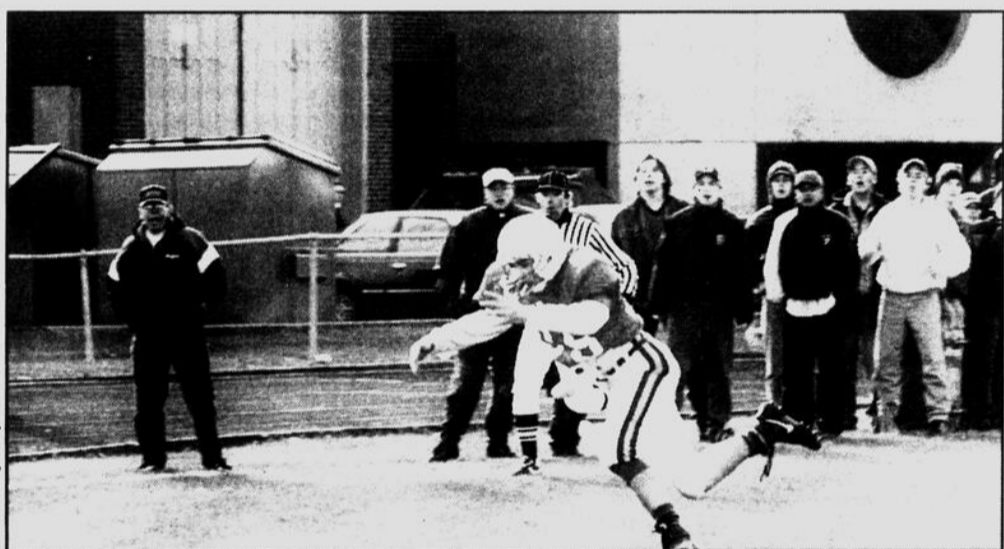


Photo Remy Boly

## Précamps des Obélix

Les Obélix de Saint-Jean de la ligue juvénile scolaire de football tiendront deux séances d'entraînement en préparation à la saison 98. Ces « précamps » auront lieu les 3 et 10 mai prochain, au gymnase de la polyvalente Armand-Racicot entre 9 et 12 heures. Martin Haines sera de retour comme entraîneur-chef de l'équipe alors que Claude Tougas sera responsable du comité des parents. Ces derniers sont d'ailleurs invités à une séance d'information le 3 mai prochain, à 11 heures à la polyvalente.



Photo Remy Boly

## Besoin d'entraîneurs

La Ligue de soccer mineur de Saint-Jean connaît une hausse de participation alors que 700 jeunes se sont inscrits pour la prochaine saison qui débutera bientôt. C'est une centaine de plus que l'an dernier. Cette hausse entraîne cependant un besoin criant au niveau des entraîneurs. Ainsi, la Ligue de soccer mineur de Saint-Jean est à la recherche d'une trentaine d'entraîneurs et d'assistants-entraîneurs en vue de la prochaine saison. Les personnes intéressées n'ont qu'à contacter Marc-André Lord, responsable des entraîneurs au soccer mineur, au 348-4247.



Photo Jacques Paul

## D'autres médailles pour le CPA St-Jean

Le club de patinage artistique de Saint-Jean-sur-Richelieu a remporté sept médailles lors de l'« Invitation Rive-Sud » qui s'est tenue il y a quelques semaines. Marianne Joubert dans la classe préliminaire et Véronique Casey chez les juniors bronze ont remporté l'or, Chantale Perron (senior bronze), Audrey Marcil (junior bronze), Myriane Samson et Vanessa Martel (pré-préliminaire) ont remporté des médailles d'argent alors que Véronique Granger (junior bronze) a gagné une médaille de bronze. Sur la photo, on reconnaît, dans l'ordre habituel, Véronique Granger, Chantale Perron, Myriane Samson, Audrey Marcil, Vanessa Martel et Marianne Joubert. Véronique Casey est absente sur la photo.



Photo Jacques Paul

## Onze médailles pour l'école de Richard Poulin

L'école de karaté Kyokushin Richard Poulin, de Saint-Jean-sur-Richelieu, a récolté 11 médailles lors d'une compétition « semi-contact » qui réunissait 1,200 participants du Québec, de l'Ontario et des Maritimes, le 29 mars dernier, au Centre Claude-Robillard. Dans l'ordre habituel, on reconnaît, rangée du bas: Mathieu Quintin (premier), Kevin McDermott, Daniel Quintin et Louis Léger (troisième) et Micheline Drapeau (premier); rangée du haut: Jean-François (troisième), Joseph Léger (premier), David Quintin (deuxième), Michèle Busque (troisième), Linda Jasmijn (deuxième), Joannie Mackay (troisième) et Richard Poulin, directeur de l'école.



## Les Rafales s'imposent

Les Rafales du Haut-Richelieu, pee-wee BB, ont atteint la finale dans les quatre tournois auxquels ils ont pris part au cours de la saison. Après avoir gagné le tournoi de Beauport, les Rafales ont aussi fait la finale des tournois de Saint-Hubert et d'Iberville ainsi qu'au tournoi régional de la région Richelieu. L'équipe des Devils est formé des gardiens Jeff Deslauriers et Richard Vézina et des attaquants Mathieu Turgeon, Étienne Caron, Kevin Bourgogne, Jason Bernard, Martin Lavigne, Steve Beaulieu, Jason Plante, Mathieu St-Pierre, Yan Monique, Rudy Robitaille, Sébastien Desnoyers, Hugo Chalifoux, Patrick Couture, Jean-Philippe St-Jean et Frédéric Gravel. L'entraîneur-chef est Denis Chalifoux, ses adjoints Robert Gravel et Pierre Larivière. L'entraîneur des gardiens est Daniel Lavoie et la gérante Lucie Lachance.

## Lutte de territoire

# Farnham refuse de libérer des jeunes de Mystic au profit de Bedford

MARIO TREMBLAY

Sans aucune surprise, la Ligue de hockey mineur de Farnham a refusé un changement de juridiction à deux jeunes joueurs de Mystic. Le Hockey mineur de Bedford aimerait bien accueillir ces jeunes qui ne sont pas dans leur territoire, mais la réglementation en vigueur interdit à l'Association le droit d'aligner ces joueurs à l'intérieur de ses rangs à moins d'obtenir une libération de la part de son vis-à-vis de Farnham, demande qui a été refusée.

Pour ce faire, les parents doivent obtenir une autorisation expresse au terme de démarches qui pourraient dans certains cas s'avérer longues et ardues.

C'est le cas, notamment, d'un groupe de parents de Mystic qui désirent voir leurs enfants jouer à Bedford plutôt qu'à Farnham. Actuellement, la réglementation de Hockey Québec interdit le maraudage, si bien que la LHM de Bedford ne peut rien faire malgré toutes les raisons invoquées par les parents de ces enfants pour venir à Bedford.

Dans une lettre adressée par Shelly Smith, mère de Colin Patenaude de Saint-Ignace-de-Stanbridge, au président du hockey mineur de Farnham, Robert Michaud, celle-ci évoque sept raisons justifiant sa requête. Elle souligne notamment qu'elle n'a aucun lien avec Farnham, que leur vie sociale et d'affaire se passent à Bedford et que son fils va à l'école Butler, également à Bedford.

De plus, demeurant à environ 300 mètres de la limite de Bedford et de Mystic, elle se considère d'abord et avant tout comme une résidente de Bedford. Mme Smith ajoute que puisque son fils en est à sa pre-

mière expérience au hockey, il a six ans, elle pense que de jouer avec ses amis aiderait à son développement et à l'appréciation du sport.

Cinq jeunes enfants de Saint-Ignace et un autre de Notre-Dame-de-Stanbridge sont aux prises avec cette situation. Pour la plupart, les raisons invoquées par les parents afin de justifier leur requête auprès du Hockey mineur de Farnham reposent sur la proximité, le fait que ces familles profitent naturellement des services offerts à Bedford, et que les copains des joueurs en question vont à l'école à Bedford.

### Farnham

Ces jeunes ne peuvent donc pas jouer à Farnham à moins qu'une autorisation écrite ne leur soit remise par le Hockey mineur de Farnham. Au Québec, ils ne peuvent donc jouer ailleurs qu'à Bedford. C'est ainsi que la plupart d'entre eux jouent à Highgate au Vermont alors que d'autres restent à la maison.

Un des joueurs impliqués, Alex Normandeau de Mystic, a cependant obtenu sa libération. Puisqu'il s'agit d'un gardien de classe pee-wee, on lui a permis de se joindre à une autre association pour qu'il puisse voir plus d'action. Farnham ne pouvant pas lui garantir suffisamment de temps de glace. Cette pratique, concernant les gardiens de buts, est toutefois courante.

Devant le refus manifesté par le Hockey mineur de Farnham, d'autres avenues s'offrent aux parents désireux d'obtenir un changement de territoire. Le comité de discipline de la zone Yamasak-Missisquoi vient de rejeter leur demande. Ils songent en à appeler devant le Comité de discipline de la région de l'Estrie. Advenant un autre refus, ils peuvent aller directement à la Fédération québécoise de hockey sur glace.

## Tableaux indicateurs

### QUILLES

#### Ligue du Centre N.D.A.

Classement	PJ	PG	PP	PN	IG	Pts
Jacques McNulty	84	58	25	1	22	162
Lucien Leduc	84	53	32	0	22	146
Claude Greendale	84	42	42	0	14	112
Jocelyn Raymond	84	39	44	1	12	103
Lauraine Ricard	84	40	44	0	11	102
Rita Viens	84	36	47	1	11	95
Micheline Boucher	84	37	47	0	10	94
Joanne Boucher	84	33	49	2	7	82

Plus haut simple: Micheline Boucher 225, François Fontaine 266

Plus haut triple: Gilberte Pepin 565, Marcel Lafleur 617

605

Plus haute moyenne: Micheline Boucher 149, Marcel Lafleur 174

#### Les Joyeux Copains Allée-Retour

Classement 22 avril	Qui	Pts
L. Méthé	6623	
R. Patenaude	6487	
E. Leblanc	6444	
M. St-Gelin	6438	
L. Girard	6424	
M. Quenneville	6248	
J. Tougas	6247	
G. Campbell	6158	

#### Amis du Vendredi

Classement 17 avril	Semaine	Plus haut simple
Simone Masse	173	
Jean-Guy Gouneau	143	

Plus haut triple: Simone Masse 426, Jean-Guy Gouneau 390

#### Bonne Entente

Classement 16 avril	PJ	Pts	Qui
Doris	136	80	52567
Jacqueline	128	88	53300
Yolande	118	98	52584
Jeanne	116	100	54208
Denise	111	105	50445
Annette	110	106	51932
Nicole P.	96	120	51374
Nicole L.	94	122	51344
Rita	89	127	50909

Gaby 82 134 51177

Linda Michaud 146

Charles Charron 173

#### Semaine

Plus haut simple: Monique Laroche 186

Plus haut triple: Monique Laroche 458

Plus haute moyenne: Jacqueline Gregoire 136

#### Féminine

#### Classement 22 avril

PJ	Pts	Qui	
Lucille	126	90	54804
Jeanne	121	95	56020
Nathalie	113	103	52868
Irene	108	108	51988
Ginette	90	126	52154
Carmen	90	126	51136

#### Semaine

Plus haut simple: Lucie Boucher 174

Plus haut triple: Lucie Boucher 479

Plus haute moyenne: Linda Michaud 140

#### Mixte "Copains" O'Keefe

Classement 17 avril	PG	PP	Tot
Daniel B.	125	75	56856
Michele	122	78	53696
Charles	110	90	53967
Denise	108	92	54614
Daniel V.	99	101	53618
Guy	98	102	53557
Gilles	96	104	53698
Denis	93	107	53243
Martin	86	114	53193
Yves	63	137	51277

#### Semaine

Plus haut simple: Nicole Champagne 173

Plus haut triple: Nicole Champagne 446

Plus haute moyenne: Nicole Champagne 600

#### Mixte Labatt

#### Classement 22 avril

PJ	Pts	Qui	
Yvon B.	126	90	47471
Danielle	121	95	48681
Nathalie	111	105	47644
Jacques P.	110	106	48789
Yvon C.	109	107	49849
Gerard G.	109	107	49571
Roland	92	124	46746
Daniel V.	86	130	46553

#### Semaine

Plus haut simple: Danielle Breault 159

Plus haut triple: Maurice Couture 218

Plus haute moyenne: Linda Michaud 409

Plus haute moyenne: Charles Charron 566

Plus haute moyenne: Linda Michaud 142

Plus haute moyenne: Charles Charron 166

#### Mixte "O'Keefe"

#### Classement 13 avril

PJ	Pts	Qui	
John	133	83	60634
André	124	92	59596
Gerard	119	97	59208
Gilles	111	102	57995
Pierre	111	105	58315
Denise	110	106	56764
Gerardine	103	113	56709
Roland	103	113	55950
Therese	88	128	56152
Nicole	75	141	56924

#### Semaine

Plus haut simple: Louise Bombardier 179

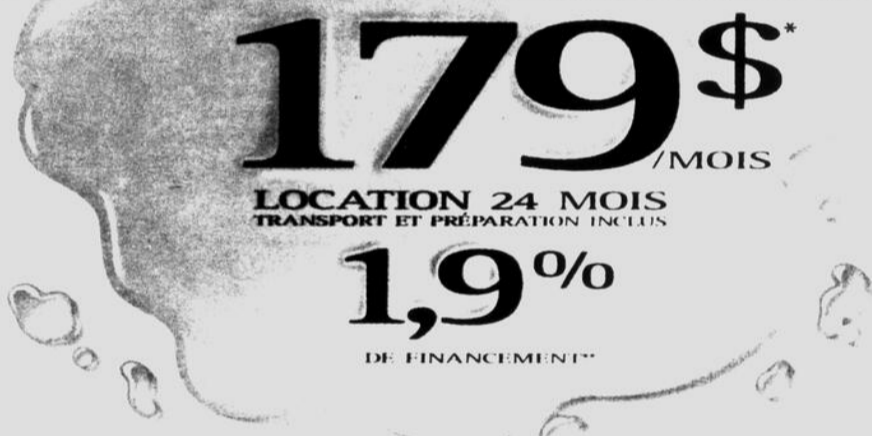
Plus haut triple: Bruno Pelchat 243

Plus haute moyenne: Louise Bombardier 616

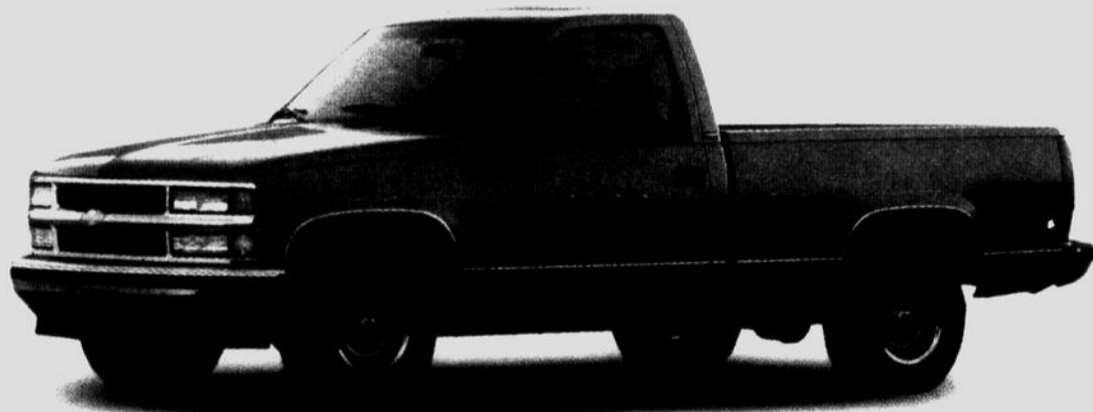
Plus haute moyenne: Bruno Pelchat 152

Plus haute moyenne: Johanne Guay 152

Plus haute moyenne: Fernand Laporte 156



## UN PEU DE LIQUIDE POUR BEAUCOUP DE SOLIDE



- Moteur Vortec 4 300 de 200 chevaux
- Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Pont arrière autobloquant
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager

**19 998\$**  
À L'ACHAT\*\*\*

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au Pick-Up W/T 1500 neufs 1998 en stock. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. \* Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 900\$. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Déposit de sécurité requis de 300\$. Première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12¢ du kilomètre après 40 000 km. \*\* Financement jusqu'à 36 mois applicable à l'achat ou à la location pour un terme de 24 mois sur les modèles Série 1500. Exemple de financement: 15 000\$ incluant transport, préparation et taxes; 36 versements de 428,98\$, coût en intérêt: 443,29\$, coût total: 15 443,28\$. \*\*\* Transport et taxes en sus. † L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité.



**Racine**  
Chevrolet Oldsmobile

200, RUE MOREAU ST-LUC 359-5900



# AVEC LE BEAU TEMPS

**SUPER  
ESSAIM  
PAPILLON**  
ALAIN & GUY-M. PAPILLON  
900, BOUL. DU SÉMINAIRE  
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU  
348-4931

PRIX EN VIGUEUR DU  
26 AVRIL AU 2 MAI 1998  
INCLUSIVEMENT  
LIMITE DE 3 ARTICLES  
PAR CLIENT

OUVERTURE DÈS 8H00 A.M.  
DU LUNDI AU VENDREDI

OUVERT 7 JOURS / 7 SOIRS

- LIVRAISON À DOMICILE
- SERVICE SPÉCIALISÉ  
AUX DIABÉTIQUES
- DÉPARTEMENT D'ORTHOPÉDIE
- SERVICE DE DÉVELOPPEMENT  
DE PHOTOS
- DÉPARTEMENT D'HOMÉOPATHIE
- SERVICE DE PHOTO  
D'ASSURANCE-MALADIE  
ET DE PASSEPORT EN 5 MINUTES

Arrivent nos **BAS PRIX**

**Alberto**  
Assortiment  
de produits  
pour les cheveux  
**169\$**  
ch.  
avec coupon  
au comptoir



**Essaim**  
Essuie-tout  
2 rouleaux  
**49\$**  
ch.

**Hertel**  
Fortex / Lave et brille / Multi  
Régulier  
800 ml  
**199\$**  
ch.



**Pampers**  
Couches, Format jumbo  
**1379\$**  
ch.

**Essaim**  
150 papier-mouchoirs  
Ultra en 100  
**69\$**  
ch.



**Acétaminophène**  
80 mg  
Gouttes  
24 ml ou sirop  
100 ml  
**299\$**  
ch.

**Adrien Gagnon**  
Millepertuis, 300 mg  
St-John's Wort  
60 capsules  
**1099\$**  
ch.



**Nettoyeur  
à vitres recharge**  
1 litre  
**79\$**  
ch.



**Acétaminophène,**  
80 mg  
24 compr. croquables  
**199\$**  
ch.

**60 pansements de  
plastique stériles**  
40 pansements en tissu  
flexible stériles  
**299\$**  
ch.

